

J CANADA. PARLEMENT. SENAT.
103
H43 Procès-verbaux.
1897

No 1.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 25 mars 1897.

Jeudi, le vingt-cinquième jour du mois de mars, en la soixantième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la deuxième session du huitième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	Macdonald	Owens,
Allan,	De Blois,	(Victoria),	Poirier,
Almon,	Dever,	Masson,	Power,
Baird,	Dickey,	McCallum,	Primrose,
Baker,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Reid,
Bellerose,	Ferguson,	McInnes	Scott,
Bernier,	Forget,	(New-Westminster),	Temple,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	McLaren,	Thibaudeau
Boucherville, de	Hingston	McMillan,	(La Vallière),
(C.M.G.),	(Sir William),	Miller,	Thibaudeau (Rigaud)
Bowell	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Lewin,	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Casgrain,	Lougheed,	O'Brien,	Wood.
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Ils ont alors été lus par le greffier.

Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le journal, et ils sont comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 27 novembre 1896.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du treizième jour du mois de novembre, A.D. mil huit cent quatre-vingt-seize (1896), l'honorable David Mills, de London, dans la province d'Ontario, pour la province d'Ontario, *vice* l'honorable David Lewis MacPherson, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 27 novembre 1896.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dixième jour du mois de novembre, A.D. mil huit cent quatre-vingt-seize (1896), George A. Cox, écuyer, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, pour la province d'Ontario, *vice* l'honorable John Ferguson, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 26 décembre 1896.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dix-huitième jour du mois de décembre, A.D. mil huit cent quatre-vingt-seize (1896), John Lovett, écuyer, de Yarmouth, dans la province de la Nouvelle-Écosse, pour la province de la Nouvelle-Écosse, *vice* l'honorable Henry A. N. Kaulbach, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 26 décembre 1896.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dix-huitième jour du mois de décembre, A.D. mil huit cent quatre-vingt-seize (1896), George Gerald King, écuyer, de Chipman, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour la province du Nouveau-Brunswick, *vice* l'honorable Abner Reid McClelan, qui a résigné.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

L'honorable président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable David Mills a été introduit entre l'honorable Sir Oliver Mowat et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Mills a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.
Le dit bref a été lu par le greffier.
Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—

CANADA.



[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable David Mills, un des membres de Notre Conseil Privé du Canada, dans Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen, vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tharves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand' Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce treizième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-seize, et de Notre Règne la soixantième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Mills s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Mills, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable George Albertus Cox a été introduit entre l'honorable Sir Oliver Mowat et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Cox a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—

CANADA.



[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé George Albertus Cox, de la cité de Toronto, dans dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte de Formartine ; baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand' Croix de Notre ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce treizième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-seize, et de Notre Règne la soixantième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Cox s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Cox, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable George Gerald King a été introduit entre l'honorable Sir Oliver Mowat et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. King a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—

CANADA.



[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé George Gerald King, de Chipman, dans notre Province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller, le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte de Formartine ; baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-huitième jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-seize et de Notre Règne la soixantième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. King s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. King, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier comme suit :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 19 mars 1897.

MONSIEUR.—J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur général, de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi, le 25 courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SINCLAIR,

Secrétaire par intérim du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine; baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Hussier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.* "

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous souhaitant la bienvenue à votre arrivée à la seconde session du présent parlement, je désire vous exprimer le plaisir que me causent les sentiments de loyauté et d'affection de tout le peuple canadien pour Sa Majesté la Reine et son ardent désir de participer, avec les autres sujets de l'Empire, à la célébration du Jubilé de la Reine d'une manière digne de ce joyeux événement. Et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que conformément à une invitation du gouvernement impérial, des arrangements ont été faits pour que le Dominion soit dignement représenté à la capitale de l'Empire lors de la commémoration de cette occasion historique.

Immédiatement après la dernière session le gouvernement de Manitoba fut invité à prendre part à une conférence avec mes ministres sur la question des griefs provenant de l'acte de cette province relatif à l'éducation passé en l'année 1890. En réponse à cette invitation trois membres de ce gouvernement vinrent à Ottawa et après des discussions nombreuses et prolongées, les deux gouvernements conclurent un arrangement, le meilleur qu'il fut possible d'obtenir dans l'état existant de cette question irritante. J'ai beaucoup d'espoir que ce règlement mettra fin à l'agitation qui a longtemps troublé et retardé le développement harmonieux de notre pays et marquera le commencement d'une ère nouvelle où règneront parmi tous les éléments de notre population dans leurs rapports, un esprit de générosité et de concessions mutuelles et de bon vouloir réciproque.

Une mesure vous sera soumise à l'effet de reviser le tarif laquelle, on a lieu de l'espérer, fournira le revenu nécessaire et, tout en sauvegardant les intérêts industriels, rendra notre système fiscal plus satisfaisant à la masse du peuple.

Vous serez priés de donner votre appui à un projet de loi abrogeant l'Acte du cens électoral aujourd'hui en vigueur d'un fonctionnement dispendieux et non satisfaisant, et d'adopter pour l'élection des membres de la Chambre des Communes le cens électoral des différentes provinces.

Mon gouvernement a décidé que les avantages que les producteurs de l'Ouest et les intérêts des hommes d'affaires de tout le Canada retireraient du parachèvement des travaux des Canaux du Saint-Laurent devraient être mis à leur portée le plus tôt possible, et a pris les premières mesures, sujettes à l'approbation du parlement, pour continuer vigoureusement ces travaux de façon à être en état de compléter notre système de canaux à la fin de l'année 1898.

J'ai beaucoup de plaisir à porter à votre connaissance le fait que des mesures ont été prises qui, si vous les approuvez, permettront au chemin de fer Intercolonial d'atteindre Montréal et d'avoir sa part du grand trafic concentré dans cette cité. Les nombreux avantages qui découleront du prolongement de cette voie ferrée sont évidents et je n'ai aucun doute que vous approuverez ce projet avec plaisir.

Se rendant compte des obstacles que nos cultivateurs éprouvent à placer leurs produits alimentaires en bon état sur les marchés anglais, mon gouvernement a pris des mesures pour l'installation d'un système complet d'appareils frigorifiques dans

les crémeries, sur les chemins de fer, dans les ports de mer et sur les steamers, aux moyens desquels ces produits pourront être conservés à la température voulue, durant tout le voyage depuis le point de production jusqu'à la Grande-Bretagne. Les contrats relatifs à cette affaire vous seront soumis.

Il est désirable que les sentiments du peuple du Canada au sujet de la prohibition des spiritueux soient clairement connus et une mesure donnant aux électeurs la faculté de voter sur cette question sera soumise à votre approbation.

La convention des réclamations de la Mer de Behring formée durant l'année passée pour déterminer les dommages auxquels ont droit les propriétaires de navires anglais faisant la chasse aux phoques à fourrures, saisis par les croiseurs des Etats-Unis sur la haute mer, a terminé le travail de recevoir les témoignages soumis par les gouvernements respectifs de Sa Majesté et des Etats-Unis. Elle s'est ajournée pour entendre les plaidoiries de ces deux gouvernements sur cette question. Je nourris l'espoir qu'une sentence arbitrale définitive et satisfaisante sur ces réclamations, dont le règlement a été retardé si longtemps, sera prochainement rendue.

La calamité qui a frappé nos co-sujets des Indes a évoqué une sympathie générale dans ce pays. L'élan généreux avec lequel on a répondu à la demande de secours, a mérité les remerciements sincères du gouvernement des Indes, lesquels ont été chaleureusement secondés par le gouvernement impérial.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes pour l'année écoulée vous seront soumis.

Les estimations budgétaires pour la prochaine année vous seront bientôt présentées; elles ont été préparées en ayant en vue toute l'économie possible avec l'efficacité du service public. Je regrette que les recettes du trésor provenant des sources ordinaires du revenu continuent à ne pas être suffisantes pour faire face aux dépenses imputables aux revenus consolidés. La revision projetée du tarif et une sévère économie dans l'administration du gouvernement, rétabliront, je l'espère, l'équilibre entre le revenu et la dépense.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Parmi les projets de loi qui ont été préparés et seront soumis à votre approbation, se trouvent des projets de loi amendant l'Acte du fonds de retraite et l'Acte du service civil.

Je recommande ces mesures et d'autres encore, à votre sérieuse considération et j'exprime l'espoir que vos travaux, guidés par la grâce de Dieu, tendront à augmenter le bonheur et la prospérité de toutes les classes de la population du Canada.

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,
Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 29 mars 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR.

POUR LUNDI, 29 MARS 1897.

1897.

125 mars—Prise en considération du discours de Son Excellence à l'ouverture de la deuxième session du 8e parlement.—(Honorable M. .)

No 1.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

*Jeu*di, 25 m 17rs 1897.

PROCÈS - VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 2.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 29 mars 1897.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cox,	MacKee,	Perley,
Almon,	De Blois,	Masson,	Poirier,
Armand,	Dever,	McCallum,	Power,
Arsenault,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Baird,	Dobson,	McInnes	Prowse,
Baker,	Ferguson,	(New-Westminster),	Reid,
Bellerose,	Forget,	McKay,	Scott,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McKindsey,	Snowball,
Bolduc,	King,	McLaren,	Sullivan,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McMillan,	Temple,
(C.M.G.),	Landry,	Merner,	Thibaudeau
Boulton,	Lewin,	Miller,	(La Vallière),
Bowell	Lougheed,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud)
(Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Casgrain,	Macdonald	O'Brien,	Villeneuve,
Clemow,	(Victoria),	Ogilvie,	Wood.
Cochrane,	MacInnes	Owens,	
	(Burlington),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—Du conseil municipal du comté de Haldimand, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal :—Du conseil municipal du comté de Lambton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McCallum :—Du conseil municipal des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Par l'honorable M. Bernier :—Du révérend Père Marie Louis de Bourmont et autres, du monastère de Notre-Dame des Prairies, dans le village de Saint-Norbert, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie de gaz d'Ottawa.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable John Lovitt a été introduit entre l'honorable Sir Oliver Mowat et l'honorable M. Scott.

L'honorable M. Lovitt a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

Aberdeen.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé John Lovitt, écuyer, de la ville de Yarmouth, dans Notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine ; baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-huitième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-seize, et de Notre règne la soixantième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Lovitt s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Lovitt, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires du Parlement, et il est comme suit :—

A l'honorable Président du Sénat :

Les bibliothécaires conjoints du parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour le temps qui s'est écoulé depuis la dernière session :—

Dans leur dernier rapport, les bibliothécaires annonçaient qu'ils avaient acquis pour la bibliothèque les journaux de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse, pour la période de 1802 à 1840.

Depuis la dernière session, ils ont réussi à obtenir les journaux du Conseil législatif du Nouveau-Brunswick, de 1786 à 1836, et de l'Assemblée législative, de 1810 à 1816.

Quant aux journaux de la législature de la Colombie-Britannique qui n'ont jamais été imprimés, la bibliothèque en a reçu des copies clavigraphiées pour les années 1856 à 1860. Le travail sera continué, et dûment indexé, jusqu'à l'époque de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération.

Vu que le comité de la bibliothèque a décidé définitivement, en adoptant le rapport du bibliothécaire de l'année dernière, recommandant que les fonds de la bibliothèque ne soient pas employés à acheter des ouvrages pour les échanges, les bibliothécaires espèrent qu'ils seront à l'avenir en état de compléter les collections désirables.

Ils désirent attirer l'attention des nouveaux députés sur les règlements suivants qui ont été adoptés par le comité et approuvés par le parlement depuis quelques années.

1. Il ne sera point permis d'emporter hors de la bibliothèque les journaux reliés en volumes, excepté lorsqu'on en fera la demande pendant les séances de l'une ou de l'autre Chambre, pour les fins du débat, et ces journaux envoyés en Chambre devront être rapportés à la fin de la séance.

2. Les ouvrages suivants :—1. Les débats du parlement impérial ; 2. Les rapports judiciaires ; 3. Les revues légales ; 4. Les débats de la Puissance et des législatures coloniales ; 5. Les documents parlementaires de la Grande-Bretagne ; 6. Les statuts du Canada et des provinces ; 7. Les ouvrages sur le gouvernement et la pratique parlementaire ; 8. Les travaux de statistique ; 9. Les documents du Congrès des Etats-Unis, et autres ouvrages de même nature, qui sont souvent demandés par les députés, ne doivent pas être emportés hors de l'enceinte de la bibliothèque, si ce n'est pendant que la Chambre est en séance, et que les bibliothécaires voient à ce que ces ouvrages soient rapportés à la fin de la séance de la Chambre.

La mise en pratique de ces règlements aura pour résultat de rendre ces documents plus accessibles aux députés en général.

Le comité de 1893 qui a rédigé ces règlements ajoutait : "Votre comité est d'avis qu'il est utile d'attirer l'attention des députés sur ces règlements, et leur conseillait d'user de leurs privilèges en ayant égard aux intérêts de la bibliothèque et à ceux de leurs collègues, relativement au nombre de livres qu'ils empruntent et au temps qu'ils les gardent en leur possession."

Les additions faites à la bibliothèque, pendant la vacance, ont rapport comme d'habitude aux questions actuelles. C'est ainsi que l'on trouvera dans les différentes sections des livres et des brochures sur les questions du tarif, de la tempérance et du commerce.

Les nécessités d'acheter, assez souvent, plusieurs exemplaires d'ouvrages d'actualité et que tout le monde veut lire, a contribué inévitablement à diminuer le peu d'espace qui reste sur les rayons, et fait des brèches sérieuses dans le crédit affecté à l'achat des livres, lequel, soit dit en passant, est demeuré le même depuis plusieurs années, bien que les publications périodiques, les comptes rendus des sociétés savantes, les statistiques, les nouvelles éditions, les encyclopédies aient augmenté en nombre, sans compter que la littérature en général se développe d'une façon encombrante.

Depuis la dernière session, la section canadienne s'est enrichie de plusieurs ouvrages importants. A citer entre autres: *The Book of Common prayer and administration of sacraments, and other rites and ceremonies of the Church, &c., translated into the Mohawk language, by Capt. Joseph Brant, London, 1787.* Ce livre rare imprimé en anglais, avec traduction iroquoise en regard, est un ouvrage de nature à intéresser beaucoup les bibliophiles canadiens. Il s'est vendu à Londres £18, 18 sh. L'exemplaire de la bibliothèque a été acheté à un prix fort modéré.

The Journal of Captain William Pote, jr., during his captivity in the French and Indian wars. Ce journal forme une page intéressante de l'histoire de nos guerres internationales. Pote, pendant qu'il commandait le sloop *Montague*, portant des artilleurs et des munitions à Annapolis Royal, en 1745, fut fait prisonnier. Les Français l'envoyèrent à Québec, où sa captivité dura deux ans. Pendant ce temps, il rédigea un journal qui, après avoir été perdu pendant 150 ans, fut découvert à Gènes en 1890.

Une petite brochure de la plus grande rareté a aussi été obtenue durant la vacance. Elle est intitulée: *All Canada in the hands of the English, or, an Authentick Journal of the Proceedings of the Army under General Amherst, from Oswego, to the reduction of Montreal, 8th September, (1760.) Boston, 1760.* Le titre explique suffisamment le sujet de cet opuscule rarissime.

Au cours de l'année 1834 des organisations appelées "Comités constitutionnels," furent formées à Québec et à Montréal, pour amener des changements politiques dans le Bas-Canada. La bibliothèque a acquis dernièrement les procès-verbaux des séances de ces Comités, et a ajouté par là des informations intéressantes qui feront partie des sources de l'histoire du Canada, avant les troubles de 1837.

La liste des dons reçus depuis la dernière session accompagne le présent rapport.

Le catalogue des livres ajoutés à la bibliothèque, pendant la vacance, est maintenant prêt pour distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, B.G.

MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

Bibliothèque du parlement,
25 mars 1897.

(Pour liste des ouvrages déposés, dons, etc., voir Document de la Session No.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des conditions de l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba, pour le règlement de la question des écoles.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Document de la Session No.)

L'honorable Président a présenté au Sénat un état d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1896; une liste des actionnaires au 31 décembre 1896.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Document de la Session No.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la première session du huitième parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. King, a proposé :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse ; Chevalier Grand'-Croix de l'Ordre Très Distingué de Saint Michel et Saint-Georges, etc., etc. ; Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 30 mars 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

POUR JEUDI, 1^{ER} AVRIL 1897

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour s'enquérir des accusations de partisanerie abusive pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps, portées contre tout employé permanent ou temporaire du gouvernement, et faire rapport sur ces accusations ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir des accusations portées contre la conduite de tout fonctionnaire ou autre employé du gouvernement, temporaire ou permanent, autre que ceux mentionnés au paragraphe précédent, et faire rapport sur ces accusations.

1897.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision des commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire ou commissaires.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre de huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats eu conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par quelque commissaire, faisant connaître la décision arrêtée par lui en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

POUR LUNDI, 5 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Boulton :

129 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

Aussi, le nombre de polices d'assurance en vigueur, d'après l'échelle suivante :

\$	500 et au-dessus	
	1,000	"
	2,000	"
	5,000	"
	10,000	"
	25,000	"
	50,000	"

ORDRE DU JOUR.

POUR MARDI, 30 MARS 1897.

1897.

129 mars—Reprise de la discussion sur la prise en considération du discours de Son Excellence à l'ouverture de la deuxième session du 8e parlement.
—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)

No 2.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Lundi, 29 mars 1897.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 3.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 30 mars 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	MacInnes	Owens,
Almon,	Dever,	(Burlington),	Perley,
Armand,	Dickey,	MacKeen,	Poirier,
Arsenault,	Dobson,	Masson,	Power,
Baird,	Drummond,	McCallum,	Primrose,
Baker,	Ferguson,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bellerose,	Forget,	McInnes	Reid,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Robitaille,
Bolduc,	Hingston	McKay,	Scott,
Boucherville, de	(Sir William),	McKindsey,	Snowball,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	McLaren,	Sullivan,
Boulton,	Landry,	McMillan,	Temple,
Bowell	Lewin,	Merner,	Thibaudeau
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	Miller,	(de la Vallière),
Casgrain,	Lovitt,	Mills,	Thibaudeau (Rigaud)
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Cochrane,	Macdonald	O'Brien,	Villeneuve,
Cox,	(Victoria),	Ogilvie,	Wark.
			Wood.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud):—De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Par l'honorable M. Clemow:—De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre; de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest; et, de George Earl Church et autres, de Londres, Angleterre, et d'autres, d'Ottawa, dans la province d'Ontario; directeurs provisoires, incorporés par un Acte du parlement du Canada, 58-59 Vic., chapitre 68.

Par l'honorable M. Loughheed:—De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique; et de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Par l'honorable M. McMillan:—De William M. Doull et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres d'autres lieux.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 25 mars 1897.

Dans l'affaire de Myrtle Tuckett Lawry, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté la pétition de Myrtle Tuckett Lawry, de la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Document de la Session No 16.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la liste du Service Civil du Canada, 1896.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Document de la Session No 16a.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les règlements de la cour de l'Echiquier du Canada.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Document de la Session No .)

L'honorable Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: " Acte concernant l'emploi des enfants."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable Sir Oliver Mowat a présenté un bill (B) intitulé: " Acte à l'effet d'amender de nouveau le Code criminel, 1892."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Chevalier Grand' Croix de de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les comptes publics, pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1896.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Document de la Session No 2.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport de l'Auditeur général, pour l'année expirée le 30 juin 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Document de la Session No 1.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'année terminée le 30 juin 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Document de la Session No 14.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du département du Commerce, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1896; et le rapport trimestriel du département du Commerce du Canada, finissant le 31 décembre 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Document de la Session No 5.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport, les états et statistiques du revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1896. (Partie I, Accise. Partie II, Poids et Mesures, Gaz et Electricité. Partie III, Falsification des substances alimentaires.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session Nos 7, 7a et 7b.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, les tableaux du commerce et de la navigation de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1896.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Document de la Session No 6.)

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 31 mars 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

POUR JEUDI, 1^{ER} AVRIL 1897

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

1897.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé, ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

POUR VENDREDI, 2 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

1 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité avec la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

POUR LUNDI, 5 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Boulton :

2 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de

1897.

chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

Aussi, le nombre de polices d'assurance en vigueur, d'après l'échelle suivante :

\$ 500 et au-dessus

1,000 “

2,000 “

5,000 “

10,000 “

25,000 “

50,000 “

ORDRES DU JOUR.

POUR MERCREDI, 31 MARS 1897.

1 30 mars—Reprise de la discussion sur la prise en considération du discours de Son Excellence à l'ouverture de la deuxième session du 8e parlement.
—(Honorable M. Ferguson.)

POUR JEUDI, 1ER AOUT 1897.

1 30 mars—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

POUR VENDREDI, 2 AVRIL 1897.

1 30 mars—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

Assemblée de la Commission de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, le 10 mai 1887.

PROCES-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

Assemblée de la Commission de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, le 10 mai 1887.

Monsieur le Ministre

PROCES-VERBAUX

Assemblée de la Commission de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, le 10 mai 1887.

N^o 3.

2^{me} Session, 5^{me} Parlement, 60 Victoria, 1897

Mardi, 30 mars 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 4.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 31 mars 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	MacKeen,	Perley,
Almon,	Dever,	Masson,	Poirier,
Armand,	Dickey,	McCallum,	Power,
Arsenault,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McInnes	Prowse,
Baker,	Forget,	(New-Westminster),	Reid,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Robitaille,
Bernier,	Kirchhoffer,	McKindsey,	Scott,
Bolduc,	Landry,	McLaren,	Snowball,
Boucherville, de	Lewin,	McMillan,	Sullivan,
(C.M.G.),	Lougheed,	Merner,	Temple,
Boulton,	Lovitt,	Miller,	Thibaudeau
Bowell	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	(de la Vallière),
(Sir Mackenzie),	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Thibaudeau (Rigaud)
Casgrain,	(Victoria),	O'Brien,	Wark.
Clemow,	MacInnes	Ogilvie,	Wood.
Cochrane,	(Burlington),	Owens,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Mills :—Du conseil municipal du comté de Kent, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Boulton :—De R. C. Ennis et autres, de Nupawa, dans la province du Manitoba, et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Power :—De l'Association de construction et de prêt de la Puissance, compagnie incorporée par la législature de la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du comté de Haldimand, du conseil municipal du comté de Lampton et du conseil municipal des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie l'Acte des chemins de fer du Canada concernant le drainage des voies ferrées ;

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, demandant un acte pour l'autoriser à aider financièrement certaines compagnies de chemins de fer, pour augmenter son pouvoir d'emprunter et pour d'autres objets ;

Du révérend Marie Louis de Bourmont et autres, du monastère de Notre-Dame des Prairies, village de Saint-Norbert, province de Manitoba, demandant un acte qui constitue en corporation les " Cisterciens réformés " ;

De la Compagnie de Gaz d'Ottawa, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à changer la valeur de ses actions, l'époque de ses assemblées annuelles, le nombre de ses directeurs, et qui établisse un mode d'émission de nouvelles actions, et pour d'autres objets.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc. ; Gouverneur général du Canada,

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. DeBlois, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 1^{er} avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

POUR JEUDI, 1^{ER} AVRIL 1897

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

1897.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé, ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

POUR VENDREDI, 2 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

1 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité avec la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

POUR LUNDI, 5 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Boulton :

2 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de

1897.

chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

Aussi, le nombre de polices d'assurance en vigueur, d'après l'échelle suivante :

\$ 500 et au-dessus	
1,000	"
2,000	"
5,000	"
10,000	"
25,000	"
50,000	"

Par l'honorable M. Kirchhoffer :

231 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896 dans les cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

ORDRES DU JOUR.

POUR JEUDI, 1^{ER} AOUT 1897.

1897.

- 1 31 mars—Reprise de la discussion sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du huitième parlement.—(Honorable M. Boulton.)
- 2 31 mars—2^e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
-

POUR VENDREDI, 2 AVRIL 1897.

- 1 30 mars—2^e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

Le Sénat s'est réuni le 15 Mars 1871 à 10 heures.

Président de séance M. de Broglie.

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

Ordre du jour

Le Sénat a adopté l'ordre du jour suivant :

No 4.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 31 mars 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 5.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 1^{er} avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	De Blois,	MacInnes	O'Brien,
Allan,	Dever,	(Burlington),	Ogilvie,
Almon,	Dickey,	MacKeen,	Owens,
Armand,	Dobson,	Masson,	Perley,
Arsenault,	Ferguson,	McCallum,	Power,
Baird,	Forget,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	McInnes	Prowse,
Bernier,	Hingston	(New-Westminster),	Reid,
Bolduc,	(Sir William)	McKay,	Sandford,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McKindsey,	Scott,
(C.M.G.),	Landry,	McLaren,	Snowball,
Boulton,	Lewin,	McMillan,	Sullivan,
Bowell	Lougheed,	Merner,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Lovitt,	Miller,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Wark.
Clemow,	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Wood.
Cochrane,	(Victoria),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Forget :—De Andrew Frederick Gault et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Perley :—De James Patterson et autres, de Winnipeg, et autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Bernier :—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le temps fixé pour la construction et l'achèvement du dit chemin, qui change le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et New-York", et qui modifie sous d'autres rapports son acte constitutif;

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, demandant l'adoption d'un acte qui amende certains actes relatifs à la dite compagnie et qui l'autorise à jeter un pont sur le fleuve Saint-Laurent;

De la Compagnie du grand chemin de fer Central du Nord-Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle est tenue de construire la partie inachevée de sa voie;

De George Earl Church et autres, de Londres, Angleterre, et autres, d'Ottawa, province d'Ontario, directeurs provisoires constitués par l'Acte du parlement canadien 58-59 Victoria, ch. 68, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de leur entreprise, qui change le nom de leur compagnie et qui modifie leur acte constitutif sous d'autres rapports;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne et à émettre des obligations jusqu'à concurrence de trente mille piastres par mille;

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnages d'Alberta, demandant un acte qui remette en vigueur son acte constitutif, qui l'autorise à prolonger sa ligne et à construire des embranchements;

De William M. Doull et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, et autres, de différents lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chauffage et d'éclairage la Continentale."

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Power, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 2 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 2 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

1897.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé, ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.):

2 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

POUR LUNDI, 5 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Boulton :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

1897.

Aussi, le nombre de polices d'assurance en vigueur, d'après l'échelle suivante :

\$ 500 et au-dessus	
1,000	"
2,000	"
5,000	"
10,000	"
25,000	"
50,000	"

Par l'honorable M. Kirchhoffer :

231 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896 dans les cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

ORDRES DU JOUR.

POUR VENDREDI, 2 AVRIL 1897.

1897.

- 1 31 mars—Reprise de la discussion sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du huitième parlement.—(Honorable M. Power.)
- 2 31 mars—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 3 0 mars—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

PROCES-VERBAUX

DE LA CHAMBRE DES SEPTUAGENAIRE

La Chambre des Septuagénaires s'est réunie le 10 Mars 1871 à 10 heures du matin, sous la présidence de M. le Président de la République.

SEANCES DU SENAT

Le Sénat s'est réuni le 10 Mars 1871 à 10 heures du matin, sous la présidence de M. le Président de la République.

Le Sénat a adopté l'ordre du jour suivant :

PROCES-VERBAUX
DE LA CHAMBRE DES SEPTUAGENAIRE

Le Sénat a adopté l'ordre du jour suivant :

N^o 5.

2^{me} Session, 3^{me} Parlement, 60 Victoria, 1897

Jeudi, 1^{er} avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 6.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA.

Vendredi, 2 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	MacInnes	O'Brien,
Almon,	De Blois,	(Burlington),	Perley,
Armand,	Dever,	MacKeen,	Power,
Arsenault,	Dickey,	McCallum,	Primrose,
Baird,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McInnes	Reid,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Robitaille,
Bernier,	Kirchhoffer,	McKay,	Sandford,
Bolduc,	Landry,	McKindsey,	Scott,
Boucherville, de	Lewin,	McLaren,	Snowball,
(C.M.G.),	Loughced,	McMillan,	Sullivan,
Boulton,	Lovitt,	Merner,	Temple,
Bowell	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Macdonald	Mills,	Wark.
Casgrain,	(Victoria),	Mowat (Sir Oliver),	Wood.
Clemow,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—Des directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Trail Creek à la Colombie; de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Colombie et Kootenay; et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Loughheed :—De la Compagnie de canal à navires et d'aqueduc de force de la Baie Georgienne.

Par l'honorable M. McCallum :—Du conseil de comté du comté de Wentworth, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bernier :—De la Banque du Peuple.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie électrique de Hull.

Par l'honorable M. Vidal :—De A. Macpherson, président, et James Croil, secrétaire-trésorier du bureau d'administration du " Temporalities Fund " de l'Eglise presbytérienne du Canada.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du comté de Kent, province d'Ontario, demandant un acte qui amende l'Acte des chemins de fer relativement au drainage des voies ferrées ;

De R. C. Ennis de Neepawa et autres, du Manitoba et d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Winnipeg, Duluth et Baie d'Hudson " ;

De l'Association de construction et de prêt " la Dominion ", constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant un acte constitutif sous l'autorité du parlement fédéral avec tous les pouvoirs d'une compagnie de prêt et société de construction.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, une copie de l'ordre en conseil au sujet des licences accordées aux navires de pêche des Etats-Unis qui doit être présenté au parlement dans les dix premiers jours de la session ; conformément à l'Acte 55-56 Victoria, chapitre 3, section 2.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

Voir Document de la session No .)

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a présenté au Sénat un bill (C) intitulé : " Acte à l'effet de commémorer le règne de Sa Majesté la Reine Victoria, en faisant du jour de sa naissance un jour de fête à perpétuité."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 5 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR LUNDI, 5 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un

1897.

rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé, ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.):

2 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

Par l'honorable M. Boulton :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

1897.

Aussi, le nombre de polices d'assurance en vigueur, d'après l'échelle suivante :

§ 500 et au-dessus	
1,000	“
2,000	“
5,000	“
10,000	“
25,000	“
50,000	“

Par l'honorable M. Kirchhoffer :

231 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896 dans les cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR LUNDI, 5 AVRIL 1897.

1897.

- 1 2 avril—Reprise de la discussion sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du huitième parlement.—(Honorable M. Bernier.)
- 2 30 mars—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.
- 3 30 mars—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.
-

POUR VENDREDI, 9 AVRIL 1897.

- 1 2 avril—2e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.B.))

No 6.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 2 avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 7.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 5 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cox,	MacKeen,	Owens,
Almon,	De Blois,	Masson,	Perley,
Armand,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Arsenault,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Power,
Baird,	Dobson,	McInnes	Primrose,
Bellerose,	Ferguson,	(New-Westminster),	Prowse,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Reid,
Bolduc,	Lewin,	McKindsey,	Sandford,
Boucherville, de	Lougheed,	McLaren,	Scott,
(C.M.G.),	Lovitt,	McMillan,	Snowball,
Boulton,	Macdonald (I.P.-E.),	Merner,	Sullivan,
Bowell	Macdonald	Miller,	Temple,
(Sir Mackenzie),	(Victoria),	Mills,	Vidal,
Casgrain,	MacInnes	Mowat (Sir Oliver),	Wark,
Clemow,	(Burlington),	Ogilvie,	Wood.
Cochrane,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. McInnes (New-Westminster) :—De Samuel Porter, de Fort-Erié, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. A. Chapleau et autres, de Montréal, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie d'assurance sur la vie Royale Victoria " (à responsabilité limitée) ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle est tenue de construire la partie de sa ligne comprise entre Saint-Boniface et la paroisse de Sainte-Anne, et pour d'autres objets ;

De James Patterson et autres, de Winnipeg, et autres, d'ailleurs, demandant un acte pour les constituer en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique.

Des directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Trail Creek et Columbia, demandant un acte pour les autoriser à prolonger leur voie ferrée, pour étendre le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux projetés et pour d'autres objets ;

De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay, demandant un acte qui l'autorise à construire un chemin de fer comme il est énoncé en l'article deux de l'Acte 56 Victoria, chapitre 45 ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui ratifie une certaine convention conclue entre la pétitionnaire et la Compagnie d'électricité de Hull ;

De la Compagnie du canal de navigation et de force de la Baie Georgienne, demandant un acte qui déclare son entreprise d'utilité publique générale, qui la mette sous l'application de certains articles de l'Acte des chemins de fer, qui l'autorise à acquérir et à construire des canaux et voies d'eau, et qui modifie ses pouvoirs d'emprunter et d'émettre des obligations ;

Du conseil municipal du comté de Wentworth, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui modifie l'Acte des chemins de fer relativement au drainage des voies ferrées ;

De la Banque du Peuple, demandant un acte qui lui permette de différer de deux années, à compter de mai 1897 le paiement à ses créanciers et déposants du montant de ses obligations envers eux ;

De la Compagnie électrique de Hull, demandant un acte qui l'autorise à pénétrer dans la cité d'Ottawa par le Pont Union et à prolonger sa ligne jusqu'aux différentes gares de chemins de fer ;

De A. Macpherson, président, et James Crail, secrétaire-trésorier du bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada, demandant un acte qui modifie l'Acte de la ci-devant province du Canada, constituant en corporation le bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse et les actes qui l'amendent.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 6 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MARDI, 6 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

1897.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé, ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

2 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :

3 31 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896 dans les cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

1897.

Par l'honorable Sir Oliver Mowat :

45 avril—Que conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—Les honorables Messieurs Clemow, Sir Mackenzie Bowell, DeBoucherville, Loughheed, Miller, McInnes (New-Westminster), Power, Scott et le proposant, le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

POUR JEUDI, 8 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Boulton :

129 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

Aussi, le nombre de polices d'assurance sur la vie en vigueur, d'après l'échelle suivante :

\$ 500 et au-dessus	
1,000	"
2,000	"
5,000	"
10,000	"
25,000	"
50,000	"

Aussi le nombre d'assurances sur les enfants et le montant de cette classe d'assurances.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MARDI, 6 AVRIL 1897.

1897.

- 1 2 avril—Reprise de la discussion sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du huitième parlement.—(Honorable M. Bernier.)
- 2 30 mars—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.
- 3 30 mars—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.

POUR VENDREDI, 9 AVRIL 1897.

- 1 2 avril—2e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.B.))

No 7.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Lundi, 5 avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 8.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 6 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cox,	MacInnes	Ogilvie,
Almon,	De Blois,	(Burlington),	Owens,
Armand,	Dever,	MacKeen,	Perley,
Arsenault,	Dickey,	Masson,	Poirier,
Baird,	Dobson,	McCallum,	Power,
Bellerose,	Drummond,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	McInnes	Prowse,
Bolduc,	Forget,	(New-Westminster),	Reid,
Boucherville, de	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Robitaille,
(C.M.G.),	Hingston	McKindsey,	Sandford,
Boulton,	(Sir William)	McLaren,	Scott,
Bowell	Lewin,	McMillan,	Snowball,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	Merner,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Miller,	Temple,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Vidal,
Clemow,	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Cochrane,	(Victoria),	O'Brien,	Wood,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Ogilvie :—De la Compagnie du Pont de Montréal ; et, de la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De Molyneux St. John et autres, de la Colombie-Britannique et d'autres lieux.

Par l'honorable M. McInnes (New-Westminster) :—De Henry S. Holland et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Aikins :—Du révérend A. Carman, D.D., et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Forget :—D'Alphonse Desjardins, président, et M. Perrault, trésorier, de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à la Jonction du Pacifique.

L'honorable Sir Oliver Mowat, a présenté au Sénat un bill (D) intitulé : " Acte concernant les procès par jury dans certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 7 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MERCREDI, 7 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

1897.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé, ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

2 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :

3 31 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896 dans les cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

1897.

Par l'honorable Sir Oliver Mowat :

45 avril—Que conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—Les honorables Messieurs Clemow, Sir Mackenzie Bowell, DeBoucherville, Lougheed, Miller, McInnes (New-Westminster), Power, Scott et le proposant, le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

POUR JEUDI, 8 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Boulton :

129 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

Aussi, le nombre de polices d'assurance sur la vie en vigueur, d'après l'échelle suivante :

§ 500 et au-dessus	
1,000	"
2,000	"
5,000	"
10,000	"
25,000	"
50,000	"

Aussi le nombre d'assurances sur les enfants et le montant de cette classe d'assurances.

Par l'honorable M. Casgrain :

26 avril—Qu'il demandera au gouvernement la raison pour laquelle François-Xavier Meloche, assistant-maître des postes, de Windsor, a été destitué.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 7 AVRIL 1897.

1897.

- 1 6 avril—Reprise de la discussion sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du huitième parlement.—(Honorable M. Bellerose.)
- 2 30 mars—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.
- 3 30 mars—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

* POUR VENDREDI, 9 AVRIL 1897.

- 1 2 avril—2e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.-B.))
- 2 6 avril—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

DEPART

REAZONB DU RINAT

PROOMB ARRAX

PROOMB ARRAX

PROOMB ARRAX

No 8.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mardi 6 avril 1897.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 9.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 7 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	Macdonald	O'Brien,
Almon,	Cochrane,	(Victoria),	Ogilvie,
Armand,	Cox,	MacKeen,	Perley,
Arsenault,	De Blois,	Masson,	Poirier,
Baird,	Dever,	McCallum,	Power,
Baker,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bellerose,	Dobson,	McInnes	Prowse,
Bernier,	Drummond,	(New-Westminster),	Reid,
Bolduc,	Ferguson,	McKay,	Robitaille,
Boucherville, de	Forget,	McKindsey,	Sandford,
(C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	McLaren,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	McMillan,	Snowball,
Bowell	Lewin,	Merner,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	Miller,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Mills,	Wark.
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Wood.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Cox :—Des guerriers et des femmes des Six-Nations, sauvages des townships de Tuscarora, de Oneida et d'Onondaga, dans le comté de Brant, dans la province d'Ontario; et, de la Compagnie Canadienne d'électricité (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Mills : De Dugald Leith, préfet, et T. C. Robson, greffier du conseil de comté de Middlesex, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De Samuel Porter, de Fort-Erié, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi sur le travail des étrangers.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat,

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat sur la dite motion,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Boulton, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 8 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR JEUDI, 8 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

1897.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé, ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

230 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

Par l'honorable M. Kirchboffer :

331 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896 dans les cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

1897.

Par l'honorable Sir Oliver Mowat :

45 avril—Que conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—Les honorables Messieurs Clemow, Sir Mackenzie Bowell, DeBoucherville, Loughheed, Miller, McInnes (New-Westminster), Power, Scott et le proposant, le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

Par l'honorable M. Boulton :

5 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

Aussi, le nombre de polices d'assurance sur la vie en vigueur, d'après l'échelle suivante :

\$ 500 et au-dessus

1,000 “

2,000 “

5,000 “

10,000 “

25,000 “

50,000 “

Aussi le nombre d'assurances sur les enfants et le montant de cette classe d'assurances.

Par l'honorable M. Casgrain :

6 6 avril—Qu'il demandera au gouvernement la raison pour laquelle François-Xavier Meloche, assistant-maître des postes, de Windsor, a été destitué.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 8 AVRIL 1897.

1897.

- 1 6 avril—Reprise de la discussion sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du huitième parlement.—(Honorable M. Clemow.)
- 2 30 mars—2^e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.
- 3 30 mars—2^e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.
-

POUR VENDREDI, 9 AVRIL 1897.

- 1 2 avril—2^e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C. B.))—A.
- 2 6 avril—2^e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

ORDRE DU JOUR

SEANCES DU SENAT

Le Sénat se réunit à 10 heures

DE LA

PROPOSE

AVANTAGE DU SENAT

1871

Imprimé par M. L. L. L.

No 9.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 7 avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 10.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 8 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	MacInnes	Mowat (Sir Oliver),
Almon,	Cochrane,	(Burlington),	O'Brien,
Armand,	De Blois,	MacKeen,	Ogilvie,
Arsenault,	Dever,	Masson,	Owens,
Baird,	Dobson,	McCallum,	Perley,
Baker,	Drummond,	McDonald (C.-B.),	Poirier,
Bellerose,	Ferguson,	McInnes	Power,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Primrose,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McKay,	Prowse,
Boucherville, de	Landry,	McKindsey,	Reid,
(C.M.G.),	Lewin,	McLaren,	Sanford,
Boulton,	Lougheed,	McMillan,	Scott,
Bowell	Lovitt,	Merner,	Snowball,
(Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Macdonald	Mills,	Vidal,
Casgrain,	(Victoria),	Montplaisir,	Wark.
			Wood.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—De Thomas Marks et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de l'Iron-Range d'Atikokan ; de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ; de la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara ; et, de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Par l'honorable M. Drummond :—De la Compagnie de placement et d'agence du Canada (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant un acte qui prolonge le délai pour l'entière exécution de ses travaux, modifie son pouvoir de contracter des obligations, et confirme certaines conventions avec d'autres compagnies.

De la Compagnie du chemin de fer Great Eastern, demandant un acte qui prolonge le délai pour l'entière exécution de ses travaux, modifie ses facultés d'engagement et autorise certaines conventions avec d'autres compagnies.

De Molyneau St. John et autres, de la Colombie-Britannique, et autres, d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation et les autorise à exercer la recherche et l'exploitation des mines, et les fonctions de mandataire et d'office consultatif.

De Henry Holland et autres, de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance sur la vie "la Nationale" du Canada ;

Du révérend A. Carmen et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance contre l'incendie, dite "Methodist Trust" ;

D'Alphonse Desjardins, président, et M. Perrault, secrétaire-trésorier de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et du Pacifique, demandant un acte aux fins de les constituer en corporation sous l'autorité du parlement fédéral, avec pouvoir de construire un pont sur l'Ottawa, et à d'autres fins.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cox, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du parlement.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que, conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—Les honorables MM. Clemow, Sir Mackenzie Bowell, DeBoucherville, Loughheed, Miller, McInnes (New-Westminster), Power, Scott et le proposant ; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Loughheed, a proposé en amendement.

Que le nom de l'honorable M. Macdonald (Victoria) soit substitué dans la dite motion, à celui de l'honorable M. McInnes (New-Westminster).

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été
Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un rapport sur les ordres en conseil publiés dans la Gazette du Canada et dans la Gazette de la Colombie-Britannique, conformément :—

1° A la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts révisés du Canada ;

2° Au paragraphe (d) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales comprises dans la zone de quarante milles en chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique ; et

3° A la clause 46 de l'Acte concernant l'irrigation dans le Nord-Ouest.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Document de la Session No .)

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il reste ajourné au vingt-sept avril courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 9 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 9 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

1897.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Les noms des avocats retenus par les défendeurs dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus en défendant le fonctionnaire ou l'accusé, ou pour tous autres services rendus en conduisant la défense dans chaque cas.

12. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

13. Le nom, l'âge, l'emploi et le salaire des personnes nommées à quelque charge ou emploi sous le gouvernement au lieu de celles qui auraient été destituées en conséquence des rapports présentés par les dits commissaires.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

2 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :

3 31 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896 dans les cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indi-

1897.

quant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

Par l'honorable M. Boulton :

4 29 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre de billets de chemins de fer qui ont été vendus par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

Aussi, le nombre de polices d'assurance sur la vie en vigueur, d'après l'échelle suivante :

\$ 500 et au-dessus	
1,000	"
2,000	"
5,000	"
10,000	"
25,000	"
50,000	"

Aussi le nombre d'assurances sur les enfants et le montant de cette classe d'assurances.

Par l'honorable M. Casgrain :

5 6 avril—Qu'il demandera au gouvernement la raison pour laquelle François-Xavier Meloche, assistant-maître des postes, de Windsor, a été destitué.

POUR LUNDI, 12 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

1 8 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Par l'honorable M. Ferguson :

2 8 avril—Qu'il demandera si le gouvernement fédéral s'est engagé à co-opérer, avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, à la construction d'un pont pour chemin de fer et passagers sur la rivière Hillsborough, devant relier Charlottetown avec Southport ? Si oui, quel est le coût probable de ce pont et quelle proportion devra payer le gouvernement fédéral ?

Par l'honorable M. Ferguson :

3 8 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le

1897.

steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat; aussi un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux; aussi un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le 5 avril de la présente année, avec mention de la date de ces voyages;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A qu'il l'était en anglais; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR VENDREDI, 9 AVRIL 1897.

1897.

- 1 30 mars—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 30 mars—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 2 avril—2e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.B.))—A.
- 4 6 avril—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

No 10.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

*Jeu*di, 8 avril 1897.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 11.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 9 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	MacInnes	O'Brien,
Almon,	De Blois,	(Burlington),	Ogilvie,
Arsenault,	Dever,	MacKeen,	Owens,
Baird,	Dickey,	Masson,	Perley,
Baker,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Bellerose,	Drummond,	McDonald (C.-B.),	Power,
Bernier,	Ferguson,	McInnes	Primrose,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Primrose,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McKay,	Ross,
(C.M.G.),	Landry,	McLaren,	Scott,
Boulton,	Lewin,	McMillan,	Snowball,
Bowell	Lougheed,	Merner,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Lovitt,	Miller,	Temple,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald	Montplaisir,	Wark.
Clemow,	(Victoria),	Mowat (Sir Oliver),	Wood.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Ogilvie:—De la Compagnie d'assurance du Canada la "Sun Life."

Par l'honorable M. Clemow:—De T. G. Brigham et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De trois cent quatorze guerriers et femmes, membres des Six-Nations, du township de Tuscarora, Oneida et Onondaga, comté de Brant, province d'Ontario, demandant à être exceptés de l'application de l'Acte d'émancipation;

De la Compagnie électrique générale canadienne (à responsabilité limitée, demandant un acte aux fins de confirmer l'émission et le retrait d'actions de certaine manière spécifiée et à d'autres fins;

De Dugald Leith, préfet, et T. C. Robeson, secrétaire du conseil de comté de Middlesex, province d'Ontario, demandant l'adoption de l'Acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer en ce qui concerne le drainage des chemins de fer.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la présentation des pétitions pour bills privés qui expire jeudi, le quinze avril courant, soit prolongé au jeudi, six mai prochain; et que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat qui expire jeudi, le vingt-deux courant, soit prolongé au jeudi, treize mai prochain.

L'honorable M. Scott, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 9 avril 1897.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisi pour composer le comité permanent des Divorces.

Les honorables messieurs Baker, Boulton, Gowan, C.M.G., Kirchoffer, Lougheed, Mills, McKindsey, Primrose et Wood—9.

Le tout respectueusement soumis.

R. W. SCOTT,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le comité permanent des Divorces soit autorisé à siéger cette après-midi, nonobstant toute disposition contraire des règles 81 et 101 du règlement du Sénat, et pendant la séance de la Chambre, aussi qu'il lui soit permis de faire rapport en tout temps aujourd'hui, durant la séance du Sénat, nonobstant toute disposition contraire de la règle 11.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant:

1. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous les commissaires nommés par arrêtés du conseil ou autrement, depuis le onze juillet dernier, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents d'avoir commis des actes blessants de partisanerie pendant la dernière élection fédérale ou en tout autre temps ;

2. Le nombre de commissions délivrées et le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur les accusations portées contre des employés publics temporaires ou permanents autres que ceux indiqués au paragraphe précédent.

3. Le nombre et les noms de tous commissaires nommés pour s'enquérir de toutes réclamations faites contre le gouvernement, et la décision de ces commissaires sur ces réclamations.

4. La date de chaque commission ainsi délivrée et la date de la nomination de chaque commissaire, ses noms, résidence et qualité.

5. Le temps consacré à chaque enquête par chaque commissaire.

6. Le montant payé ou à payer à chaque commissaire en honoraires, allocation quotidienne, rétribution, frais de route, dépenses incidentes de toute sorte.

7. Le nombre de témoins assignés dans chaque cas à comparaître devant les commissaires enquêteurs.

8. Le montant payé ou à payer à chaque témoin comme rémunération, allocation quotidienne, frais de route, ou pour toute autre nature de services rendus.

9. Le nombre d'huissiers et de constables employés dans chaque cas, et le montant payé ou à payer à chacun d'eux pour services rendus à quelque titre que ce soit.

10. Les noms des avocats ou conseils retenus ou engagés par la Couronne pour conduire chaque cas et le montant payé ou à payer à chacun d'eux.

11. Copie de tous rapports adressés à des chefs de département ou à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par ces commissaires, faisant connaître leur décision en chaque cas ; aussi une indication des mesures prises à la suite par tout chef de département ou par le Gouverneur général en conseil.

12. Le nom, l'âge, l'emploi et le salaire des personnes nommées à quelque charge ou emploi sous le gouvernement au lieu de celles qui auraient été destituées en conséquence des rapports présentés par les dits commissaires.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette-Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieure et extérieure de chaque département du service civil ; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896 dans les cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée ; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée ; cet état indiquant aussi le nom, l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un

état indiquant le nombre de billets de chemins de fer qui ont été vendus durant l'année 1896 par les différentes compagnies de chemins de fer du Canada, et distinguant ceux au-dessous du taux de deux cents par mille d'avec ceux au-dessus de ce taux.

Aussi, le nombre de polices d'assurance sur la vie en vigueur, d'après l'échelle suivante :

\$ 500 et au-dessus	
1,000	"
2,000	"
5,000	"
10,000	"
25,000	"
50,000	"

Aussi le nombre d'assurances sur les enfants et le montant de cette classe d'assurances.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 8 avril 1897.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs : Bain, Borden (Halifax), Bourassa, Caron (Sir Adolphe), Clarke, Davies, Davin, Flint, Foster, Fraser (Guysboro), Laurier, Lount, McNeill, Monk et Scriver, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat,

Attesté,
J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 8 avril 1897.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir :—

Messieurs Bergeron, Bourassa, Charlton, Dupont, Ellis, Foster, Gibson, Hughes, Landerkin, LaRivière, Macdonald (Huron) Maclean, McMullen, Montague, Oliver, Parmalee, Préfontaine, Richardson, Somerville, Sutherland, Taylor et Tisdale, agiront de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,
J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du Bill (B) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, vingt-huit avril courant.

L'ordre du appelant la seconde lecture du Bill (A) intitulé : " Acte relatif au travail des enfants," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été.

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, vingt-huit avril courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du Bill (C) intitulé : " Acte à l'effet de commémorer le règne de Sa Majesté la Reine Victoria en faisant de l'anniversaire de sa naissance un jour de fête à perpétuité," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, vingt-huit avril courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé : " Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, vingt-huit avril courant.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 9 avril 1897.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport. Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition d'Adeline Myrtle Tuckett Lawry, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Thomas Henry Lawry, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce au défendeur.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat un bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi, vingt-huit avril courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, vingt-sept courant, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 27 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MARDI, 27 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Par l'honorable M. Ferguson :

28 avril—Qu'il demandera si le gouvernement fédéral s'est engagé à co-opérer, avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, à la construction d'un pont pour chemin de fer et passagers sur la rivière Hillsborough, devant relier Charlottetown avec Southport ? Si oui, quel est le coût probable de ce pont et quelle proportion devra payer le gouvernement fédéral ?

Par l'honorable M. Ferguson :

38 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire trans-

1897.

mettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat; aussi un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux; aussi un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le 5 avril de la présente année, avec mention de la date de ces voyages;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.):

4 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 28 AVRIL 1897.

1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 29 avril—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 39 avril—2e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.B.))—A.F.
- 49 avril—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 59 avril—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.

No 11.

2me Session, 3me Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 9 avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 12.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 27 avril 1897.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	De Blois,	McCallum,	Owens,
Aikins,	Dever,	McDonald (C.-B.),	Perley,
Allan,	Dickey,	McInnes	Poirier,
Almon,	Dobson,	(New-Westminster),	Primrose,
Baker,	Forget,	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	McKindsey,	Scott,
Bernier,	Landry,	McLaren,	Temple,
Boucherville, de	Loughheed,	McMillan,	Thibaudeau
(C.M.G.),	Lovitt,	Merner,	(de la Vallière),
Boulton,	Macdonald	Mills,	Thibaudeau (Rigaud)
Bowell	(Victoria),	Montplaisir,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	MacInnes	O'Brien,	Wark.
Casgrain,	(Burlington),	Ogilvie,	Wood.
Clemow,	Masson,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Allan :—De la Compagnie d'assurance Ontario, contre les accidents; et, de la Compagnie d'assurance sur la vie de l'Amérique du Nord.

Par l'honorable M. Bellerose :—De la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord; et, de l'honorable Trefflé Berthiaume, conseiller législatif, et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McInnes (New-Westminster) :—De D. T. Munn et autres; et, de F. A. Heinze et autres; (2 pétitions), tous de la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Par l'honorable M. McCallum :—De la Compagnie du canal de force et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée); de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada; et des directeurs provisoires de la Compagnie de pont et de tunnel de la rivière Saint-Clair.

Par l'honorable M. Clemow :—De J. C. Browne et autres; et, de la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—De la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba; et, de la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud.

Par l'honorable M. McMillan :—De la Compagnie de marbre mycénien du Canada (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Landry :—De la Compagnie du pont de chemin de fer de Québec.

Par l'honorable M. Bernier :—De l'honorable Alphonse Desjardins, président de banque, et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Scott :—De Francis R. Boselly et autres; de la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche à Victoria; et, de Charles T. Warkey et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Aikins :—Du révérend M. Macgillivray et autres, de la cité de Kingston, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie du chemin de fer et de houille de Medecine-Hat.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Thomas Marks et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range, demandant un acte qui remette en vigueur son acte constitutif et qui confirme les pouvoirs qu'il lui confère;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui confirme une convention conclue par elle avec la Compagnie du chemin de fer Central du Michigan, et qui prolonge le délai dans lequel elle est tenue de commencer et d'achever certains embranchements;

De la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de son pont projeté;

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant un acte pour confirmer certaines conventions conclues par elle, pour lui accorder le pouvoir d'émettre des actions privilégiées, pour changer son siège social et pour d'autres objets;

De la Compagnie de Placements et d'Agence du Canada (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif;

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary et Edmonton, demandant un acte qui prolonge de cinq années le délai fixé pour la construction du tronçon non commencé de sa ligne;

De la Compagnie d'assurance sur la vie "la Sun" du Canada, demandant un acte qui lui accorde de plus amples pouvoirs quant à ses placements de fonds;

De T. G. Brigham et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Hull, de l'Ecluse Saint-Louis et des Sources Victoria."

L'honorable M. Scott, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté un autre rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 9 avril 1897.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de présenter comme nouveau rapport les listes suivantes des sénateurs qu'il a choisis pour composer les comités permanents suivants, savoir :—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement :—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, Boucherville, de, C.M.G., Drummond, Gowan, C.C.M.G., Hingston, Sir William, C.C.M.G., Landry, Masson, MacInnes (Burlington), Poirier, Power, Reesor, Ross, Scott et Wark.—17.

Comité mixte des Impressions du Parlement :—

Les honorables messieurs Armand, Arsenault, Bernier, Carling, Sir John, C.C.M.G., Dever, Dobson, Ferguson, King, Macdonald (I.P.-E.), MacKeen, Merner, Ogilvie, O'Donohoe, Perley, Primrose, Power, Reid, Sanford, Sullivan et Wark.—21.

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Aikins, Bellerose, Carling, Sir John, C.C.M.G., Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay, Mills et Prowse.—9.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Aikins, Allan, Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., Casgrain, Clemow, Cochrane, Cox, De Blois, Drummond, Ferguson, Forget, Lewin, MacInnes (Burlington), McMillan, Miller, O'Brien, Primrose, Robitaille, Sanford, Scott, Smith, Sir Frank, Thibaudeau (De la Vallière), Villeneuve, Wark et Wood.—25.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Allan, Almon, Boucherville, de, C.M.G., Boulton, Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., Clemow, Cochrane, Cox, Dickey, Kirchhoffer, Landry, Loughed, Lovitt, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Masson, McCallum, McDonald (Cap-Breton), McInnes (New-Westminster), McKay, McKindsey, McLaren, McMillan, Miller, Mowat, Sir Oliver, C.C.M.G., O'Donohoe, Owens, Poirier, Power, Ross, Sanford, Scott, Smith, Sir Frank, C.C.M.G., Snowball et Vidal.—35.

Comité des Bills Privés divers :—

Les honorables messieurs Adams, Armand, Arsenault, Baird, Bellerose, Bolduc, Boucherville, de, C.M.G., Dever, Dickey, Dobson, Gowan, C.M.G., Hingston, Sir William, Loughed, Macfarlane, McInnes (New-Westminster), Merner, Montplaisir, Mowat, Sir Oliver, C.C.M.G., O'Brien, O'Donohoe, Ogilvie, Prowse, Robitaille, Snowball, et Sullivan.—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité :—

Les honorables messieurs Aikins, Baker, Bernier, Casgrain, De Blois, Ferguson, Forget, King, Kirchhoffer, Lovitt, Macdonald (Victoria), McCallum, McDonald

(Cap-Breton), McKindsey, McLaren, Miller, Mills, Montplaisir, Owens, Reid, Thi-
baudeau (De la Vallière), Temple, Vidal, Villeneuve et Wood.—25.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Baird, Bellerose, Bernier, Boulton, Macdonald (I.P.-E.),
McCallum, McKay, Perley et Vidal.—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Bolduc, Lougheed,
Macdonald (Victoria), MacKeen et McMillan.—7.

Le tout respectueusement soumis.

R. W. SCOTT,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McInnes (New-
Westminster), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, jeudi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a informé le Sénat qu'il avait reçu un
message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son
Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Je vous remercie de la loyale adresse que vous avez adoptée en réponse au
discours par lequel j'ai ouvert le Parlement. Je vous prie de vouloir bien donner
votre attention aux mesures qui vous seront soumises.

ABERDEEN.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, le 20 avril 1897.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills,
Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 28 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MERCREDI, 28 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Par l'honorable M. Ferguson :

28 avril—Qu'il demandera si le gouvernement fédéral s'est engagé à co-opérer, avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, à la construction d'un pont pour chemin de fer et passagers sur la rivière Hillsborough, devant relier Charlottetown avec Southport ? Si oui, quel est le coût probable de ce pont et quelle proportion devra payer le gouvernement fédéral ?

Par l'honorable M. Ferguson :

38 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire trans-

1897.

mettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat; aussi un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux; aussi un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1^{er} décembre 1896 et le 5 avril de la présente année, avec mention de la date de ces voyages;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

POUR LUNDI, 3 MAI 1897.

• Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

1 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

POUR MARDI, 4 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

1 27 avril—Résolu, que de l'avis du Sénat il est désirable que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 28 AVRIL 1897.

1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 29 avril—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 39 avril—2e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.B.))—A.F.
- 49 avril—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 59 avril—2e lecture (Bill E) Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.

POUR JEUDI, 29 AVRIL 1897.

- 127 avril—Prise en considération du nouveau rapport du comité de Sélection chargé de nommer les sénateurs devant agir dans les divers comités permanents durant la présente session.

No 12.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mardi, 27 avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 13.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA.

Mercredi, 28 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	McCallum,	Perley,
Aikins,	De Blois,	McDonald (C.-B.),	Poirier,
Allan,	Dever,	McInnes	Power,
Almon,	Dickey,	(New-Westminster),	Primrose,
Armand,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Baker,	Forget,	McKindsey,	Sanford,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	McLaren,	Scott,
Bernier,	Landry,	McMillan,	Sullivan,
Bolduc,	Lougheed,	Merner,	Thibaudeau
Boucherville, de	Lovitt,	Mills,	(de la Vallière),
(C.M.G.),	Macdonald	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud)
Boulton,	(Victoria),	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Bowell	MacInnes	O'Brien,	Wark.
(Sir Mackenzie),	(Burlington),	Ogilvie,	Wood.
Casgrain,	Masson,	Owens,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Sullivan :—De W. F. Nickle et autres, porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie américaine de billets de banque, compagnie incorporée dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique.

Par l'honorable M. Baker :—De la Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Adirondack.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Armand, Arsenault, Bernier, Carling, Sir John, C.C.M.G., Dever, Dobson, Ferguson, King, Macdonald (I.P.-E.), MacKeen, McKindsey, Merner, Ogilvie, Perley, Power, Primrose, Reid, Sanford, Sullivan et Wark, composent le comité mixte des Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Armand, Arsenault, Bernier, Carling, Sir John, C.C.M.G., Dever, Dobson, Ferguson, King, Macdonald (I.P.-E.), MacKeen, McKindsey, Merner, O'Donohoe, Ogilvie, Perley, Power, Primrose, Reid, Sanford, Sullivan et Wark, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé : " Acte à l'effet de commémorer le règne de Sa Majesté la Reine Victoria en faisant de l'anniversaire de sa naissance un jour de fête à perpétuité," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé : " Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé : " Acte relatif au travail des enfants," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, neuf avril courant, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry, il a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes

du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit neuvième jour d'avril, A.D. 1897 et le vingt-huitième jour d'avril, A.D. 1897.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-huitième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-sept-

EDOUAD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

• Que le dit bill pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 29 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR JEUDI, 29 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Par l'honorable M. Ferguson :

28 avril—Qu'il demandera si le gouvernement fédéral s'est engagé à co-opérer, avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, à la construction d'un pont pour chemin de fer et passagers sur la rivière Hillsborough, devant relier Charlottetown avec Southport ? Si oui, quel est le coût probable de ce pont et quelle proportion devra payer le gouvernement fédéral ?

Par l'honorable M. Ferguson :

38 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les

1897.

propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat ; aussi un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux ; aussi un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le 5 avril de la présente année, avec mention de la date de ces voyages ;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus ;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

POUR VENDREDI, LE 30 AVRIL 1897.

Par l'honorable M. Wood :

1 28 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des règles relatives au délestage des navires qui arrivent au Cap Tormentine, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, et une copie des instructions données au maître du havre relativement à l'emploi du lest de ces navires.

Par l'honorable M. Landry :

2 28 avril—Qu'il demandera au gouvernement :

1. A quelle date M. le juge A. R. Routhier, de la cour Supérieure de Québec, a-t-il été nommé juge ?

2. Depuis cette date, combien a-t-il eu de congés d'absence ?

3. Combien de jours a duré chaque tel congé ?

4. Est-ce à la demande du gouvernement ou d'aucun de ses membres que le dit juge Routhier est venu à Ottawa, dans le mois d'avril, et dans quel but est-il venu ?

5. Est-il à la connaissance du gouvernement que lors de ce voyage ou depuis le juge Routhier ait obtenu un nouveau congé d'absence et pour combien de temps.

6. Le gouvernement lui a-t-il confié une mission diplomatique et auprès de qui ?

POUR LUNDI, 3 MAI 1897.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

1 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la

question de la réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

Par l'honorable M. Boulton :

4 28 avril—Qu'il demandera au gouvernement si le temps pendant lequel il est nécessaire de donner avis, aux termes du traité conclu entre le gouvernement impérial et le Japon, en juillet 1894, et par la convention supplémentaire de juillet 1895, a pris fin ?

Si non, le gouvernement a-t-il l'intention de faire comprendre le Canada dans ce traité. qui assure le régime de la nation la plus favorisée ?

POUR MARDI, 4 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

1 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 29 AVRIL 1897.

1897.

- 1 27 avril—Prise en considération des premier et troisième paragraphes et des paragraphes restants du nouveau rapport du comité de Sélection chargé de nommer les sénateurs devant composer les divers comités permanents durant la présente session.
- 2 9 avril—2^e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 9 avril—2^e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR VENDREDI, 30 AVRIL 1897.

- 1 9 avril—2^e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.B.))—A.F.

POUR MERCREDI, 5 MAI 1897.

- 1 9 avril—2^e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 13.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 28 avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine

1897

No 14.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 29 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	De Blois,	MacKeen,	Owens,
Aikins,	Dever,	Masson,	Perley,
Allan,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Power,
Baker,	Forget,	McInnes	Primrose,
Bellerose,	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Prowse,
Bernier,	Hingston	McKay,	Sanford,
Bolduc,	(Sir William),	McKindsey,	Scott,
Boucherville, de	Landry,	McLaren,	Sullivan,
(C.M.G.),	Lougheed,	McMillan,	Temple,
Boulton,	Lovitt,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud)
Bowell	Macdonald	Mills,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	(Victoria),	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Carling (Sir John),	MacInnes	O'Brien,	Wood.
Casgrain,	(Burlington),	Ogilvie,	
Clemow,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud) :—De C. N. Armstrong et autres ; et de J. G. Laviolette et autres, tous de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog ; et, de la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie d'Assurance contre les accidents d'Ontario, demandant un acte qui amende son acte constitutif, et qui l'autorise à exercer l'assurance contre la maladie outre ses pouvoirs actuels ;

De la Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord sur la vie, demandant un acte qui amende son acte constitutif ;

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Nord, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever sa voie ferrée, qui lui accorde le pouvoir de la prolonger, d'acquérir certaines autres voies ferrées, d'émettre des actions privilégiées, et pour d'autres objets ;

De l'honorable Trefflé Berthiaume, conseiller législatif, et autres, de la cité de Montréal, et autres, d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le titre "Compagnie du chemin de fer des Comtés du Sud" ;

De D. T. Mann et autres, de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui les constitue en corporation pour exploiter un chemin de fer entre Kaslo et Lardo, dans la Colombie-Britannique et entre d'autres lieux ;

De F. A. Heinze et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer de Sayward à Penticton, dans la Colombie-Britannique ;

De F. A. Heinze et autres, demandant un acte qui les autorise à construire et entretenir un pont sur la rivière Columbia, près de Robson, dans la Colombie-Britannique, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit construire son extension projetée pour se raccorder au chemin de fer Intercolonial et qui l'autorise à acquérir ou louer d'autres chemins de fer ;

De la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée) demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et des directeurs provisoires de la Compagnie du pont et tunnel du chemin de fer de la rivière Saint-Clair, demandant un acte que prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De J. C. Browne et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation comme fabricants généraux et agents généraux, et en particulier comme fabricants de ciments et produits similaires ;

De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, demandant l'adoption d'un acte qui augmente son capital social et amende son pouvoir d'émettre des obligations ;

De la Compagnie du chemin de fer et du canal du lac Manitoba, demandant un acte pour confirmer une certaine convention conclue par elle avec la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et pour d'autres objets ;

De Andrew Allan, de la cité de Montréal, et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud, demandant un acte qui les autorise à relier leur voie à celle de la Compagnie du chemin de fer et du canal du lac Manitoba, et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs travaux ;

De la Compagnie marbrière mycénienne du Canada, demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à donner suite à la demande de la pétitionnaire pour obtenir une extension de son brevet, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte des brevets ;

De la Compagnie du pont de chemin de fer de Québec, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise projetée ;

De l'honorable Alphonse Desjardins, président de banque, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne de garantie de Montréal" ;

De Francis R. Bosselly et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer et du pont de Ristigouche" ;

De la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche et Victoria, demandant un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement fédéral, et qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de son entreprise ;

De Charles T. Harvey et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et du Yukon" ;

Du révérend M. Macgillivray et autres, de la cité de Kingston, province d'Ontario, demandant que le parlement prohibe par une loi la reproduction de la lutte de boxe du Nevada dans les limites du Canada ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine-Hat, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 29 avril 1897.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son second rapport. Relativement au bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Scott, s'est levé de son siège et a informé le Sénat de la mort de l'honorable François Béchar, sénateur pour la division électorale de Lorimier, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les 1er, 3e paragraphes et les paragraphes restants du nouveau rapport du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Résolu, que Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, Boucherville, de, C.M.G., Drummond, Gowan, C.M.G., Hingston, Sir William, C.C.M.G., Landry, Masson, MacInnes (Burlington), Poirier, Power, Reesor, Ross, Scott et Wark, composent un comité de la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Aikins, Bellerose, Carling, Sir John, C.C.M.G., Macdonald (I.P.E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay, Mills et Prowse, composent un comité des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Aikins, Allan, Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., Casgrain, Clemow, Cochrane, Cox, De Blois, Drummond, Ferguson, Forget, Lewin, MacInnes (Burlington), McMillan, Miller, O'Brien, Primrose, Robitaille, Sanford, Scott, Smith, Sir Frank, Thibaudeau (De la Vallière), Villeneuve, Wark et Wood, composent un comité des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, a proposé :

Que les honorables messieurs Allan, Almon, Boucherville, de, C.M.G., Boulton, Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., Clemow, Cochrane, Cox, Dickey, Kirchhoffer, Landry, Loughed, Lovitt, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Masson, McCallum, McDonald (Cap-Breton), McInnes (New-Westminster), McKay, McKindsay, McLaren, McMillan, Miller, Mowat, Sir Oliver, C.C.M.G., O'Donohoe, Owens, Poirier, Power, Ross, Sanford, Scott, Smith, Sir Frank, C.C.M.G., Snowball et Vidal, composent un comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), a proposé en amendement :

Que le nom de l'honorable M. Mills soit substitué à celui de l'honorable M. O'Donohoe.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Adams, Armand, Arsenault, Baird, Bellerose, Bolduc, Boucherville, de, C.M.G., Dever, Dickey, Dobson, Gowan, C.M.G., Hingston, Sir William, Loughed, Macfarlane, McInnes (New-Westminster), Merner, Montplaisir, Mowat, Sir Oliver, C.C.M.G., O'Brien, O'Donohoe, Ogilvie, Prowse, Robitaille, Snowball et Sullivan, composent un comité de Bills privés divers.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Baird, Bellerose, Bernier, Boulton, Macdonald (I.P.-E.), McCallum, McKay, Perley et Vidal, composent un comité du compte rendu des *Débats*.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Bolduc, Loughed, Macdonald (Victoria), MacKeen et McMillan composent un comité du Restaurant.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Allan, Almon, Baker, DeBoucherville, C.M.G., Drummond, Gowan, C.M.G., Hingston, Sir William, C.C.M.G., Landry, Masson, MacInnes (Burlington), Poirier, Power, Reesor, Ross, Scott et Wark, afin d'agir comme un comité

pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la Bibliothèque pour les deux Chambres.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le rapport du comité de sélection soit renvoyé au dit comité pour être pris de nouveau en considération, en tant qu'il a rapport au comité de l'Economie interne et de la Comptabilité.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte relatif au travail des enfants," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été,

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le treize mai prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le treize mai prochain.

Alors, sur motion de Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 30 avril 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 30 AVRIL 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Par l'honorable M. Ferguson :

28 avril—Qu'il demandera si le gouvernement fédéral s'est engagé à co-opérer, avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, à la construction d'un pont pour chemin de fer et passagers sur la rivière Hillsborough, devant relier Charlottetown avec Southport ? Si oui, quel est le coût probable de ce pont et quelle proportion devra payer le gouvernement fédéral ?

Par l'honorable M. Ferguson :

38 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les

1897.

propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat ; aussi un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux ; aussi un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le 5 avril de la présente année, avec mention de la date de ces voyages ;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus ;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

Par l'honorable M. Wood :

4 28 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des règles relatives au délestage des navires qui arrivent au Cap Tormentine, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, et une copie des instructions données au maître du havre relativement à l'emploi du lest de ces navires.

Par l'honorable M. Landry :

5 28 avril—Qu'il demandera au gouvernement :

1. A quelle date M. le juge A. B. Routhier, de la cour Supérieure de Québec, a-t-il été nommé juge ?
2. Depuis cette date, combien a-t-il eu de congés d'absence ?
3. Combien de jours a duré chaque tel congé ?
4. Est-ce à la demande du gouvernement ou d'aucun de ses membres que le dit juge Routhier est venu à Ottawa, dans le mois d'avril, et dans quel but est-il venu ?
5. Est-il à la connaissance du gouvernement que lors de ce voyage ou depuis le juge Routhier ait obtenu un nouveau congé d'absence et pour combien de temps.
6. Le gouvernement lui a-t-il confié une mission diplomatique et auprès de qui ?

POUR LUNDI, 3 MAI 1897.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

1 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

1897.

Par l'honorable M. Boulton :

2 28 avril—Qu'il demandera au gouvernement si le temps pendant lequel il est nécessaire de donner avis, aux termes du traité conclu entre le gouvernement impérial et le Japon, en juillet 1894, et par la convention supplémentaire de juillet 1895, a pris fin ?

Si non, le gouvernement a-t-il l'intention de faire comprendre le Canada dans ce traité, qui assure le régime de la nation la plus favorisée ?

POUR MARDI, 4 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

1 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR VENDREDI, 30 AVRIL 1897.

1897.

- 19 avril—2e lecture Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.B.)—A.F.
-

POUR MERCREDI, 5 MAI 1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
-

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 29 avril—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 14.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Jeudi, 29 avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 15.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 30 avril 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	MacKeen,	O'Brien,
Aikins,	De Blois,	Masson,	Ogilvie,
Allan,	Dever,	McCallum,	Owens,
Almon,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Perley,
Bellerose,	Dobson,	McInnes	Poirier,
Bernier,	Forget,	(New-Westminster),	Power,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Primrose,
Boucherville, de	Landry,	McKindsey,	Prowse,
(C.M.G.),	Loughheed,	McLaren,	Sanford,
Boulton,	Lovitt,	McMillan,	Scott,
Bowell	Macdonald	Merner,	Temple,
(Sir Mackenzie),	(Victoria),	Mills,	Vidal,
Carling (Sir John),	MacInnes	Montplaisir,	Wark.
Casgrain,	(Burlington),	Mowat (Sir Oliver),	Wood.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McInnes (New Westminster) :—De William Templeton et autres, de la cité de Vancouver, dans la Colombie-Britannique, et d'autres, d'autres lieux ; et de la Compagnie de téléphone et de télégraphe Columbia.

Par l'honorable M. Scott :—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Par l'honorable M. Boulton :—D'Ethelbert C. Willock et autres, de Carlyle, dans la province du Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De W. F. Mickle et autres, porteurs d'actions de la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à aliéner leur voie ferrée pour en liquider les dettes ;

De la Compagnie américaine de billets de banque, constituée en corporation dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui l'autorise à exercer en Canada les industries de la gravure, de l'impression et de la lithographie dans toutes leurs branches, et avoir leurs ateliers et leur siège d'affaires à Ottawa, province d'Ontario ;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations de seconde hypothèque et pour d'autres objets.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 29 avril 1897.

Le comité des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté le sixième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 30 avril 1897.

Le comité spécial des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, 23e jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 10, après "femme" insérez: "qu'il a commis des actes d'adultère en différentes occasions."

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Vidal, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
VENDREDI, 30 avril 1897.

Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8.
30 avril 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, demandant un acte pour l'autoriser à aider financièrement certaines compagnies de chemins de fer, pour augmenter son pouvoir d'emprunter et pour d'autres objets;

De la Compagnie de gaz d'Ottawa, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à changer la valeur de ses actions, l'époque de ses assemblées annuelles, le nombre de ses directeurs, et qui établisse un mode d'émission de nouvelles actions, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le temps fixé pour la construction et l'achèvement du dit chemin, qui change le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et New-York", et qui modifie sous d'autres rapports son acte constitutif;

De Georges Earl Church et autres, de Londres, Angleterre, et autres, d'Ottawa, province d'Ontario, directeurs provisoires constitués par l'Acte du parlement canadien 58-59 Victoria, ch. 68, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de leur entreprise, qui change le nom de leur compagnie et qui modifie leur acte constitutif sous d'autres rapports ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne et à émettre des obligations jusqu'à concurrence de trente mille piastres par mille ;

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta, demandant un acte qui remette en vigueur son acte constitutif, qui l'autorise à prolonger sa ligne et à construire des embranchement ;

De R. C. Ennis, de Neepawa, et autres, du Manitoba et d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Winnipeg, Duluth et Baie d'Hudson " ;

De l'Association de construction et de prêt " la Dominion ", constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant un acte constitutif sous l'autorité du parlement fédéral avec tous les pouvoirs d'une compagnie de prêt et société de construction ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle est tenue de construire la partie de sa ligne comprise entre Saint-Boniface et la paroisse de Sainte-Anne, et pour d'autres objets ;

Des directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek et Columbia, demandant un acte pour les autoriser à prolonger leur voie ferrée, pour étendre le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux projetés et pour d'autres objets ;

De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay, demandant un acte qui l'autorise à construire un chemin de fer comme il est énoncé en l'article deux de l'Acte 56 Vic. chapitre 45 ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant un acte qui ratifie une certaine convention conclue entre la pétitionnaire et la Compagnie d'électricité de Hull ;

De la Compagnie électrique de Hull, demandant un acte qui l'autorise à pénétrer dans la cité d'Ottawa par le Pont Union, et à prolonger sa ligne jusqu'aux différentes gares de chemins de fer ;

De A. Macpherson, président, et James Crail, secrétaire-trésorier du bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada, demandant un acte qui modifie l'acte de la ci-devant province du Canada, constituant en corporation le bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse et les actes qui l'amendent ;

De Henry Holland et autres, de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance sur la vie " la Nationale " du Canada ;

De la Compagnie électrique générale canadienne (à responsabilité limitée), demandant un acte aux fins de confirmer l'émission et le retrait d'actions de certaine manière spécifiée, et à d'autres fins ;

De Thomas Marks et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range, demandant un acte qui remette en vigueur son acte constitutif et qui confirme les pouvoirs qu'il lui confère ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui confirme une convention conclue par elle avec la Compagnie du chemin de fer central du Michigan, et qui prolonge le délai dans lequel elle est tenue de commencer et d'achever certains embranchements ;

De la Compagnie du pont de la grande Ile de Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de son pont projeté ;

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant un acte pour confirmer certaines conventions conclues par elle, pour lui accorder le

pouvoir d'émettre des actions privilégiées, pour changer son siège social et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary et Edmonton, demandant un acte qui prolonge de cinq années le délai fixé pour la construction du tronçon non commencé de sa ligne;

De la Compagnie d'assurance sur la vie "la Sun" du Canada, demandant un acte qui lui accorde de plus amples pouvoirs quant à ses placements de fonds;

De F. A. Heinze et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation pour construire et exploiter un chemin de fer de Sayward à Penticton, dans la Colombie-Britannique;

De la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit construire son extension projetée pour se raccorder au chemin de fer Intercolonial, et qui l'autorise à acquérir ou louer d'autres chemins de fer;

De la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée), demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et des directeurs provisoires de la Compagnie de pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Saint-Clair, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. de Boucherville, du comité des Bills Privés divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit.—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8.
VENDREDI, 30 avril 1897.

Le comité des Bills Privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

C. B. DE BOUCHERVILLE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Acte à l'effet de commémorer le règne de Sa Majesté la Reine Victoria en faisant de l'anniversaire de sa naissance un jour de fête à perpétuité", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Mills,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 3 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR LUNDI, 3 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Par l'honorable M. Ferguson :

28 avril—Qu'il demandera si le gouvernement fédéral s'est engagé à co-opérer, avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, à la construction d'un pont pour chemin de fer et passagers sur la rivière Hillsborough, devant relier Charlottetown avec Southport ? Si oui, quel est le coût probable de ce pont et quelle proportion devra payer le gouvernement fédéral ?

Par l'honorable M. Ferguson :

38 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les

1897.

propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat ; aussi un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux ; aussi un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Ile du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le 5 avril de la présente année, avec mention de la date de ces voyages ;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus ;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

Par l'honorable M. Wood :

4 28 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des règles relatives au délestage des navires qui arrivent au Cap Tormentine, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, et une copie des instructions données au maître du havre relativement à l'emploi du lest de ces navires.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

5 30 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission et des instructions données aux ministres qui sont allés à Washington pour discuter la question de la réciprocité commerciale entre les États-Unis et le Canada, indiquant les articles pour lesquels on demandait la réciprocité et aussi la réponse des autorités américaines aux dits ministres sur ce sujet.

POUR MARDI, 4 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

1 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable M. Boulton :

2 28 avril—Qu'il demandera au gouvernement si le temps pendant lequel il est nécessaire de donner avis, aux termes du traité conclu entre le gouvernement impérial et le Japon, en juillet 1894, et par la convention supplémentaire de juillet 1895, a pris fin ?

Si non, le gouvernement a-t-il l'intention de faire comprendre le Canada dans ce traité, qui assure le régime de la nation la plus favorisée ? et qu'il demandera certains documents.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR LUNDI, 3 MAI 1897.

1897.

- 130 avril—Comité de toute la Chambre Bill (C) Acte pour faire de l'anniversaire de la naissance de la Reine un jour de fête perpétuel.—(Honorable M. Macdonald (C.B.)—A.F.
-

POUR MARDI, 4 MAI 1897.

- 130 avril—Prise en considération du 3e rapport du comité permanent des Divorces, (*re* Tuckett Lawry.)—(Honorable M. Gowan.)
-

POUR MERCREDI, 5 MAI 1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
-

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 29 avril—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

87 00

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

Imprimé par les soins de l'Imprimerie Nationale
Ouvrage en vente chez tous les Libraires

PROCES-VERBAUX
DES SEANCES DU SENAT

N° 1381

2102 Session, 1890-1891, 20 Mars 1891

N° 1381

No 15.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 30 avril 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 16.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 3 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	MacInnes	Ogilvie,
Aikins,	Cox,	(Burlington),	Owens,
Allan,	De Blois,	MacKeen,	Perley,
Almon,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Bellerose,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Power,
Bernier,	Dobson,	McInnes	Primrose,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Prowse,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McKay,	Sanford,
(C.M.G.),	Landry,	McKindsey,	Scott,
Boulton,	Lougheed,	McMillan,	Temple,
Bowell	Lovitt,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud)
(Sir Mackenzie),	Macdonald	Miller,	Vidal,
Carling (Sir John),	(Victoria),	Mills,	Wark.
Casgrain,		Montplaisir,	Wood.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Cox :—De la Compagnie canadienne de force motrice ; de la Compagnie d'emmagasinage de sûreté et de prêt de la Puissance ; et, de la Société religieuse des amis.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De C. N. Armstrong et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer britannique du Pacifique" ;

De I. G. Lavolette et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne d'assurance mutuelle contre les accidents" ;

De la Compagnie du chemin de fer du Richelieu au lac Memphrémagog, compagnie constituée sous l'autorité de la législature provinciale de Québec, demandant un acte pour la constituer sous l'autorité du parlement fédéral, pour changer son siège social et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique du Canada, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne de chemin de fer jusqu'à certains points des frontières nord des États de New-York et Vermont, d'établir un pont sur la rivière Richelieu et pour d'autres objets ;

De William Templeton et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, et autres, d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation et les autorise à construire et exploiter un chemin de fer entre Burrard Inlet et Lethbridge, en Alberta, ainsi que des lignes d'embranchement ;

De la Compagnie de téléphone et télégraphe de la Colombie, demandant un acte qui modifie sa charte l'autorisant à construire des lignes téléphoniques et télégraphiques en tous lieux dans la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie James, demandant un acte aux fins de l'autoriser à prolonger son chemin de fer entre Parry-Sound et la cité de Toronto, et à établir des embranchements, et à d'autres fins ;

D'Ethelbert C. Willock, de Carlisle, et autres, résidents de Carlisle et des lieux voisins, demandant que le bill présenté au parlement à l'effet de donner une charte à la Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique, soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (26) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (C) intitulé : "Acte à l'effet de commémorer le règne de Sa Majesté la Reine Victoria, en faisant de l'anniversaire de sa naissance un jour de fête à perpétuité".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, il a été proposé que le comité lève sa séance ;

Après débat, la dite motion a été retirée avec la permission du comité.

La question ayant alors été posée sur le dit premier article.

Il a été proposé de l'amender comme il suit :—

Page 1, ligne 18, après "lendemain" insérez : lequel jour sera appelé "la fête Victoria" ce qui a été agréé.

La deuxième article a été lu et amendé comme il suit : —

Page 1, ligne 27, après " lendemain " insérez : lequel jour sera appelé " la fête Victoria ".

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gowan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Mills.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 4 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MARDI, 4 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Par l'honorable M. Ferguson :

28 avril—Qu'il demandera si le gouvernement fédéral s'est engagé à co-opérer, avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, à la construction d'un pont pour chemin de fer et passagers sur la rivière Hillsborough, devant relier Charlottetown avec Southport ? Si oui, quel est le coût probable de ce pont et quelle proportion devra payer le gouvernement fédéral ?

Par l'honorable M. Ferguson :

38 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les

1897.

propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat ; aussi un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux ; aussi un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le 5 avril de la présente année, avec mention de la date de ces voyages ;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus ;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

Par l'honorable M. Wood :

4 28 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des règles relatives au délestage des navires qui arrivent au Cap Tormentine, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, et une copie des instructions données au maître du havre relativement à l'emploi du lest de ces navires.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

5 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable M. Boulton :

6 28 avril—Qu'il demandera au gouvernement si le temps pendant lequel il est nécessaire de donner avis, aux termes du traité conclu entre le gouvernement impérial et le Japon, en juillet 1894, et par la convention supplémentaire de juillet 1895, a pris fin ?

Si non, le gouvernement a-t-il l'intention de faire comprendre le Canada dans ce traité, qui assure le régime de la nation la plus favorisée ? et qu'il demandera certains documents.

Par l'honorable M. Boulton :

7 3 mai—Qu'il demandera au gouvernement s'il n'est pas possible de comprendre dans le corps de milice canadien devant prendre part au jubilé commémoratif un contingent de quatre ou huit hommes choisis dans un ou deux des régiments du Manitoba ?

POUR MERCREDI, 5 MAI 1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

13 mai—Qu'il demandera au ministre de la Justice si des mesures ont été prises pour poursuivre en justice M. Petit, le candidat défait à la dernière

1897.

élection fédérale tenue dans le comté de Terrebonne, pour avoir violé les dispositions du paragraphe f. de l'article 133 du Code Criminel, en écrivant la lettre suivante à un soumissionnaire pour un contrat du gouvernement :

“ J'ai reçu, du département des Travaux publics à Ottawa, une lettre m'informant que vous êtes un des soumissionnaires pour l'approvisionnement de — pour les édifices publics à —. Comme votre soumission est la même que celle d'une autre maison, on m'écrira pour me demander à qui le contrat doit être donné. Je vous écris maintenant pour savoir ce que vous entendez faire pour moi dans cette affaire. J'attendrai votre réponse. Comme vous le savez, *business is business.*”

Et si non, pourquoi?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MARDI, 4 MAI 1897.

1897.

- 130 avril—Prise en considération du 3e rapport du comité permanent des Divorces, (re Tuckett Lawry.)—(Honorable M. Gowan.)
- 23 mai—2e lecture (Bill 26) Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)
-

POUR MERCREDI, 5 MAI 1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
-

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 29 avril—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 16.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Lundi, 3 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 17.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 4 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	MacInnes	Ogilvie,
Aikins,	Cox,	(Burlington),	Owens,
Allan,	De Blois,	MacKeen,	Perley,
Almon,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Bellerose,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Power,
Bernier,	Dobson,	McInnes	Primrose,
Bolduc,	Ferguson,	(New-Westminster),	Prowse,
Boucherville, de	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Sanford,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	McKindsey,	Scott,
Boulton,	Landry,	McLaren,	Sullivan,
Bowell	Lougheed,	McMillan,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Lovitt,	Merner,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Wark.
Casgrain,	Macdonald	Mills,	Wood.
	(Victoria),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Casgrain :—Du conseil de comté du comté d'Essex.

Par l'honorable M. Dobson :—De Robert James McLaughlin, du village de Minden, et d'autres, d'autres lieux, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McInnes (New-Westminster) :—De Son Altesse Francis, duc de Teek, et autres, de la Grande-Bretagne et d'autres lieux.

L'honorable M. Scott, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session; et auquel avait été renvoyé son second rapport, en tant qu'il s'agissait du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

MARDI, 4 mai 1897.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre, en date du 29 avril dernier, lequel est dans les termes suivants : "Ordonné que le rapport du comité de sélection soit renvoyé au dit comité, pour être pris de nouveau en considération, en tant qu'il a rapport au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité," il a pris le dit rapport en considération.

2. Votre comité a nommé les sénateurs suivants pour composer le dit comité :—

Les honorables messieurs Aikins, Baker, Bernier, Casgrain, DeBlois, Ferguson, Forget, King, Kirchoffer, Lovitt, Macdonald (Victoria), McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKindsey, McLaren. Miller, Mills, Montplaisir, Owens, Scott, Thihaudeau (de la Vallière), Temple, Vidal, Villeneuve et Wood.—25.

Le tout respectueusement soumis,

R. W. SCOTT,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé : "Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry," ayant été lu,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le

comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé : Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 5 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MERCREDI, 5 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

18 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Par l'honorable M. Ferguson :

28 avril—Qu'il demandera si le gouvernement fédéral s'est engagé à co-opérer, avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, à la construction d'un pont pour chemin de fer et passagers sur la rivière Hillsborough, devant relier Charlottetown avec Southport ? Si oui, quel est le coût probable de ce pont et quelle proportion devra payer le gouvernement fédéral ?

Par l'honorable M. Ferguson :

38 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les

1897.

propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat ; aussi un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux ; aussi un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le 5 avril de la présente année, avec mention de la date de ces voyages ;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus ;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

43 mai—Qu'il demandera au ministre de la Justice si des mesures ont été prises pour poursuivre en justice M. Petit, le candidat défait à la dernière élection fédérale tenue dans le comté de Terrebonne, pour avoir violé les dispositions du paragraphe f. de l'article 133 du Code Criminel, en écrivant la lettre suivante à un soumissionnaire pour un contrat du gouvernement :

“ J'ai reçu, du département des Travaux publics à Ottawa, une lettre m'informant que vous êtes un des soumissionnaires pour l'approvisionnement de — pour les édifices publics à —. Comme votre soumission est la même que celle d'une autre maison, on m'écrit pour me demander à qui le contrat doit être donné. Je vous écris maintenant pour savoir ce que vous entendez faire pour moi dans cette affaire. J'attendrai votre réponse. “ Comme vous le savez, *business is business.* ”

Et si non, pourquoi ?

POUR JEUDI, 6 MAI 1897.

Par l'honorable M. Perley :

14 mai—Qu'il demandera au gouvernement quel est le nom du navire qui doit être envoyé en expédition de navigation à la Baie d'Hudson ? Quel est l'âge de ce navire ? Quel est son tonnage ? Quelle est sa force en chevaux-vapeur ? Aussi, quel sera le nombre d'hommes nécessaire pour son équipage ? Quel est le nom de l'officier chargé de l'expédition et d'en faire rapport ? Le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique auront-ils un représentant chargé d'accompagner l'expédition ? Quelle est la date du départ de ce voyage d'exploration et quelle sera sa durée ?

POUR MARDI, 18 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

127 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 5 MAI 1897.

1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 24 mai—Prise en considération du 3e rapport du comité de sélection.—(Honorable M. Scott.)
-

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

- 19 avril—2e lecture (Bill A) Acte concernant l'emploi des enfants dans les fabriques.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 29 avril—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

CHAMBER OF SENATORS

PROCEEDINGS OF THE SENATE

THE SENATE

OF THE UNITED STATES

IN SENATE

ON

1877

WASHINGTON

No 17.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mardi, 4 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 18.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 5 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,
Aikins,	Cochrane,	Macdonald	Ogilvie,
Allan,	Cox,	(Victoria),	Owens,
Almon,	De Blois,	MacInnes	Perley,
Baker,	Dever,	(Burlington),	Poirier,
Bellerose,	Dickey,	MacKeen,	Power,
Bernier,	Dobson,	McCallum,	Primrose,
Bolduc,	Ferguson,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Boucherville, de	Forget,	McInnes	Sanford,
(C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Scott,
Boulton,	Hingston	McKay,	Sullivan,
Bowell	(Sir William),	McKindsey,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	McLaren,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landry,	McMillan,	Villeneuve,
Casgrain,	Lougheed,	Merner,	Wark.
	Lovitt,	Mills,	Wood.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie canadienne de forces motrices, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle doit commencer ses travaux, de rendre applicable à la compagnie certaines dispositions de l'Acte des chemins de fer, 1888, d'étendre son pouvoir de créer des obligations, et à d'autres fins ;

De la *Dominion Safe Deposit Warehousing & Loan Co. (limited)*, demandant un acte à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Safe Deposit & Trust Co. (limited)* ; de modifier sa charte en ce qui concerne le placement des deniers, et à d'autres fins ;

De la Société religieuse des Amis, demandant l'adoption de lois en faveur d'un arbitrage international, de l'abolition de la peine capitale, de la prohibition de toute manufacture, importation et vente de liqueurs enivrantes, et de l'admission, de l'affirmation ou déclaration dans les cas où la prestation du serment est aujourd'hui obligatoire.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 5 mai 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du chemin de fer des comtés du Centre, demandant l'adoption d'un acte qui amende certains actes relatifs à la dite compagnie et qui l'autorise à jeter un pont sur le fleuve Saint-Laurent ;

De James Patterson et autres, de Winnipeg, et autres, d'ailleurs, demandant un acte pour les constituer en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique ;

De la Compagnie du chemin de fer Great Eastern, demandant un acte qui prolonge le délai pour l'entière exécution de ses travaux, modifie ses facultés d'engagement et autorise certaines conventions avec d'autres compagnies ;

D'Alphonse Desjardins, président, et M. Perrault, secrétaire-trésorier, de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et du Pacifique, demandant un acte aux fins de les constituer en corporation sous l'autorité du parlement fédéral, avec pouvoir de construire un pont sur l'Ottawa, et à d'autres fins ;

De la Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord sur la vie, demandant un acte qui amende son acte constitutif ;

De D. T. Mann et autres, de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui les constitue en corporation pour exploiter un chemin de fer entre Kalso et Lardo, dans la Colombie-Britannique et entre d'autres lieux ;

De la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, demandant un acte pour confirmer une certaine convention conclue par elle avec la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et pour d'autres objets ;

De Andrew Allan, de la cité de Montréal, et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud, demandant un acte qui les autorise à relier leur voie à celle de la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs travaux ;

De W. F. Mickle et autres, porteurs d'actions de la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à aliéner leur voie ferrée pour en liquider les dettes.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 5 mai 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition du révérend A. Carmen et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance contre l'incendie dite "Methodist Trust," et a constaté que la 49ème règle du Sénat n'a pas été observée par rapport à cette pétition, les pétitionnaires n'ayant publié d'avis que dans la province d'Ontario. Il a toutefois été établi que les pouvoirs corporatifs qui font l'objet de la demande ne visent que des affaires purement domestiques de l'Eglise Méthodiste; votre comité recommande en conséquence que la règle soit suspendue par rapport à la publication d'avis dans les autres provinces et les Territoires, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'épargne de préjudice par suite de l'irrégularité indiquée.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Akins, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que la 49e règle du Sénat soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition du révérend A. Carmen et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance *Methodist Trust* contre l'incendie, tel que recommandé dans le troisième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation

d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat; aussi, un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux; aussi, un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le premier mai de la présente année, avec mention de la date de ces voyages;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Methodist Trust contre l'incendie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (27) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie La Royale Victoria," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le troisième rapport du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session; et auquel avait été renvoyé son second rapport, en tant qu'il s'agissait du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé: Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé en amendement:

Que le rapport du comité de sélection ne soit pas adopté, mais qu'il soit résolu que le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité pour la présente session, soit composé des honorables messieurs Armand, Thibaudeau, —— Bolduc, Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G., Carling, Sir John, C.C.M.G., Clemow, Dickey, Dobson, Landry, Loughheed, Masson, King, McInnes (New-Westminster), McKay, McMillan, Mills, O'Brien, Ogilvie, Perley, Poirier, Power, Prowse, Scott, Smith, Sir Frank, C.C.M.G., et Sullivan.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Clemow,	Ferguson,	McCallum,	Power,
Cochrane,	Lovitt,	McInnes (N.-Westm'ter),	Prowse,
Cox,	MacInnes (Burlington),	Mills,	Vidal,
Dever,	MacKeen,	Perley,	Wood.—17.
Dickey,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Boulton,	Landry,	Merner,
Allan,	Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	O'Brien,
Almon,	Carling (Sir John),	Macdonald (I. P. - E.),	Owens,
Baker,	Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	De Blois,	McDonald (C. - B.),	Sanford,
Bernier,	Forget,	McKay,	Scott,
Bolduc,	Hingston (Sir William),	McKindsey,	Sullivan,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McLaren,	Temple.—32.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster),
Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 6 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR JEUDI, 6 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. Perley :

- 14 mai—Qu'il demandera au gouvernement quel est le nom du navire qui doit être envoyé en expédition de navigation à la Baie d'Hudson ? Quel est l'âge de ce navire ? Quel est son tonnage ? Quelle est sa force en chevaux-vapeur ? Aussi, quel sera le nombre d'hommes nécessaire pour son équipage ? Quel est le nom de l'officier chargé de l'expédition et d'en faire rapport ? Le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique auront-ils un représentant chargé d'accompagner l'expédition ? Quelle est la date du départ de ce voyage d'exploration et quelle sera sa durée ?

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

- 23 mai—Qu'il demandera au ministre de la Justice si des mesures ont été prises pour poursuivre en justice M. Petit, le candidat défait à la dernière élection fédérale tenue dans le comté de Terrebonne, pour avoir violé les dispositions du paragraphe *f.* de l'article 133 du Code Criminel, en écrivant la lettre suivante à un soumissionnaire pour un contrat du gouvernement :

“ J'ai reçu, du département des Travaux publics à Ottawa, une lettre m'informant que vous êtes un des soumissionnaires pour l'approvisionnement de — pour les édifices publics à —. Comme votre soumission est la même que celle d'une autre maison, on m'écrit pour me demander à qui le contrat doit être donné. Je vous écris maintenant pour savoir ce que vous entendez faire pour moi dans cette affaire. J'attendrai votre réponse. Comme vous le savez, *business is business.*”

Et si non, pourquoi ?

1897.

Par l'honorable M. McCallum :

35 mai—Qu'il demandera au gouvernement si M. H. E. Witton, inspecteur fédéral des canaux, a été mis à la retraite, et si oui, pour quelle raison ?

POUR VENDREDI, 7 MAI 1897.

Par l'honorable M. Landry :

15 mai—Qu'il proposera que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi, le 12 courant, à huit heures du soir.

POUR MARDI, 18 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

127 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 6 MAI 1897.

1897.

- 15 mai—2e lecture (Bill 23) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance contre les incendies dite *Methodist Trust*.—(Honorable M. Aikins.)—A.F.

POUR VENDREDI, 7 MAI 1897.

- 15 mai—2e lecture (Bill 27) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Royale Victoria.—(Honorable M. Forget.)—A.F.
- 25 mai—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

- 129 avril—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 229 avril—2e lecture (Bill D) Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 18.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 5 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 19.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 6 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cox,	Macdonald	O'Donohoe,
Allan,	De Blois,	(Victoria),	Ogilvie,
Almon,	Dever,	MacInnes	Owens,
Arsenault,	Dickey,	(Burlington),	Perley,
Baker,	Dobson,	MacKeen,	Poirier,
Bellerose,	Drummond,	McCallum,	Power,
Bernier,	Ferguson,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bolduc,	Forget,	McInnes	Prowse,
Boucherville, de	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Sanford,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	McKay,	Scott,
Boulton,	Landry,	McKindsey,	Sullivan,
Bowell	Lewin,	McLaren,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	McMillan,	Vidal,
Casgrain,	Lovitt,	Merner,	Villeneuve,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Wark.
Cochrane,		O'Brien,	Wood.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Boulton :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim Rouge ; et, de George Barclay Bruce et autres, d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du comté d'Essex, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer en ce qui concerne le drainage des chemins de fer ;

De Robert James McLaughlin, du village de Minden, et autres, d'autres lieux, dans la province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Minden et du Nord-Ouest " ;

De Son Altesse François, duc de Teck et autres, de la Grande-Bretagne et d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie chartée du Yukon britannique. "

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, un état des obligations enregistrées au département du Secrétariat d'Etat depuis le dernier état (1896), et soumis au Parlement conformément au paragraphe 23 du chapitre 19 des Statuts Refondus du Canada, intitulé : " Acte concernant les employés publics. "

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir document de la session No .)

Conformément à l'ordre du jour le bill (23) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance *Methodist Trust* contre l'incendie, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 7 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 7 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

15 mai—Qu'il proposera que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi, le 12 courant, à huit heures du soir.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

23 mai—Qu'il demandera au ministre de la Justice si des mesures ont été prises pour poursuivre en justice M. Petit, le candidat défait à la dernière élection fédérale tenue dans le comté de Terrebonne, pour avoir violé les dispositions du paragraphe f. de l'article 133 du Code Criminel, en écrivant la lettre suivante à un soumissionnaire pour un contrat du gouvernement :

“ J'ai reçu, du département des Travaux publics à Ottawa, une lettre m'informant que vous êtes un des soumissionnaires pour l'approvisionnement de — pour les édifices publics à —. Comme votre soumission est la même que celle d'une autre maison, on m'écrit pour me demander à qui le contrat doit être donné. Je vous écris maintenant pour savoir ce que vous entendez faire pour moi dans cette affaire. J'attendrai votre réponse. Comme vous le savez, *business is business.*”

Et si non, pourquoi ?

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

36 mai—Qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de donner à bail à une certaine compagnie, pour le terme de vingt ans, une étendue de cent milles sur la rivière Stewart, dans le district de Yukon,

1897.

afin qu'elle puisse y pratiquer des fouilles et des dragages pour la recherche de l'or ?

POUR LUNDI, 10 MAI 1897.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

16 mai—Qu'il demandera si les fonctionnaires du gouvernement qui ont été destitués avant la nomination des commissaires chargés de faire une enquête au sujet des accusations de partisanerie pendant les dernières élections fédérales pourront se présenter devant les dits commissaires pour se défendre ?

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

Par l'honorable M. Landry :

16 mai—1. Le lieutenant F. H. C. Sutton, de l'escadron B des " Royal Canadian Dragoons," stationné à Winnipeg a-t-il reçu dernièrement des faveurs du gouvernement et par l'entremise et à la demande de qui ?

2. Est-il parti pour l'Angleterre et pourquoi y est-il allé ?

Par l'honorable M. Landry :

26 mai—I. Le gouvernement est-il au fait que depuis qu'il a été nommé juge à la cour Supérieure pour la province de Québec, le juge Routhier a fait trois voyages en Europe qui ont respectivement duré, le premier huit mois, le deuxième trois mois, le troisième cinq mois, comme il appert par les documents suivants :—

1. " *The Morning Chronicle*, August 30, 1875 :
 " Passengers per SS. *Sarmatian* for Liverpool from Quebec, 28
 " August, 1875 :Hon. Justice Routhier, Mrs. Routhier..."
- " *The Morning Chronicle*, April 11, 1876 :
 " Passenger per SS. *Sarmatian*, Aird, from Liverpool at Portland,
 " April 10 :Hon. Judge Routhier, Mrs. Routhier and
 " infant..... "
2. " *The Morning Chronicle*, June 20, 1882 :
 " Cabin Passengers per Allan Royal Mail SS. *Parisian*, Jas. Wylie,
 " commander, from Quebec to Liverpool, June 10, 1882 :.....
 " Judge Routhier, Miss *do*"
- " *The Morning Chronicle*, September 11, 1882 :
 " Passengers per SS. *Sardinian*, capt. Dulton, from Liverpool,
 " Québec, September 10, 1882 :Hon. Mr. Justice Routhier...."
3. " *The Morning Chronicle*, November 17, 1883 :
 " Cabin Passengers per Allan Royal Mail SS. *Parisian*,
 " James Wylie, commander, from Quebec to Liverpool, 17
 " November, 1883..... Hon. Judge Routhier"

1897.

“ *Le Courrier du Canada*, 14 mai 1884 :

“ Son Honneur le juge Routhier et mademoiselle Routhier sont arrivés à Québec hier par le steamer *Parisian*. Mademoiselle Routhier a passé près de deux ans à Paris, où elle a terminé son éducation et dans les derniers mois, elle a visité en compagnie de son père, la France, l'Espagne, l'Algérie et l'Italie.”

II. Le gouvernement est-il au fait que le juge Routhier a publié lui-même le récit de ces trois voyages dans trois volumes, intitulés : “ A travers l'Europe, tome premier,” écrit après son premier voyage, “ A travers l'Europe, tome second,” publié après son deuxième voyage, “ A travers l'Espagne et voyage dans le Nord de l'Afrique,” publié après son troisième voyage, le tout prouvant d'une manière irréfutable l'absence de l'honorable juge du pays pendant trois époques différentes, du mois d'août au mois d'avril une première fois, du mois de juin au mois de septembre une seconde fois, du mois de novembre au mois de mai, la troisième fois ?

III. Le gouvernement est-il également au fait qu'en 1889, en 1892 et en 1896, le juge Routhier a fait trois voyages au Manitoba et à la Colombie-Britannique qui ont respectivement duré : le premier, cinq semaines ; le deuxième, trois mois ; le troisième, trois mois, comme il appert par les documents suivants :

1. “ *Le Courrier du Canada*, 9 septembre 1889 :

“ L'honorable juge Routhier est partie samedi (7 septembre) pour la Colombie-Anglaise avec mademoiselle Routhier ”

“ *Le Courrier du Canada*, 10 octobre 1889 :

“ M. le juge Routhier est de retour d'un voyage à la Colombie-Britannique.....”

2. “ *Le Courrier du Canada*, 16 mai 1892 :

“ Excursion épiscopale—L'excursion comprendra 24 évêques et dignitaires ecclésiastiques..... Départ de Montréal, lundi, 16 mai..... Les 4 et 5 juin les visiteurs seront à New-Westminster et à Vancouver..... Les 6 et 7 juin on visitera Victoria, après quoi on reviendra au Canada (à Montréal). L'honorable juge Routhier fera partie de l'excursion et fera la relation des épisodes de cet intéressant voyage

“ Quant à moi, dit le juge Routhier à la page 328 de son récit de voyage (De Montréal à Vancouver), je ne revins que que deux mois après.”

3. Le *Herald* du 3 août 1892 publiait la dépêche suivante :

“ Winnipeg, 3 août. Le juge Routhier, de la cour Supérieure de Québec, qui est maintenant dans l'Ouest est, selon la rumeur, le commissaire envoyé par le premier ministre Laurier pour lui faire un rapport sur la possibilité d'effectuer un règlement de la question des écoles.”

Et la *Patrie* ajoutait :

“ En effet, d'après nos informations, M. le juge Routhier est le délégué de M. Laurier dans l'Ouest et nous croyons savoir qu'il a eu des entrevues avec bon nombre de prêtres et de laïques des différentes parties du Manitoba au sujet des difficultés scolaires.”

1897.

The Mail and Empire, August 5, 1896, reproduisait la dépêche suivante de Winnipeg :

“ Une dépêche reçue de l'Est aujourd'hui confirmant la rumeur récemment mise en circulation à propos du règlement de la question des écoles par M. Laurier, a causé ici beaucoup d'excitation. La dépêche dit que le commissaire envoyé par M. Laurier est maintenant dans cette province. Quel est ce commissaire? C'est là le mystère. On mentionne le nom du juge Routhier, de la cour Supérieure de Québec, mais les amis ne croient pas que sa présence dans la province n'ait aucune signification politique. Son Honneur est venu à Winnipeg voir sa fille, Madame Sutton..... Il est maintenant à Pincher Creek près de son fils.”

Le Manitoba du 19 août, publiait l'entreilet suivant :

“ Son Honneur le juge Routhier, parti il y a une dizaine de jours (de Winnipeg) avec Mademoiselle Angeline Routhier pour aller chez son fils, à Pincher Creek, T.N.-O., doit revenir à Winnipeg à la fin de la semaine.”

Le Manitoba du 2 septembre disait :

“ L'honorable juge Routhier est revenu la semaine dernière de Pincher Creek où il est allé visiter son fils. Il sera chez sa fille, Madame Sutton, jusqu'au 15 du courant (septembre).”

L'Événement du 19 septembre disait :

“Avec beaucoup de courtoisie M. le juge (Routhier) a dit qu'il regrettait de ne pouvoir nous accorder un *interview*, vu qu'il est complètement étranger à la politique. Il s'est rendu à Winnipeg chez sa fille Madame Sutton où il a passé six semaines. Il est aussi allé à Pincher Creek chez son fils où il a demeuré quatre semaines. Voilà son voyage.”

- IV. Un juge peut-il prendre des congés aussi longs et aussi fréquents sans en demander la permission et, comme question de fait, le juge Routhier n'a-t-il jamais obtenu un congé d'absence ?
- V. Le gouvernement est-il informé, par la rumeur ou autrement, que le juge Routhier doit prochainement entreprendre un nouveau voyage en Europe et est-ce l'intention du gouvernement de lui confier une mission quelconque ? Quelle mission et auprès de qui ?

POUR MARDI, 18 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

127 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

1897.

POUR VENDREDI, 7 MAI 1897.

- 15 mai—2e lecture (Bill 27) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Royale Victoria.—(Honorable M. Forget.)—A.F.
- 25 mai—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

- 129 avril—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 229 avril—2e lecture (Bill D) Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 19.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

*Jeu*di, 6 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 20.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 7 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	Macdonald	O'Brien,
Aikins,	Cox,	(Victoria),	O'Donohoe,
Allan,	De Blois,	MacInnes	Owens,
Almon,	Dever,	(Burlington),	Poirier,
Arsenault,	Dickey,	McCallum,	Power,
Bellerose,	Drummond,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	McInnes	Prowse,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Sanford,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McKay,	Scott,
(C.M.G.),	Landry,	McKindsey,	Temple,
Boulton,	Lewin,	McLaren,	Vidal,
Bowell	Lougheed,	McMillan,	Villeneuve,
(Sir Mackenzie),	Lovitt,	Merner,	Wark.
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Wood.
Casgrain,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 7 mai 1897,

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable Sir J. Adolphe Chapleau et autres, de Montréal, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance sur la vie "Royale Victoria (à responsabilité limitée), et a constaté que le 49ème règle du Sénat n'a pas été observée par rapport à cette pétition, les pétitionnaires n'ayant publié d'avis que dans la province de Québec.

Mais comme votre comité a trouvé suffisantes les raisons pour lesquelles la règle n'avait pas été observée, il recommande qu'elle soit suspendue par rapport à la publication d'avis dans les autres provinces et les territoires, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de l'irrégularité indiquée.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par M. Dever, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de l'honorable Sir J. Adolphe Chapleau et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance sur la vie la Royale Victoria," tel que recommandé dans le quatrième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 7 mai 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de rapports des comités permanents ou spéciaux sur les bills privés qui a expiré hier, 6 du courant, soit prolongé jusqu'au jeudi, 20 du mois courant.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Villeneuve, a proposé :
Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mercredi, le douze du courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (27) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie la Royale Victoria", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Villeneuve, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré le Sénat ajourné à mercredi, douze du courant, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 12 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MERCREDI, 12 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

13 mai—Qu'il demandera au ministre de la Justice si des mesures ont été prises pour poursuivre en justice M. Petit, le candidat défait à la dernière élection fédérale tenue dans le comté de Terrebonne, pour avoir violé les dispositions du paragraphe *f.* de l'article 133 du Code Criminel, en écrivant la lettre suivante à un soumissionnaire pour un contrat du gouvernement :

“ J'ai reçu, du département des Travaux publics à Ottawa, une lettre m'informant que vous êtes un des soumissionnaires pour l'approvisionnement de — pour les édifices publics à —. Comme votre soumission est la même que celle d'une autre maison, on m'écrivit pour me demander à qui le contrat doit être donné. Je vous écris maintenant pour savoir ce que vous entendez faire pour moi dans cette affaire. J'attendrai votre réponse. Comme vous le savez, *business is business.*”

Et si non, pourquoi ?

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

26 mai—Qu'il demandera si les fonctionnaires du gouvernement qui ont été destitués avant la nomination des commissaires chargés de faire une enquête au sujet des accusations de partisanerie pendant les dernières élections fédérales pourront se présenter devant les dits commissaires pour se défendre ?

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

37 mai—Est-il à la connaissance du gouvernement que James D. White, d'Alberton, province de l'Île du Prince-Edouard, employé pour la distribution des primes par le département de la Marine et des Pêcheries, et Alexander Bannerman Warburton, de Charlottetown, agent légal pour le gouvernement canadien dans la dite province, ont fait preuve de partisanerie effective en prenant une part violente et active dans la récente élection partielle pour Prince-Ouest ? Si oui, est-ce l'intention du gouvernement d'autoriser son commissaire, M. H. J. Palmer, de faire une enquête à ce sujet ?

Le gouvernement considère-t-il l'intervention active et violente de ses fonctionnaires en faveur des candidats du gouvernement comme une bonne raison de destitution ?

Par l'honorable M. Ferguson :

47 mai—Est-il à la connaissance du gouvernement que M. H. James Palmer, commissaire nommé par lui pour faire une enquête au sujet des accusations de partisanerie portée contre les employés fédéraux dans l'Île du Prince-Edouard, ait écrit à un fonctionnaire accusé une lettre lui donnant avis de comparaître et contenant les mots suivants :

“ Je puis vous dire que si vous désirez me voir avant que l'enquête ait lieu et causer de l'affaire, je serai heureux de vous recevoir en tout temps entre trois et cinq heures cet après-midi ” ?

Par l'honorable M. Ferguson :

57 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches télégraphiques envoyées le 15 et le 27 d'avril dernier, par le ministre de la Marine et des Pêcheries à Bernard D. McLellan, ou à toutes autres personnes dans l'Île du Prince-Edouard, promettant pour des havres, jetées et brise-lames situés dans cette division électorale des octrois différents de ceux ou en sus de ceux compris dans le budget actuellement soumis au parlement.

Par l'honorable Primrose :

67 mai—Qu'il demandera au gouvernement si la dépêche télégraphique suivante a été envoyée au capitaine McKenzie, du bateau dragueur “ Canada ” ; si oui, y a-t-il eu des accusations portées contre lui et a-t-on fait quelque investigation à leur sujet ?

“ SAINT-JEAN, N.-B., 27 avril 1897.

“ Au capitaine Wm McKENZIE,
“ A bord du bateau dragueur “ Canada ”,
“ Liverpool, N. E.

“ Le capitaine Elijah Nickerson a été nommé capitaine du “ Canada ”, vous voudrez bien le mettre en charge du navire.
“ Faites-moi un rapport sur le temps des hommes et sur tout ce “ qui concerne le dragueur, avant de le quitter.

“ (Signé) W. J. McCORDICTOR,

“ Surintendant.”

1897.

Par l'honorable M. Boulton :

7 7 mai—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du Bill 26, intitulé : “ Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ”, il proposera les amendements suivants :

Page 1, ligne 18. Après le mot “ état ”, insérez les mots suivants : “ et faire face à l'intérêt à six pour cent sur ses garanties ”.

Page 2, ligne 23. Après le mot “ sterling ”, insérez les mots suivants : “ et pourvu que ses actions-débetures ne soient pas “ employées pour maintenir le taux de l'intérêt à six pour cent “ sur les garanties du chemin de fer de Chicago et du Grand-Tronc “ qui ont été créés par l'émission des actions-débetures consolidées “ de 1887 ”.

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

Par l'honorable M. Landry :

1 6 mai—I. Le lieutenant F. H. C. Sutton, de l'escadron B des “ Royal Canadian Dragoons, ” stationné à Winnipeg a-t-il reçu dernièrement des faveurs du gouvernement et par l'entremise et à la demande de qui ?

2. Est-il parti pour l'Angleterre et pourquoi y est-il allé ?

Par l'honorable M. Landry :

2 6 mai—I. Le gouvernement est-il au fait que depuis qu'il a été nommé juge à la cour Supérieure pour la province de Québec, le juge Routhier a fait trois voyages en Europe qui ont respectivement duré, le premier huit mois, le deuxième trois mois, le troisième cinq mois, comme il appert par les documents suivants :—

1. “ *The Morning Chronicle*, August 30, 1875 :

“ Passengers per SS. *Sarmatian* for Liverpool from Quebec, 28 “ August, 1875 :Hon. Justice Routhier, Mrs. Routhier...”

“ *The Morning Chronicle*, April 11, 1876 :

“ Passenger per SS. *Sarmatian*, Aird, from Liverpool at Portland, “ April 10 :Hon. Judge Routhier, Mrs. Routhier and “ infant..... ”

2. “ *The Morning Chronicle*, June 20, 1882 :

“ Cabin Passengers per Allan Royal Mail SS. *Parisian*, Jas. Wylie, “ commander, from Quebec to Liverpool, June 10, 1882 : “ Judge Routhier, Miss do ”

“ *The Morning Chronicle*, September 11, 1882 :

“ Passengers per SS. *Sardinian*, capt. Dulton, from Liverpool, “ Québec, September 10, 1882 :Hon. Mr. Justice Routhier...”

3. “ *The Morning Chronicle*, November 17, 1883 :

“ Cabin Passengers per Allan Royal Mail SS. *Parisian*, “ James Wylie, commander, from Quebec to Liverpool, 17 “ November, 1883.....Hon. Judge Routhier ”

1897.

“ *Le Courrier du Canada*, 14 mai 1884 :

“ Son Honneur le juge Routhier et mademoiselle Routhier sont arrivés à Québec hier par le steamer *Parisian*. Mademoiselle Routhier a passé près de deux ans à Paris, où elle a terminé son éducation et dans les derniers mois, elle a visité en compagnie de son père, la France, l'Espagne, l'Algérie et l'Italie.”

II. Le gouvernement est-il au fait que le juge Routhier a publié lui-même le récit de ces trois voyages dans trois volumes, intitulés : “ A travers l'Europe, tome premier,” écrit après son premier voyage, “ A travers l'Europe, tome second,” publié après son deuxième voyage, “ A travers l'Espagne et voyage dans le Nord de l'Afrique,” publié après son troisième voyage, le tout prouvant d'une manière irréfutable l'absence de l'honorable juge du pays pendant trois époques différentes, du mois d'août au mois d'avril une première fois, du mois de juin au mois de septembre une seconde fois, du mois de novembre au mois de mai, la troisième fois ?

III. Le gouvernement est-il également au fait qu'en 1889, en 1892 et en 1896, le juge Routhier a fait trois voyages au Manitoba et à la Colombie-Britannique qui ont respectivement duré : le premier, cinq semaines ; le deuxième, trois mois ; le troisième, trois mois, comme il appert par les documents suivants :

1. “ *Le Courrier du Canada*, 9 septembre 1889 :

“ L'honorable juge Routhier est parti samedi (7 septembre) pour la Colombie-Anglaise avec mademoiselle Routhier ”

“ *Le Courrier du Canada*, 10 octobre 1889 :

“ M. le juge Routhier est de retour d'un voyage à la Colombie-Britannique.....”

2. “ *Le Courrier du Canada*, 16 mai 1892 :

“ Excursion épiscopale—L'excursion comprendra 24 évêques et dignitaires ecclésiastiques..... Départ de Montréal, lundi, 16 mai..... Les 4 et 5 juin les visiteurs seront à New-Westminster et à Vancouver..... Les 6 et 7 juin on visitera Victoria, après quoi on reviendra au Canada (à Montréal). L'honorable juge Routhier fera partie de l'excursion et fera la relation des épisodes de cet intéressant voyage

“ Quant à moi, dit le juge Routhier à la page 328 de son récit de voyage (De Montréal à Vancouver), je ne revins que que deux mois après.”

3. Le *Herald* du 3 août 1892 publiait la dépêche suivante :

“ Winnipeg, 3 août. Le juge Routhier, de la cour Supérieure de Québec, qui est maintenant dans l'Ouest est, selon la rumeur, le commissaire envoyé par le premier ministre Laurier pour lui faire un rapport sur la possibilité d'effectuer un règlement de la question des écoles.”

Et la *Patrie* ajoutait :

“ En effet, d'après nos informations, M. le juge Routhier est le délégué de M. Laurier dans l'Ouest et nous croyons savoir qu'il a eu des entrevues avec bon nombre de prêtres et de laïques des différentes parties du Manitoba au sujet des difficultés scolaires.”

1897.

The Mail and Empire, August 5, 1896, reproduisait la dépêche suivante de Winnipeg :

“ Une dépêche reçue de l'Est aujourd'hui confirmant la rumeur récemment mise en circulation à propos du règlement de la question des écoles par M. Laurier, a causé ici beaucoup d'excitation. La dépêche dit que le commissaire envoyé par M. Laurier est maintenant dans cette province. Quel est ce commissaire? C'est là le mystère. On mentionne le nom du juge Routhier, de la cour Supérieure de Québec, mais les amis ne croient pas que sa présence dans la province n'ait aucune signification politique. Son Honneur est venu à Winnipeg voir sa fille, Madame Sutton..... Il est maintenant à Pincher Creek près de son fils.”

Le Manitoba du 19 août, publiait l'entrefilet suivant :

“ Son Honneur le juge Routhier, parti il y a une dizaine de jours (de Winnipeg) avec Mademoiselle Angeline Routhier pour aller chez son fils, à Pincher Creek, T.N.-O., doit revenir à Winnipeg à la fin de la semaine.”

Le Manitoba du 2 septembre disait :

“ L'honorable juge Routhier est revenu la semaine dernière de Pincher Creek où il est allé visiter son fils. Il sera chez sa fille, Madame Sutton, jusqu'au 15 du courant (septembre).”

L'Événement du 19 septembre disait :

“Avec beaucoup de courtoisie M. le juge (Routhier) a dit qu'il regrettait de ne pouvoir nous accorder un *interview*, vu qu'il est complètement étranger à la politique. Il s'est rendu à Winnipeg chez sa fille Madame Sutton où il a passé six semaines. Il est aussi allé à Pincher Creek chez son fils où il a demeuré quatre semaines. Voilà son voyage.”

IV. Un juge peut-il prendre des congés aussi longs et aussi fréquents sans en demander la permission et, comme question de fait, le juge Routhier n'a-t-il jamais obtenu un congé d'absence ?

V. Le gouvernement est-il informé, par la rumeur ou autrement, que le juge Routhier doit prochainement entreprendre un nouveau voyage en Europe et est-ce l'intention du gouvernement de lui confier une mission quelconque ? Quelle mission et auprès de qui ?

POUR MARDI, 18 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

127 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable M. Owens :

27 mai—Qu'il demandera au gouvernement :

1^o La destitution de Thomas Foreman, éclusier sur le canal de Grenville, a-t-elle été faite en conséquence de l'enquête tenue

1897.

par le commissaire Lal elle ? Si non, quelle est la raison de cette destitution ?

2° Est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser M. Foreman ? Si oui, dans quelle mesure ?

3° Le gouvernement a-t-il l'intention de payer une pension de retraite à M. Foreman ? Si oui, quel montant ?

Par l'honorable M. Owens :

37 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport du commissaire Labelle sur les enquêtes tenues par lui à Grenville et à Graces Point vers le mois de décembre dernier.

Aussi toute la correspondance échangée à ce sujet avant et depuis ces enquêtes.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

1897.

POUR MERCREDI, 12 MAI 1897.

- 17 mai—3e lecture (Bill 26) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)—A.F.
- 27 mai—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

- 129 avril—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 229 avril—2e lecture (Bill D) Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

1897

par le comite de l'Education. Si non, quelle est la destination de ce fonds ?

30. Le comite de l'Education a-t-il un rapport a faire au sujet de la destination de ce fonds ?

31. Le comite de l'Education a-t-il un rapport a faire au sujet de la destination de ce fonds ?

Par l'honorable M. O'Connell :

37 mai—Quelques membres ont presente un amendement a l'ordre du jour relatif a la destination de ce fonds. L'honorable M. O'Connell a propose de renvoyer l'ordre du jour a la commission de l'Education pour qu'elle fasse un rapport au sujet de la destination de ce fonds. L'ordre du jour a ete adopte.

No 20.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 7 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 21.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 12 mai 1897.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cox,	Macdonald	Mills,
Almon,	De Blois,	(Victoria),	O'Brien,
Arsenault,	Dever,	MacInnes	Ogilvie,
Baker,	Dickey,	(Burlington),	Owens,
Bellerose,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Bernier,	Ferguson,	McDonald (C.-B.),	Power,
Bolduc,	Forget,	McInnes	Primrose,
Boucherville, de	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Prowse,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	McKay,	Scott,
Boulton,	Landry,	McKindsey,	Sullivan,
Bowell	Lewin,	McLaren,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	McMillan,	Vidal,
Casgrain,	Lovitt,	Merner,	Villeneuve,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Wark.
Cochrane,			Wood.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De Fred. E. Seymour et autres, de Madoc, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim Rouge, demandant un acte qui remette en vigueur et modifie son acte constitutif, et qui lui assure pendant trois ans de plus l'exercice de ses franchises, pouvoirs et privilèges ;

De George Barclay Bruce et autres, d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption du projet de loi présenté au parlement pour remettre en vigueur l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim Rouge.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
VENDREDI, 7 mai 1897.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. M. KIRCHHOFFER,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (28) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (12) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêts et d'épargne qui font des opérations dans la province d'Ontario, " auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (18) intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs au bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, " auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (25) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (39) intitulé: "Acte concernant la *Canadian General Electric Company (Limited)*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (48) intitulé: "Acte concernant la *Dominion Building and Loan Association*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (35) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (41) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (37) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (26) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 13 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR JEUDI, 13 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

13 mai—Qu'il demandera au ministre de la Justice si des mesures ont été prises pour poursuivre en justice M. Petit, le candidat défait à la dernière élection fédérale tenue dans le comté de Terrebonne, pour avoir violé les dispositions du paragraphe *f.* de l'article 133 du Code Criminel, en écrivant la lettre suivante à un soumissionnaire pour un contrat du gouvernement :

“ J'ai reçu, du département des Travaux publics à Ottawa, une lettre m'informant que vous êtes un des soumissionnaires pour l'approvisionnement de — pour les édifices publics à —. Comme votre soumission est la même que celle d'une autre maison, on m'écrira pour me demander à qui le contrat doit être donné. Je vous écris maintenant pour savoir ce que vous entendez faire pour moi dans cette affaire. J'attendrai votre réponse. Comme vous le savez, *business is business.*”

Et si non, pourquoi ?

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

26 mai—Qu'il demandera si les fonctionnaires du gouvernement qui ont été destitués avant la nomination des commissaires chargés de faire une enquête au sujet des accusations de partisanerie pendant les dernières élections fédérales pourront se présenter devant les dits commissaires pour se défendre ?

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

37 mai—Est-il à la connaissance du gouvernement que James F. White, d'Alberton, province de l'Île du Prince-Edouard, employé pour la distribution des primes par le département de la Marine et des Pêcheries, et Alexander Bannerman Warburton, de Charlottetown, agent légal pour le gouvernement canadien dans la dite province, ont fait preuve de partisannerie blessante en prenant une part violente et active dans la récente élection partielle pour Prince-Ouest ? Si oui, est-ce l'intention du gouvernement d'autoriser son commissaire, M. H. J. Palmer, de faire une enquête à ce sujet ?

Le gouvernement considère-t-il l'intervention active et violente de ses fonctionnaires en faveur des candidats du gouvernement comme une bonne raison de destitution ?

Par l'honorable M. Ferguson :

47 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches télégraphiques envoyées, entre le 15 et le 27 d'avril dernier, par le ministre de la Marine et des Pêcheries à Bernard D. McLellan, ou à toutes autres personnes dans l'Île du Prince-Edouard, promettant pour des havres, jetées ou brise-lames situés dans cette division électorale des octrois différenciés de ceux ou en sus de ceux compris dans le budget actuellement soumis au parlement.

Par l'honorable M. Primrose :

57 mai—Qu'il demandera au gouvernement si la dépêche télégraphique suivante a été envoyée au capitaine McKenzie, du bateau dragueur "Canada" ; si oui, y a-t-il eu des accusations portées contre lui et a-t-on fait quelque investigation à leur sujet ?

" SAINT-JEAN, N.-B., 27 avril 1897.

" Au capitaine WM MCKENZIE,

" A bord du bateau dragueur " Canada ",

" Liverpool, N. E.

" Le capitaine Elijah Nickerson a été nommé capitaine du " Canada ". Vous voudrez bien le mettre en charge du navire.

" Faites-moi un rapport sur le temps des hommes et sur tout ce " qui concerne le dragueur, avant de le quitter.

" (Signé) W. J. McCORDICKOR,

" *Surintendant.*"

Par l'honorable M. Boulton :

67 mai—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du Bill 26, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ", il proposera les amendements suivants :

Page 1, ligne 18. Après le mot " état ", insérez les mots suivants : " et faire face à l'intérêt à six pour cent sur ses garanties ".

Page 2, ligne 23. Après le mot " sterling ", insérez les mots suivants : " et pourvu que ces actions-déventures ne soient pas " employées pour maintenir le taux de l'intérêt à six pour cent " sur les garanties du chemin de fer de Chicago et du Grand-Tronc " qui ont été créées par l'émission des actions-déventures consolidées de 1887 ".

1897.

Par l'honorable M. Landry :

- 7 6 mai—1. Le lieutenant F. H. C. Sutton, de l'escadron B des "Royal Canadian Dragoons," stationné à Winnipeg a-t-il reçu dernièrement des faveurs du gouvernement et par l'entremise et à la demande de qui ?
2. Est-il parti pour l'Angleterre et pourquoi y est-il allé ?

Par l'honorable M. Landry :

- 8 6 mai—I. Le gouvernement est-il au fait que depuis qu'il a été nommé juge à la cour Supérieure pour la province de Québec, le juge Routhier a fait trois voyages en Europe qui ont respectivement duré, le premier huit mois, le deuxième trois mois, le troisième cinq mois, comme il appert par les documents suivants :—

1. " *The Morning Chronicle*, August 30, 1875 :
 " Passengers per SS. *Sarmatian* for Liverpool from Quebec, 28
 " August, 1875 :Hon. Justice Routhier, Mrs. Routhier..."
- " *The Morning Chronicle*, April 11, 1876 :
 " Passenger per SS. *Sarmatian*, Aird, from Liverpool at Portland,
 " April 10 :Hon. Judge Routhier, -Mrs. Routhier and
 " infant..... "
2. " *The Morning Chronicle*, June 20, 1882 :
 " Cabin Passengers per Allan Royal Mail SS. *Parisian*, Jas. Wylie,
 " commander, from Quebec to Liverpool, June 10, 1882 :
 " Judge Routhier, Miss do "
- " *The Morning Chronicle*, September 11, 1882 :
 " Passengers per SS. *Sardinian*, capt. Dulton, from Liverpool,
 " Québec, September 10, 1882 :Hon. Mr. Justice Routhier...."
3. " *The Morning Chronicle*, November 17, 1883 :
 " Cabin Passengers per Allan Royal Mail SS. *Parisian*,
 " James Wylie, commander, from Quebec to Liverpool, 17
 " November, 1883..... Hon. Judge Routhier"

" *Le Courrier du Canada*, 14 mai 1884 :

" Son Honneur le juge Routhier et mademoiselle Routhier sont arrivés à Québec hier par le steamer *Parisian*. Mademoiselle Routhier a passé près de deux ans à Paris, où elle a terminé son éducation et dans les derniers mois, elle a visité en compagnie de son père, la France, l'Espagne, l'Algérie et l'Italie."

II. Le gouvernement est-il au fait que le juge Routhier a publié lui-même le récit de ces trois voyages dans trois volumes, intitulés : " A travers l'Europe, tome premier," écrit après son premier voyage, " A travers l'Europe, tome second," publié après son deuxième voyage, " A travers l'Espagne et voyage dans le Nord de l'Afrique," publié après son troisième voyage, le tout prouvant d'une manière irréfutable l'absence de l'honorable juge du pays pendant trois époques différentes, du mois d'août au mois d'avril une première fois, du mois de juin au mois de septembre une seconde fois, du mois de novembre au mois de mai, la troisième fois ?

1897.

III. Le gouvernement est-il également au fait qu'en 1889, en 1892 et en 1896, le juge Routhier a fait trois voyages au Manitoba et à la Colombie-Britannique qui ont respectivement duré: le premier, cinq semaines; le deuxième, trois mois; le troisième, trois mois, comme il appert par les documents suivants:

1. "*Le Courrier du Canada*, 9 septembre 1889:
 " L'honorable juge Routhier est partie samedi (7 septembre)
 " pour la Colombie-Anglaise avec mademoiselle Routhier"
 "*Le Courrier du Canada*, 10 octobre 1889:
 " M. le juge Routhier est de retour d'un voyage à la Colombie-
 " Britannique....."
2. "*Le Courrier du Canada*, 16 mai 1892:
 " Excursion épiscopale—L'excursion comprendra 24 évêques
 " et dignitaires ecclésiastiques..... Départ de Montréal, lundi,
 " 16 mai..... Les 4 et 5 juin les visiteurs seront à New-West-
 " minster et à Vancouver..... Les 6 et 7 juin on visitera Victoria,
 " après quoi on reviendra au Canada (à Montréal). L'honorable
 " juge Routhier fera partie de l'excursion et fera la relation des
 " épisodes de cet intéressant voyage.....
 " Quant à moi, dit le juge Routhier à la page 328 de son
 " récit de voyage (De Montréal à Vancouver), je ne revins que
 " que deux mois après."

3. Le *Herald* du 3 août 1892 publiait la dépêche suivante:
 " Winnipeg, 3 août. Le juge Routhier, de la cour Supérieure
 " de Québec, qui est maintenant dans l'Ouest est, selon la rumeur,
 " le commissaire envoyé par le premier ministre Laurier pour lui
 " faire un rapport sur la possibilité d'effectuer un règlement de la
 " question des écoles."
 Et la *Patrie* ajoutait:
 " En effet, d'après nos informations, M. le juge Routhier est
 " le délégué de M. Laurier dans l'Ouest et nous croyons savoir
 " qu'il a eu des entrevues avec bon nombre de prêtres et de
 " laïques des différentes parties du Manitoba au sujet des difficul-
 " tés scolaires."

The Mail and Empire, August 5, 1896, reproduisait la dépêche sui-
 vante de Winnipeg:

" Une dépêche reçue de l'Est aujourd'hui confirmant la rumeur
 " récemment mise en circulation à propos du règlement de la
 " question des écoles par M. Laurier, a causé ici beaucoup d'excita-
 " tion. La dépêche dit que le commissaire envoyé par M. Lau-
 " rier est maintenant dans cette province. Quel est ce commis-
 " saire? C'est là le mystère. On mentionne le nom du juge
 " Routhier, de la cour Supérieure de Québec, mais les amis ne
 " croient pas que sa présence dans la province n'ait aucune signi-
 " fication politique. Son Honneur est venu à Winnipeg voir sa
 " fille, Madame Sutton..... Il est maintenant à Pincher Creek
 " près de son fils."

Le Manitoba du 19 août, publiait l'entre-filet suivant:

" Son Honneur le juge Routhier, parti il y a une dizaine
 " de jours (de Winnipeg) avec Mademoiselle Angeline Routhier

1897.

“ pour aller chez son fils, à Pincher Creek, T.N.-O., doit revenir à
“ Winnipeg à la fin de la semaine.”

Le Manitoba du 2 septembre disait :

“ L'honorable juge Routhier est revenu la semaine dernière
“ de Pincher Creek où il est allé visiter son fils. Il sera chez sa
“ fille, Madame Sutton, jusqu'au 15 du courant (septembre).”

L'Événement du 19 septembre disait :

“Avec beaucoup de courtoisie M. le juge (Routhier) a
“ dit qu'il regrettait de ne pouvoir nous accorder un *interview*, vu
“ qu'il est complètement étranger à la politique. Il s'est rendu à
“ Winnipeg chez sa fille Madame Sutton où il a passé six se-
“ maines. Il est aussi allé à Pincher Creek chez son fils où il a
“ demeuré quatre semaines. Voilà son voyage.”

IV. Un juge peut-il prendre des congés aussi longs et aussi fréquents
sans en demander la permission et, comme question de fait, le
juge Routhier n'a-t-il jamais obtenu un congé d'absence ?

V. Le gouvernement est-il informé, par la rumeur ou autrement, que
le juge Routhier doit prochainement entreprendre un nouveau
voyage en Europe et est-ce l'intention du gouvernement de lui
confier une mission quelconque ? Quelle mission et auprès de
qui ?

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

9 12 mai—Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur
général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire trans-
mettre au Sénat copie de la consultation donnée à l'honorable
maître général des Postes par l'honorable Sir Oliver Mowat, minis-
tre de la Justice, exprimant l'opinion que les conditions dans
lesquelles M. Arthur W. Corbett, maître de poste d'Annapolis,
Nouvelle-Ecosse, s'est démis de son emploi, et que la nomination
de M. Henry A. West au dit emploi rentrent dans le sens des
dispositions du Code criminel et constituent un acte susceptible
d'une poursuite criminelle.

Par l'honorable M. Boulton :

10 12 mai—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du Bill 26,
“ Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer
du Canada”, il proposera que le dit bill ne soit pas lu maintenant
la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité permanent des
Chemins de fer, Télégraphes et Havres, avec instruction de modi-
fier le bill de manière que le déficit dans le revenu du chemin de
fer de Chicago et du Grand-Tronc ne soit pas couvert par l'addi-
tion, au compte capital de la compagnie canadienne, de l'intérêt
qui doit être supporté par le trafic canadien.

POUR MARDI, 18 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

1 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun
que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai pos-

1897.

sible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable M. Owens :

27 mai—Qu'il demandera au gouvernement :

1^o La destitution de Thomas Foreman, éclusier sur le canal de Grenville, a-t-elle été faite en conséquence de l'enquête tenue par le commissaire Labelle ? Si non, quelle est la raison de cette destitution ?

2^o Est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser M. Foreman ? Si oui, dans quelle mesure ?

3^o Le gouvernement a-t-il l'intention de payer une pension de retraite à M. Foreman ? Si oui, quel montant ?

Par l'honorable M. Owens :

37 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport du commissaire Labelle sur les enquêtes tenues par lui à Grenville et à Graces Point vers le mois de décembre dernier.

Aussi toute la correspondance échangée à ce sujet avant et depuis ces enquêtes.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

1897.

POUR MERCREDI, 12 MAI 1897.

- 1 12 mai—3e lecture (Bill 26) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)—A.F.
- 2 29 avril—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 29 avril—2e lecture (Bill D) Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 4 12 mai—2e lecture (Bill 28) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique en changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et New-York.—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 5 12 mai—2e lecture (Bill 12) Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargnes qui font des opérations dans la province d'Ontario.—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)—A.F.
- 6 12 mai—2e lecture (Bill 18) Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs au bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise Presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse.—(Honorable M. Vidal.)—A.F.
- 7 12 mai—2e lecture (Bill (25) Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 8 12 mai—2e lecture (Bill 39) Acte concernant la "Canadian General Electric Company" (Limited).—(Honorable M. Cox.)—A.F.
- 9 12 mai—2e lecture (Bill 35) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 10 12 mai—2e lecture (Bill 44) Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland, (à responsabilité limitée).—(Honorable M. McCallum.)—A.F.
- 11 12 mai—2e lecture (Bill 41) Acte concernant la Compagnie du pont et du tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.—(Honorable M. McCallum.)—A.F.

POUR VENDREDI, 14 MAI 1897.

1887.

- 1 12 mai—2e lecture (Bill 48) Acte concernant la " Dominion Building and Loan Association ".—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 2 12 mai—2e lecture (Bill 50) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 3 12 mai—2e lecture (Bill 37) Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 4 12 mai—2e lecture (Bill B) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 21.

 2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 12 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 22.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 13 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cox,	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),
Allan,	De Blois,	(Victoria),	O'Brien,
Almon,	Dever,	MacInnes	Ogilvie,
Arsenault,	Dickey,	(Burlington),	Owens,
Baker,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Bellerose,	Ferguson,	McDonald (C.-B.),	Power,
Bernier,	Forget,	McInnes	Primrose,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	(New-Westminster),	Prowse,
Boucherville, de	Hingston	McKay,	Scott,
(C.M.G.),	(Sir William),	McKindsey,	Sullivan,
Boulton,	Kirchhoffer,	McLaren,	Temple,
Bowell	Landry,	McMillan,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Lewin,	Merner,	Villeneuve,
Casgrain,	Lougheed,	Miller,	Wark.
Clemow,	Lovitt,	Mills,	Wood.
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie, la Royale Victoria," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance *Methodist Trust* contre l'incendie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 4, ligne 29, après "actionnaires" insérez: "en une même année."

Page 4, ligne 30, retranchez depuis "cent" jusqu'à "15" ligne 31, et insérez: "sur le capital versé."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours a ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la 70^e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanent, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ No 8,

JEUDI, 13 mai 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisant l'avis qui a été donné de chacune d'elles:—

Du révérend Marie-Louis de Bourmont et autres, du monastère de Notre-Dame des Prairies, village de Saint-Norbert, province de Manitoba, demandant un acte qui constitue en corporation les "Cisterciens Réformés";

De la Compagnie du grand chemin de fer central du Nord-Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle est tenue de construire la partie inachevée de sa voie;

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant un acte qui prolonge le délai pour l'entière exécution de ses travaux, modifie son pouvoir de contracter des obligations, et confirme certaines conventions avec d'autres compagnies ;

De la Compagnie de placements et d'agence du Canada (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif ;

De la Compagnie d'assurance contre les accidents d'Ontario, demandant un acte qui amende son acte constitutif et qui l'autorise à exercer l'assurance contre la maladie outre ses pouvoirs actuels ;

De F. A. Heinze et autres, demandant un acte qui les autorise à construire et entretenir un pont sur la rivière Columbia, près de Robson, dans la Colombie-Britannique, et pour d'autres objets ;

De Charles T. Harvey et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et du Yukon ;"

De C. N. Armstrong et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer britannique du Pacifique ;"

De la Compagnie du chemin de fer du Richelieu au lac Memphrémagog, compagnie constituée sous l'autorité de la législature provinciale de Québec, demandant un acte pour la constituer sous l'autorité du parlement fédéral, pour changer son siège social, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique du Canada, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne de chemin de fer jusqu'à certains points des frontières nord des Etats de New-York et Vermont, d'établir un pont sur la rivière Richelieu, et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie James, demandant un acte aux fins de l'autoriser à prolonger son chemin de fer entre Parry-Sound et la cité de Toronto, et à établir des embranchements, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer et de houille de Medecine-Hat, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 13 mai 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation des bills privés au Sénat, lequel expire aujourd'hui, soit prolongé jusqu'au samedi, vingt-deux du mois courant.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (F) intitulé : "Acte concernant les endossements faux ou non autorisés de billets".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Acte relatif à la juridiction de la cour de l'Echiquier par rapport aux dettes de chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que permission soit accordée de retirer le bill (B) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892"; et de présenter un autre bill sur le même sujet.

Alors, l'honorable Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches télégraphiques envoyées, entre le 15 et le 27 d'avril dernier, par le ministre de la Marine et des Pêcheries à Bernard D. McLellan, ou à toutes autres personnes dans l'Île du Prince-Edouard, promettant pour des havres, jetées ou brise-lames situés dans cette division électorale des octrois différents de ceux ou en sus de ceux compris dans le budget actuellement soumis au parlement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (26) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte relatif au travail des enfants," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêts et d'épargne qui font des opérations dans la province d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été -

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs au bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (25) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Acte concernant la *Canadian General Electric Company (Limited)*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport annuel du département de l'Intérieur de l'année 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Document de la Session No 13.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 14 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 14 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. Boulton :

- 1 12 mai—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du Bill 26, "Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada", il proposera que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, avec instruction de modifier le bill de manière que le déficit dans le revenu du chemin de fer de Chicago et du Grand-Tronc ne soit pas couvert par l'addition, au compte capital de la compagnie canadienne, de l'intérêt qui doit être supporté par le trafic canadien.

POUR MARDI, 18 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

- 1 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

1897.

Par l'honorable M. Owens :

27 mai—Qu'il demandera au gouvernement :

1^o La destitution de Thomas Foreman, éclusier sur le canal de Grenville, a-t-elle été faite en conséquence de l'enquête tenue par le commissaire Labelle ? Si non, quelle est la raison de cette destitution ?

2^o Est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser M. Foreman ? Si oui, dans quelle mesure ?

3^o Le gouvernement a-t-il l'intention de payer une pension de retraite à M. Foreman ? Si oui, quel montant ?

Par l'honorable M. Owens :

37 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport du commissaire Labelle sur les enquêtes tenues par lui à Grenville et à Graces Point vers le mois de décembre dernier.

Aussi toute la correspondance échangée à ce sujet avant et depuis ces enquêtes.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

1897.

POUR VENDREDI, 14 MAI 1897.

1887.

- 1 12 mai—3^e lecture (Bill 26) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)—A.F.
- 2 12 mai—2^e lecture (Bill 48) Acte concernant la " Dominion Building and Loan Association ".—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 3 12 mai—2^e lecture (Bill 50) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 4 12 mai—2^e lecture (Bill 37) Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.

POUR LUNDI, 17 MAI 1897.

1897.

- 1 13 mai—2e lecture (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés de billets.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 2 13 mai—2e lecture (Bill G) Acte relatif à la juridiction de la cour de l'Echiquier par rapport aux dettes de chemins de fer.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 3 13 mai—2e lecture (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

POUR JEUDI, 20 MAI 1897.

- 1 29 avril—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 29 avril—2e lecture (Bill D) Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 22.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Jeudi, 13 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 23.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 14 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cochrane,	MacInnes	O'Brien,
Allan,	De Blois,	(Burlington),	Ogilvie,
Almon,	Dever,	McCallum,	Owens,
Arsenault,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Poirier,
Baker,	Dobson,	McInnes	Power,
Bellerose,	Ferguson,	(New-Westminster),	Primrose,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Prowse,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McKindsey,	Scott,
Boucherville, de	Landry,	McLaren,	Sullivan,
(C.M.G.),	Lewin,	McMillan,	Temple,
Boulton,	Lougheed,	Merner,	Vidal,
Bowell	Lovitt,	Miller,	Villeneuve,
(Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Wark,
Casgrain,	Macdonald	Montplaisir,	Wood.
Clemow,	(Victoria),	Mowat (Sir Oliver),	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal :—De l'Union de tempérance des femmes chrétiennes et des résidentes de la ville de Pembroke, dans la province d'Ontario ; et de l'Union de tempérance des femmes chrétiennes et autres, résidentes de la cité de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

De F. G. Seymour, de Madoc, province d'Ontario, demandant l'adoption de mesures législatives qui portent à 18 ans l'âge de protection des jeunes filles, mettant un terme aux loteries et aux paris dans les *race-meetings*, et prohibant les représentations cinématographiques de combats de boxeurs et celles d'un caractère immoral.

L'honorable M. Primrose, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

Votre comité recommande, sur le rapport d'un sous-comité, que M. Robert Burnett Davidson soit nommé en remplacement de feu H. A. Botterell, comme aide dans le bureau de distribution de la Chambre des Communes, avec le rang de commis de troisième classe, au salaire de six cents piastres par année à dater du 25 février dernier.

Votre comité recommande aussi qu'une gratuité de deux mois de salaire soit payée à la veuve de M. H. A. Botterell, ainsi que le mois de salaire échu le deuxième jour qui a suivi son décès.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (26) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, ayant été lu,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Boulton a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, avec instruction de modifier le bill de manière que le déficit dans le revenu du chemin de fer de Chicago et du Grand-Tronc ne soit pas porté au compte capital de la compagnie canadienne, l'intérêt sur ce compte étant à la charge du trafic canadien.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Kirchhoff, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
VENDREDI, 14 mai 1897.

Le comité de l'Economie Interne de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

1. M. Frederick Gilbert, gardien de la salle de lecture du Sénat ayant demandé sa mise à la retraite sous les dispositions de l'Acte des pensions du Service Civil, votre comité recommande que les démarches nécessaires soient faites sans retard à cette fin. Votre comité se plaît à reconnaître les longs et fidèles services de cet employé.

2. M. Gilbert étant empêché par son grand âge et par ses infirmités de remplir ses devoirs, et un congé d'absence lui ayant été précédemment accordé, votre comité recommande que William L. Lambkin, messenger permanent, soit nommé gardien de la salle de lecture aux appointements de \$700 par année, à compter de ce jour.

3. Pour remplir la vacance créée par la promotion de William L. Lambkin votre comité recommande que Ernest Bérubé, messenger sessionnel, soit nommé messenger permanent au salaire ordinaire de \$600 par année à compter de ce jour.

4. Votre comité recommande que Arthur Ralph, messenger permanent, soit choisi pour remplacer W. L. Lambkin comme messenger au bureau de la papeterie, et que son salaire soit porté de \$600 à \$650 par année, à compter de ce jour.

5. Votre comité recommande que Homère Vézina, page, soit nommé messenger sessionnel à la place d'Ernest Bérubé, à compter du commencement de la prochaine session du Parlement.

6. Votre comité recommande que J. C. Carleton, employé temporairement comme messenger sessionnel soit payé au taux ordinaire de \$2.50 par jour pour la présente session seulement.

7. Votre comité recommande que Federick Perchard soit nommé messenger sessionnel à la place de George McKinnon, à compter du commencement de la prochaine session du parlement.

8. Votre comité recommande que pour remplir les trois vacances qui auront lieu au commencement de la prochaine session dans le personnel des pages par la promotion de Homère Vézina et la retraite de John Wilson et Herbert Lambkin, les trois garçons suivants soient nommés à l'emploi de page : Robert O'Leary, Alphonse Roy et Charles Routh.

9. Votre comité recommande que le président de votre comité soit autorisé à employer une personne compétente comme sténographe et clavigraphiste devant aider le greffier en loi pendant le reste de la session, et à fixer la rémunération de cette personne, étant nécessaire dès le commencement de la session et le comité n'étant nommé que quelque temps après, votre comité recommande que le président actuel soit autorisé à prendre toute mesure nécessaire à cet égard pour la prochaine session du parlement.

10. Votre comité recommande que Joseph Whitmore, qui a été employé sans interruption pendant 14 ans, à venir au 14 février dernier, par le département des Travaux publics comme assistant menuisier du Sénat, et qui depuis cette date a continué son service comme tel, soit ajouté au personnel du Sénat comme assistant menuisier et reçoive un salaire de \$2.00 par jour à compter de la dite date.

Le tout respectueusement soumis,

J. W. KIRCHHOFFER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (48) intitulé : "Acte concernant la *Dominion Building and Loan Association*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (37) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à lundi, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 17 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR LUNDI, 17 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

- 1 14 mai—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur un discours prononcé par le ministre de la Justice, le deuxième jour d'octobre 1896, consigné au rapport officiel des *Débats*, et au cours duquel le ministre de la Justice a promis que M. Petit, le candidat défait, dans le comté de Terrebonne, à l'élection générale de 1896, serait " officiellement " appelé à donner une explication au sujet de la lettre écrite par " lui aux soumissionnaires pour l'approvisionnement de charbon " de certains départements du gouvernement, dans laquelle il " (Petit) demandait ce que le soumissionnaire entendait faire pour " lui dans la circonstance, vu que '*business is business, you know*',— " et que, lorsqu'une réponse à la communication officielle aurait " été reçue, ou qu'un temps raisonnable se serait écoulé sans que " cette réponse eût été reçue, le gouvernement déciderait à quelle " mesure il aurait recours " ; et qu'il demandera :
- 1° Si M. Petit a été, tel que promis par le ministre de la Justice, " appelé officiellement " à donner cette explication ?
 - 2° Si non, pourquoi il ne l'a pas été ?
 - 3° S'il a été " appelé officiellement " à donner une explication, quelle explication a-t-elle été reçue ?
 - 4° Si non, un " temps raisonnable s'étant écoulé sans qu'une réponse ait été reçue ", le gouvernement a-t-il décidé quelle mesure il entend prendre en cette affaire ?
 - 5° Si oui, quelle est cette décision et quelles sont les raisons qui l'ont déterminée ?

1897.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

- 2 14 mai—1. Résolu, qu'il est désirable que les Sauvages Songhees établis sur la réserve située dans la cité de Victoria soient transférés aussitôt que possible dans une localité plus convenable ;
2. Que les droits légaux de la province de la Colombie-Britannique, s'il en existe, dans les réserves indiennes abandonnées, soient constatés sans délai et qu'un règlement de cette question soit effectué le plus tôt possible ;
3. Qu'une réserve convenable, bornant à la mer, soit choisie pour les dits Sauvages ;
4. Que des maisons convenables pour les besoins des dits Sauvages soient construites sur les fonds placés à leur crédit ;
5. Qu'un octroi en argent d'environ cent dollars soit accordé à chaque famille, sur les fonds entre les mains du gouvernement au crédit des Sauvages Songhees, pour lui procurer des vivres et des habillements pour l'hiver ;
6. Qu'après qu'il aura été donné suite aux recommandations contenues aux paragraphes 2, 3, 4 et 5 de ces résolutions, les dits Sauvages soient forcés de s'éloigner, au cas où ils ne voudraient pas se retirer volontairement ;
7. Que la dite réserve soit arpentée sans délai, divisée en lots d'un acre et d'un demi-acre et vendue à l'encan au plus offrant et dernier enchérisseur ;
8. Que l'excédent des fonds provenant de la vente de la réserve sur le prix payé pour une nouvelle réserve, sur le coût de la construction des maisons, sur le coût du transport des Sauvages et sur les avances faites soit placé au crédit des dits Sauvages ;
9. Qu'il est désirable que la nouvelle réserve soit occupée à titre personnel par les chefs de famille qui voudraient se livrer à l'agriculture.

Par l'honorable M. Landry :

- 3 14 mai—L'administration actuelle ou quelqu'un de ses membres a-t-il demandé l'intervention du Saint Siège ou l'envoi d'un délégué apostolique pour aider directement ou indirectement à faire accepter par la minorité catholique du Manitoba le compromis intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial du Manitoba au sujet de la difficulté scolaire manitobaine ?

Par l'honorable M. Landry :

- 4 14 mai—1. M. Louis Lavoie était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste de l'île aux Grues, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
3. Pourquoi, et quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
4. Par qui l'accusation a-t-elle été portée ?
5. L'accusateur jouit-il généralement du don de l'infaillibilité ?
6. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
7. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?
8. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

1897.

9. Si le démissionnaire proteste de son innocence et nie complètement la vérité de l'accusation, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

- 5 14 mai—1. M. Alfred Dubé était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
6. Quelle est la nature de la preuve ?
7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? décerné par qui ?
8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
9. Quelle a été sa réponse ?
10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

POUR MARDI, 18 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

- 1 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable M. Owens :

- 2 7 mai—Qu'il demandera au gouvernement :
- 1^o La destitution de Thomas Foreman, éclusier sur le canal de Grenville, a-t-elle été faite en conséquence de l'enquête tenue par le commissaire Labelle ? Si non, quelle est la raison de cette destitution ?
- 2^o Est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser M. Foreman ? Si oui, dans quelle mesure ?
- 3^o Le gouvernement a-t-il l'intention de payer une pension de retraite à M. Foreman ? Si oui, quel montant ?

Par l'honorable M. Owens :

- 3 7 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport du commissaire Labelle sur les enquêtes tenues par lui à Grenville et à Graces Point vers le mois de décembre dernier.
- Aussi toute la correspondance échangée à ce sujet avant et depuis ces enquêtes.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR LUNDI, 17 MAI 1897.

1897.

- 1 13 mai—2e lecture (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés de billets.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
 - 2 13 mai—2e lecture (Bill G) Acte relatif à la juridiction de la cour de l'Echiquier par rapport aux dettes de chemins de fer.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
 - 3 13 mai—2e lecture (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
 - 4 14 mai—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(Honorable M. Primrose.)
 - 5 14 mai—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.—(Honorable M. Kirchhoffer.)
-

POUR JEUDI, 20 MAI 1897.

- 1 29 avril—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.
- 2 29 avril—2e lecture (Bill D) Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.

No 23.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 18

Vendredi 14 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 24.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 17 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),
Almon,	Cochrane,	(Victoria),	Ogilvie,
Armand,	Cox,	MacInnes	Owens,
Arsenault,	De Blois,	(Burlington),	Poirier,
Bellerose,	Dever,	McCallum,	Power,
Bernier,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bolduc,	Dobson,	McInnes	Prowse,
Boucherville, de	Ferguson,	(New-Westminster),	Sanford,
(C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	McKay,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	McKindsey,	Snowball,
Bowell	Landry,	McMillan,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Lewin,	Merner,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Miller,	Villeneuve,
Casgrain,	Lovitt,	Mills,	Wark.
	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Wood.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal :—De l'Union de tempérance chrétienne des femmes et d'habitantes de la ville de Hamilton, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Union de tempérance chrétienne des femmes et d'habitantes de la ville de Pembroke, province d'Ontario, demandant que l'âge de protection pour les jeunes filles soit prolongé jusqu'à vingt et un ans.

De l'Union de tempérance chrétienne des femmes et d'habitantes de la cité de Moncton, province du Nouveau-Brunswick, demandant que la loi couvre les jeunes filles de sa protection jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

L'honorable M. Bellerose, du comité permanent du compte rendu des débats, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DU COMITÉ No 2,

VENDREDI, 14 mai 1897.

Le comité permanent du compte rendu des débats a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité dans son premier rapport de la dernière session s'exprimait ainsi :

“ Dans le contrat passé avec messieurs Holland pendant la troisième session du cinquième parlement, 1885, pour la publication du compte rendu des débats du Sénat, il est stipulé :—

“ S'il arrivait qu'il y eut deux sessions dans une même année, le présent marché ne s'appliquerait pas à la session extraordinaire pour laquelle il y aurait lieu de faire un arrangement spécial”.

Votre comité recommande que messieurs Holland reçoivent le prix ordinaire de \$300.00 par semaine pour la présente session, qu'elle soit ajournée ou prorogée, et que tout nouvel arrangement soit différé jusqu'à la prochaine réunion du parlement.

Votre comité informe votre honorable Chambre que conformément à la recommandation ci-dessus, il a fait un arrangement spécial avec les sténographes du compte rendu, et il recommande qu'en sus des sommes à eux payées pour leurs services pendant la dernière session du parlement, on leur paie une somme additionnelle de deux mille cinq cents piastres (\$2,500) pour solde de toutes réclamations relatives à la publication du compte rendu des débats de la dernière session.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,

Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (E) intitulé : “ Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lowry,” et informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 14 mai 1897.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill suivant :—

Bill E (No 97) du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lowry.”

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

(Attesté.)

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

L'honorable sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Acte concernant l'intérêt."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (F) intitulé: "Acte concernant les endossements faux ou non autorisés des billets", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (G) intitulé: "Acte relatif à la juridiction de la cour de l'Echiquier par rapport aux dettes de chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Longheed, a proposé: Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé en amendement:

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais que le neuvième paragraphe soit amendé en retranchant le mot "étant" dans la quatrième ligne de ce paragraphe, et en le remplaçant par les mots "pouvant être."

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la question principale, telle amendée;

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé de nouveau en amendement:

Que le dit rapport tel qu'amendé, ne soit pas adopté maintenant, mais que le dixième paragraphe soit amendé en insérant après le mot "jour," dans la cinquième ligne de ce paragraphe le mot: "ouvrable."

La question de concours ayant été posée sur ce nouvel amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors la question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mowat, secondé par l'honorable M. Scott. Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 18 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MARDI, 18 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

127 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable M. Owens :

27 mai—Qu'il demandera au gouvernement :

1° La destitution de Thomas Foreman, éclusier sur le canal de Grenville, a-t-elle été faite en conséquence de l'enquête tenue par le commissaire Labelle ? Si non, quelle est la raison de cette destitution ?

2° Est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser M. Foreman ? Si oui, dans quelle mesure ?

3° Le gouvernement a-t-il l'intention de payer une pension de retraite à M. Foreman ? Si oui, quel montant ?

Par l'honorable M. Owens :

37 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport du commissaire Labelle sur les enquêtes tenues par lui à Grenville et à Graces Point vers le mois de décembre dernier.

Aussi toute la correspondance échangée à ce sujet avant et depuis ces enquêtes.

1897.

POUR MERCREDI, 19 MAI 1897.

Par l'honorable M. Landry :

- 1 17 mai—1. M. J. B. Proulx était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Inter-colonial, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
 4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
 6. Quelle est la nature de la preuve ?
 7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? décerné par qui ?
 8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
 9. Quelle a été sa réponse ?
 10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

- 2 17 mai—1. Charles Bouffard était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste de Berthier-en-bas, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Pourquoi, et quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 4. Par qui l'accusation a-t-elle été portée ?
 5. L'accusateur jouit-il généralement du don de l'infailibilité ?
 6. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
 7. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?
 8. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?
 9. Si le démissionnaire proteste de son innocence et nie complètement la vérité de l'accusation, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

- 3 17 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre un état en forme de tableau faisant voir les effets du traité commercial conclu entre le Canada et la France sur le commerce et le revenu du Dominion comparativement aux trois années qui ont précédé la date à laquelle ce traité a été mis en vigueur, en autant que les divers articles compris dans le dit traité sont concernés.

1897.

POUR JEUDI, 20 MAI 1897.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

- 1 14 mai—1. Résolu, qu'il est désirable que les Sauvages Songhees établis sur la réserve située dans la cité de Victoria soient transférés aussitôt que possible dans une localité plus convenable ;
2. Que les droits légaux de la province de la Colombie-Britannique, s'il en existe, dans les réserves indiennes abandonnées, soient constatés sans délai et qu'un règlement de cette question soit effectué le plus tôt possible ;
3. Qu'une réserve convenable, bornant à la mer, soit choisie pour les dits Sauvages ; qu'il serait à propos que M. J. W. McLeay du département des Affaires des Sauvages à Victoria, à cause de sa connaissance du pays, des Sauvages, de leurs besoins et de leur manière de vivre, et trois chefs du village soient chargés de choisir ensemble la réserve et le site d'un nouveau village.
4. Que des maisons convenables pour les besoins des dits Sauvages soient construites sur les fonds placés à leur crédit ;
5. Qu'un octroi en argent d'environ cent dollars soit accordé à chaque famille, sur les fonds entre les mains du gouvernement au crédit des Sauvages Songhees, pour lui procurer des vivres et des habillements pour l'hiver ;
6. Qu'après qu'il aura été donné suite aux recommandations contenues aux paragraphes 2, 3, 4 et 5 de ces résolutions, les dits Sauvages soient forcés de s'éloigner, au cas où ils ne voudraient pas se retirer volontairement ;
7. Que la dite réserve soit arpentée sans délai, divisée en lots d'un acre et d'un demi-acre et vendue à l'encan au plus offrant et dernier enchérisseur ;
8. Que l'excédent des fonds provenant de la vente de la réserve sur le prix payé pour une nouvelle réserve, sur le coût de la construction des maisons, sur le coût du transport des Sauvages et sur les avances faites soit placé au crédit des dits Sauvages ;
9. Qu'il est désirable que la nouvelle réserve soit occupée à titre personnel par les chefs de famille qui voudraient se livrer à l'agriculture.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

- 2 17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;
- Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;
- Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection aux ports d'embarquement. Les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A qu'il l'était en anglais; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 19 MAI 1897.

1897.

- 1 17 mai—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Débats.—(Honorable M. Bellerose.)
- 2 17 mai—2e lecture (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 17 mai—2e lecture (Bill G) Acte relatif à la juridiction de la cour de l'Echiquier par rapport aux dettes de chemins de fer.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR JEUDI, 20 MAI 1897.

- 1 13 mai—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 13 mai—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certaines cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 17 mai—2e lecture (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 4 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 17 mai—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(Honorable M. Primrose.)

N^o 24.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Lundi, 17 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 25.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 18 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cox,	McCallum,	Owens,
Almon,	De Blois,	McDonald (C.-B.),	Poirier,
Armand,	Dever,	McInnes	Power,
Arsenault,	Dickey,	(New-Westminster),	Primrose,
Bellerose,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Gowan (C.M.G.),	McKindsey,	Sanford,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de	Landry,	McMillan,	Smith (Sir Frank),
(C.M.G.),	Lewin,	Merner,	Snowball,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
Bowell	Lovitt,	Mills,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Casgrain,	(Victoria),	O'Brien,	Wark.
Clemow,	MacInnes	O'Donohoe,	Wood.
Cochrane,	(Burlington),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :— De la Compagnie du chemin de fer Ottawa et Gatineau.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé : "Acte concernant la *Dominion Building and Loan Association*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé : "Acte concernant la *Canadian General Electric Company* (à responsabilité limitée)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (12) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêts et d'épargne qui font des opérations dans la province d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettra aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Dans le titre.

Retranchez depuis "d'épargne" jusqu'à la fin du titre.

Cet amendement est nécessaire pour que le titre soit conforme au bill.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 18 mai 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, demandant l'adoption d'un acte qui augmente son capital social et amende son pouvoir d'émettre des obligations ;

De la Compagnie marbrière mycénienne du Canada, demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à donner suite à la demande de la pétitionnaire pour obtenir une extension de son brevet, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte des brevets ;

De Robert James McLaughlin, du village de Minden, et autres, d'autres lieux, dans la province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Minden et du Nord-Ouest";

De Son Altesse François Duc de Teck et autres, de la Grande-Bretagne et d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie chartée du Yukon Britannique";

De la Compagnie du chemin de fer de houille de la vallée du Daim-Rouge, demandant un acte qui remette en vigueur et modifie son acte constitutif, et qui lui assure pendant trois ans de plus l'exercice de ses franchises, pouvoirs et privilèges;

De la Compagnie du chemin de fer Grand Nord, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever sa voie ferrée, qui lui accorde le pouvoir de la prolonger, d'acquérir certaines autres voies ferrées, d'émettre des actions privilégiées et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations de seconde hypothèque, et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 18 mai 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition d'Alphonse Desjardins, président, et M. Perreault, secrétaire-trésorier de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et du Pacifique, demandant un acte aux fins de les constituer en corporation sous l'autorité du parlement fédéral, avec pouvoir de construire un pont sur l'Ottawa, et à d'autres fins; et a trouvé suffisant l'avis donné de chacun des pouvoirs demandés à l'exception du pouvoir de construire un pont sur la rivière Ottawa, dont il n'a été donné aucun avis.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: "Acte relatif à la cour Suprême d'Ontario et aux juges de cette cour."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 19 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MERCREDI, 19 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

- 1 17 mai—1. M. J. B. Proulx était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Inter-colonial, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
 4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
 6. Quelle est la nature de la preuve ?
 7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? décerné par qui ?
 8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
 9. Quelle a été sa réponse ?
 10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

- 2 17 mai—1. Charles Bouffard était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste de Berthier-en-bas, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Pourquoi, et quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

1897.

4. Par qui l'accusation a-t-elle été portée ?

5. L'accusateur jouit-il généralement du don de l'infaillibilité ?

6. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?

7. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

8. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

9. Si le démissionnaire proteste de son innocence et nie complètement la vérité de l'accusation, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

3 17 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état en forme de tableau faisant voir les effets du traité commercial conclu entre le Canada et la France sur le commerce et le revenu du Dominion, comparativement aux trois années qui ont précédé la date à laquelle ce traité a été mis en vigueur, en autant que les divers articles compris dans le dit traité sont concernés.

Par l'honorable M. Owens :

4 7 mai—Qu'il demandera au gouvernement :

1^o La destitution de Thomas Foreman, éclusier sur le canal de Grenville, a-t-elle été faite en conséquence de l'enquête tenue par le commissaire Labelle ? Si non, quelle est la raison de cette destitution ?

2^o Est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser M. Foreman ? Si oui, dans quelle mesure ?

3^o Le gouvernement a-t-il l'intention de payer une pension de retraite à M. Foreman ? Si oui, quel montant ?

Par l'honorable M. Owens :

5 7 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport du commissaire Labelle sur les enquêtes tenues par lui à Grenville et à Graces Point vers le mois de décembre dernier.

Aussi toute la correspondance échangée à ce sujet avant et depuis ces enquêtes.

POUR JEUDI, 20 MAI 1897.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

1 14 mai—1. Résolu, qu'il est désirable que les Sauvages Songhees établis sur la réserve située dans la cité de Victoria soient transférés aussitôt que possible dans une localité plus convenable ;

2. Que les droits légaux de la province de la Colombie-Britannique, s'il en existe, dans les réserves indiennes abandonnées, soient constatés sans délai et qu'un règlement de cette question soit effectué le plus tôt possible ;

1897.

3. Qu'une réserve convenable, bornant à la mer, soit choisie pour les dits Sauvages; qu'il serait à propos que M. J. W. McLeay du département des Affaires des Sauvages à Victoria, à cause de sa connaissance du pays, des Sauvages, de leurs besoins et de leur manière de vivre, et trois chefs du village soient chargés de choisir ensemble la réserve et le site d'un nouveau village.

4. Que des maisons convenables pour les besoins des dits Sauvages soient construites sur les fonds placés à leur crédit;

5. Qu'un octroi en argent d'environ cent dollars soit accordé à chaque famille, sur les fonds entre les mains du gouvernement au crédit des Sauvages Songhees, pour lui procurer des vivres et des habillements pour l'hiver;

6. Qu'après qu'il aura été donné suite aux recommandations contenues aux paragraphes 2, 3, 4 et 5 de ces résolutions, les dits Sauvages soient forcés de s'éloigner, au cas où ils ne voudraient pas se retirer volontairement;

7. Que la dite réserve soit arpentée sans délai, divisée en lots d'un acre et d'un demi-acre et vendue à l'encan au plus offrant et dernier enchérisseur;

8. Que l'excédent des fonds provenant de la vente de la réserve sur le prix payé pour une nouvelle réserve, sur le coût de la construction des maisons, sur le coût du transport des Sauvages et sur les avances faites soit placé au crédit des dits Sauvages;

9. Qu'il est désirable que la nouvelle réserve soit occupée à titre personnel par les chefs de famille qui voudraient se livrer à l'agriculture.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

2 17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

Par l'honorable M. Ferguson :

3 18 mai—Qu'il attirera l'attention de cette Chambre sur le fait que James Yeo, de Port Hill, I.P.-E., a été recommandé, le 6 juillet dernier, par le dernier gouvernement, pour la charge d'inspecteur des pêcheries sur l'Île du Prince-Edouard, et que le huitième jour de septembre dernier, l'administration actuelle, par arrêté du conseil, a déclaré que cette nomination n'était pas de celles auxquelles l'approbation de Son Excellence devait être refusée; mais que néanmoins il n'a pas été donné suite à la dite recommandation et au dit arrêté du conseil;

Et qu'il demandera pourquoi M. James Yeo n'a pas reçu avis de sa nomination?

1887.

Par l'honorable M. Ferguson :

- 4 18 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance relative à la destitution de John N. McDonald comme capitaine du dragueur à vapeur *Prince Edward* et à la nomination à cette position de William Sharp-Larkin.

Par l'honorable M. Ferguson :

- 5 18 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état donnant les noms de toutes personnes qui ont déposé des réclamations pour primes de pêche entre les mains de Stanlislaus F. Perry, inspecteur intérimaire des pêcheries sur l'Île du Prince-Edouard, jusqu'au 20^e jour d'avril dernier ;
Aussi les noms de toutes personnes qui ont déposé de semblables réclamations entre les mains de James F. White, agent de primes, jusqu'à la même date ;
Aussi les noms de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans la division électorale ouest du comté de Prince, pendant les mois de mars et avril derniers.

Par l'honorable M. Ferguson :

- 6 18 mai—Qu'il attirera l'attention de cette Chambre sur le fait que M. Charles E. McDonald, ci-devant gardien intérimaire du phare de "Fish Island", province de l'Île du Prince-Edouard, a été destitué, bien que la dernière administration ait recommandé, le six juillet dernier, de le nommer permanentement, et que l'administration actuelle ait déclaré par arrêté du conseil, le huit septembre dernier, que cette recommandation n'était pas de celles auxquelles l'approbation de Son Excellence devait être refusée ;
Et qu'il demandera pourquoi il n'a pas été donné suite à l'arrêté du conseil du 8 septembre dernier ?

Par l'honorable M. Bernier :

- 7 18 mai—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur le paragraphe suivant paru dans le *Montreal Star* du 12 du mois courant : "L'honorable Charles Fitzpatrick, Solliciteur général, de passage ici ce matin, en route pour Ottawa, a dit être plus que content du résultat des élections. Il y a cependant quelques cas où il eût mieux aimé un résultat différent, comme par exemple à Québec-Ouest et à Gaspé ; mais à tout prendre, le Solliciteur général s'est montré très heureux. Il regrettait beaucoup d'apprendre la défaite de M. Charles Maréchal à Gaspé, tout en louant fort la belle lutte soutenue par celui-ci. M. Fitzpatrick est d'avis que la question des écoles est enterrée à tout jamais. "La population de la province de Québec "a montré une fois de plus au reste du Canada et au monde qu'elle "est du côté de la liberté ; liberté de pensée et liberté de conscience" ;
Et qu'il demandera :
1^o Si les paroles et les vœux attribués à l'honorable Solliciteur général dans le paragraphe précité sont rapportées exactement ?
Si non, qu'a dit l'honorable monsieur en cette occasion-là ?

1897.

2° Si le paragraphe ci-dessus représente les vues du gouvernement sur la question des écoles du Manitoba? Si non, quelle est la politique que le gouvernement du Canada entend suivre à l'avenir à ce sujet?

3° Le gouvernement est-il d'avis que la solution finale de la question des écoles du Manitoba doit dépendre du résultat des élections de quelque province du Dominion?

4° Dans l'opinion du gouvernement, l'électorat peut-il toucher aux droits de la minorité?

Par l'honorable M. Landry :

8 18 mai—1° Le gouvernement actuel ou quelqu'un de la présente administration a-t-il eu avec Son Excellence Mgr Merry del Val, le délégué du Saint Siège au Canada, quelque entrevue ou conférence au sujet de la difficulté scolaire manitobaine, en vue d'amener, par son intervention, les catholiques de ce pays à accepter le compromis Laurier-Greenway?

2° Quand cette entrevue ou cette conférence a-t-elle eu lieu?

3° Le gouvernement ou quelqu'un de la présente administration a-t-il discuté, en aucun temps, avec le Délégué Apostolique, le côté constitutionnel de la question scolaire manitobaine, et a-t-il réellement donné à Son Excellence l'assurance que toute agitation constitutionnelle pour faire rendre à la minorité ses droits garantis par un pacte parlementaire cesserait de la part des législateurs, protestants comme catholiques, du moment que le compromis Laurier-Greenway serait déclaré acceptable?

4° Le gouvernement ou quelqu'un de la présente administration a-t-il, comme question de fait, donné à Son Excellence le Délégué Apostolique l'assurance que la violation de la constitution en ce qui concerne les droits de la minorité manitobaine, si elle est acceptée par les catholiques de ce pays, ne constituera en aucune manière un précédent dangereux pour les minorités des autres provinces de la Confédération?

5° Le gouvernement ou quelqu'un de la présente administration a-t-il, en aucun temps, pris un engagement quelconque vis-à-vis de Son Excellence le Délégué Apostolique au sujet de la difficulté scolaire manitobaine ou de la minorité catholique du Manitoba, ou des minorités des autres provinces, et quel est cet engagement?

POUR MERCREDI, 26 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 19 MAI 1897.

1897.

- 1 18 mai—3e lecture (Bill 48) Acte concernant la " Dominion Building and Loan Association ".—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 2 18 mai—3e lecture (Bill 39) Acte concernant la " Canadian General Electric Company " (Limited).—(Honorable M. Cox.)—A.F.
- 3 18 mai—3e lecture (Bill 12) Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargnes qui font des opérations dans la province d'Ontario, telle que modifiée.—(Honorable Sir Mackenzie Bowell.)—A.F.
- 4 17 mai—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Débats.—(Honorable M. Bellerose.)
- 5 17 mai—2e lecture (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 6 17 mai—2e lecture (Bill G) Acte relatif à la juridiction de la cour de l'Echiquier par rapport aux dettes de chemins de fer.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR JEUDI, 20 MAI 1897.

- 1 13 mai—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 13 mai—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certaines cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 17 mai—2e lecture (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 4 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 17 mai—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(Honorable M. Primrose.)

POUR VENDREDI, 21 MAI 1897.

- 1 18 mai—2e lecture (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

N^o 25.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mardi, 18 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 26.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 19 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	MacInnes	Ogilvie,
Almon,	Dever,	(Burlington),	Owens,
Armand,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Arsenault,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Power,
Bellerose,	Drummond,	McInnes	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	(New-Westminster),	Prowse,
Bolduc,	Forget,	McKay,	Sanford,
Boucherville, de	Gowan (C.M.G.),	McKindsey,	Scott,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	McLaren,	Smith (Sir Frank),
Boulton,	Landry,	McMillan,	Snowball,
Bowell	Lewin,	Merner,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Loughheed,	Miller,	Temple,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Mills,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Villeneuve,
Clemow,	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Cochrane,	(Victoria),	O'Brien,	Wood.
Cox,		O'Donohoe,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De l'Union de tempérance chrétienne des femmes et d'habitantes de la cité d'Hamilton, province d'Ontario, priant que l'on adopte des mesures législatives pour interdire les représentations cinématographiques du combat de boxe de Nevada, et toute exhibition de peintures déshonnêtes, danses immorales, etc.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (18) intitulé : "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs au bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Son Honneur le Président, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

A l'honorable Sénat,

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement fait le rapport suivant :—

Votre comité s'est réuni pour la première fois vendredi, le 14 mai, à 11 a.m., dans les appartements du Président du Sénat.

Le rapport des bibliothécaires pour l'année écoulée est lu et adopté.

Un comité chargé de faire l'audition des comptes est nommé, lequel consiste de l'honorable L. G. Power, M. Julius Scriver, M.P., et de M. R. L. Borden, M.P.

Et le comité s'ajourne.

C. A. P. PELLETIER,

Président.

BUREAU DU PRÉSIDENT DU SÉNAT,
le 14 mai 1897.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé : "Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie électrique de Hull", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
19 mai 1897.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (No 25) intitulé : " Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie électrique de Hull ", conformément à l'ordre en date du jeudi, treizième jour de mai courant, a examiné le dit bill et a maintenant l'honneur d'en faire rapport avec les amendements suivants, savoir :

Page 1, ligne 21. Après " convention " insérez : " et pourvu de plus que rien " dans la dite convention ou dans le bail à faire sous son empire n'affecte ou diminue " de quelque manière que ce soit les droits que possède actuellement la cité de Hull " relativement à la réglementation ou au contrôle du transport du fret ou des passagers sur aucune de ses rues ".

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland, à responsabilité limitée ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (74) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie la Nationale du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (79) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (78) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Assurance d'Ontario contre les accidents," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (34) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation les Cisterciens Réformés," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (83) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la compagnie dite *The Mycenian Marble Company of Canada, (Limited)*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 18 mai 1897.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté le nom de M. Perry au comité mixte des Impressions du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance *Methodist Trust* contre l'incendie." et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état en forme de tableau faisant voir les effets du traité commercial conclu entre le Canada et la France sur le commerce et le revenu du Dominion, comparativement aux trois années qui ont précédé la date à laquelle ce traité a été mis en vigueur, en autant que les divers articles compris dans le dit traité sont concernés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. O'Brien, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport du commissaire Labelle sur les enquêtes tenues par lui à Grenville et à Graces Point vers le mois de décembre dernier.

Aussi toute la correspondance échangée à ce sujet avant et depuis ces enquêtes.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que 250 copies, en anglais et 100 copies en français du bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," soient imprimées en sus du nombre régulier pour être distribuées par le bureau de distribution à ceux qui en feront la demande.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Acte concernant la *Dominion Building and Loan Association*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Acte concernant la *Canadian General Electric Company (Limited)*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêts et d'épargne qui font des opérations dans la province d'Ontario", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a pris en considération le premier rapport du comité permanent du compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (F) intitulé: "Acte concernant les endossements faux ou non-autorisés sur les lettres de change," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé : "Acte relatif à la juridiction de la cour de l'Echiquier par rapport aux dettes de chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera vendredi prochain, il reste ajourné à lundi, le trente et un mai courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 20 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR JEUDI, 20 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable M. Macdonald, C.-B. :

- 14 mai—1. Résolu, qu'il est désirable que les Sauvages Songhees établis sur la réserve située dans la cité de Victoria soient transférés aussitôt que possible dans une localité plus convenable ;
2. Que les droits légaux de la province de la Colombie-Britannique, s'il en existe, dans les réserves indiennes abandonnées, soient constatés sans délai et qu'un règlement de cette question soit effectué le plus tôt possible ;
3. Qu'une réserve convenable, bornant à la mer, soit choisie pour les dits Sauvages ; qu'il serait à propos que M. J. W. McLeay du département des Affaires des Sauvages à Victoria, à cause de sa connaissance du pays, des Sauvages, de leurs besoins et de leur manière de vivre, et trois chefs du village soient chargés de choisir ensemble la réserve et le site d'un nouveau village.
4. Que des maisons convenables pour les besoins des dits Sauvages soient construites sur les fonds placés à leur crédit ;
5. Qu'un octroi en argent d'environ cent dollars soit accordé à chaque famille, sur les fonds entre les mains du gouvernement au crédit des Sauvages Songhees, pour lui procurer des vivres et des habillements pour l'hiver ;
6. Qu'après qu'il aura été donné suite aux recommandations contenues aux paragraphes 2, 3, 4 et 5 de ces résolutions, les dits Sauvages soient forcés de s'éloigner, au cas où ils ne voudraient pas se retirer volontairement ;
7. Que la dite réserve soit arpentée sans délai, divisée en lots d'un acre et d'un demi-acre et vendue à l'encan au plus offrant et dernier enchérisseur ;

1897.

8. Que l'excédent des fonds provenant de la vente de la réserve sur le prix payé pour une nouvelle réserve, sur le coût de la construction des maisons, sur le coût du transport des Sauvages et sur les avances faites soit placé au crédit des dits Sauvages ;

9. Qu'il est désirable que la nouvelle réserve soit occupée à titre personnel par les chefs de famille qui voudraient se livrer à l'agriculture.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

2 17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

Par l'honorable M. Ferguson :

3 18 mai—Qu'il attirera l'attention de cette Chambre sur le fait que James Yeo, de Port Hill, I.P.-E., a été recommandé, le 6 juillet dernier, par le dernier gouvernement, pour la charge d'inspecteur des pêcheries sur l'Île du Prince-Edouard, et que le huitième jour de septembre dernier, l'administration actuelle, par arrêté du conseil, a déclaré que cette nomination n'était pas de celles auxquelles l'approbation de Son Excellence devait être refusée ; mais que néanmoins il n'a pas été donné suite à la dite recommandation et au dit arrêté du conseil ;

Et qu'il demandera pourquoi M. James Yeo n'a pas reçu avis de sa nomination ?

Par l'honorable M. Ferguson :

4 18 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance relative à la destitution de John N. McDonald comme capitaine du dragueur à vapeur *Prince Edward* et à la nomination à cette position de William Sharp-Larkin.

Par l'honorable M. Ferguson :

5 18 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état donnant les noms de toutes personnes qui ont déposé des réclamations pour primes de pêche entre les mains de Stanislus F. Perry, inspecteur intérimaire des pêcheries sur l'Île du Prince-Edouard, jusqu'au 20e jour d'avril dernier ;

1887.

Aussi les noms de toutes personnes qui ont déposé de semblables réclamations entre les mains de James F. White, agent de primes, jusqu'à la même date;

Aussi les noms de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans la division électorale ouest du comté de Prince, pendant les mois de mars et avril derniers.

Par l'honorable M. Ferguson :

6 18 mai—Qu'il attirera l'attention de cette Chambre sur le fait que M. Charles E. McDonald, ci-devant gardien intérimaire du phare de "Fish Island", province de l'Île du Prince-Edouard, a été destitué, bien que la dernière administration ait recommandé, le six juillet dernier, de le nommer permanemment, et que l'administration actuelle ait déclaré par arrêté du conseil, le huit septembre dernier, que cette recommandation n'était pas de celles auxquelles l'approbation de Son Excellence devait être refusée;

Et qu'il demandera pourquoi il n'a pas été donné suite à l'arrêté du conseil du 8 septembre dernier?

Par l'honorable M. Bernier :

7 18 mai—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur le paragraphe suivant paru dans le *Montreal Star* du 12 du mois courant: "L'honorable Charles Fitzpatrick, Solliciteur général, de passage ici ce matin, en route pour Ottawa, a dit être plus que content du résultat des élections. Il y a cependant quelques cas où il eût mieux aimé un résultat différent, comme par exemple à Québec-Ouest et à Gaspé; mais à tout prendre, le Solliciteur général s'est montré très heureux. Il regrettait beaucoup d'apprendre la défaite de M. Charles Marcell à Gaspé, tout en louant fort la belle lutte soutenue par celui-ci. M. Fitzpatrick est d'avis que la question des écoles est enterrée à tout jamais. "La population de la province de Québec "a montré une fois de plus au reste du Canada et au monde qu'elle "est du côté de la liberté; liberté de pensée et liberté de conscience";

Et qu'il demandera :

1° Si les paroles et les vues attribuées à l'honorable Solliciteur général dans le paragraphe précité sont rapportées exactement? Si non, qu'a dit l'honorable monsieur en cette occasion-là?

2° Si le paragraphe ci-dessus représente les vues du gouvernement sur la question des écoles du Manitoba? Si non, quelle est la politique que le gouvernement du Canada entend suivre à l'avenir à ce sujet?

3° Le gouvernement est-il d'avis que la solution finale de la question des écoles du Manitoba doive dépendre du résultat des élections de quelque province du Dominion?

4° Dans l'opinion du gouvernement, l'électorat peut-il toucher aux droits de la minorité?

Par l'honorable M. Landry :

8 18 mai—1° Le gouvernement actuel ou quelqu'un de la présente administration a-t-il eu avec Son Excellence Mgr Merry del Val, le délégué du Saint Siège au Canada, quelque entrevue ou conférence au sujet de la difficulté scolaire manitobaine, en vue d'amener, par son

1897.

intervention, les catholiques de ce pays à accepter le compromis Laurier-Greenway ?

2° Quand cette entrevue ou cette conférence a-t-elle eu lieu ?

3° Le gouvernement ou quelqu'un de la présente administration a-t-il discuté, en aucun temps, avec le Délégué Apostolique, le côté constitutionnel de la question scolaire manitobaine, et a-t-il réellement donné à Son Excellence l'assurance que toute agitation constitutionnelle pour faire rendre à la minorité ses droits garantis par un pacte parlementaire cesserait de la part des législateurs, protestants comme catholiques, du moment que le compromis Laurier-Greenway serait déclaré acceptable ?

4° Le gouvernement ou quelqu'un de la présente administration a-t-il, comme question de fait, donné à Son Excellence le Délégué Apostolique l'assurance que la violation de la constitution en ce qui concerne les droits de la minorité manitobaine, si elle est acceptée par les catholiques de ce pays, ne constituera en aucune manière un précédent dangereux pour les minorités des autres provinces de la Confédération ?

5° Le gouvernement ou quelqu'un de la présente administration a-t-il, en aucun temps, pris un engagement quelconque vis-à-vis de Son Excellence le Délégué Apostolique au sujet de la difficulté scolaire manitobaine ou de la minorité catholique du Manitoba, ou des minorités des autres provinces, et quel est cet engagement ?

POUR VENDREDI, 21 MAI 1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 19 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la résignation de S. I. Jones, écuyer, ci-devant juge de la cour de comté du comté de Brant, ainsi que de la correspondance échangée avec tout département du gouvernement au sujet de, ou se rapportant à, cette résignation ; aussi, copie de toutes pétitions adressées au gouvernement demandant la nomination de A. D. Hardy à la position rendue vacante par la résignation et la mise à la retraite du dit juge Jones.

Par l'honorable M. Landry :

- 2 19 mai—1. M. Michel St. Pierre était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste de Saint-Paul du Buton, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
 4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
 6. Quelle est la nature de la preuve ?
 7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? décerné par qui ?
 8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
 9. Quelle a été sa réponse ?

1897.

10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

3 19 mai—1. Xavier Simoneau était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses supérieurs ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? décerné par qui ?

8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?

9. Quelle a été sa réponse ?

10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

POUR MERCREDI, 26 MAI 1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

1 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 20 MAI 1897.

1897.

- 1 19 mai—3e lecture (Bill 18) Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs au bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise Presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse.—(Honorable M. Vidal.)—A.F.
- 2 19 mai—3e lecture (Bill 28) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique en changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et New-York.—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 3 19 mai—3e lecture (Bill (25) Acte à l'effet de ratifier une convention, telle qu'amendée, conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Électrique de Hull.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 4 19 mai—3e lecture (Bill 35) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 5 19 mai—3e lecture (Bill 50) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 6 19 mai—3e lecture (Bill 37) Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 7 13 mai—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 8 13 mai—2e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certaines cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 9 17 mai—2e lecture (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 10 17 mai—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 11 17 mai—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(Honorable M. Primrose.)

POUR VENDREDI, 21 MAI 1897.

1897.

- 1 18 mai—2e lecture (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 2 19 mai—2e lecture (Bill 74) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie La Nationale du Canada.—(Honorable M. McInnes, C.-B.)—A.F.
- 3 19 mai—2e lecture (Bill 79) Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 4 19 mai—2e lecture (Bill 78) Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents.—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 5 19 mai—2e lecture (Bill 34) Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 6 19 mai—2e lecture (Bill 88) Acte constituant en corporation Les Cisterciens Réformés.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 7 19 mai—2e lecture (Bill 83) Acte à l'effet de conférer au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à la "Mycenian Marble Company of Canada" (Limited).—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 8 19 mai—2e lecture (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

Année 1891

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

1891

Imprimerie de la Chambre des Députés

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20
21	22	23	24
25	26	27	28
29	30	31	32
33	34	35	36
37	38	39	40
41	42	43	44
45	46	47	48
49	50	51	52
53	54	55	56
57	58	59	60
61	62	63	64
65	66	67	68
69	70	71	72
73	74	75	76
77	78	79	80
81	82	83	84
85	86	87	88
89	90	91	92
93	94	95	96
97	98	99	100

No 26.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi 19 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 27.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 20 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	MacInnes	Ogilvie,
Almon,	Dever,	(Burlington),	Owens,
Arsenault,	Dickey,	McInnes	Poirier,
Bellerose,	Dobson,	(New-Westminster),	Power,
Bolduc,	Drummond,	McKay,	Primrose,
Boucherville, de	Ferguson,	McKindsey,	Prowse,
(C.M.G.),	Forget,	McLaren,	Sanford,
Boulton,	Gowan (C.M.G.),	McMillan,	Scott,
Bowell	Kirchhoffer,	Merner,	Snowball,
(Sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Lewin,	Mills,	Temple,
Casgrain,	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark.
Cox,	Macdonald	O'Donohoe,	Wood.
	(Victoria),		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la Compagnie du chemin de fer Ottawa et Gatineau, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition—quoique le délai pour la présentation des pétitions soit expiré,—aux fins d'obtenir un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement des travaux d'extension sur sa voie principale et ses embranchements jusqu'à la fin de 1899.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état donnant les noms de toutes personnes qui ont déposé des réclamations pour primes de pêche entre les mains de Stanislaus F. Perry, inspecteur intérimaire des pêcheries sur l'Île du Prince-Edouard, jusqu'au 20^e jour d'avril dernier ;

Aussi les noms de toutes personnes qui ont déposé de semblables réclamations entre les mains de James F. White, agent de primes, jusqu'à la même date ;

Aussi les noms de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans la division électorale ouest du comté de Prince, pendant les mois de mars et avril derniers.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance relative à la destitution de John N. McDonald comme capitaine du diable à vapeur *Prince Edward* et à la nomination à cette position de William Sharp-Larkin.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson a appelé l'attention de cette Chambre sur le fait que James Yeo, de Port Hill, I.P.-E., a été recommandé, le 6 juillet dernier, par le dernier gouvernement, pour la charge d'inspecteur des pêcheries sur l'Île du Prince-Edouard, et que le huitième jour de septembre dernier, l'administration actuelle, par arrêté du conseil, a déclaré que cette nomination n'était pas de celles auxquelles l'approbation de Son Excellence devait être refusée ; mais que néanmoins il n'a pas été donné suite à la dite recommandation et au dit arrêté du conseil ;

Et il a demandé pourquoi M. James Yeo n'a pas reçu avis de sa nomination.

Débat.

L'honorable M. Ferguson a attiré l'attention de cette Chambre sur le fait que M. Charles E. McDonald, ci-devant gardien intérimaire du phare de " Fish Island ", province de l'Île du Prince-Edouard, a été destitué, bien que la dernière administration ait recommandé, le six juillet dernier, de le nommer permanemment, et que l'administration actuelle ait déclaré par arrêté du conseil, le huit septembre dernier, que cette recommandation n'était pas de celles auxquelles l'approbation de Son Excellence devait être refusée ;

Et a demandé pourquoi il n'a pas été donné suite à l'arrêté du conseil du 8 septembre dernier.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (84) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Boulton a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim-Rouge."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs au bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie électrique de Hull", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atikokan Iron Range", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte relatif au travail des enfants", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le troisième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (D) intitulé: "Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi, le premier jour de juin.

Conformément à l'ordre du jour le bill (I) intitulé: "Acte concernant l'intérêt," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi, le premier juin.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 21 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 21 MAI 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

1 19 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la résignation de S. I. Jones, écuyer, ci-devant juge de la cour de comté de Brant, ainsi que de la correspondance échangée avec tout département du gouvernement au sujet de, ou se rapportant à, cette résignation ; aussi, copie de toutes pétitions adressées au gouvernement demandant la nomination de A. D. Hardy à la position rendue vacante par la résignation et la mise à la retraite du dit juge Jones.

Par l'honorable M. Landry :

- 2 19 mai—1. M. Michel St. Pierre était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste de Saint-Paul du Buton, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
 4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
 6. Quelle est la nature de la preuve ?
 7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? décerné par qui ?
 8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
 9. Quelle a été sa réponse ?

1897.

10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

3 19 mai—1. Xavier Simoneau était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses supérieurs ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? décerné par qui ?

8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?

9. Quelle a été sa réponse ?

10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Bernier :

4 18 mai—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur le paragraphe suivant paru dans le *Montreal Star* du 12 du mois courant : " L'honorable Charles Fitzpatrick, Solliciteur général, de passage ici ce matin, en route pour Ottawa, a dit être plus que content du résultat des élections. Il y a cependant quelques cas où il eût mieux aimé un résultat différent, comme par exemple à Québec-Ouest et à Gaspé ; mais à tout prendre, le Solliciteur général s'est montré très heureux. Il regrettait beaucoup d'apprendre la défaite de M. Charles Marcell à Gaspé, tout en louant fort la belle lutte soutenue par celui-ci. M. Fitzpatrick est d'avis que la question des écoles est enterrée à tout jamais. " La population de la province de Québec " a montré une fois de plus au reste du Canada et au monde qu'elle " est du côté de la liberté ; liberté de pensée et liberté de conscience " ;

Et qu'il demandera :

1° Si les paroles et les vues attribuées à l'honorable Solliciteur général dans le paragraphe précité sont rapportées exactement ? Si non, qu'a dit l'honorable monsieur en cette occasion-là ?

2° Si le paragraphe ci-dessus représente les vues du gouvernement sur la question des écoles du Manitoba ? Si non, quelle est la politique que le gouvernement du Canada entend suivre à l'avenir à ce sujet ?

1897.

3° Le gouvernement est-il d'avis que la solution finale de la question des écoles du Manitoba doive dépendre du résultat des élections de quelque province du Dominion ?

4° Dans l'opinion du gouvernement, l'électorat peut-il toucher aux droits de la minorité ?

POUR MARDI, 1^{ER} JUIN 1897.

Par l'honorable M. Landry :

1 20 mai—1° En apprenant l'envoi d'un délégué apostolique au Canada, le gouvernement actuel ou quelque membre de la présente administration s'est-il mis en communication avec le gouvernement du Manitoba et lui a-t-il demandé ou lui a-t-il suggéré la convenance ou l'opportunité de retarder l'adoption de la loi donnant force et effet au compromis Laurier-Greenway relatif à la question scolaire ?

2° Comme l'une des parties au compromis, le gouvernement fédéral pouvait-il manifester au gouvernement du Manitoba son désir de voir l'adoption de la législation qui en était la conséquence remise jusqu'après l'arrivée du délégué apostolique ? Et a-t-il manifesté ce désir ?

3° Quelle a été la réponse du gouvernement manitobain ?

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

2 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

3 20 mai—Que la règle 80 des Règlements et Formes de procéder du Sénat soit amendée par substitution aux paragraphes 1 et 2, des paragraphes suivants :

1. Le comité mixte de la bibliothèque du parlement, lequel comprendra d'abord au moins dix-sept sénateurs, et tout nombre additionnel qui pourra être nécessaire par la suite pour rendre celui des sénateurs composant ce comité égal au nombre des membres nommés par la Chambre des Communes, si ceux-ci forment une majorité du comité ;

2. Le comité mixte des impressions du parlement, lequel comprendra d'abord au moins vingt et un sénateurs, et tout nombre additionnel qui pourra être nécessaire par la suite pour rendre celui des sénateurs composant ce comité égal au nombre des membres nommés par la Chambre des Communes, si ceux-ci forment une majorité du comité.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

4 17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

1897.

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

POUR MERCREDI, 2 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Landry :

- 1 20 mai—1. M. Joseph Bossinotte était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste du Cap Saint-Ignace, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
 4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
 6. Quelle est la nature de la preuve ?
 7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?
 8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
 9. Quelle a été sa réponse ?
 10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?
 11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?
 12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

- 2 20 mai—1. Xavier Poitras était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses supérieurs ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
 4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
 6. Quelle est la nature de la preuve ?
 7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

1887.

8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?

9. Quelle a été sa réponse ?

10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR VENDREDI, 21 MAI 1897.

1897.

- 1 18 mai—2e lecture (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.
- 2 19 mai—2e lecture (Bill 74) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie La Nationale du Canada.—(Honorable M. McInnes, C.B.)—A.F.
- 3 19 mai—2e lecture (Bill 79) Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 4 19 mai—2e lecture (Bill 78) Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents.—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 5 19 mai—2e lecture (Bill 34) Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 6 19 mai—2e lecture (Bill 88) Acte constituant en corporation Les Cisterciens Réformés.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 7 19 mai—2e lecture (Bill 83) Acte à l'effet de conférer au commissaire des brevets certains pouvoirs pour faire droit à la "Mycenian Marble Company of Canada" (Limited).—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 8 19 mai—2e lecture (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 9 20 mai—2e lecture (Bill K) Acte à l'effet de modifier les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer et de charbon de la Vallée du Daim Rouge.—(Honorable M. Boulton.)

1897.

- 10 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 11 20 mai—2e lecture (Bill 84) Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.—(Honorable M. McMillan.)—A.F.

POUR MARDI, 1^{ER} JUIN 1897.

- 1 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR JEUDI, 3 JUIN 1897.

- 1 13 mai—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 27.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Jendredi, 20 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 28.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 21 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	De Blois,	Macdonald	O'Donohoe,
Allan,	Dever,	(Victoria),	Ogilvie,
Almon,	Dickey,	MacInnes	Owens,
Bellerose,	Dobson,	(Burlington),	Poirier,
Bernier,	Drummond,	McInnes	Power,
Boucherville, de	Forget,	(New-Westminster),	Primrose,
(C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	McKindsey,	Sanford,
Boulton,	Hingston	McLaren,	Scott,
Bowell	(Sir William),	McMillan,	Snowball,
(Sir Mackenzie),	Landry,	Merner,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Lewin,	Miller,	Temple,
Casgrain,	Lougheed,	Mills,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	Montplaisir,	Villeneuve,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Cox,		O'Brien,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir John Carling, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la résignation de S. I. Jones, écuyer, ci-devant juge de la cour de comté du comté de Brant, ainsi que de la correspondance échangée avec tout département du gouvernement au sujet de, ou se rapportant à, cette résignation; aussi, copie de toutes pétitions adressées au gouvernement demandant la nomination de A. D. Hardy à la position rendue vacante par la résignation et la mise à la retraite du dit juge Jones.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Bernier a appelé l'attention du gouvernement sur le paragraphe suivant paru dans le *Montreal Star* du 12 du mois courant: "L'honorable Charles Fitzpatrick, Solliciteur général, de passage ici ce matin, en route pour Ottawa, a dit être plus que content du résultat des élections. Il y a cependant quelques cas où il eût mieux aimé un résultat différent, comme par exemple à Québec-Ouest et à Gaspé; mais à tout prendre, le Solliciteur général s'est montré très heureux. Il regrettait beaucoup d'apprendre la défaite de M. Charles Marcell à Gaspé, tout en louant fort la belle lutte soutenue par celui-ci. M. Fitzpatrick est d'avis que la question des écoles est enterrée à tout jamais. "La population de la province de Québec a montré une fois de plus au reste du Canada et au monde qu'elle est du côté de la liberté; liberté de pensée et liberté de conscience";

Et a demandé :

1° Si les paroles et les vues attribuées à l'honorable Solliciteur général dans le paragraphe précité sont rapportées exactement? Si non, qu'a dit l'honorable monsieur en cette occasion-là?

2° Si le paragraphe ci-dessus représente les vues du gouvernement sur la question des écoles du Manitoba? Si non, quelle est la politique que le gouvernement du Canada entend suivre à l'avenir à ce sujet?

3° Le gouvernement est-il d'avis que la solution finale de la question des écoles du Manitoba doit dépendre du résultat des élections de quelque province du Dominion?

4° Dans l'opinion du gouvernement, l'électorat peut-il toucher aux droits de la minorité?

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi, le premier jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie la Nationale du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion," ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le deuxième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (34) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le deuxième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation les Cisterciens Réformés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (83) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la compagnie dite *The Mycenian Marble Company of Canada (Limited)*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (F) intitulé: "Acte relatif aux endossements faux ou non autorisés sur lettres de change," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi, le deuxième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (K) intitulé: "Acte à l'effet de modifier les Actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de houille du Daim Rouge," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (84) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le deuxième jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi, le premier jour de juin prochain, et qu'il soit le premier item de l'ordre de ce jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (111) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté la somme de \$26,000 requise pour faire face à certaines dépenses du contingent de milice qui doit être envoyé en Angleterre pour le jubilé de Sa Majesté en juin 1897," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (51) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie-Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi, le premier jour de juin prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (52) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi, le deuxième jour de juin prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (56) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi, le deuxième jour de juin.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour recevoir les rapports des comités permanents ou spéciaux sur les bills privés qui a expiré hier, le vingt mai courant, soit prolongé au mardi, huitième jour de juin prochain; et que la durée de temps fixée par la règle 60me du Sénat, pendant laquelle un bill ayant pris naissance au Sénat doit être affiché avant de pouvoir être pris en considération par un comité permanent, soit réduite de une semaine à trois jours.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante:—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 21 mai 1897.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat cette après-midi, à 5 heures, pour donner la sanction royale aux bills qui ont été passés par la Chambre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DAVID ERSKINE,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; chevalier Grand-Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George; Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie la Royale Victoria.

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry.

Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance "Methodist Trust" contre l'incendie.

Acte concernant la "Dominion Building and Loan Association".

Acte concernant la "Canadian General Electric Company (Limited)."

Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs au bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer "Atikokan Iron Range."

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

A ces bills, la sanction royale a été donnée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides requis pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

“ Acte pour accorder à Sa Majesté la somme de \$26,000 requise pour faire face à certaines dépenses du contingent de milice qui doit être envoyé en Angleterre pour le jubilé de Sa Majesté en juin 1897, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale est donnée dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré le Sénat ajourné à lundi, trente et un du courant, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 31 mai 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MARDI, 1^{ER} JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

1 20 mai—1^o En apprenant l'envoi d'un délégué apostolique au Canada, le gouvernement actuel ou quelque membre de la présente administration s'est-il mis en communication avec le gouvernement du Manitoba et lui a-t-il demandé ou lui a-t-il suggéré la convenance ou l'opportunité de retarder l'adoption de la loi donnant force et effet au compromis Laurier-Greenway relatif à la question scolaire ?

2^o Comme l'une des parties au compromis, le gouvernement fédéral pouvait-il manifester au gouvernement du Manitoba son désir de voir l'adoption de la législation qui en était la conséquence remise jusqu'après l'arrivée du délégué apostolique ? Et a-t-il manifesté ce désir ?

3^o Quelle a été la réponse du gouvernement manitobain ?

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

2 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

3 20 mai—Que la règle 80 des Règlements et Formes de procéder du Sénat soit amendée par substitution aux paragraphes 1 et 2, des paragraphes suivants :

1897.

1. Le comité mixte de la bibliothèque du parlement, lequel comprendra d'abord au moins dix-sept sénateurs, et tout nombre additionnel qui pourra être nécessaire par la suite pour rendre celui des sénateurs composant ce comité égal au nombre des membres nommés par la Chambre des Communes, si ceux-ci forment une majorité du comité;

2. Le comité mixte des impressions du parlement, lequel comprendra d'abord au moins vingt et un sénateurs, et tout nombre additionnel qui pourra être nécessaire par la suite pour rendre celui des sénateurs composant ce comité égal au nombre des membres nommés par la Chambre des Communes, si ceux-ci forment une majorité du comité.

Par l'honorable M. Macdonald (C.-B.) :

4 17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

POUR MERCREDI, 2 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Landry :

1 20 mai—1. M. Joseph Bossinotte était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste du Cap Saint-Ignace, dans le comté de Montmagny ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?

9. Quelle a été sa réponse ?

10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

1897.

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

- 2 20 mai—1. Xavier Poitras était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses supérieurs ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
6. Quelle est la nature de la preuve ?
7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MARDI, 1^{ER} JUIN 1897.

1^{ER} ORDRE.

- 1 21 mai—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 4 21 mai—Comité de toute la Chambre (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 21 mai—2^e lecture (Bill 51) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 6 21 mai—2^e lecture (Bill 52) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.—(Honorable M. McDonald, C.B.)—A.F.

POUR MERCREDI, 2 JUIN 1897.

1887.

- 1 21 mai—2e lecture (Bill 56) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 2 21 mai—2e lecture (Bill 79) Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 3 21 mai—2e lecture (Bill 34) Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 4 21 mai—Comité de toute la Chambre (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 21 mai—2e lecture (Bill 84) Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.—(Honorable M. McMillan.)—A.F.

POUR JEUDI, 3 JUIN 1897.

- 1 13 mai—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 28.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 21 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 29.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 31 mai 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	MacInnes	O'Donohoe,
Almon,	Dickey,	(Burlington),	Ogilvie,
Arsenault,	Dobson,	Masson,	Owens,
Bellerose,	Ferguson,	McCallum,	Perley,
Bernier,	Forget,	McInnes	Poirier,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	(New-Westminster),	Power,
(C.M.G.),	Landry,	McKay,	Primrose,
Boulton,	Lewin,	McKindsey,	Prowse,
Bowell	Lougheed,	McLaren,	Scott,
(Sir Mackenzie),	Lovitt,	McMillan,	Snowball,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Merner,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald	Miller,	Temple,
Cox,	(Victoria),	Mills,	Vidal,
De Blois,		O'Brien,	Villeneuve,
			Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal :—De l'Union de tempérance chrétienne des femmes de la cité de Québec.

L'honorable M. Primrose, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
21 mai 1897.

Votre comité recommande que vû le danger d'incendie dans les voûtes de la Chambre des Communes qui contiennent tant de livres et papiers précieux pour l'usage des membres du Sénat et de la Chambre des Communes, le système d'éclairage soit changé aussitôt que possible et que l'électricité soit substituée au gaz.

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

30. État indiquant les deniers dépensés pour payer les primes sur le fer et l'acier fabriqués avec du minerai du Canada, les personnes auxquelles elles ont été payées, les endroits où le fer et l'acier ont été fabriqués ; et aussi copie des règlements passés au sujet de ces paiements, tel que requis par l'Acte 57-58 Vic., chap. 9. (*Documents de la session.*)

35. Réponse à adresse du 12 avril 1897,—Copie de tous ordres en conseil, rapports au conseil, pétitions, mémoires ou autres documents concernant la question des écoles du Manitoba, qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre. (*Doc. sess. et distribution.*)

47. Copie de l'opinion du ministre de la Justice sur les augmentations statutaires. (*Doc. sess.*)

49. Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur les affaires du pénitencier de Kingston. (*Distribution.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

21. Copie d'un ordre en conseil concernant l'émission de licences à des navires de pêche des Etats-Unis.

22. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1896-97.

23. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur Général entre les sessions de 1896 et 1897.

24. Ordre général de la cour de l'Echiquier du Canada.

25. Réponse à ordre du 28 septembre 1896,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la réclamation de MM. Penhallwick, d'Edenwold, pour des machines détruites par les Sauvages.

26. Réponse à adresse du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance relative aux terrains dans la ville de Revelstoke donnés à J. A. Mara, ex-député de Yale et Caribou, et des ordres en conseil en vertu desquels ces octrois ont été faits.

26a. Réponse à adresse du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance et de l'ordre en conseil du 11 juillet 1890, concernant le terrain dans la ville de Revelstoke donné à la Compagnie de hauts-fourneaux et de trafic de Kootenay.

27. Réponse à adresse du 14 septembre 1896,—Copie de toute correspondance relative aux octrois de terre dans les limites de la zone des chemins de fer, dans la Colombie Anglaise, faits par la province subséquemment à l'époque où les terres comprises dans cette zone ont passé sous le contrôle du gouvernement fédéral, et copie des ordres en conseil du 29 mars et du 6 décembre 1895, énonçant les conditions de l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et la province de la Colombie Anglaise agissant au nom des concessionnaires.

28. Relevé des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'au 24 mars 1897.

29. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1896.

31. Etat fourni annuellement aux termes de la clause 8, 49 Vic., chap. 9, qui donne la liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pendant l'année expirée le 1er octobre 1896.

31a. Rapport, aux termes de la résolution du 20 février 1882, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, tel que fourni par le département de l'Intérieur.

32. Un état des ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique*, aux termes,—

1. De la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada ;

2. Du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise ; et

3. De la clause 46 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest.

33. Copie des conditions de l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba, pour le règlement de la question des écoles.

34. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et de Placement, au 31 décembre 1896.

36. Relevé détaillé de toutes les obligations enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé, 1896, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19, des Statuts Revisés du Canada.

37. Réponse à adresse du 5 avril 1897,—Copie de toute correspondance concernant la démission de MM. Bompas, Bischoff et Cie, et la nomination de M. Charles Russell comme avocats du gouvernement canadien à Londres.

38. Réponse à adresse du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du Conseil et correspondance concernant la création d'un bureau international des douanes à Bruxelles.

39. Tarif des honoraires et frais pour la tenue des élections dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise, fixé par le Gouverneur en conseil en vertu de la clause 121 de l'Acte des Elections Fédérales, et les amendements au dit tarif.

40. Copie des instructions aux percepteurs des douanes *re* Résolutions du tarif et réciprocité de tarif.

42. Réponse à adresse du 5 avril 1897,—Etat donnant le nombre de criminels libérés dans les divers pénitenciers du Canada depuis le mois de juillet 1896, leurs noms, la date de la condamnation et la raison pour laquelle ils ont été libérés ; aussi, les noms des personnes qui ont obtenu pour eux leur libération ; ainsi que les noms des criminels dont les sentences ont été commuées.

43. Réponse à ordre du 28 septembre 1896,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et certaines personne ou personnes au sujet du projet du canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne, et de tous papiers se rapportant à une demande de subvention pour aider à ce projet.

44. Réponse à ordre du 28 septembre 1896,—Copie de tous rapports, évaluations et autres papiers concernant des terrains appartenant à Joseph Clarke et autres, dans le township de Monaghan-Sud, comté de Peterborough, qui ont été submergés par suite de la construction d'un barrage à Hastings, Ont.

45. Réponse à ordre du 2 septembre 1896,—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance, plans et papiers en rapport avec la construction d'un pont en face de Québec ou dans le voisinage, pour raccorder le chemin de fer Intercolonial avec le chemin de fer du Pacifique Canadien.

46. Réponse à ordre du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Affaires des Sauvages à Ottawa et les bureaux du dit département à Régina et à Winnipeg concernant la fourniture des approvisionne-

ments à l'école industrielle de Saint-Paul; aussi, copie de la correspondance entre le département à Ottawa et la Compagnie de la Baie d'Hudson à Winnipeg.

48. Réponse à ordre du 21 avril 1897,—Copie de tous documents, correspondance, rapports, etc., concernant la nomination de Thomas E. Anderson comme percepteur des douanes à Napanee.

C. PRIMROSE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (25) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (71) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (72) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du Lac Manitoba," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (19) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (54) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord, sur la vie," auquel elle demande le secours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata," auquel elle demande le secours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (80) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie du Pont de Québec," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Villeneuve, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables," auquel elle demande le secours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie dite du Soleil," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (40) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, conformément à la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (17) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Duluth et au Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Minden à Muskoka," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (No 49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et lac Memphremagog," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (No 103) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie 'La Canadienne,'" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents conformément à la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 1er juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MARDI, 1^{ER} JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

20 mai—1° En apprenant l'envoi d'un délégué apostolique au Canada, le gouvernement actuel ou quelque membre de la présente administration s'est-il mis en communication avec le gouvernement du Manitoba et lui a-t-il demandé ou lui a-t-il suggéré la convenance ou l'opportunité de retarder l'adoption de la loi donnant force et effet au compromis Laurier-Greenway relatif à la question scolaire ?

2° Comme l'une des parties au compromis, le gouvernement fédéral pouvait-il manifester au gouvernement du Manitoba son désir de voir l'adoption de la législation qui en était la conséquence remise jusqu'après l'arrivée du délégué apostolique ? Et a-t-il manifesté ce désir ?

3° Quelle a été la réponse du gouvernement manitobain ?

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

20 mai—Que la règle 80 des Règlements et Formes de procéder du Sénat soit amendée par substitution aux paragraphes 1 et 2, des paragraphes suivants :

1897.

1. Le comité mixte de la bibliothèque du parlement, lequel comprendra d'abord au moins dix-sept sénateurs, et tout nombre additionnel qui pourra être nécessaire par la suite pour rendre celui des sénateurs composant ce comité égal au nombre des membres nommés par la Chambre des Communes, si ceux-ci forment une majorité du comité;

2. Le comité mixte des impressions du parlement, lequel comprendra d'abord au moins vingt et un sénateurs, et tout nombre additionnel qui pourra être nécessaire par la suite pour rendre celui des sénateurs composant ce comité égal au nombre des membres nommés par la Chambre des Communes, si ceux-ci forment une majorité du comité.

Par l'honorable M. Macdonald (C.-B.) :

4 17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

POUR MERCREDI, 2 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Landry :

1 20 mai—1. M. Joseph Bossinotte était-il, à la date du 3 juin 1896, directeur du bureau de poste du Cap Saint-Ignace, dans le comté de Montmagny ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?

9. Quelle a été sa réponse ?

10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

1897.

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

2 20 mai—1. Xavier Poitras était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses supérieurs ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Boulton :

3 31 mai—Qu'il demandera si l'opinion légale officielle du ministre de la Justice a été obtenue pour justifier la réponse donnée par le ministre de l'Intérieur à la question de M. Lister au sujet de l'exemption de taxe des terres du chemin de fer du Pacifique, savoir : que l'exemption pour vingt ans court de la délivrance de la patente couvrant chaque étendue particulière et non du jour des lettres patentes qui constituent la compagnie.

POUR JEUDI, 3 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Wark :

1 31 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien considérer si le temps présent n'offre pas une occasion favorable pour aviser à la nécessité de resserrer les liens qui attachent les colonies à la mère-patrie et les unes aux autres, et si le Canada, comme étant la plus ancienne colonie, ne devrait pas prendre l'initiative d'ouvertures à faire dans ce sens aux autres colonies.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MARDI, 1^{ER} JUIN 1897.1897. 1^{ER} ORDRE.

- 1 21 mai—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 20 mai—Comité de toute la Chambre (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 4 21 mai—Comité de toute la Chambre (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 21 mai—2^e lecture (Bill 51) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 6 21 mai—2^e lecture (Bill 52) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.—(Honorable M. McDonald, C.-B.)—A.F.
- 7 31 mai—Prise en considération du deuxième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(Honorable M. Primrose.)
- 8 31 mai—2^e lecture (Bill 71) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Saint-Laurent et Adirondack.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 9 31 mai—2^e lecture (Bill 72) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de canal du Lac Manitoba.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 10 31 mai—2^e lecture (Bill 19) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 11 31 mai—2^e lecture (Bill 33) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary et Edmonton.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.
- 12 31 mai—2^e lecture (Bill 54) Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord, sur la vie.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 13 31 mai—2^e lecture (Bill 105) Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

1887.

- 14 31 mai—2e lecture (Bill 91) Acte concernant la Compagnie Canadienne d'Assurance sur la vie, dite du Soleil.—(Honorable M. Ogilvie.)—A.F.
- 15 31 mai—2e lecture (Bill 55) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Minden à Muskoka.—(Honorable M. Dobson.)—A.F.
- 16 31 mai—2e lecture (Bill 49) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 17 31 mai—2e lecture (Bill 43) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.

POUR MERCREDI, 2 JUIN 1897.

- 1 21 mai—2e lecture (Bill 56) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 2 21 mai—2e lecture (Bill 79) Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 3 21 mai—2e lecture (Bill 34) Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 4 21 mai—Comité de toute la Chambre (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 21 mai—2e lecture (Bill 84) Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 6 31 mai—2e lecture (Bill 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 7 31 mai—2e lecture (Bill 80) Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie du pont de Québec.—(Honorable M. Landry.)—A.F.
- 8 31 mai—2e lecture (Bill 17) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Duluth et au Nord.—(Honorable M. Boulton.)—A.F.
- 9 31 mai—2e lecture (Bill 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Kaslo et Lardo-Duncan.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.

POUR JEUDI, 3 JUIN 1897.

- 1 13 mai—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 29.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Lundi, 31 mai 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 30.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 1er juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	MacInnes	Ogilvie,
Aikins,	De Blois,	(Burlington),	Owens,
Allan,	Dever,	Masson,	Perley,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Arsenault,	Dobson,	McInnes	Power,
Baker,	Drummond,	(New-Westminster),	Primrose,
Bellerose,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Forget,	McKindsey,	Sanford,
Bolduc,	Hingston	McLaren,	Scott,
Boucherville, de	(Sir William),	McMillan,	Snowball,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	Merner,	Sullivan,
Boulton,	Landry,	Miller,	Temple,
Bowell	Lougheed,	Mills,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark.
Casgrain,	Macdonald	O'Donohoe,	
	(Victoria),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (74) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie la Nationale du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 1er juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis qui a été donné de chacune d'elles:—

De la Banque du Peuple, demandant un acte qui lui permette de différer de deux années, à compter de mai 1897, le paiement à ses créanciers et déposants du montant de ses obligations envers eux;

De la Compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), demandant un acte à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée), et de modifier sa charte en ce qui concerne le placement des deniers, et à d'autres fins;

De la Compagnie du pont de chemin de fer de Québec, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise projetée;

De T. G. Brigham et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Hull, de l'écluse Saint-Louis et des sources Victoria."

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 1er juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante :

De la Compagnie du chemin de fer Ottawa et Gatineau, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition—quoique le délai pour la présentation des pétitions soit expiré,—aux fins d'obtenir un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement des travaux d'extension sur sa voie principale et ses embranchements jusqu'à la fin de 1899 ; et comme il a été donné de valables et suffisantes raisons du retard apporté, votre comité recommande de suspendre, dans ce cas-ci, la cinquante-deuxième règle, et de permettre à la compagnie de présenter sa pétition, ainsi qu'elle en fait la demande.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever sa ligne principale et ses embranchements jusqu'à la fin de 1899, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 1^{ER} juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a pris en considération le bill suivant (103) de la Chambre des Communes, à lui renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle de votre honorable Chambre, intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie ' La Canadienne ' ", et a constaté que les avis exigés par les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat sont insuffisants, mais comme la compagnie a établi qu'elle n'a connu que depuis l'ouverture de la session, la nécessité de la loi demandée, laquelle a pour objet de légaliser ses opérations dans les Territoires du Nord-Ouest, votre comité a trouvé suffisante la raison pour laquelle la compagnie n'a pas présenté de pétition et recommande de suspendre les quarante-neuvième, cinquantième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles dans ce cas, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de l'insuffisance de publicité des avis.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que les 49e, 50e, 53e et 54e règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill (103) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie ' La Canadienne ' ", tel que recommandé dans le douzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le bill (103) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie ' La Canadienne ' ", soit placé sur les ordres du jour pour sa seconde lecture demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 1er juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (40) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime ", lequel a été renvoyé à votre comité en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Votre comité a constaté que la règle quarante-neuf (49c) n'a pas été complètement observée; on a expliqué par des raisons suffisantes l'absence d'une pétition pour ce bill, et votre comité recommande de suspendre les quarante-neuvième, cinquantième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat par rapport à ce bill, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster, il a été

Ordonné, que les 49e, 50e, 53e et 54e règles du Sénat soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill (40) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime, à responsabilité limitée, " tel que recommandé dans le treizième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster, il a été

Ordonné, que le bill (40) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime, à responsabilité limitée, " soit placé sur les ordres du jour pour la seconde lecture, demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 1er juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions :—

De William M. Dowll et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, et autres, de différents lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chauffage et d'éclairage, la Continentale";

De l'honorable Alphonse Desjardins, président de banque, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie Canadienne de garantie de Montréal";

De Molyneau St. John et autres, de la Colombie-Britannique, et autres, d'ailleurs, demandant un acte qui les constitue en corporation, et les autorise à exercer la recherche et l'exploitation des mines, et les fonctions de mandataires et d'office consultatif;

De J. C. Browne et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation comme fabricants généraux et agents généraux, et en particulier comme fabricants de ciments et produits similaires, et a constaté que les pétitionnaires ont donné les avis voulus dans la *Gazette du Canada*, mais qu'ils ne se sont conformés qu'en partie aux prescriptions de la quarante-neuvième règle; ils ont cependant expliqué leur omission d'une manière satisfaisante, et votre comité recommande de suspendre la quarante-neuvième règle en leur faveur, d'autant que le comité qui sera saisi des bills respectifs pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de William M. Dowll et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage, tel que recommandé dans le quatorzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de J. C. Browne et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation comme fabricants généraux et agents généraux, et en particulier comme fabricants de ciments et produits similaires, tel que recommandé dans le quatorzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de l'honorable A. Desjardins et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie Canadienne de Garantie, tel que recommandé dans le quatorzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par M. Vidal, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'il s'agit de l'introduction de bills privés, et qu'il lui soit permis de présenter un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie de placement et d'agence du Canada (à responsabilité limitée)".

L'honorable M. Drummond a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de placement et d'agence du Canada (à responsabilité limitée)."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle du Sénat soit suspendue et tant qu'il s'agit de la pétition de Molyneau St. John et autres, demandant un acte qui les constitue et corporation et les autorise à exercer la recherche et l'exploitation des mines et les fonctions de mandataires et d'office consultatif, tel que recommandé dans le quatorzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants :

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat et du Canada, réunis en parlement, offrons nos sincères félicitations sur l'heureux accomplissement de la soixantième année de Votre règne si prospère.

À l'époque mémorable du jubilé d'or de Votre Majesté, les représentants de Votre loyal peuple canadien se joignaient à ceux des autres parties de l'Empire pour exprimer leur vive reconnaissance du fait que la nation avait, par la grâce de Dieu, joui pendant un demi-siècle de l'inestimable avantage de Votre administration constitutionnelle et bienfaisante, ils espéraient en même temps que Votre Majesté continuerait pendant des années encore à régner sur ses loyaux sujets.

Une décade s'est écoulée depuis, et aujourd'hui nous constatons avec une extrême satisfaction que Votre Majesté est encore le chef de l'Etat. Non seulement aucun de Vos illustres prédécesseurs n'a occupé pendant autant d'années le trône de notre pays, mais l'histoire des nations du monde offre peu d'exemples d'un règne aussi long et nul monarque n'a été aussi universellement honoré et vénéré.

En jetant un regard sur les soixante années écoulées depuis l'avènement de Votre Majesté, il est impossible de ne pas être pénétré des immenses progrès que, pendant cette période, la civilisation a fait dans tout ce qui constitue l'ordre moral, intellectuel et physique. L'évangile de notre Divin Maître est aujourd'hui prêché dans les endroits les plus reculés de la terre; la tempérance en toutes choses est acceptée maintenant, plus qu'en aucun temps, comme règle de conduite; des moyens plus efficaces pour soulager la nature souffrante ont été adoptés; l'administration de la justice a été établie sur une base plus humanitaire et plus satisfaisante; les sciences et les arts ont fait des progrès rapides; la littérature de l'ère Victoria surpasse celle de toute autre époque en largeur de vues et en excellence générale, et aussi par son abondance et la faveur dont elle jouit. Grâce à l'établissement de communications par voies ferrées et par vapeur, à l'inauguration d'un système postal perfectionné, à l'invention du télégraphe et du téléphone électriques, à l'utilisation générale des forces électriques et à un nombre infini d'autres influences, le confort et le bien-être du peuple se sont accrus immensément. Dans le cours de la même période, l'Empire s'est étendu et ses membres épars ont été reliés plus intimement les uns aux autres et à la mère-patrie. Les colonies de Votre Majesté dans la Nord-Amérique ont été, à l'exception d'une seule, graduellement réunies en une puissance dont les habitants ont toujours été et continueront d'être, nous en sommes convaincus, les plus loyaux parmi les races et les peuples soumis à la Couronne britannique.

Nous espérons, de concert avec les sujets de Votre Majesté des autres parties de l'Empire, jouir longtemps encore des bienfaits de Votre paisible règne; et nous faisons des vœux ardents pour que le Roi des Rois vous comble de ses faveurs ici-bas et vous accorde un bonheur éternel dans l'autre vie.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée, et que Son Honneur le Président la signe au nom du Sénat.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a voté la dite adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, et pour demander son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (86) intitulé: "Acte concernant la Banque du Peuple", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (82) intitulé: "Acte constituant la Corporation de mines, de développement et de consultation de l'Amérique Britannique (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (64) intitulé: "Compagnie de mines de traite et de transport du Yukon Britannique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (109) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (102) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du gaz d'Outaouais", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pont de la rivière Colombie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (I) intitulé: "Acte concernant l'intérêt", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (J) intitulé: "Acte concernant la cour Suprême d'Ontario, et les juges de cette cour", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (51) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (52) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill (71) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (72) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du Lac Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (19) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (54) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord, sur la vie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite du Soleil," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Minden à Muskoka," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité général des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse, en date du 13 mai 1897, pour copie de toutes dépêches télégraphiques envoyées, entre le 15 et le 27 d'avril dernier, par le ministre de la Marine et des Pêcheries à Bernard D. McLellan, ou à toutes autres personnes dans l'île du Prince-Edouard, promettant pour des havres, jetées ou brise-lames situés dans cette division

électorale, des octrois différents de ceux ou en sus de ceux compris dans le budget actuellement soumis au Parlement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Document de la session No)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse, en date du 19 mai 1897, demandant un état en forme de tableau faisant voir les effets du traité commercial conclu entre le Canada et la France sur le commerce et le revenu du Dominion, comparativement aux trois années qui ont précédé la date à laquelle ce traité a été mis en vigueur, et autant que les diverses articles compris dans le dit traité sont concernés.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Document de la session No)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse, en date du 5 mai 1897, pour copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi, la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel* relativement à ce contrat; aussi, un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux; aussi, un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, entre le 1er décembre 1896 et le premier mai de la présente année, avec mention de la date de ces voyages;

Aussi, un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus;

Aussi, un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Document de la session No)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse, en date du 5 mai 1897, demandant la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Document de la session No)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport sur les archives du Canada pour 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Document de la session No 8a).

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Document de la session No 8).

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 2 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MERCREDI, 2 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. McInnes, New-Westminster :

- 1 27 avril—Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Par l'honorable M. Landry :

- 2 20 mai—1. M. Joseph Bossinotte était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste du Cap Saint-Ignace, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
 4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
 6. Quelle est la nature de la preuve ?
 7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?
 8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
 9. Quelle a été sa réponse ?
 10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?
 11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

1897.

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

320 mai—1. Xavier Poitras était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses supérieurs ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Boulton :

431 mai—Qu'il demandera si l'opinion légale officielle du ministre de la Justice a été obtenue pour justifier la réponse donnée par le ministre de l'Intérieur à la question de M. Lister au sujet de l'exemption de taxe des terres du chemin de fer du Pacifique, savoir : que l'exemption pour vingt ans court de la délivrance de la patente couvrant chaque étendue particulière et non du jour des lettres patentes qui constituent la compagnie.

Par l'honorable M. Macdonald (C.-B.) :

517 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

POUR JEUDI, 3 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Wark :

131 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien considérer si le temps présent n'offre pas une occasion favorable pour aviser à la nécessité de resserrer les liens qui attachent les colonies à la mère-patrie et les unes aux autres, et si le Canada, comme étant la plus ancienne colonie, ne devrait pas prendre l'initiative d'ouvertures à faire dans ce sens aux autres colonies.

Par l'honorable M. Landry :

21er juin—1. L'ordre en conseil du 15 octobre 1883 accordant à M. le juge Routhier un congé d'absence de cinq mois fixe-t-il la date à laquelle ce congé devait commencer et la date à laquelle il devait prendre fin et quelles sont ces dates ?

2. Le juge Routhier a-t-il obtenu un congé d'absence pendant l'année 1889, pendant laquelle il a fait à la Colombie-Britannique un voyage qui a duré cinq semaines ?

3. Le juge Routhier a-t-il obtenu un congé d'absence pendant l'année 1892, pendant laquelle il a fait, en dehors de la province de Québec, un voyage qui a duré trois mois ?

4. Le juge Routhier a-t-il obtenu durant l'année 1896, un congé d'absence pour un voyage d'au moins dix semaines qu'il a fait en dehors de la province de Québec, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest ?

5. Le gouvernement est-il au fait de la rumeur courante que le juge Routhier est parti samedi, le 30 mai dernier, pour un voyage d'outremer ?

6. M. le juge Routhier a-t-il obtenu, pour faire ce nouveau voyage, un congé d'absence et quelle est la durée de ce congé ?

7. Quelle raison a donné l'honorable juge pour obtenir ce congé d'absence ?

8. Le gouvernement ou quelque membre de l'administration actuelle a-t-il confié à l'honorable juge une mission quelconque, officielle ou officieuse, et auprès de qui ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 2 JUIN 1897.

1897. 1^{ER} ORDRE.

- 1 1^{er} juin—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 1^{er} juin—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 1^{er} juin—Comité de toute la Chambre (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 4 1^{er} juin—Comité de toute la Chambre (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 1^{er} juin—3^e lecture (Bill 74) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie La Nationale du Canada.—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 6 1^{er} juin—3^e lecture (Bill 78) Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents.—(Honorable M. Allan.)—A.F.
- 7 21 mai—2^e lecture (Bill 56) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 8 21 mai—2^e lecture (Bill 79) Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 9 21 mai—2^e lecture (Bill 34) Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 10 21 mai—Comité de toute la Chambre (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 11 21 mai—2^e lecture (Bill 84) Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 12 31 mai—2^e lecture (Bill 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 13 31 mai—2^e lecture (Bill 80) Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie du pont de Québec.—(Honorable M. Landry.)—A.F.

1887.

- 14 31 mai—2e lecture (Bill 17) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Duluth et au Nord.—(Honorable M. Boulton.)—A.F.
- 15 31 mai—2e lecture (Bill 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Kaslo et Lardo-Duncan.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 16 1er juin—2e lecture (Bill 103) Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie La Canadienne.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.
- 17 1er juin—2e lecture (Bill 40) Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime.—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 18 1er juin—2e lecture (Bill L) Acte concernant la Compagnie de placements et d'agences, du Canada (à responsabilité limitée.)—(Honorable M. Drummond.)
- 19 1er juin—2e lecture (Bill 86) Acte concernant la Banque du Peuple.—(Honorable M. Forget.)—A.F.
- 20 1er juin—2e lecture (Bill 82) Acte constituant en corporation la Compagnie de mines et de développement de l'Amérique Britannique (à responsabilité limitée.)—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.
- 21 1er juin—Comité de toute la Chambre (Bill 105) Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

 POUR JEUDI, 3 JUIN 1897.

- 1 13 mai—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 1er juin—2e lecture (Bill 64) Acte constituant en corporation la Compagnie chartée du Yukon Britannique.—(Honorable M. McInnes, New-Westminster.)—A.F.
- 3 1er juin—2e lecture (Bill 80) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 4 1er juin—2e lecture (Bill 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 5 1er juin—2e lecture (Bill 102) Acte concernant la Compagnie de gaz d'Outaouais.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 6 1er juin—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de la rivière Colombie.—(Honorable M. McInnes, New-Westminster.)—A.F.

N^o 30.

2^{me} Session, 3^{me} Parlement, 60 Victoria, 1897

Mardi, 1^{er} juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 31.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 2 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	Masson,	Perley,
Aikins,	Cox,	McCallum,	Poirier,
Allan,	De Blois,	McInnes	Power,
Almon,	Dever,	(New-Westminster),	Primrose,
Armand,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Arsenault,	Dobson,	McKindsey,	Sanford,
Baker,	Drummond,	McLaren,	Scott,
Bellerose,	Ferguson,	McMillan,	Snowball,
Bernier,	Forget,	Merner,	Sullivan,
Bolduc,	Landry,	Miller,	Temple,
Boucherville, de	Lougheed,	Mills,	Thibaudeau
(C.M.G.),	Lovitt,	Montplaisir,	(de la Vallière),
Boulton,	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Thibaudeau(Rigaud),
Bowell	Macdonald	O'Brien,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	(Victoria),	O'Donohoe,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	MacInnes	Ogilvie,	Wark.
Casgrain,	(Burlington),	Owens,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

De l'Union chrétienne de tempérance des femmes, de la cité de Québec, demandant que l'âge de protection pour les jeunes filles soit prolongé jusqu'à vingt et un ans.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation les Cisterciens Réformés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la compagnie dite *The Mycenian Marble Company of Canada (Limited)*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comwe suit :—

Page 1, ligne 13. Retrancher l'article 2 et insérez à la place le suivant :—

"2. Le délai dans lequel doit se commencer la construction du chemin de fer et se dépenser pour les travaux la quotité de quinze pour cent du capital social, est, par le présent acte, prorogé de deux années, à compter du premier jour de juillet 1887; et celui dans lequel le chemin de fer doit s'achever à et s'ouvrir la circulation est prorogé de quatre années, à compter de la même date; et si les travaux de construction du chemin de fer n'ont pas été commencés, et les quinze pour cent du capital social dépensés pour ses travaux au premier jour de juillet 1899; ou si le chemin de fer n'est achevé et mis en service le premier jour de juillet 1901, les pouvoirs accordés par l'Acte des chemins de fer et le présent acte cesseront et seront nuls et sans effet relativement à toute la partie du chemin de fer restant alors inachevée."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posé sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte des Compagnies."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable et opportun que le gouvernement établisse en Canada, dans le plus bref délai possible, un hôtel des monnaies pour la frappe des espèces d'or, d'argent et de cuivre nécessaires pour les besoins commerciaux du pays.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 2 juin 1897.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, la félicitant de l'accomplissement de la soixantième année de son règne en remplissant le blanc avec les mots " la Chambre des Communes."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 2 juin 1897.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Gracieuse Majesté la félicitant de l'accomplissement de la soixantième année de son heureux règne en la manière que Son Excellence jugera convenable afin qu'elle soit déposée au pied du Trône, et priant Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le Gouverneur général a alors été lue par le greffier, comme suit :—

A Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlie, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, les Communes du Canada réunis en Parlement, désirons approcher de Votre Excellence pour vous prier de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Majesté, la félicitant de l'accomplissement de la soixantième année de son heureux règne, en la manière que Votre Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône. SÉNAT.

Président du Sénat.

J. D. EDGAR,
Orateur de la Chambre des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 2 juin 1897.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

De concourir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse au nom du Sénat.

Sir motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que l'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à la dite adresse en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et."

Ordonné, que la dite adresse à Sa Majesté et l'adresse à Son Excellence le Gouverneur général soient présentées à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (98) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, conformément à la règle cinquante-neuf du Sénat.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse en date du 21 mai 1897, pour copie de la résignation de S. I. Jones, écuier, ci-devant juge de la cour de comté du comté de Brant, ainsi que de la correspondance échangée avec tout département du gouvernement au sujet de, ou se rapportant à cette résignation; aussi, copie de toutes pétitions adressées au gouvernement demandant la nomination de A. D. Hardy à la position rendue vacante par la résignation et la mise à la retraite du dit juge Jones.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Document de la session No .)

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de placement et d'agence du Canada (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie La Nationale du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics Canadiens de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Ontario, contre les accidents ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine Hat ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie La Canadienne ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé : " Acte concernant La Banque du Peuple ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Villeneuve, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: "Acte constituant la corporation de mines de développement et de consultation de l'Amérique Britannique (à responsabilité limitée)", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Duluth et au Nord", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les Actes concernant la Compagnie du pont de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Villeneuve, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Drummond a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892."

(En comité.)

(Voir Journal.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 3 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

A VIS DE MOTIONS.

POUR JEUDI, 3 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Wark :

131 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien considérer si le temps présent n'offre pas une occasion favorable pour aviser à la nécessité de resserrer les liens qui attachent les colonies à la mère-patrie et les unes aux autres, et si le Canada, comme étant la plus ancienne colonie, ne devrait pas prendre l'initiative d'ouvertures à faire dans ce sens aux autres colonies.

Par l'honorable M. Landry :

2 1er juin—1. L'ordre en conseil du 15 octobre 1883 accordant à M. le juge Routhier un congé d'absence de cinq mois fixe-t-il la date à laquelle ce congé devait commencer et la date à laquelle il devait prendre fin et quelles sont ces dates ?

2. Le juge Routhier a-t-il obtenu un congé d'absence pendant l'année 1889, pendant laquelle il a fait à la Colombie-Britannique un voyage qui a duré cinq semaines ?

3. Le juge Routhier a-t-il obtenu un congé d'absence pendant l'année 1892, pendant laquelle il a fait, en dehors de la province de Québec, un voyage qui a duré trois mois ?

4. Le juge Routhier a-t-il obtenu durant l'année 1896, un congé d'absence pour un voyage d'au moins dix semaines qu'il a fait en dehors de la province de Québec, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest ?

1897.

5. Le gouvernement est-il au fait de la rumeur courante que le juge Routhier est parti samedi, le 30 mai dernier, pour un voyage d'outremer ?

6. M. le juge Routhier a-t-il obtenu, pour faire ce nouveau voyage, un congé d'absence et quelle est la durée de ce congé ?

7. Quelle raison a donné l'honorable juge pour obtenir ce congé d'absence ?

8. Le gouvernement ou quelque membre de l'administration actuelle a-t-il confié à l'honorable juge une mission quelconque, officielle ou officieuse, et auprès de qui ?

Par l'honorable M. Landry :

3 20 mai—1. M. Joseph Bossinotte était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste du Cap Saint-Ignace, dans le comté de Montmagny ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?

9. Quelle a été sa réponse ?

10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

4 20 mai—1. Xavier Poitras était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses supérieurs ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?

9. Quelle a été sa réponse ?

10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

POUR VENDREDI, 4 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

- 12 juin—Qu'il demandera s'il est à la connaissance du gouvernement que la question de savoir qui, du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux, a le pouvoir de nommer des membres de la profession légale à la charge de conseillers de la Reine en Canada, a été dernièrement le sujet de la considération et d'un jugement de la cour d'Appel d'Ontario ?
2. Si oui, quelle est la substance de ce jugement ?
 3. Le gouvernement a-t-il appelé, ou se propose-t-il d'appeler de ce jugement au Conseil privé de Sa Majesté en Angleterre ?
 4. Le gouvernement s'est-il mis en communication avec les gouvernements provinciaux relativement à la règle à suivre à l'avenir par rapport à ces nominations ?

Par l'honorable M. Landry :

- 22 juin—1. Le compromis Laurier-Greenway auquel sont arrivés les deux gouvernements du Dominion et du Manitoba a-t-il été conclu avec l'entente expresse qu'il serait subséquemment modifié de manière à rendre justice complète à la minorité catholique du Manitoba en remédiant à tous ses griefs, tels que mentionnés dans sa requête en appel au Gouverneur général en conseil et tels que reconnus par le comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre et par le jugement rendu par le Gouverneur général en conseil ?
2. Quelles sont les modifications promises par le gouvernement du Manitoba et acceptées par le gouvernement du Dominion comme considération de son adhésion au compromis actuel ?
 3. Ces modifications projetées ont-elles été soumises au délégué apostolique et dans quel but ?
 4. Quand doivent-elles être effectuées ?

Par l'honorable M. Landry :

- 32 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Dominion au sujet du tarif actuellement soumis à ce parlement et notamment de la clause 16 de ce tarif relative aux droits préférentiels établis en faveur de la Grande-Bretagne.

Par l'honorable M. Landry :

- 42 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Dominion au sujet du traité français.

POUR LUNDI, 7 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

1 17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 3 JUIN 1897.

1897.

- 1 2 juin—3e lecture (Bill 88) Acte constituant en corporation Les Cisterciens Réformés.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 2 2 juin—3e lecture (Bill 83) Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite "The Mycenian Marble Company of Canada" (Limited).—(Honorable M. McMillan.)—A.F.
- 3 2 juin—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 4 1er juin—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 1er juin—Comité de toute la Chambre (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 6 1er juin—Comité de toute la Chambre (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 7 21 mai—Comité de toute la Chambre (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 8 13 mai—2e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 9 1er juin—2e lecture (Bill 64) Acte constituant en corporation la Compagnie chartée du Yukon Britannique.—(Honorable M. McInnes, New-Westminster.)—A.F.
- 10 1er juin—2e lecture (Bill 70) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 11 1er juin—2e lecture (Bill 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 12 1er juin—2e lecture (Bill 102) Acte concernant la Compagnie de gaz d'Outaouais.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 13 1er juin—2e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de la rivière Colombie.—(Honorable M. McInnes, New-Westminster.)—A.F.

POUR VENDREDI, 4 JUIN 1897.

1887.

- 12 juin—3e lecture (Bill 105) Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 22 juin—2e lecture (Bill M) Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 32 juin—2e lecture (Bill 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord.—(Honorable M. Bellerose.)—A.F.

FOUR VERNACULAR & RURAL SONGS

1917

1. The first of these is a song which is common in the
 2. second of these is a song which is common in the
 3. third of these is a song which is common in the
 4. fourth of these is a song which is common in the
 5. fifth of these is a song which is common in the
 6. sixth of these is a song which is common in the
 7. seventh of these is a song which is common in the
 8. eighth of these is a song which is common in the
 9. ninth of these is a song which is common in the
 10. tenth of these is a song which is common in the
 11. eleventh of these is a song which is common in the
 12. twelfth of these is a song which is common in the
 13. thirteenth of these is a song which is common in the
 14. fourteenth of these is a song which is common in the
 15. fifteenth of these is a song which is common in the
 16. sixteenth of these is a song which is common in the
 17. seventeenth of these is a song which is common in the
 18. eighteenth of these is a song which is common in the
 19. nineteenth of these is a song which is common in the
 20. twentieth of these is a song which is common in the

No 82

PROCES VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

PROCES VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

1871

No 31.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 2 juin 1897.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 32.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 3 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	MacInnes	O'Donohoe,
Allan,	Cox,	(Burlington),	Ogilvie,
Almon,	De Blois,	Masson,	Owens,
Arsenault,	Dever,	McCallum,	Perley,
Baker,	Dickey,	McInnes	Poirier,
Bellerose,	Dobson,	(New-Westminster),	Power,
Bernier,	Drummond,	McKay,	Primrose,
Bolduc,	Ferguson,	McKindsey,	Prowse,
Boucherville, de	Forget,	McLaren,	Sanford,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	McMillan,	Scott,
Boulton,	Landry,	Merner,	Snowball,
Bowell	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Lovitt,	Mills,	Temple,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
	(Victoria),	O'Brien,	Wark.

Prières.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (91) intitulé : "Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite du Soleil," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé : "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord sur la vie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 1.—Retranchez l'article quatre.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8.

JEUDI, 3 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne principale et de ses embranchements, et a constaté que les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu, mais comme le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité, votre comité recommande de suspendre la cinquantième règle par rapport à cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, tel que recommandé dans le quinzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit : —

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 3 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (98) de la Chambre des Communes intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," lequel a été renvoyé à votre comité en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Votre comité trouve suffisant les avis de publication exigés par la cinquantième règle, et est satisfait de la raison pour laquelle il n'a pas été présenté de pétition pour ce bill. Votre comité recommande de suspendre la cinquante-troisième et la cinquante-quatrième règles du Sénat par rapport à ce bill, vu que le comité qui en sera saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill (98) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," tel que recommandé dans le seizième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le bill (98) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

L'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien considérer si le temps présent n'offre pas une occasion favorable pour aviser à la nécessité de resserrer les liens qui attachent les colonies à la mère-patrie et les unes aux autres, et si le Canada, comme étant la plus ancienne colonie, ne devrait pas prendre l'initiative d'ouvertures à faire dans ce sens aux autres colonies.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Acte constituant en corporation les Cisterciens Réformés," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la compagnie dite *The Mycenian Marble Company of Canada (Limited)*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de mines, de traite et de transport du Yukon Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du gaz d'Outaouais," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pont de la rivière Colombie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (I) intitulé: "Acte concernant l'intérêt."

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé pour l'usage des membres.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (J) intitulé: "Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 25, après "cité" insérez: "Mais la permission de résider ailleurs dans la province pourra être accordée de temps à autre par un ordre de Son Excellence en conseil."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. De Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois mardi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (F) intitulé: "Acte relatif aux endossements faux ou non autorisés sur lettres de change."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit: Page 1, ligne 2, après "l'endossement" insérez: "qui sera un endossement."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 4 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 4 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

- 12 juin—Qu'il demandera s'il est à la connaissance du gouvernement que la question de savoir qui, du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux, a le pouvoir de nommer des membres de la profession légale à la charge de conseillers de la Reine en Canada, a été dernièrement le sujet de la considération et d'un jugement de la cour d'Appel d'Ontario ?
2. Si oui, quelle est la substance de ce jugement ?
 3. Le gouvernement a-t-il appelé, ou se propose-t-il d'appeler de ce jugement au Conseil privé de Sa Majesté en Angleterre ?
 4. Le gouvernement s'est-il mis en communication avec les gouvernements provinciaux relativement à la règle à suivre à l'avenir par rapport à ces nominations ?

Par l'honorable M. Landry :

- 22 juin—1. Le compromis Laurier-Greenway auquel sont arrivés les deux gouvernements du Dominion et du Manitoba a-t-il été conclu avec l'entente expresse qu'il serait subséquemment modifié de manière à rendre justice complète à la minorité catholique du Manitoba en remédiant à tous ses griefs, tels que mentionnés dans sa requête en appel au Gouverneur général en conseil et tels que reconnus par le comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre et par le jugement rendu par le Gouverneur général en conseil ?
2. Quelles sont les modifications promises par le gouvernement du Manitoba et acceptées par le gouvernement du Dominion comme considération de son adhésion au compromis actuel ?
 3. Ces modifications projetées ont-elles été soumises au délégué apostolique et dans quel but ?
 4. Quand doivent-elles être effectuées ?

1897.

Par l'honorable M. Landry :

- 3 2 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Dominion au sujet du tarif actuellement soumis à ce parlement et notamment de la clause 16 de ce tarif relative aux droits préférentiels établis en faveur de la Grande-Bretagne.

Par l'honorable M. Landry :

- 4 2 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Dominion au sujet du traité français.

POUR LUNDI, 7 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Macdonald, (C.-B.) :

- 1 17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR VENDREDI, 4 JUIN 1897.

1887.

- 1 3 juin—3^e lecture (Bill 91) Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite du Soleil.—(Honorable M. Ogilvie.)—A.F.
- 2 2 juin—3^e lecture (Bill 105) Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 3 3 juin—3^e lecture (Bill F) Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 4 3 juin—2^e lecture (Bill 98) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa.—(Honorable M. Dobson.)—A.F.
- 5 2 juin—2^e lecture (Bill M) Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)
- 6 2 juin—2^e lecture (Bill 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord.—(Honorable M. Bellerose.)—A.F.
- 7 2 juin—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 8 1^{er} juin—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 9 13 mai—2^e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR MARDI, 8 JUIN 1897.

- 1 3 juin—3^e lecture (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 2 3 juin—Comité de toute la Chambre (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 32.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

*Jeu*di, 3 juin 1897.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine

1897

No 33.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 4 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cox,	Macdonald	O'Brien,
Allan,	De Blois,	(Victoria),	O'Donohoe,
Almon,	Dever,	MacInnes	Ogilvie,
Arsenault,	Dickey,	(Burlington),	Owens,
Baker,	Dobson,	Masson,	Perley,
Bellerose,	Drummond,	McCallum,	Poirier,
Bernier,	Ferguson,	McInnes	Power,
Bolduc,	Forget,	(New-Westminster),	Primrose,
Boucherville, de	Hingston	McKay,	Prowse,
(C.M.G.),	(Sir William),	McKindsey,	Sanford,
Boulton,	King,	McLaren,	Scott,
Bowell	Kirchhoffer,	McMillan,	Snowball,
(Sir Mackenzie),	Landry,	Merner,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Miller,	Temple,
Casgrain,	Lovitt,	Mills,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Villeneuve,
		Mowat (Sir Oliver),	Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—
Par l'honorable M. Loughheed :—De J. H. Kerr et autres.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—
Page 2, lignes 30 et 31, retranchez " pour autant ".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. de Boucherville du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (84) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. de Boucherville du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime, à responsabilité limitée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondaack," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Prowse, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (19) intitulé : " Acte concernant la Compagnie

du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Richelieu et Lac Memphrémagog," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 32, retranchez depuis "et" jusqu'à "les", ligne 33, et insérez: "cette partie de la ligne sera commencée dans les deux ans et terminée dans".

Page 2, retranchez l'article trois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le premier amendement soit agréé.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le second amendement soit agréé maintenant.

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé en amendement:

Que le dit amendement ne soit pas agréé maintenant, mais qu'il soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que l'honorable Charles Arkel Boulton, sénateur, qui fait partie du contingent canadien qui s'embarque aujourd'hui pour aller aux fêtes du jubilé, reçoive son congé d'absence pour le reste de la session.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Dominion au sujet du traité français.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie, dite du Soleil," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (105) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé : "Acte concernant les endossements faux ou non autorisés sur les lettres de change," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte des Compagnies," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (H) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892".

(En comité.)

Les articles cent soixante et dix-neuf et cent quatre-vingts ont été séparément lus et agréés.

L'article cent quatre-vingt-un ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit :—

Dans la troisième ligne du dit article retranchez "dix-huit" et insérez "seize".

Le comité s'est divisé :

POUR, 14—CONTRE, 11.

Ainsi, la question a été résolue affirmativement.

L'article cent quatre-vingt-deux a été lu puis retranché du bill.

L'article cent quatre-vingt-trois a été lu puis retranché du bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kirchhoffer a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 7 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR LUNDI, 7 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Macdonald (C.-B.) :

17 mai—Résolu que les conditions de la station de quarantaine à Williams-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entre-ponts et leur bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

Par l'honorable M. Landry :

24 juin—Sifroy Fortin était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses chefs ?

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

1897.

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
6. Quelle est la nature de la preuve ?
7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?
8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
9. Quelle a été sa réponse ?
10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Landry :

- 3 4 juin—1. Napoléon Dugal était-il, à la date du 23 juin 1896, directeur du bureau de poste de Beaubien, dans le comté de Montmagny ?
2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
 3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
 4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
 5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
 6. Quelle est la nature de la preuve ?
 7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?
 8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui, et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
 9. Quelle a été sa réponse ?
 10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?
 11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?
 12. Si le démissionnaire proteste de son innocence et nie complètement la vérité de l'accusation, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

POUR MARDI, 8 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Landry :

- 4 4 juin—1. L'honorable juge Adolphe Basile Routhier qui vient d'être nommé juge locale en amirauté de la cour d'Echiquier pour le district d'amirauté de Québec et dont la nomination vient d'être publiée dans *The Canada Gazette* du 29 mai dernier, est-il le même juge A. B. Routhier qui vient d'obtenir un congé d'absence pour un nouveau voyage en Europe ?
2. Le gouvernement est-il informé que le premier acte ministériel du nouveau juge en amirauté a été de se nommer ou de se faire nommer immédiatement un remplaçant, dans la personne de l'honorable juge Andrews ?
 3. La saison de la navigation qui comprend les mois pendant lesquels le juge Routhier devra être absent en vertu de son congé d'absence, n'est-elle pas précisément la saison pendant laquelle se transigent le plus d'affaires commerciales et maritimes ?
 4. La cour d'Amirauté s'ajourne-t-elle d'ordinaire pendant la saison de la navigation ?
 5. Quel est le salaire annuel que perçoit actuellement le juge Routhier, en congé d'absence ou non ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR LUNDI, 7 JUIN 1897.

1887.

- 14 juin—3^e lecture (Bill 79) Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 24 juin—3^e lecture (Bill 84) Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 34 juin—3^e lecture (Bill 40) Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime.—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 44 juin—3^e lecture (Bill 51) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 54 juin—3^e lecture (Bill 52) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.—(Honorable M. McDonald, C.-B.)—A.F.
- 64 juin—3^e lecture (Bill 71) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.—(Honorable M. Baker.)—A.F.
- 74 juin—3^e lecture (Bill 19) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 84 juin—3^e lecture (Bill 49) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 94 juin—Prise en considération du deuxième amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au (Bill 33) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.
- 104 juin—2^e lecture (Bill M) Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 114 juin—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 121er juin—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 1313 mai—2^e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR MARDI, 8 JUIN 1897.

- 13 juin—3e lecture (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 24 juin—3e lecture (Bill 105) Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 33 juin—Comité de toute la Chambre (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

No 33.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 4 juin 1897.

PROCÈS - VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 34.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 7 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cochrane,	McCallum,	Perley,
Allan,	De Blois,	McInnes	Poirier,
Almon,	Dever,	(New-Westminster),	Power,
Arsenault,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Baker,	Dobson,	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson,	McLaren,	Sanford,
Bernier,	Kirchhoffer,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Landry,	Merner,	Snowball,
Boucherville, de	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
(C.M.G.),	Lovitt,	Mills,	Temple,
Bowell	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Carling (Sir John),	(Victoria),	O'Donohoe,	Wark.
Casgrain,	MacInnes	Ogilvie,	Wood.
Clemow,	(Burlington),	Owens,	

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu que les conditions de la station de quarantaine à William's-Head, Colombie-Britannique, devraient être améliorées sans délai, et qu'on devrait y introduire les améliorations les plus récentes dans le système de salubrité et de désinfection ;

Qu'on devrait donner toute l'attention possible au confort des passagers, en autant que cela est compatible avec les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des maladies ;

Que le gouvernement devrait représenter très énergiquement aux compagnies de steamers faisant le service entre le Canada et les ports étrangers la nécessité de soumettre aux procédés de fumigation et de désinfection, aux ports d'embarquement, les passagers d'entrepont et leurs bagages, procédés qui offrent le moyen le plus sûr de prévenir la propagation des maladies, qui n'entraînent que peu de retard, circonstance très importante pour les vapeurs à passagers, et qui ne sont aussi que peu coûteux.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime, à responsabilité limitée ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud, " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative ?

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (19) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Villeneuve, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (49) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des Compagnies ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (H) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892 ".

(*En comité.*)

(*Voir journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (106) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), et changeant son nom en celui de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée) ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (30) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des comtés du Centre ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (24) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (68) intitulé: Acte concernant l'*American Bank Note Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (54) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord, sur la vie," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 8 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MARDI, 8 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

- 14 juin—1. L'honorable juge Adolphe Basile Routhier qui vient d'être nommé juge locale en amirauté de la cour d'Echiquier pour le district d'amirauté de Québec et dont la nomination vient d'être publiée dans *The Canada Gazette* du 29 mai dernier, est-il le même juge A. B. Routhier qui vient d'obtenir un congé d'absence pour un nouveau voyage en Europe ?
2. Le gouvernement est-il informé que le premier acte ministériel du nouveau juge en amirauté a été de se nommer ou de se faire nommer immédiatement un remplaçant, dans la personne de l'honorable juge Andrews ?
3. La saison de la navigation qui comprend les mois pendant lesquels le juge Routhier devra être absent en vertu de son congé d'absence, n'est-elle pas précisément la saison pendant laquelle se transigent le plus d'affaires commerciales et maritimes ?
4. La cour d'Amirauté s'ajourne-t-elle d'ordinaire pendant la saison de la navigation ?
5. Quel est le salaire annuel que perçoit actuellement le juge Routhier, en congé d'absence ou non ?

Par l'honorable M. Landry :

- 24 juin—Sifroy Fortin était-il, à la date du 23 juin 1896, un employé du gouvernement comme homme de section sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Montmagny, et remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ses chefs ?

1897.

2. A-t-il été, depuis cette date, démis de ses fonctions par l'administration actuelle ?
3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?
4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre lui ?
5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?
6. Quelle est la nature de la preuve ?
7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?
8. L'accusé a-t-il été mis officiellement au courant de l'accusation portée contre lui et a-t-il eu l'occasion de la réfuter ?
9. Quelle a été sa réponse ?
10. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

Par l'honorable M. Clemow :

- 37 juin—Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill 49 intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog ", il proposera que le dit bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 2, ligne 2, après le " Ouest " insérez : " ou dans le comté de Brome ".

— — —

POUR MERCREDI, 9 JUIN 1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

- 17 juin—Qu'il demandera au gouvernement si un rapport des délibérations de la conférence relative au câble du Pacifique, tenue à Londres dans le cours de l'année dernière, a été reçu de l'honorable Sir Donald Smith et de l'honorable Alfred Jones, les représentants canadiens à la dite conférence ? Si oui, ce rapport sera-t-il déposé devant le parlement, et quand ?

2. Si le gouvernement a reçu un rapport, quelle action entend-il prendre ?

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

- 27 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état sous forme de tableau indiquant la nature, la quantité et la valeur des différents articles exportés du Canada en France pendant les années finissant le 30 juin 1893, 1894, 1895 et 1896.

Par l'honorable M. Ferguson :

- 37 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

" SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par

1897.

“ M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux
 “ pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables
 “ d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de
 “ l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des
 “ électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de
 “ M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda
 “ à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre
 “ pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par
 “ Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé
 “ M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une
 “ semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast
 “ avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouver-
 “ nement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant
 “ l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de
 “ M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M.
 “ Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin
 “ de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M.
 “ Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut
 “ reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la
 “ séance précédente il lui était impossible de demander le renvoi
 “ des objections préliminaires. Jugement fut rendu en consé-
 “ quence et la pétition renvoyée.”

Et qu'il demandera ce que le gouvernement a l'intention de
 faire dans les circonstances ?

POUR JEUDI, 10 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Almon :

17 juin—Qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de fournir un local
 pour les livres, plans et manuscrits se rapportant aux Archives
 Canadiennes, qui se trouvent actuellement dans un bureau du
 sous-sol dans le bloc Ouest, et très exposés à être détruits par
 l'humidité ;

Et qu'il fera aussi remarquer que le local que l'on choisira
 devra être d'un accès plus facile pour les membres du parlement.

Par l'honorable M. Landry :

27 juin—M. Alphonse Laberge, de Montmagny, marchand, a-t-il été employé comme
 contremaître dans les travaux de reconstruction du quai de Saint-
 Thomas, dans la paroisse de Saint-Thomas, comté de Montmagny ?
 Sur la recommandation de qui ?

Combien de jours a-t-il été employé et à quel prix ?
 Est-il encore à l'emploi du gouvernement ?

Combien lui a-t-il été payé pour la construction d'une salle
 d'attente sur le quai de Saint-Thomas, tant pour les matériaux
 fournis que pour la confection de l'ouvrage ?

Par l'honorable M. Landry :

37 juin—M. Xavier Lamonde, de Montmagny, épiciier, a-t-il été employé comme
 contremaître dans les travaux de réparation aux brise-lames dans
 la rivière du Sud, dans la paroisse de Saint-Thomas, dans le comté
 de Montmagny ?

1897.

Sur la recommandation de qui ?
Combien de jours a-t-il été employé et à quel prix ?
Est-il encore à l'emploi du gouvernement ?

Par l'honorable Landry :

47 juin—Le contingent militaire envoyé à Londres pour les fêtes jubilaires est-il composé exclusivement d'hommes appartenant aux bataillons de ville ?

Les bataillons ruraux y sont-ils représentés et dans quelle proportion ?

Quels sont les bataillons ruraux qui ont été appelés à fournir leur quote-part et combien d'hommes ont été fournis ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A qu'il l'était en anglais; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MARDI, 8 JUIN 1897.

1887.

- 13 juin—3^e lecture (Bill J) Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 24 juin—3^e lecture (Bill 105) Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 37 juin—3^e lecture (Bill 19) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 47 juin—3^e lecture (Bill 49) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 53 juin—Comité de toute la Chambre (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 64 juin—Prise en considération du deuxième amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au (Bill 33) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.
- 74 juin—2^e lecture (Bill M) Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 87 juin—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 9 1^{er} juin—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 10 13 mai—2^e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 11 7 juin—2^e lecture (Bill 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 12 7 juin—2^e lecture (Bill 24) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Pacifique.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.
- 13 7 juin—2^e lecture (Bill 69) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 14 7 juin—2^e lecture (Bill 90) Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.

POUR MERCREDI, 9 JUIN 1897.

1897.

- 17 juin—2e lecture (Bill 106) Acte concernant la Compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), et changeant son nom en celui de Compagnie de dépôt et de fidéicommis de la Puissance (à responsabilité limitée).—(Honorable M. Cox).—A.F.
- 27 juin—2e lecture (Bill 68) Acte concernant l'American Bank Note Company.—(Honorable M. Clemow).—A.F.

No 34.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Lundi, 7 juin 1897.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine

1897

No 35.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 8 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	MacInnes	Ogilvie,
Allan,	Cox,	(Burlington),	Owens,
Almon,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Arsenault,	Dever,	McInnes	Power,
Baker,	Dickey,	(New-Westminster),	Primrose,
Bellerose,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Drummond,	McLaren,	Sanford,
Bolduc,	Ferguson,	McMillan,	Scott,
Boucherville, de	Forget,	Merner,	Snowball,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Bowell	Landry,	Mills,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark.
Clemow,	Macdonald	O'Donohoe,	Wood.
	(Victoria),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,

MARDI, 8 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné :

De Francis R. Bosselly et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer et du pont de Ristigouche".

De la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche et Victoria, demandant un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement fédéral, et qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de son entreprise.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,

MARDI, 8 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie américaine de billets de banque, constituée en corporation dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui l'autorise à exercer en Canada les industries de la gravure, de l'impression et de la lithographie dans toutes leurs branches, et avoir leurs ateliers et leur siège d'affaires à Ottawa, province d'Ontario, et votre comité a constaté que la règle 49 n'a pas été observée, les pétitionnaires n'ayant publié l'avis de leur demande au Parlement que dans la *Gazette du Canada* et dans un des principaux journaux de la province d'Ontario.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (103) intitulé : "Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie La Canadienne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 14, retranchez "Edward" et insérez : "Elisha" et retranchez "James" et insérez : "Joseph."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (86) intitulé : "Acte concernant la Banque du Peuple," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé : "Acte relatif à la Compagnie de placement et d'agence du Canada (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Bellerose, du comité permanent du compte rendu des *Débats*, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MARDI, 8 juin 1897.

Le comité permanent du compte rendu des *Débats* a l'honneur de présenter son deuxième rapport :—

Votre comité recommande qu'à partir du commencement de la prochaine session du Parlement, l'édition quotidienne des *Débats* soit paginée consécutivement.

Votre comité recommande aussi que M. William Smith, qui a été ajouté pour un temps au personnel des sténographes du Sénat soit encore employé à la prochaine session du Parlement en la même capacité et aux mêmes appointements qu'à présent,

savoir : trente piastres par semaine pour tous ses services,—mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (119) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance La Mutuelle générale canadienne," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (12) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêts et d'épargne qui font des opérations dans la province d'Ontario," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé : "Acte constituant la Corporation de mines, de développement et de consultation de l'Amérique Britannique (à responsabilité limitée)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Compagnie de mines, de développement.

Page 1, ligne 49, retranchez depuis "francs" jusqu'à "en" page 2, première ligne, et insérez : "il sera émis".

Page 2, ligne 6, retranchez depuis "mois" jusqu'à "5" et insérez ce qui suit comme paragraphe 2 :

"2. Les actions, excepté celles émises en vertu de l'article six du présent acte, seront censées avoir été émises et être possédées sous la condition du versement de leur montant intégral en argent comptant, à moins qu'il n'en ait été convenu ou réglé autrement par contrat dûment payé par écrit et déposé au département du Secrétaire d'Etat lors de ou avant l'émission de ces actions."

Page 2, ligne 16, retranchez le paragraphe 2 et insérez à la place ce qui suit :

"Aucun tel règlement n'aura force d'exécution ou effet à moins qu'à une assemblée générale de la compagnie, à laquelle seront présents ou représentés par fondés de pouvoirs des actionnaires possédant les deux tiers au moins de tout le capital social émis de la compagnie, une majorité en somme des actionnaires ainsi présents ou représentés ne confirme par son vote ce règlement."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés, et

Sur motion de l'honorable M. MacInnis (Berlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

En comité.

Le titre a été lu et remis.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill comme article premier :

"1. Le paragraphe (b) de l'article (1) de l'Acte concernant la protection des "eaux navigables, chapitre 91 des Statuts Révisés, est par le présent abrogé et rem-
"placé par le suivant:

"b. L'expression "propriétaire" signifie le ou les propriétaires enregistrés ou
"autres au moment où s'est produit le naufrage, l'obstruction ou l'obstacle dont il est
"fait mention ci-après, et comprendra aussi les acheteurs subséquents."

L'article 1, numéroté article 2, a été lu et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 4, retranchez depuis "quatre" jusqu'à "en" ligne 5, et insérez:
"du dit acte."

L'article 2, numéroté article 3, a été lu et agréé.

Le titre lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'il soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (19) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et lac Memphrémagog", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :—

Page 2, ligne 2, après le mot "Ouest" insérez : "ou dans le comté de Brome". Alors, sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (I) intitulé : "Acte concernant l'intérêt."

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au (Bill 33) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 9 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MERCREDI, 9 JUIN 1897.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

17 juin—Qu'il demandera au gouvernement si un rapport des délibérations de la conférence relative au câble du Pacifique, tenue à Londres dans le cours de l'année dernière, a été reçu de l'honorable Sir Donald Smith et de l'honorable Alfred Jones, les représentants canadiens à la dite conférence ? Si oui, ce rapport sera-t-il déposé devant le parlement, et quand ?

2. Si le gouvernement a reçu un rapport, quelle action entend-il prendre ?

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

27 juin—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état sous forme de tableau indiquant la nature, la quantité et la valeur des différents articles exportés du Canada en France pendant les années finissant le 30 juin 1893, 1894, 1895 et 1896.

Par l'honorable M. Ferguson :

37 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“ SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril,

“ pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par
 “ M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux
 “ pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables
 “ d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de
 “ l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des
 “ électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de
 “ M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda
 “ à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre
 “ pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par
 “ Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé
 “ M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une
 “ semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast
 “ avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouver-
 “ nement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant
 “ l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de
 “ M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M.
 “ Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin
 “ de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M.
 “ Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut
 “ reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la
 “ séance précédente il lui était impossible de demander le renvoi
 “ des objections préliminaires. Jugement fut rendu en consé-
 “ quence et la pétition renvoyée.”

Et qu'il demandera ce que le gouvernement a l'intention de faire dans les circonstances ?

Par l'honorable M. Clemow :

48 juin—Que le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents relatif à la pétition de *The American Bank Note Company* soit renvoyé au dit comité avec instruction de faire rapport en faveur de la suspension de la 49^e Règle du Sénat, en tant qu'elle s'applique à la dite pétition.

POUR JEUDI, 10 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Almon :

17 juin—Qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de fournir un local pour les livres, plans et manuscrits se rapportant aux Archives Canadiennes, qui se trouvent actuellement dans un bureau du sous-sol dans le bloc Ouest, et très exposés à être détruits par l'humidité ;

Et qu'il fera aussi remarquer que le local que l'on choisira devra être d'un accès plus facile pour les membres du parlement.

Par l'honorable M. Landry :

27 juin—M. Alphonse Laberge, de Montmagny, marchand, a-t-il été employé comme contremaître dans les travaux de reconstruction du quai de Saint-Thomas, dans la paroisse de Saint-Thomas, comté de Montmagny ?

Sur la recommandation de qui ?

Combien de jours a-t-il été employé et à quel prix ?

Est-il encore à l'emploi du gouvernement ?

Combien lui a-t-il été payé pour la construction d'une salle d'attente sur le quai de Saint-Thomas, tant pour les matériaux fournis que pour la confection de l'ouvrage ?

1897.

Par l'honorable M. Landry :

37 juin—M. Xavier Lamonde, de Montmagny, épicier, a-t-il été employé comme contremaître dans les travaux de réparation aux brise-lames dans la rivière du Sud, dans la paroisse de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny ?

Sur la recommandation de qui ?

Combien de jours a-t-il été employé et à quel prix ?

Est-il encore à l'emploi du gouvernement ?

Par l'honorable M. Landry :

47 juin—Le contingent militaire envoyé à Londres pour les fêtes jubilaires est-il composé exclusivement d'hommes appartenant aux bataillons de ville ?

Les bataillons ruraux y sont-ils représentés et dans quelle proportion ?

Que's sont les bataillons ruraux qui ont été appelés à fournir leur quote-part et combien d'hommes ont été fournis ?

Par l'honorable M. Landry :

58 juin—1° Le gouvernement a-t-il pris communication de la dépêche suivante publiée samedi dernier par la presse du pays :

“ WINNIPEG, 4 juin (spécial).—Votre correspondant a été informé que Mgr Merry del Val, le premier, M. Laurier, et le premier, M. Greenway sont arrivés à une entente au sujet de l'attitude future que doivent prendre les autorités catholiques en face de la loi scolaire manitobaine. Bien que les détails de l'entente ne soient pas encore connus, il est compris que les catholiques permettront que leurs écoles soient mises sous l'opération de l'Acte des Ecoles, mais que la loi ne sera pas mise virtuellement en vigueur, à l'exception toutefois de ses dispositions qui concernent les qualifications des instituteurs et l'inspection par le gouvernement ” ?

2° Est-il vrai qu'une conférence ait eu lieu entre le Délégué Apostolique, un des membres de l'administration actuelle et le premier ministre du Manitoba ?

3° Quand et où cette conférence a-t-elle eu lieu ?

4° Quel est le membre de l'administration actuelle qui y a pris part ?

5° Est-on réellement venu à cette entente dont parle la dépêche précitée ou à toute autre entente et, dans ce dernier cas, quelle est cette entente ?

6° Est-ce réellement le cas que comme solution de la difficulté scolaire manitobaine on demande aux catholiques de sacrifier leurs droits constitutionnels, garantis par la loi et les pactes parlementaires et reconnus par les tribunaux et le gouvernement de ce pays, leur donnant comme compensation la permission aléatoire de conduire leurs écoles en violation constante aux lois du Manitoba, sans autre garantie de sécurité ou d'impunité que le bon vouloir actuel d'un homme qui a frustré la minorité catholique de sa province de ses droits les plus sacrés ?

7° Est-ce réellement le cas que le premier ministre du Manitoba a réussi à convaincre le premier ministre du Dominion qu'il y avait pour la minorité catholique de sa province plus de stabilité à espérer dans le fonctionnement d'un système mis en opér-

1897.

tion en dehors et contre la loi que dans la jouissance des droits garantis par les lois elles-mêmes et qu'il valait mieux pour le pouvoir public d'ignorer les accrocs faits à la loi, avec son consentement, que de rendre honnête justice?

8° Le gouvernement est-il disposé à accepter une telle commission ou à en favoriser la commission?

POUR VENDREDI, 11 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Landry :

18 juin—M. Louis Dionne, de Montmagny, a-t-il été nommé—

1. Maître du havre de Saint-Thomas, Montmagny? Quand et à quel salaire?

2. Gardien du quai de Saint-Thomas, Montmagny? Quand et à quel salaire?

3. Officier de douane (preventive officer)? Quand et à quel salaire?

Sur la recommandation de qui cette triple nomination a-t-elle eu lieu?

Le gouvernement est-il informé que ce titulaire est actuellement à l'emploi de M. Joseph Fournier, de Saint-Thomas, hôtelier et marchand, comme commis, et est-ce l'intention du gouvernement de lui permettre de servir simultanément le public et son patron?

Par l'honorable M. Landry :

28 juin—Qu'il appellera l'attention de cette Chambre sur les faits suivants :

1. Dans le cours du mois d'octobre dernier, à une assemblée des officiers du district militaire de Québec No 7, tenue dans les bureaux de la brigade, en la cité de Québec, et à laquelle était présent l'honorable Dr Borden, ministre de la Milice et de la Défense, l'honorable ministre donna lui-même lecture d'un mémoire de l'officier général commandant relativement à la question des promotions de brevet et contenant le paragraphe suivant :—

“ Le Major Général Gascoigne désire ajouter qu'il sera très heureux de donner sa plus sérieuse attention aux observations des officiers de la milice sur cette question, s'ils veulent bien les lui soumettre par la voie ordinaire.”

2. Subséquemment, en conformité du paragraphe ci-dessus, et au nom du Club du Collège militaire royal du Canada, composé d'environ 250 officiers, la lettre suivante fut transmise par la voie ordinaire à l'officier général commandant la milice :

QUÉBEC, 26 novembre 1896.

Copie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre pour l'information de l'officier général commandant la milice, les observations suivantes auxquelles ont donné lieu l'ordre général No 73, relatif aux promotions de brevet et la manière dont il affectera probablement les gradués du Collège militaire royal du Canada.

Nous supposons que A. B. C. et D. sont quatre élèves ayant pris leurs degrés au collège à la même époque, tous quatre étant égaux :

1897.

A. entre dans le service impérial par son mérite, avec le grade de sous-lieutenant ;

B. par influence politique, est placé dans le corps permanent, et devient capitaine à brevet ;

C. choisit de son plein gré de joindre un corps de milice avec le grade de sous-lieutenant ;

D. ayant à gagner sa vie et étant incapable d'entrer dans un corps de milice, il est inscrit comme lieutenant dans la réserve des officiers où il n'y a pas de promotion.

Au nom du Club du Collège militaire royal, je désirerais savoir pourquoi l'officier du corps permanent a été choisi pour ce grade qui lui donne évidemment une position supérieure sans raison apparente.

Espérant recevoir une explication qui fasse disparaître l'idée qu'on a vantage injustement cet officier aux dépens des autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

(Signé) ERNEST F. WURTELE, *capitaine*,
Secrétaire trésorier honoraire.

L'officier commandant du district,
District militaire No 7,
Québec, Qué.

3. Une réponse à la lettre ci-dessus, en date du 5 décembre dernier, a été reçue et se lit comme suit :

QUÉBEC, 5 décembre 1896.

Copie.

De l'officier commandant du district,
7e district militaire.

Au capitaine Ernest F. Würtele, Québec.

En réponse à votre lettre du 26 novembre dernier, *re* promotions de brevet, etc., l'officier général commandant déclare qu'il ne peut la considérer comme une communication officielle demandant une réponse officielle.

(Signé) T. J. DUCHESNAY,
Lieut.-col. O.C.D., 7e district militaire.

Et qu'il demandera au gouvernement :

1. Pourquoi la lettre ci-dessus mentionnée, du 26 novembre 1896, n'a pas été considérée comme une communication officielle demandant une réponse officielle ?

2. Est-ce l'intention du gouvernement de faire donner une réponse convenable à une demande faite à la suggestion de l'officier général commandant et du ministre de la Milice et de la Défense, ou de permettre que les officiers de la milice d'être trompés par les déclarations et les promesses faites par les autorités militaires ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

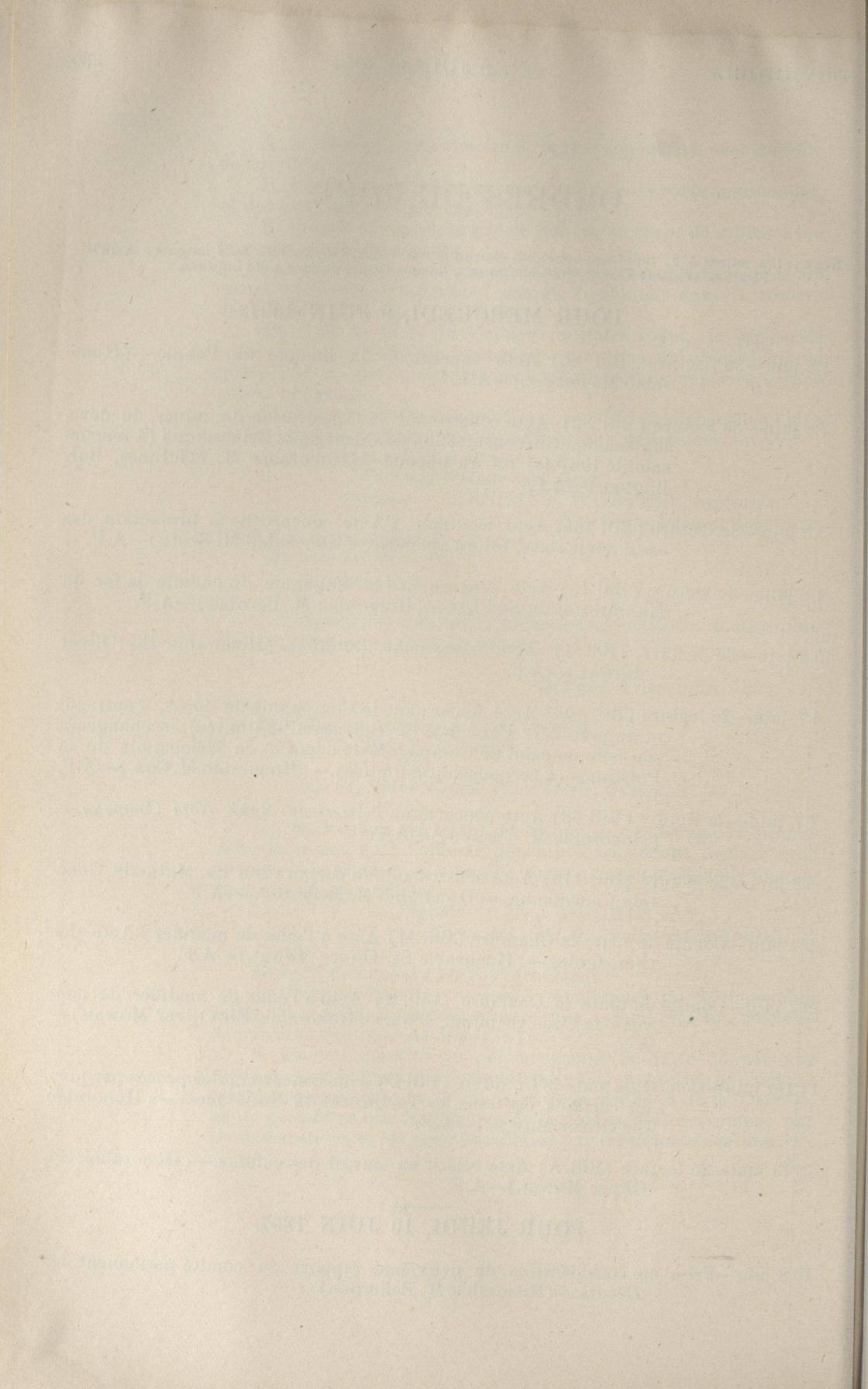
POUR MERCREDI, 9 JUIN 1897.

1897.

- 18 juin—3^e lecture (Bill 86) Acte concernant la Banque du Peuple.—(Honorable M. Forget.)—A.F.
- 28 juin—3^e lecture (Bill 82) Acte constituant la Corporation de mines, de développement et de consultation de l'Amérique Britannique (à responsabilité limitée) tel qu'amendé.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 38 juin—3^e lecture (Bill 105) Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables, tel qu'amendé.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 48 juin—3^e lecture (Bill 19) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 58 juin—3^e lecture (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 67 juin—2^e lecture (Bill 106) Acte concernant la Compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), et changeant son nom en celui de Compagnie de dépôt et de fidéicomis de la Puissance (à responsabilité limitée).—(Honorable M. Cox.)—A.F.
- 77 juin—2^e lecture (Bill 68) Acte concernant l'*American Bank Note Company*.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 88 juin—2^e lecture (Bill 119) Acte constituant en corporation La Mutuelle Générale Canadienne.—(Honorable M. Bellerose.)—A.F.
- 94 juin—Comité de toute la Chambre (Bill M) Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 107 juin—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 111er juin—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 1213 mai—2^e lecture (Bill A) Acte relatif au travail des enfants.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR JEUDI, 10 JUIN 1897.

- 138 juin—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des *Débats*.—(Honorable M. Bellerose.)



No 35.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mardi, 8 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTPAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 36.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 9 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	MacInnes	Ogilvie,
Allan,	Cox,	(Burlington),	Owens,
Almon,	De Blois,	Masson,	Poirier,
Armand,	Dever,	McCallum,	Power,
Arsenault,	Dickey,	McInnes	Primrose,
Baker,	Dobson,	(New-Westminster),	Prowse,
Bellerose,	Drummond,	McKay,	Scott,
Bernier,	Ferguson,	McLaren,	Snowball,
Bolduc,	Forget,	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Merner,	Temple,
(C.M.G.),	Lougheed,	Mills,	Vidal,
Bowell	Lovitt,	Montplaisir,	Villeneuve,
(Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Carling (Sir John),	Macdonald	O'Brien,	Wood.
Casgrain,	(Victoria),	O'Donohoe,	
Clemow,			

PRIÈRES :

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du Lac Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la 70^e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (55) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Minden au Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes, (New-Westminster), il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg, à Duluth et au Nord," a présenté le rapport suivant :—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
MERCREDI, 9 juin 1897.

Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Duluth et au Nord," conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, deux juin courant, a examiné le dit bill et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'en a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité.

La décision de votre comité se base sur ce que la dite compagnie demande l'autorisation de construire un chemin de fer dans une région couverte par une charte existante.

Le tout respectueusement soumis,

A. VIDAL,
Président.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (64) intitulé : "Acte constituant en corporation

la Compagnie de mines, de traite et de transport du Yukon Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :—

Page 2, ligne 31, après " elle " insérez ce qui suit comme sous-article deux :
" 2. Les pouvoirs accordés par le paragraphe (b) de cet article ne s'exerceront qu'avec le consentement préalable et que sous l'observation des règlements des " municipalités concernées."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (109) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de la rivière Colombie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (16) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état sous forme de tableau indiquant la nature, la quantité et la valeur des différents articles exportés du Canada en France pendant les années finissant le 30 juin 1893, 1894, 1895 et 1896.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (5) intitulé: "Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des étrangers et aubains," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: "Acte concernant la Banque du Peuple," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: "Acte constituant la Corporation de mines, de développement et de consultation de l'Amérique Britannique (à responsabilité limitée)," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (I) intitulé : " Acte concernant l'intérêt," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

En comité.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill :

4. Le présent acte ne s'appliquera pas aux mortgages sur immeubles.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), et changeant son nom en celui de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (68) intitulé : " Acte concernant l'*American Bank Note Company*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé : " Acte constituant en corporation La Mutuelle Générale Canadienne," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (M) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892."

En comité.

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte relatif au travail des enfants," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 10 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR JEUDI, 10 JUIN 1897.

1887.

Par l'honorable M. Almon :

17 juin—Qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de fournir un local pour les livres, plans et manuscrits se rapportant aux Archives Canadiennes, qui se trouvent actuellement dans un bureau du sous-sol dans le bloc Ouest, et très exposés à être détruits par l'humidité ;

Et qu'il fera aussi remarquer que le local que l'on choisira devra être d'un accès plus facile pour les membres du parlement.

Par l'honorable M. Landry :

27 juin—M. Alphonse Laberge, de Montmagny, marchand, a-t-il été employé comme contremaître dans les travaux de reconstruction du quai de Saint-Thomas, dans la paroisse de Saint-Thomas, comté de Montmagny ?

Sur la recommandation de qui ?

Combien de jours a-t-il été employé et à quel prix ?

Est-il encore à l'emploi du gouvernement ?

Combien lui a-t-il été payé pour la construction d'une salle d'attente sur le quai de Saint-Thomas, tant pour les matériaux fournis que pour la confection de l'ouvrage ?

Par l'honorable M. Clemow :

38 juin—Que le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents relatif à la pétition de *The American Bank Note Company* soit renvoyé au dit comité avec instruction de faire rapport en faveur de la suspension de la 49e Règle du Sénat, en tant qu'elle s'applique à la dite pétition.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

47 juin—M. Xavier Lamonde, de Montmagny, épicier, a-t-il été employé comme contremaître dans les travaux de réparation aux brise-lames dans la rivière du Sud, dans la paroisse de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny ?

Sur la recommandation de qui ?

Combien de jours a-t-il été employé et à quel prix ?

Est-il encore à l'emploi du gouvernement ?

Par l'honorable M. Landry :

57 juin—Le contingent militaire envoyé à Londres pour les fêtes jubilaires est-il composé exclusivement d'hommes appartenant aux bataillons de ville ?

Les bataillons ruraux y sont-ils représentés et dans quelle proportion ?

Que's sont les bataillons ruraux qui ont été appelés à fournir leur quote-part et combien d'hommes ont été fournis ?

Par l'honorable M. Landry :

68 juin—1° Le gouvernement a-t-il pris communication de la dépêche suivante publiée samedi dernier par la presse du pays :

“ WINNIPEG, 4 juin (spécial).—Votre correspondant a été informé que Mgr Merry del Val, le premier, M. Laurier, et le premier, M. Greenway sont arrivés à une entente au sujet de l'attitude future que doivent prendre les autorités catholiques en face de la loi scolaire manitobaine. Bien que les détails de l'entente ne soient pas encore connus, il est compris que les catholiques permettront que leurs écoles soient mises sous l'opération de l'Acte des Ecoles, mais que la loi ne sera pas mise virtuellement en vigueur, à l'exception toutefois de ses dispositions qui concernent les qualifications des instituteurs et l'inspection par le gouvernement ” ?

2° Est-il vrai qu'une conférence ait eu lieu entre le Délégué Apostolique, un des membres de l'administration actuelle et le premier ministre du Manitoba ?

3° Quand et où cette conférence a-t-elle eu lieu ?

4° Quel est le membre de l'administration actuelle qui y a pris part ?

5° Est-on réellement venu à cette entente dont parle la dépêche précitée ou à toute autre entente et, dans ce dernier cas, quelle est cette entente ?

6° Est-ce réellement le cas que comme solution de la difficulté scolaire manitobaine on demande aux catholiques de sacrifier leurs droits constitutionnels, garantis par la loi et les pactes parlementaires et reconnus par les tribunaux et le gouvernement de ce pays, leur donnant comme compensation la permission aléatoire de conduire leurs écoles en violation constante aux lois du Manitoba, sans autre garantie de sécurité ou d'impunité que le bon vouloir actuel d'un homme qui a frustré la minorité catholique de sa province de ses droits les plus sacrés ?

7° Est-ce réellement le cas que le premier ministre du Manitoba a réussi à convaincre le premier ministre du Dominion qu'il y avait pour la minorité catholique de sa province plus de stabilité à espérer dans le fonctionnement d'un système mis en opéra-

1897.

tion en dehors et contre la loi que dans la jouissance des droits garantis par les lois elles-mêmes et qu'il valait mieux pour le pouvoir public d'ignorer les accrocs faits à la loi, avec son consentement, que de rendre honnête justice?

8° Le gouvernement est-il disposé à accepter une telle commission ou à en favoriser la commission?

— — —
 POUR VENDREDI, 11 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Landry :

18 juin—M. Louis Dionne, de Montmagny, a-t-il été nommé—

1. Maître du havre de Saint-Thomas, Montmagny? Quand et à quel salaire?

2. Gardien du quai de Saint-Thomas, Montmagny? Quand et à quel salaire?

3. Officier de douane (preventive officer)? Quand et à quel salaire?

Sur la recommandation de qui cette triple nomination a-t-elle eu lieu?

Le gouvernement est-il informé que ce titulaire est actuellement à l'emploi de M. Joseph Fournier, de Saint-Thomas, hôtelier et marchand, comme commis, et est-ce l'intention du gouvernement de lui permettre de servir simultanément le public et son patron?

Par l'honorable M. Landry :

28 juin—Qu'il appellera l'attention de cette Chambre sur les faits suivants:

1. Dans le cours du mois d'octobre dernier, à une assemblée des officiers du district militaire de Québec No 7, tenue dans les bureaux de la brigade, en la cité de Québec, et à laquelle était présent l'honorable Dr Borden, ministre de la Milice et de la Défense, l'honorable ministre donna lui-même lecture d'un mémoire de l'officier général commandant relativement à la question des promotions de brevet et contenant le paragraphe suivant :—

“ Le Major Général Gascoigne désire ajouter qu'il sera très heureux de donner sa plus sérieuse attention aux observations des officiers de la milice sur cette question, s'ils veulent bien les lui soumettre par la voie ordinaire.”

2. Subséquemment, en conformité du paragraphe ci-dessus, et au nom du Club du Collège militaire royal du Canada, composé d'environ 250 officiers, la lettre suivante fut transmise par la voie ordinaire à l'officier général commandant la milice :

QUÉBEC, 26 novembre 1896.

Copie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre pour l'information de l'officier général commandant la milice, les observations suivantes auxquelles ont donné lieu l'ordre général No 73, relatif aux promotions de brevet et la manière dont il affectera probablement les gradués du Collège militaire royal du Canada.

Nous supposons que A. B. C. et D. sont quatre élèves ayant pris leurs degrés au collège à la même époque, tous quatre étant égaux :

1897.

A. entre dans le service impérial par son mérite, avec le grade de sous-lieutenant ;

B. par influence politique, est placé dans le corps permanent, et devient capitaine à brevet ;

C. choisit de son plein gré de joindre un corps de milice avec le grade de sous-lieutenant ;

D. ayant à gagner sa vie et étant incapable d'entrer dans un corps de milice, il est inscrit comme lieutenant dans la réserve des officiers où il n'y a pas de promotion.

Au nom du Club du Collège militaire royal, je désirerais savoir pourquoi l'officier du corps permanent a été choisi pour ce grade qui lui donne évidemment une position supérieure sans raison apparente.

Espérant recevoir une explication qui fasse disparaître l'idée qu'on avantage injustement cet officier aux dépens des autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) ERNEST F. WURTELE, capitaine.

Secrétaire trésorier honoraire.

L'officier commandant du district,
District militaire No 7,
Québec, Qué.

3. Une réponse à la lettre ci-dessus, en date du 5 décembre dernier, a été reçue et se lit comme suit :

QUÉBEC, 5 décembre 1896.

Copie.

De l'officier commandant du district,
7e district militaire.

Au capitaine Ernest F. Würtele, Québec.

En réponse à votre lettre du 26 novembre dernier, re promotions de brevet, etc., l'officier général commandant déclare qu'il ne peut la considérer comme une communication officielle demandant une réponse officielle.

(Signé)

T. J. DUCHESNAY,

Lieut.-col. O.C.D., 7e district militaire.

Et qu'il demandera au gouvernement :

1. Pourquoi la lettre ci-dessus mentionnée, du 26 novembre 1896, n'a pas été considérée comme une communication officielle demandant une réponse officielle ?

2. Est-ce l'intention du gouvernement de faire donner une réponse convenable à une demande faite à la suggestion de l'officier général commandant et du ministre de la Milice et de la Défense, ou de permettre que les officiers de la milice soient trompés par les déclarations et les promesses faites par les autorités militaires ?

POUR LUNDI, 14 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

17 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition “d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que “lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril,

1897.

“ pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par
“ M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux
“ pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables
“ d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de
“ l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des
“ électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de
“ M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda
“ à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre
“ pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par
“ Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé
“ M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une
“ semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast
“ avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouver-
“ nement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant
“ l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de
“ M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M.
“ Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin
“ de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M.
“ Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut
“ reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la
“ séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi
“ des objections préliminaires. Jugement fut rendu en consé-
“ quence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend
prendre concernant cette affaire ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 10 JUIN 1897.

1897.

- 19 juin—3e lecture (Bill 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 29 juin—3e lecture (Bill 87) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de la rivière Colombie.—(Honorable M. McInnes, New-Westminster.)—A.F.
- 39 juin—3e lecture (Bill I) Acte concernant l'intérêt.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 48 juin—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des *Débats*.—(Honorable M. Bellerose.)
- 59 juin—2e lecture (Bill 16) Acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer.—(Honorable M. Lougheed.)
- 69 juin—2e lecture (Bill 68) Acte concernant l'*American Bank Note Company*.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 79 juin—Comité de toute la Chambre (Bill M) Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 89 juin—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 99 juin—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR LUNDI, 14 JUIN 1897.

- 19 juin—2e lecture (Bill 38) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.

ORDRE DU JOUR

1. Le Président a l'honneur de vous adresser ses compliments et de vous remercier de votre présence à la séance.

TOUR JOURNÉ 10 JUIN 1911

10 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

11 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

12 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

13 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

14 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

15 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

16 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

17 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

18 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

19 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

TOUR MATIN 14 JUIN 1911

14 juin—La séance est ouverte à 9 heures par le Président (M. L. G.).

1872

Procès-verbaux des séances du Sénat

PROCES-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

ROGEE VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

1872

Procès-verbaux des séances du Sénat

No 36.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 9 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 37.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 10 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	Macdonald	Ogilvie,
Allan,	Cox,	(Victoria),	Owens,
Almon,	De Blois,	MacInnes	Perley,
Armand,	Dever,	(Burlington),	Poirier,
Arsenault,	Dickey,	McCallum,	Power,
Baird,	Dobson,	McInnes	Primrose,
Bellerose,	Drummond,	(New-Westminster),	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	McKay,	Scott,
Bolduc,	Hingston	McLaren,	Snowball,
Boucherville, de	(Sir William),	McMillan,	Sullivan,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	Merner,	Temple,
Bowell	Landry,	Mills,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	Montplaisir,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wood.
Clemow,		O'Donohoe,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Oliver Mowat, ministre de la Justice, a présenté au Sénat le rapport du ministre de la Justice, relatif aux pénitenciers, pour l'année expirée le 30 juin 1896.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Document de la session No 18.)

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé :

Que le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents, relatif à la pétition de l'*American Bank Note Company* soit renvoyé au dit comité avec instruction de faire rapport en faveur de la suspension de la 49^e règle du Sénat, en tant qu'elle s'applique à la dite pétition.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé, en amendement :

Que la 49^e règle du Sénat soit suspendue maintenant en tant qu'elle a rapport à la pétition de l'*American Bank Note Company*.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 10 juin 1897.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 30 juin 1896, et il les a trouvés corrects.

Le greffier a rendu compte, à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante :

RECETTES.	
Lettres de crédit.....	\$202,800.00
Lettres de change.....	159.20
Recettes diverses.....	1,132.19
	<hr/>
	\$204,091.39
DÉBOURSÉS.	
Traitement du président.....	\$ 4,000.00
Indemnité et frais de route.....	132,597.01
Dépenses imprévues.....	65,819.05
Dépôts au crédit du receveur général (recettes).....	1,132.19
Balance en banque.....	543.14
	<hr/>
Total.....	\$204,091.39

Le montant payé pour indemnité et frais de route comprend \$51,388.01, balances payées après le 30 juin 1895, pour la session de cette année-là. La moyenne pour trois ans est de \$78,000.00.

Le montant des dépenses imprévues comprend \$608.08, pour des paiements imputables sur le revenu, et des remboursements d'honoraires faits par ordre, sur bills privés non passés ; cette somme, déduite du montant total, laisse une dépense nette de \$65,210.97.

La moyenne pour trois ans est de \$58,700.00.

2. Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre, le greffier a demandé qu'une somme de \$5,000.00 soit portée au budget supplémentaire pour payer les frais de traduction et d'impression, en français, des débats de la dernière et de la présente sessions.

3. La somme affectée à la papeterie pour la dernière session était de \$5,900. ; sur ce montant, \$5,425 ont été dépensées jusqu'à ce jour, ce qui laisse une balance de \$475. Le stock accumulé des années précédentes a été graduellement réduit et la valeur de ce qui en reste aujourd'hui est d'environ \$2,000.

4. Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs.

5. Votre comité recommande que la commande des articles de papeterie et de fourniture de bureau pour la prochaine session du parlement soit donnée suivant la liste approuvée par votre comité et déposée au bureau du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière que pour les sessions précédentes.

6. Votre comité recommande que les appointements de M. Alexander Souter, greffier des bills privés, soient de \$1,600 par année, à compter du 30 juin dernier ; et vu que Edward Ashe, messenger permanent, a été attaché au service du comité du Restaurant, que son salaire soit porté de \$100 à \$650, par année, tant qu'il continuera ce service, cette augmentation devant dater du 1er juillet 1897. En conséquence de cette recommandation, le paragraphe 10 de l'ordre du Sénat donné le 9 juillet 1894, en conformité du rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité de la même date, est rescindé.

7. Votre comité recommande que, à sa propre demande, M. J. N. Ratté, huissier du Sénat, soit déchargé de ses devoirs dans le bureau de poste et remplacé par J. A. Choquette, messenger permanent. Votre comité recommande que le salaire de M. J. N. Ratté soit à l'avenir de \$900 par année, et qu'il soit accordé à J. A. Choquette une augmentation annuelle de salaire de \$50, tant qu'il remplira cette charge. Ces changements devront prendre effet le 1er juillet 1897.

8. Votre comité recommande que les appointements de M. Charles Young, troisième greffier anglais, greffier des affaires de routine et procès-verbaux, et commis de la papeterie, soient fixés à \$1,600 par année pour tous les devoirs qu'il remplit ; ce qui n'augmente en rien ses appointements mais réunit en une seule somme les allocations qu'il reçoit actuellement.

9. Votre comité recommande que les paragraphes 16 et 17 de l'ordre du Sénat donné le 9 juillet 1894, en conformité du rapport de cette date du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité, soient rescindés et que les huissiers, messagers et femmes de journée soient mis sous le contrôle du concierge, à l'exception du gardien de la salle de lecture, du messenger du président et du messenger employé pour le service du bureau de la papeterie.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de la rivière Colombie", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé : "Acte concernant l'intérêt", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent du compte rendu des *Débats*.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (16) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé : "Acte concernant l'*American Bank Note Company* a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (M) intitulé : "Acte modifiant l'*Acte des Compagnies*."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Drummond a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (H) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892."

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (77) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de Yukon," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (67) intitulé: "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Montplaisir, secondé par l'honorable M. Arsenault, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanents des ordres permanents, conformément à la 59e règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memprémagog";

Aussi le bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment de Portland Dominion"; et

Aussi le bill (103) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurances contre l'incendie 'La Canadienne,'" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat, aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

ERRATUM.

Dans le procès-verbal du Sénat de mercredi, le 9 juin 1897, après l'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (68) intitulé: "Acte concernant l'*American Bank Note Company*, l'entrée suivante devrait se trouver.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain a proposé:

Que le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents relatif à la pétition de *The American Bank Note Company* soit renvoyé au dit comité avec instruction de faire rapport en faveur de la suspension de la 49e règle du Sénat, en tant qu'elle s'applique à la dite pétition.

Une question d'ordre ayant été soulevée au sujet de la dite motion, Son Honneur le Président a décidé que conformément à la règle treize, cette motion exigeait un avis d'un jour franc.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 11 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 11 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

18 juin—M. Louis Dionne, de Montmagny, a-t-il été nommé—

1. Maître du havre de Saint-Thomas, Montmagny ? Quand et à quel salaire ?
2. Gardien du quai de Saint-Thomas, Montmagny ? Quand et à quel salaire ?
3. Officier de douane (preventive officer) ? Quand et à quel salaire ?

Sur la recommandation de qui cette triple nomination a-t-elle eu lieu ?

Le gouvernement est-il informé que ce titulaire est actuellement à l'emploi de M. Joseph Fournier, de Saint-Thomas, hôtelier et marchand, comme commis, et est-ce l'intention du gouvernement de lui permettre de servir simultanément le public et son patron ?

Par l'honorable M. Landry :

28 juin—Qu'il appellera l'attention de cette Chambre sur les faits suivants :

1. Dans le cours du mois d'octobre dernier, à une assemblée des officiers du district militaire de Québec No 7, tenue dans les bureaux de la brigade, en la cité de Québec, et à laquelle était présent l'honorable Dr Borden, ministre de la Milice et de la Défense, l'honorable ministre donna lui-même lecture d'un mémoire de l'officier général commandant relativement à la question des promotions de brevet et contenant le paragraphe suivant :—

“ Le Major Général Gascoigne désire ajouter qu'il sera très heureux de donner sa plus sérieuse attention aux observations

1897.

“ des officiers de la milice sur cette question, s'ils veulent bien les lui soumettre par la voie ordinaire.”

2. Subséquemment, en conformité du paragraphe ci-dessus, et au nom du Club du Collège militaire royal du Canada, composé d'environ 250 officiers, la lettre suivante fut transmise par la voie ordinaire à l'officier général commandant la milice :

QUÉBEC, 26 novembre 1896.

Copie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre pour l'information de l'officier général commandant la milice, les observations suivantes auxquelles ont donné lieu l'ordre général No 73, relatif aux promotions de brevet et la manière dont il affectera probablement les gradués du Collège militaire royal du Canada.

Nous supposons que A. B. C. et D. sont quatre élèves ayant pris leurs degrés au collège à la même époque, tous quatre étant égaux :

A. entre dans le service impérial par son mérite, avec le grade de sous-lieutenant ;

B. par influence politique, est placé dans le corps permanent, et devient capitaine à brevet ;

C. choisit de son plein gré de joindre un corps de milice avec le grade de sous-lieutenant ;

D. ayant à gagner sa vie et étant incapable d'entrer dans un corps de milice, il est inscrit comme lieutenant dans la réserve des officiers où il n'y a pas de promotion.

Au nom du Club du Collège militaire royal, je désirerais savoir pourquoi l'officier du corps permanent a été choisi pour ce grade qui lui donne évidemment une position supérieure sans raison apparente.

Espérant recevoir une explication qui fasse disparaître l'idée qu'on a avantage injustement cet officier aux dépens des autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) ERNEST F. WURTELE, *capitaine.*

Secrétaire trésorier honoraire.

L'officier commandant du district,

District militaire No 7,

Québec, Qué.

3. Une réponse à la lettre ci-dessus, en date du 5 décembre dernier, a été reçue et se lit comme suit :

QUÉBEC, 5 décembre 1896.

Copie.

De l'officier commandant du district,

7^e district militaire.

Au capitaine Ernest F. Würtèle, Québec.

En réponse à votre lettre du 26 novembre dernier, *re* promotions de brevet, etc., l'officier général commandant déclare qu'il ne peut la considérer comme une communication officielle demandant une réponse officielle.

(Signé)

T. J. DUCHESNAY,

Lieut.-col. O.C.D., 7^e district militaire.

1897.

Et qu'il demandera au gouvernement :

1. Pourquoi la lettre ci-dessus mentionnée, du 26 novembre 1896, n'a pas été considérée comme une communication officielle demandant une réponse officielle ?

2. Est-ce l'intention du gouvernement de faire donner une réponse convenable à une demande faite à la suggestion de l'officier général commandant et du ministre de la Milice et de la Défense, ou de permettre que les officiers de la milice soient trompés par les déclarations et les promesses faites par les autorités militaires ?

POUR LUNDI, 14 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

17 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouvernement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi des objections préliminaires. Jugement fut rendu en conséquence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend prendre concernant cette affaire ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A qu'il l'était en anglais; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR VENDREDI, 11 JUIN 1897.

1897.

- 1 10 juin—3e lecture (Bill 34) Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal.—(Honorable M. Bernier.)—A.F.
- 2 10 juin—3e lecture (Bill M) Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 3 10 juin—2e lecture (Bill 16) Acte à l'effet de modifier l'Acte des chemins de fer.—(Honorable M. Lougheed.)
- 4 10 juin—Comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 5 10 juin—Comité de toute la Chambre (Bill D) Acte concernant les procès par jury en certains cas dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 6 10 juin—2e lecture (Bill 77) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie-d'Hudson et de la Yukon.—(Honorable M. Cox.)—A.F.

POUR LUNDI, 14 JUIN 1897.

- 1 9 juin—2e lecture (Bill 38) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.

POUR MARDI, 15 JUIN 1897.

- 1 10 juin—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.—(Honorable M. Kirchhoffer.)

N^o 37.

2^{me} Session, 8^{me} Parlement, 60 Victoria, 1897

Jeu*di*, 10 juin 1897.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 38.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 11. juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	MacInnes	Perley,
Almon,	Cox,	(Burlington),	Poirier,
Armand,	De Blois,	McCallum,	Power,
Arsenault,	Dever,	McInnes	Primrose,
Baird,	Dickey,	(New-Westminster),	Prowse,
Baker,	Dobson,	McKay,	Reesor,
Bellerose,	Drummond,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Ferguson,	McMillan,	Snowball,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Merner,	Sullivan,
(C.M.G.),	Landry,	Mills,	Temple,
Bowell	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark.
Casgrain,	Macdonald	O'Donohoe,	Wood.
Clemow,	(Victoria),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal:—de l'Union de tempérance chrétienne des femmes, et d'autres de Teeswater; et de l'Union de tempérance chrétienne des femmes et d'autres, de Brampton, toutes dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (56) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine-Hat," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (80) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie du pont de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 8, retranchez l'article 1, et insérez à la place l'article suivant:

1. Les pouvoirs conférés à la Compagnie du pont de Québec par le chapitre 98 des statuts de 1887, dont la compagnie est déchuée pour ne s'être pas conformée aux conditions imposées par l'article deux du chapitre 107 des Statuts de 1891, sont de nouveau conférés à la dite compagnie, et tout ce qui a été fait jusqu'ici en vertu des dits actes ou de l'un d'eux est ratifié et confirmé.

Page 1, ligne 15, retranchez l'article deux et insérez à la place l'article suivant:

2. Si quelque actionnaire, ayant souscrit avant le premier jour de juillet 1896 les actions qu'il possède, adresse à cet effet une demande par écrit aux directeurs dans le cours de l'année qui suivra l'adoption du présent acte, ils canceleront la souscription de cet actionnaire et lui rembourseront le montant payé par lui sur ces actions; pourvu que cette cancellation ne porte en rien atteinte aux droits des créanciers de la compagnie contre cet actionnaire.

Page 1, ligne 35, retranchez "vingt" et insérez: "cinquante."

Page 1, ligne 40, après "onze" insérez: "dont la majorité constituera un quorum."

Page 1, ligne 41, retranchez le paragraphe 4 de l'article 3.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 2, retranchez depuis "de" jusqu'à "modifier."

Dans le titre.

Retranchez depuis "Acte" jusqu'à "concernant."

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (98) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 24, rétranchez l'article 7.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des comtés du Centre," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 11 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de J. G. Laviolette et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de la Compagnie d'assurances "La Mutuelle Générale Canadienne" et a constaté que la règle 49 n'a pas été entièrement observée, les avis de la demande au parlement n'ayant été publiés que dans la *Gazette du Canada* et dans des journaux de la province de Québec. Les pétitionnaires ayant donné des raisons satisfaisantes de

leur omission, votre comité recommande de suspendre la 49^e règle à l'égard de cette pétition, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, No 8.

VENDREDI, 11 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (67) de la Chambre des Communes intitulé : "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," lequel a été renvoyé à votre comité en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Votre comité trouve suffisant les avis de publication exigés par la cinquantième règle, et est satisfait de la raison pour laquelle il n'a pas été présenté de pétition pour ce bill. Votre comité recommande de suspendre la cinquante-troisième et la cinquante-quatrième règles du Sénat par rapport à ce bill, vu que le comité qui en sera saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (102) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du gaz d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé : "Acte relatif aux endossements faux ou non autorisés de lettres de change," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (113) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (120) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des brevets d'invention," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (126) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1897," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (127) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (115) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (117) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'enregistrement des fromageries et crémeries, et à l'étampage des produits de la laiterie, et d'empêcher les fausses représentations au sujet des dates de fabrication de ces produits," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Compagnies," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (16) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemin de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892."

En comité.

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain, et que le bill soit imprimé, tel qu'amendé, pour l'usage des membres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest".

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (77) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Montplaisir, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill (67) intitulé: "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," tel que recommandé dans le vingtième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Montplaisir, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le bill (67) intitulé: "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de J. G. Laviolette et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance La Mutuelle Générale canadienne," tel que recommandé dans le dix-neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 14 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR LUNDI, 14 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

17 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouvernement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi des objections préliminaires. Jugement fut rendu en conséquence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend prendre concernant cette affaire ?

Par l'honorable M. Landry :

28 juin—M. Louis Dionne, de Montmagny, a-t-il été nommé—

1. Maître du havre de Saint-Thomas, Montmagny ? Quand et à quel salaire ?
2. Gardien du quai de Saint-Thomas, Montmagny ? Quand et à quel salaire ?
3. Officier de douane (preventive officer) ? Quand et à quel salaire ?

Sur la recommandation de qui cette triple nomination a-t-elle eu lieu ?

Le gouvernement est-il informé que ce titulaire est actuellement à l'emploi de M. Joseph Fournier, de Saint-Thomas, hôtelier et marchand, comme commis, et est-ce l'intention du gouvernement de lui permettre de servir simultanément le public et son patron ?

Par l'honorable M. Ferguson :

311 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la correspondance, récemment soumise à cette Chambre, échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de l'Île du Prince-Edouard, relativement aux réclamations financières de cette province contre le Dominion ;

Et qu'il demandera ce que le gouvernement entend faire relativement à la proposition du premier ministre de la province que ces réclamations soient soumises à l'arbitrage ?

Par l'honorable M. Landry :

411 juin—Qu'il demandera au gouvernement :

1. Le lieutenant F. H. C. Sutton, de l'escadron B. des Dragons Canadiens Royaux stationné à Winnipeg, qui a été récemment envoyé en Angleterre par le gouvernement actuel, a-t-il obtenu en Canada un certificat de long cours de première classe ?

2. Si non, quelle est la classe du certificat dont il est porteur ?

3. D'après les règlements et les précédents, n'est-il pas vrai que le département de la Milice a déjà refusé et est tenu de refuser d'envoyer en Angleterre, pour y suivre un cours, les hommes qui n'ont pas obtenu en Canada le certificat le plus élevé possible ?

4. Qui a recommandé le lieutenant Sutton, et pourquoi a-t-il été choisi ?

5. Pourquoi M. Sutton a-t-il été envoyé en Angleterre, lorsqu'il n'a pas obtenu en Canada le plus haut certificat le qualifiant pour y aller ?

Par l'honorable M. Landry :

511 juin—Qu'il attirera l'attention de la Chambre sur les articles suivants, parus dans *Le Temps* d'Ottawa, du 19 octobre dernier, et dans le *Star* de Montréal, de la même date :

“ Les membres du Club National se sont réunis hier soir pour faire l'élection de leurs officiers..... Un discours qui a fait une très profonde impression sur l'assemblée c'est celui de M. Pierre Ratiez, employé du Sénat. Cet orateur entraînant a fait un appel chaleureux aux membres du club de continuer à travailler pour la bonne cause, comme dit Sir Oliver Mowat. Il a

1897.

aussi profité de l'occasion qui lui était fournie pour donner un conseil aux ministres. Depuis plus de quarante ans que M. Rattey est à la Chambre haute, sa grande expérience politique donne à ses paroles une portée considérable. Aussi M. Belcourt a-t-il écouté avec la plus grande attention, l'éloquent discours de ce chef du parti libéral à Ottawa. M. Rattey veut que toutes les têtes des *Députés-ministres* soient coupées sans plus de délai pour faire place à de bons libéraux. Il n'y a pas de doute que M. Laurier sera obligé de céder à la pression qui est ainsi exercée sur lui par M. Rattey et le *Globe*, et que les sous-ministres peuvent s'attendre avant longtemps à être renvoyés."—(*Le Temps*, 19 octobre 1897).

Dépêche spéciale au "Star."

"OTTAWA, 19 octobre.—Le club libéral français, "Le Club National, a tenu son assemblée annuelle vendredi soir. D'après "Le Temps, M. Belcourt, M.P., président du club, a consacré la plus grande partie de son discours à expliquer pourquoi les promesses faites par lui avant les élections n'avaient pas été remplies. *Le Temps* dit que M. Belcourt a déclaré qu'un certain nombre de conservateurs employés par le gouvernement seraient destitués pour faire place aux libéraux à qui il avait fait des promesses pendant la campagne électorale fédérale. M. Pierre Rattey, huissier du Sénat, a aussi adressé la parole à l'assemblée et on rapporte qu'il a exprimé l'espoir que tous les députés-ministres soient destitués pour faire place à de bons libéraux."

Et qu'il demandera si, dans le passé, l'attention du gouvernement a été attirée sur ces articles de journaux ? Si oui, le gouvernement considère-t-il la conduite de M. Rattey comme un acte de partisanerie blessante ?

Si oui, qu'entend faire le gouvernement dans les circonstances ?

Si les paroles de M. Rattey n'ont pas été portées à la connaissance du gouvernement dans le passé, qu'entend-il faire, maintenant qu'il est informé des actes de partisanerie blessante commis par M. Rattey, un employé de cette Chambre ?

Par l'honorable M. Landry :

6 11 juin—1. Madame Ignace Mercier était-elle, à la date du 23 juin 1896, directrice du bureau de poste de Mercier, dans le comté de Montmagny ?

2. A-t-elle été, depuis cette date, démise de ses fonctions par l'administration actuelle ?

3. Quand, pourquoi et sur la plainte de qui ?

4. Quelle est la nature de l'accusation portée contre elle ?

5. L'accusation a-t-elle été prouvée ?

6. Quelle est la nature de la preuve ?

7. Si aucune preuve n'existe, l'accusateur du moins a-t-il un diplôme d'infailibilité ? Décerné par qui ?

8. L'accusée a-t-elle été mise officiellement au courant de l'accusation portée contre elle, et a-t-elle eu l'occasion de la réfuter ?

9. Quelle a été sa réponse ?

10. L'inspecteur des postes a-t-il été requis de tenir une enquête et de faire rapport ?

11. Une enquête a-t-elle eu lieu et quel est le rapport de l'officier enquêteur ?

12. Si le démissionnaire nie complètement la vérité de l'accusation portée contre lui, proteste de son innocence et s'offre de la

1897.

faire éclater, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une enquête ou de refuser toute justice ?

POUR MARDI, 15 JUIN 1897.

Par l'honorable M. Landry :

- 1 11 juin—1. Le gouvernement du Manitoba a-t-il demandé au gouvernement du Dominion de faire adopter par le parlement canadien une législation qui permette au gouvernement fédéral de donner au gouvernement manitobain une somme de trois cent mille piastres à prendre sur le fonds créé par le produit des ventes des terres du gouvernement fédéral spécialement réservées comme terres des écoles ?
2. Quand cette demande a-t-elle eu lieu ?
 3. En la faisant le gouvernement du Manitoba a-t-il fait observer au gouvernement fédéral et lui a-t-il démontré l'urgente nécessité d'accorder cette faveur à un gouvernement qui avait refusé et qui refusait encore de rendre justice à la minorité et de mettre à exécution le jugement rendu par le Gouverneur général en conseil et connu sous le nom de l'Ordre réparateur (*Remedial Order*) ?
 4. Est-ce l'intention du gouvernement de demander au parlement canadien d'amender une loi fédérale dans le but d'accorder des faveurs à un gouvernement qui refuse de faire amender ses propres lois dans le but de rendre justice ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR LUNDI, 14 JUIN 1897.

1887.

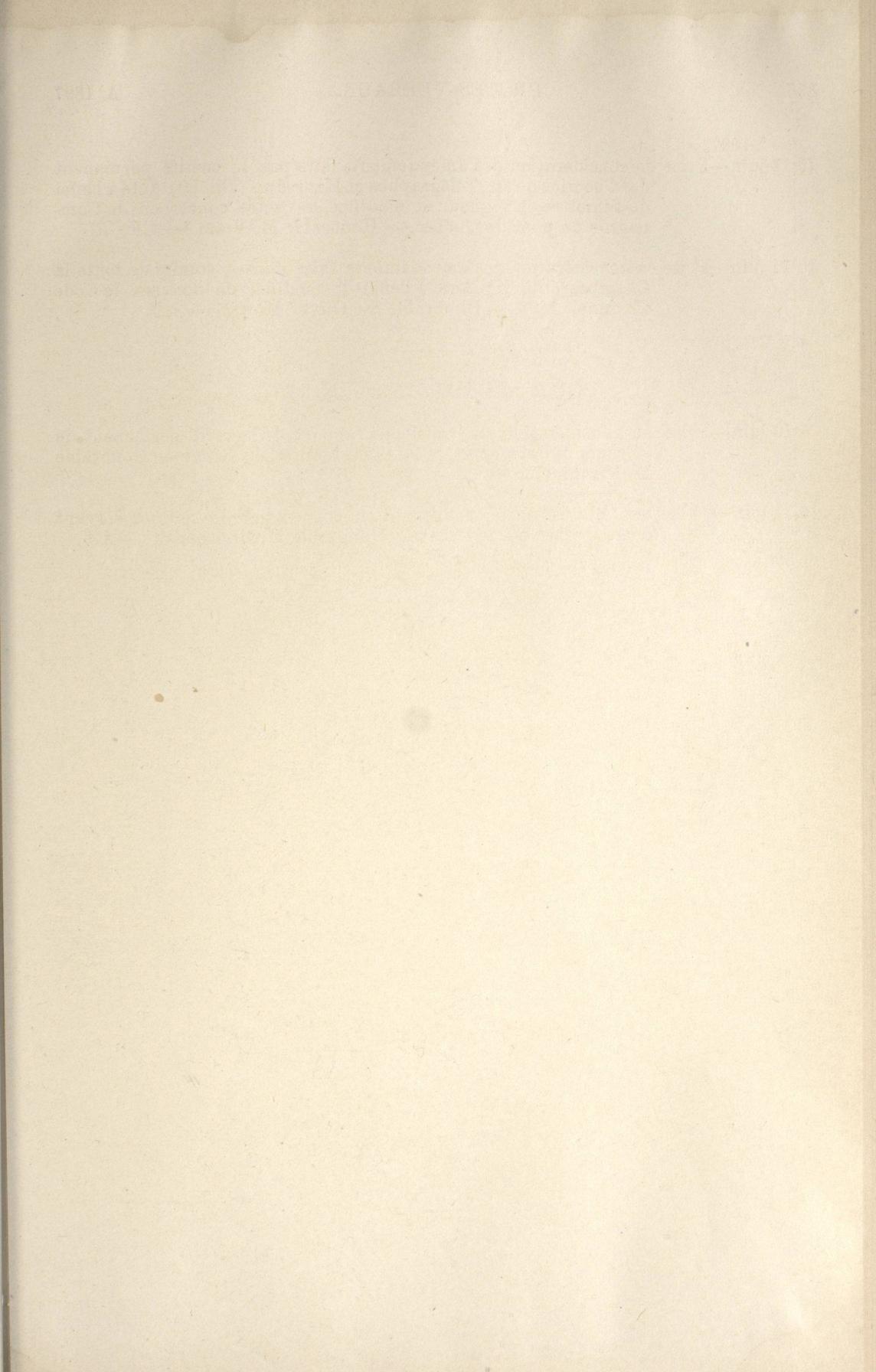
- 1 11 juin—3e lecture (Bill 56) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 2 11 juin—3e lecture (Bill 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord, tel qu'amendé.—(Honorable M. Power.)—A.F.
- 3 11 juin—3e lecture (Bill 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 4 11 juin—3e lecture (Bill 24) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique.—(Honorable M. Loughheed.)—A.F.
- 5 11 juin—3e lecture (Bill 102) Acte concernant la Compagnie de gaz d'Outaouais.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 6 11 juin—3e lecture (Bill D) Acte concernant les procès par jury, en certains cas, dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.
- 7 9 juin—2e lecture (Bill 38) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 8 11 juin—2e lecture (Bill 113) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 9 11 juin—2e lecture (Bill 120) Acte modifiant de nouveau l'Acte des brevets d'invention.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 10 11 juin—2e lecture (Bill 126) Acte concernant les listes d'électeurs de 1897.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 11 11 juin—2e lecture (Bill 127) Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 12 11 juin—2e lecture (Bill 115) Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 13 11 juin—2e lecture (Bill 117) Acte à l'effet de pourvoir à l'enregistrement des fromageries et crémèries, et à l'étampage des produits de la laiterie, et d'empêcher les fausses représentations au sujet des dates de fabrication de ces produits.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 14 11 juin—2e lecture (Bill 77) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie-d'Hudson et de la Yukon.—(Honorable M. Cox.)—A.F.

1897.

- 15 11 juin—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au (Bill 80) Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie du pont de Québec.—(Honorable M. Vidal.)—A.F.
- 16 11 juin—Prise en considération des amendements faits dans le comité de toute la Chambre (Bill H) Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A.F.

POUR MARDI, 15 JUIN 1897.

- 1 10 juin—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.—(Honorable M. Kirchhoffer.)
- 2 11 juin—2e lecture (Bill 67) Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal.—(Honorable M. Montplaisir.)—A.F.



No 39

PROCES VERBAUX

SEANCES DU SENAT

SEANCES DU SENAT
PROCES VERBAUX

Assemblée des Parlementaires de l'Algérie 1962

OLDWAY

Produced by the National Archives and Records Administration
under a contract with the National Archives and Records Administration

100

Assemblée des Parlementaires de l'Algérie

1962

Assemblée des Parlementaires de l'Algérie

Assemblée des Parlementaires de l'Algérie

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20
21	22	23	24
25	26	27	28
29	30	31	32
33	34	35	36
37	38	39	40
41	42	43	44
45	46	47	48
49	50	51	52
53	54	55	56
57	58	59	60
61	62	63	64
65	66	67	68
69	70	71	72
73	74	75	76
77	78	79	80
81	82	83	84
85	86	87	88
89	90	91	92
93	94	95	96
97	98	99	100

N^o 38.

2^{me} Session, 5^{me} Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 11 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 39.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 14 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McDonald (C.-B.),	Poirier.
Almon,	Dickey,	McInnes	Power,
Armand,	Dobson,	(New-Westminster),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson,	McKay,	Prowse,
Baird,	Kirchhoffer,	McKindsey,	Reesor,
Bellerose,	Landry,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Lougheed,	Merner,	Snowball,
Bowell	Lovitt,	Mills,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Temple,
Casgrain,	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Clemow,	(Victoria),	Owens,	Villeneuve,
Cochrane,	McCallum,	Perley,	Wark.
De Blois,			Wood.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'union chrétienne de tempérance des femmes et autres de, Teeswater, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui prohibe les représentations cinématographiques et autres du combat de boxe du Néveda de même que les représentations d'images dégradantes et de danses immorales.

De l'Union chrétienne de tempérance des femmes et autres, de Brampton, province d'Ontario, demandant que le bill soumis au parlement pour amender le code criminel de 1892, soit adopté.

L'honorable M. Landry a attiré l'attention de la Chambre sur les articles suivants, parus dans *Le Temps* d'Ottawa, du 19 octobre dernier, et dans le *Star* de Montréal, de la même date :

“ Les membres du Club National se sont réunis hier soir pour faire l'élection de leurs officiers..... Un discours qui a fait une très profonde impression sur l'assemblée c'est celui de M. Pierre Rattey, employé du Sénat. Cet orateur entraînant a fait un appel chaleureux aux membres du club de continuer à travailler pour la bonne cause, comme dit Sir Oliver Mowat. Il a aussi profité de l'occasion qui lui était fournie pour donner un conseil aux ministres. Depuis plus de quarante ans que M. Rattey est à la Chambre haute, sa grande expérience politique donne à ses paroles une portée considérable. Aussi M. Belcourt a-t-il écouté avec la plus grande attention, l'éloquent discours de ce chef du parti libéral à Ottawa. M. Rattey veut que toutes les têtes des *Députés-ministres* soient coupées sans plus de délai pour faire place à de bons libéraux. Il n'y a pas de doute que M. Laurier sera obligé de céder à la pression qui est ainsi exercée sur lui par M. Rattey et le *Globe*, et que les sous-ministres peuvent s'attendre avant longtemps à être renvoyés.”—(*Le Temps*, 19 octobre 1897).

Dépêche spéciale au “ Star.”

“ OTTAWA, 19 octobre.—Le club libéral français, “ Le Club “ National, a tenu son assemblée annuelle vendredi soir. D'après “ *Le Temps*, M. Belcourt, M.P., président du club, a consacré la plus grande partie de son discours à expliquer pourquoi les promesses faites par lui avant les élections n'avaient pas été remplies. “ *Le Temps* dit que M. Belcourt a déclaré qu'un certain nombre de conservateurs employés par le gouvernement seraient destitués pour faire place aux libéraux à qui il avait fait des promesses pendant la campagne électorale fédérale. M. Pierre Rattey, huissier du Sénat, a aussi adressé la parole à l'assemblée et on rapporte qu'il a exprimé l'espoir que tous les députés-ministres soient destitués pour faire place à de bons libéraux.”

Et il a demandé si, dans le passé, l'attention du gouvernement a été attirée sur ces articles de journaux ? Si oui, le gouvernement considère-t-il la conduite de M. Rattey comme un acte de partisanerie blessante ?

Si oui, qu'entend faire le gouvernement dans les circonstances ?

Si les paroles de M. Rattey n'ont pas été portées à la connaissance du gouvernement dans le passé, qu'entend-il faire, maintenant qu'il est informé des actes de partisanerie blessante commis par M. Rattey, un employé de cette Chambre ?

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine-Hat,” a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie de chemin de fer le Grand Nord,” a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des comtés du Centre," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du gaz d'Outaouais," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, en informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: "Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113), intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des brevets d'invention," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (126) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1897," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des titres de biens-fonds 1894," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'enregistrement des fromageries et crémeries, et à l'étampage des produits de la laiterie, et d'empêcher les fausses représentations au sujet des dates de fabrication de ces produits," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (80) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie du pont de Québec."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (II) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892" ayant été lu,

Sur motion de Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements ne soient pas pris en considération maintenant, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

En comité.

(Voir Journal).

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (92) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (32) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (82) intitulé: "Acte constituant la Corporation de mines de développement et de consultation de l'Amérique Britannique (à responsabilité limitée) et,

Aussi le bill (64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de mines, de traite et de transport du Yukon Britannique," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Clemow,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 15 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MARDI, 15 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

11 juin—1. Le gouvernement du Manitoba a-t-il demandé au gouvernement du Dominion de faire adopter par le parlement canadien une législation qui permette au gouvernement fédéral de donner au gouvernement manitobain une somme de trois cent mille piastres à prendre sur le fonds créé par le produit des ventes des terres du gouvernement fédéral spécialement réservées comme terres des écoles ?

2. Quand cette demande a-t-elle eu lieu ?

3. En la faisant le gouvernement du Manitoba a-t-il fait observer au gouvernement fédéral et lui a-t-il démontré l'urgente nécessité d'accorder cette faveur à un gouvernement qui avait refusé et qui refusait encore de rendre justice à la minorité et de mettre à exécution le jugement rendu par le Gouverneur général en conseil et connu sous le nom de l'Ordre réparateur (*Remedial Order*) ?

4. Est-ce l'intention du gouvernement de demander au parlement canadien d'amender une loi fédérale dans le but d'accorder des faveurs à un gouvernement qui refuse de faire amender ses propres lois dans le but de rendre justice ?

Par l'honorable M. Ferguson :

211 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la correspondance, récemment soumise à cette Chambre, échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de l'Île du Prince-Edouard, relativement aux réclamations financières de cette province contre le Dominion ;

1897.

Et qu'il demandera ce que le gouvernement entend faire relativement à la proposition du premier ministre de la province que ces réclamations soient soumises à l'arbitrage ?

Par l'honorable M. Ferguson :

37 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouvernement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi des objections préliminaires. Jugement fut rendu en conséquence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend prendre concernant cette affaire ?

Par l'honorable M. Landry :

411 juin—Qu'il demandera au gouvernement :

1. Le lieutenant F. H. C. Sutton, de l'escadron B. des Dragons Canadiens Royaux stationné à Winnipeg, qui a été récemment envoyé en Angleterre par le gouvernement actuel, a-t-il obtenu en Canada un certificat de long cours de première classe ?
2. Si non, quelle est la classe du certificat dont il est porteur ?
3. D'après les règlements et les précédents, n'est-il pas vrai que le département de la Milice a déjà refusé et est tenu de refuser d'envoyer en Angleterre, pour y suivre un cours, les hommes qui n'ont pas obtenu en Canada le certificat le plus élevé possible ?
4. Qui a recommandé le lieutenant Sutton, et pourquoi a-t-il été choisi ?
5. Pourquoi M. Sutton a-t-il été envoyé en Angleterre, lorsqu'il n'a pas obtenu en Canada le plus haut certificat le qualifiant pour y aller ?

POUR MERCREDI, 16 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Poirier :

14 juin—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur un article paru vendredi dernier dans *La Patrie* de Montréal, journal réputé l'organe de l'honorable M. Tarte, et intitulé : *Une folle tentative*. Parlant du projet ministériel de l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal, l'article se termine ainsi :

“ Si les vues de certains cerveaux brûlés triomphaient, le Sénat empêcherait le gouvernement de mettre sa politique de chemins de fer à effet. Le Sénat est en presque totalité composé de conservateurs—et il a le pouvoir d'arrêter le progrès du pays.....

“ S'il veut (le parti conservateur) tenter l'aventure d'opposer les résistances du Sénat aux volontés des représentants du corps électoral, nous l'attendons de pied ferme.

“ Le parti libéral a brisé bien des obstacles depuis douze mois.”

Et il demandera si le gouvernement approuve et endosse cette politique de menace et de violence vis-à-vis du Sénat, telle que énoncée par le ministre des Travaux publics ?

Par l'honorable M. Landry :

14 juin—1. Le gouvernement a-t-il pris communication de la dépêche suivante publiée dans *La Patrie* de samedi, 12 juin :

“ QUÉBEC N'A RIEN À CRAINDRE.

“ SON PONT SE CONSTRUIRA.

“ (De notre correspondant régulier.)

“ QUÉBEC, 12.—M. Aug. P. Choquette, M.P., vient d'adresser une lettre à un de ses amis de cette ville qui est de nature à faire cesser toutes les inquiétudes que certaines personnes pouvaient avoir sur le succès de l'entreprise du pont de Québec. M. Choquette déclare qu'ayant interviewé l'honorable M. Laurier juste avant le départ de ce dernier pour l'Europe, il est en mesure d'assurer que le gouvernement fédéral est prêt à accorder 25 pour 100 du coût total de la construction du pont, et que ce point sera réglé dès l'ouverture de la prochaine session en janvier prochain.

“ D'un autre côté, votre correspondant est en position d'affirmer que la Compagnie du pont a plus que jamais foi en la réalisation de ses grands projets. Dans quelques jours, des ouvriers s'occuperont des travaux préliminaires de la construction d'un pont sur le Saint-Laurent à la Chaudière.”

2. Cette dépêche est-elle dans sa teneur et M. Choquette, M.P., était-il autorisé à faire connaître la politique du gouvernement au sujet de la construction d'un pont à Québec ?

3. Comment se fait-il que M. Choquette connaisse les secrets du cabinet et une politique qui n'a pas encore été énoncée ?

4. Est-ce la politique du gouvernement d'accorder pour la construction d'un pont à Québec 25 pour 100 de ce que coûtera cette entreprise ?

POUR JEUDI, 17 JUIN 1897.

1887.

Par l'honorable M. Landry :

- 1 14 juin—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre les différents départements ou leurs employés et M. Choquette, député de Montmagny, au sujet de la destitution des personnes suivantes :
- Charles Boufford, directeur du bureau de poste à Berthier.
 Louis Lavoie, directeur du bureau de poste à l'Île aux Grues.
 Joseph Bossinotte, directeur du bureau de poste au Cap Saint-Ignace.
 Michel St. Pierre, directeur du bureau de poste à Saint-Paul du Buton.
 Mme Cyp. Dunne, directrice du bureau de poste à Saint-Pierre-Rivière du Sud.
 Napoléon Dugal, directeur du bureau de poste à Beaubien.
 Cléophas Bélanger, directeur du bureau de poste à Landvilla.
 Mme Ignace Mercier, directrice du bureau de poste à Mercier.
 Alfred Dubé, employé sur l'Intercolonial.
 J. B. Proulx “ “
 Xavier Simoneau “ “
 Xavier Poitras “ “
 Sifroid Fortier “ “
 Téléphore Gendreau, maître du havre de Montmagny.
 Maxime Dubé, officier de douane (preventive officer).
 Téléphore Gendreau, gardien du quai de Saint-Thomas.

Par l'honorable M. Landry :

- 2 17 juin—Quelle est la date précise de la démission de J. B. Proulx et de Xavier Poitras comme employés sur l'Intercolonial, dans le comté de Montmagny ?
- M. Xavier Simoneau remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ces chefs quand il a été démis pour acte de partisanerie blessante ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MARDI, 15 JUIN 1897.

- 1 10 juin—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.—(Honorable M. Kirchhoffer.)
- 2 11 juin—2e lecture (Bill 67) Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal.—(Honorable M. Montplaisir).—A. F.

1897.

- 3 14 juin—2e lecture (Bill 38) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 4 14 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 113) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 5 14 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 120) Acte modifiant de nouveau l'Acte des brevets d'invention.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 6 14 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 126) Acte concernant les listes d'électeurs de 1897.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 7 14 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 127) Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 8 14 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 115) Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 9 11 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 117) Acte à l'effet de pourvoir à l'enregistrement des fromageries et crémeries, et à l'étampage des produits de la laiterie, et d'empêcher les fausses représentations au sujet des dates de fabrication de ces produits.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 10 14 juin—2e lecture (Bill 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental.—(Honorable M. Bellerose.)—A.F.
- 11 14 juin—2e lecture (Bill 32) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.
- 12 14 juin—2e lecture (Bill 31) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à Colombie.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

No 39.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1

Lundi, 14 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 40.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 15 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cochrane,	MacInnes	Owens,
Allan,	De Blois,	(Burlington),	Perley,
Almon,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Dickey,	McDonald (C.-B.),	Power,
Arsenault,	Dobson,	McInnes	Primrose,
Baird,	Drummond,	(New-Westminster),	Prowse,
Bellerose,	Ferguson,	McKay,	Reesor,
Bernier,	Hingston	McKindsey,	Scott,
Bolduc,	(Sir William),	McMillan,	Snowball,
Boucherville, de	Landry,	Merner,	Sullivan,
(C.M.G.),	Lougheed,	Miller,	Temple,
Bowell	Lovitt,	Mills,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Casgrain,	(Victoria),	O'Brien,	Wood.
Clemow,		O'Donohoe,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (106) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée) et changeant son nom en celui de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (119) intitulé: "Acte constituant en corporation la Mutuelle Générale Canadienne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Ferguson a attiré l'attention du Sénat sur la correspondance, récemment soumise à cette Chambre, échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de l'Île du Prince-Edouard, relativement aux réclamations financières de cette province contre le Dominion ;

Et a demandé ce que le gouvernement entend faire relativement à la proposition du premier ministre de la province que ces réclamations soient soumises à l'arbitrage ?

Débat.

L'honorable M. Power, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

A l'honorable Sénat.

La commission mixte de la Bibliothèque du Parlement s'est réunie une deuxième fois à la présidence du Sénat, jeudi, le 10 juin, à midi.

Le rapport de la commission d'audition ci-annexé a été lu et adopté.

Et la commission a ajourné.

C. A. P. PELLETIER,

Président.

PRÉSIDENCE DU SÉNAT, 10 juin 1897.

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION D'AUDITION.

La sous-commission chargée par la commission mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1897, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la bibliothèque depuis le 17 avril 1896 (date de la dernière audition) présente le rapport suivant :

La sous-commission a examiné les comptes, livres et pièces qui lui ont été soumis par le comptable et sont numérotés de 4107 à 4645 (inclusivement), ainsi que les pièces relatives aux lettres de change portant les lettres A, B et C de 1896-97, respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

La sous-commission annexe au présent pour l'information du parlement, un relevé du compte courant de la bibliothèque à partir du 17 avril 1896, à venir jusqu'au 17 mai 1897; aussi que d'autres états secondaires y compris un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pour la même période.

Votre sous-commission ne croit pas devoir terminer son rapport sans parler de l'admirable manière dont M. John Smith a rempli ses fonctions de comptable de la bibliothèque. Les comptes et les pièces sont tenus et arrangés de façon à fournir les renseignements les plus complets avec le moins de mal et de retardement possible.

L. G. POWER,
J. SCRIVER,
R. L. BORDEN.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 7 juin 1897.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 17 mai 1897.

ÉTAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 18 avril 1896 au 17 mai 1897.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.			Livres sur l'histoire d'Amérique.	Dépenses contingentes.	Totaux.
	Anglais.	Français.	Reliure.			
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Du 18 au 30 avril 1896.....	20 80	32 50	23 41	197 50	274 21
En mai 1896.....	115 50	770 69	99 09	54 39	155 40	1,195 07
Juin 1896.....	170 75	37 65	376 90	264 09	461 90	1,311 29
Du 1er au 11 juillet 1896.....	1 21	529 42	530 63
31 juillet 1896.....	68 50	68 50
En septembre 1896.....	1,071 14	1,098 67	32 61	222 06	554 97	2,979 45
Octobre do.....	1,989 84	96 55	0 65	82 01	318 67	2,487 72
Novembre do.....	290 31	125 86	132 99	109 85	219 93	878 94
Décembre do.....	1,349 93	19 00	167 17	60 93	267 35	1,864 38
Janvier 1897.....	948 96	59 24	93 38	141 97	232 12	1,475 67
Février do.....	1,282 23	841 21	197 35	62 14	235 57	2,618 50
Mars do.....	28 25	329 05	151 22	27 27	130 18	665 97
Avril do.....	53 10	69 02	297 68	174 00	360 49	954 29
Du 1er au 17 mai 1897.....	280 73	79 25	146 34	506 32
Total.....	7,322 02	3,479 44	2,359 19	1,301 37	3,348 92	17,810 94
A déduire la somme des dépenses contingentes.....						3,348 92
Total des dépenses en livres et reliure.....						14,462 02

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 17 mai 1897.

RELEVÉ—classé par sujets—des dépenses pour livres et reliure, du 18 avril 1896 au 17 mai 1897, inclusivement.

	\$ c.
Religion, Philosophie et Education.....	551 22
Histoire et Biographie.....	2,206 75
Géographie et Voyages.....	584 67
Science.....	976 55
Arts utiles.....	418 81
Beaux-arts.....	219 72
Jeux et amusements.....	34 12
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.....	278 21
Belles-lettres.....	1,217 88
Encyclopédies et Revues.....	1,395 11
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	2,917 79
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc.....	897 32
Bottins.....	64 06
Reliure.....	2,359 19
Assurance, Commission, Frais de port, etc.....	340 62
Total.....	14,462 02

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 17 mai 1897.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1897.			\$ c.
4 mai	Filteau et Frère	4635	27 90
5 "	Charles L. Woodward	4636	3 95
13 "	Crédit du receveur général	4645	299 23
			\$ 331 08

(Signé) JOHN SMITH,
Comptable.

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Économie Interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu, Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (113) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (20) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des brevets d'invention."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (126) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1897."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (127) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries."

En comité.

Page 1, ligne 9, retranchez "juillet" et insérez mai."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Arsenault a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (115) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des titres de biens-fonds, 1894."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Primrose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (117) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'enregistrement des fromageries et crémèries, et à l'étampage des produits de la laiterie, et d'empêcher les fausses représentations au sujet des dates de fabrication de ces produits."

En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Villeneuve a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et navigation de la Colombie et Kootenay," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 3.—Après "chemin," insérez ce qui suit comme article A.

"A. Tout acte passé à l'avenir dans le but de contrôler les compagnies de chemins de fer constituées en corporation par le parlement ou soumises à sa juridiction, à l'égard de l'émission d'actions ou d'obligations, et des tarifs ou péages ou de leur réglementation, et à l'égard de droits de circulation ou autres droits affectant le chemin de toute compagnie par quelque autre compagnie, et à l'égard de l'exercice de pouvoirs conférés à des compagnies de chemins de fer, s'appliquera à la compagnie à dater de la mise en vigueur du dit acte; mais le présent article ne sera pas interprété comme impliquant que le dit acte ne s'appliquerait pas à la compagnie si le présent article n'eût pas été décrété."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (22) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-canadien et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (65) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Mills,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 16 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR MERCREDI, 16 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Poirier :

14 juin—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur un article paru vendredi dernier dans *La Patrie* de Montréal, journal réputé l'organe de l'honorable M. Tarte, et intitulé : *Une folle tentative*. Parlant du projet ministériel de l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal, l'article se termine ainsi :

“ Si les vues de certains cerveaux brûlés triomphaient, le Sénat empêcherait le gouvernement de mettre sa politique de chemins de fer à effet. Le Sénat est en presque totalité composé de conservateurs—et il a le pouvoir d'arrêter le progrès du pays.....

“ S'il veut (le parti conservateur) tenter l'aventure d'opposer les résistances du Sénat aux volontés des représentants du corps électoral, nous l'attendons de pied ferme.

“ Le parti libéral a brisé bien des obstacles depuis douze mois.”

Et il demandera si le gouvernement approuve et endosse cette politique de menace et de violence vis-à-vis du Sénat, telle que énoncée par le ministre des Travaux publics ?

1897.

Par l'honorable M. Landry :

2 14 juin—1. Le gouvernement a-t-il pris communication de la dépêche suivante publiée dans *La Patrie* de samedi, 12 juin :

“QUÉBEC N'A RIEN À CRAINDRE.

“ SON PONT SE CONSTRUIRA.

“ (*De notre correspondant régulier.*)

“QUÉBEC, 12.—M. Aug. P. Choquette, M.P., vient d'adresser une lettre à un de ses amis de cette ville qui est de nature à faire cesser toutes les inquiétudes que certaines personnes pouvaient avoir sur le succès de l'entreprise du pont de Québec. M. Choquette déclare qu'ayant interviewé l'honorable M. Laurier justement avant le départ de ce dernier pour l'Europe, il est en mesure d'assurer que le gouvernement fédéral est prêt à accorder 25 pour 100 du coût total de la construction du pont, et que ce point sera réglé dès l'ouverture de la prochaine session en janvier prochain.

“ D'un autre côté, votre correspondant est en position d'affirmer que la Compagnie du pont a plus que jamais foi en la réalisation de ses grands projets. Dans quelques jours, des ouvriers s'occuperont des travaux préliminaires de la construction d'un pont sur le Saint-Laurent à la Chaudière.”

2. Cette dépêche est-elle vraie dans sa teneur et M. Choquette, M.P., était-il autorisé à faire connaître la politique du gouvernement au sujet de la construction d'un pont à Québec ?

3. Comment se fait-il que M. Choquette connaisse les secrets du cabinet et une politique qui n'a pas encore été énoncée ?

4. Est-ce la politique du gouvernement d'accorder pour la construction d'un pont à Québec 25 pour 100 de ce que coûtera cette entreprise ?

Par l'honorable M. Ferguson :

3 7 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition “ d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que “ lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, “ pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par “ M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux “ pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables “ d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de “ l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des “ électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de “ M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda “ à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre “ pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par “ Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé “ M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une “ semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast “ avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouver-

1897.

“ nement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi des objections préliminaires. Jugement fut rendu en conséquence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend prendre concernant cette affaire ?

Par l'honorable M. Landry :

3 11 juin—Qu'il demandera au gouvernement :

1. Le lieutenant F. H. C. Sutton, de l'escadron B. des Dragons Canadiens Royaux stationné à Winnipeg, qui a été récemment envoyé en Angleterre par le gouvernement actuel, a-t-il obtenu en Canada un certificat de long cours de première classe ?

2. Si non, quelle est la classe du certificat dont il est porteur ?

3. D'après les règlements et les précédents, n'est-il pas vrai que le département de la Milice a déjà refusé et est tenu de refuser d'envoyer en Angleterre, pour y suivre un cours, les hommes qui n'ont pas obtenu en Canada le certificat le plus élevé possible ?

4. Qui a recommandé le lieutenant Sutton, et pourquoi a-t-il été choisi ?

5. Pourquoi M. Sutton a-t-il été envoyé en Angleterre, lorsqu'il n'a pas obtenu en Canada le plus haut certificat le qualifiant pour y aller ?

POUR JEUDI, 17 JUIN 1897.

1887.

Par l'honorable M. Landry :

1 14 juin—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre les différents départements ou leurs employés et M. Choquette, député de Montmagny, au sujet de la destitution des personnes suivantes :

Charles Boufford, directeur du bureau de poste à Berthier.

Louis Lavoie, directeur du bureau de poste à l'Île aux Grues.

Joseph Bossinotte, directeur du bureau de poste au Cap Saint-Ignace.

Michel St. Pierre, directeur du bureau de poste à Saint-Paul du Buton.

Mme Cyp. Dunne, directrice du bureau de poste à Saint-Pierre-Rivière du Sud.

Napoléon Dugal, directeur du bureau de poste à Beaubien.

Cléophas Bélanger, directeur du bureau de poste à Landvilla.

Mme Ignace Mercier, directrice du bureau de poste à Mercier.

Alfred Dubé, employé sur l'Intercolonial.

J. B. Proulx “ “

Xavier Simoneau “ “

1897.

Xavier Poitras, employé sur l'Intercolonial.
 Sifroid Fortier " " "
 Téléphore Gendreau, maître du havre de Montmagny.
 Maxime Dubé, officier de douane (preventive officer).
 Téléphore Gendreau, gardien du quai de Saint-Thomas.

Par l'honorable M. Landry :

2 17 juin—Quelle est la date précise de la démission de J. B. Proulx et de Xavier Poitras comme employés sur l'Intercolonial, dans le comté de Montmagny ?

M. Xavier Simoneau remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ces chefs quand il a été démis pour acte de partisanerie blessante ?

POUR VENDREDI, 18 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

1 15 juin—Attirera l'attention du gouvernement sur la déclaration suivante faite le 1er septembre 1896 à la Chambre des Communes par le premier ministre, l'honorable M. Laurier, et consignée dans le *Hansard* de la Chambre des Communes, vol. XLIII, colonne 434 :

“ Le PREMIER MINISTRE : Aucun ministre ne prétendrait destituer un fonctionnaire sans que celui-ci ait eu l'occasion de se défendre; mais lorsque le cas est à la connaissance personnelle du ministre lui-même, alors il n'y a pas lieu à enquête. Lorsque les faits ne sont pas à la connaissance personnelle du ministre lui-même, toutes les fois que la connaissance du cas lui vient d'autrui, les assertions doivent être prouvées et le fonctionnaire incriminé doit avoir l'occasion de se défendre. Je ne veux point pour ma part et je suis sûr que le gouvernement ne désire pas—et je puis parler au nom du gouvernement sur cette matière—agir arbitrairement ni sous ce rapport ni sous aucun autre; il doit être donné à chaque fonctionnaire une juste occasion d'être entendu avant d'être jugé.”

Et demandera

1. Si ces paroles sont bien celles du premier ministre et du chef du gouvernement actuel ?

2. Si les cas de partisanerie blessante dénoncés par M. Choquette, M. P. et qui ont amené, sans enquête aucune et sans que les accusés aient eu l'occasion de se défendre, la démission de tous les accusés, sont des cas dont les ministres des Postes et des Chemins de fer ont eu une connaissance personnelle ?

3. Si les ministres des Postes et des Chemins de fer n'ont pas eu une connaissance personnelle des faits dénoncés par M. Choquette, pourquoi, contrairement à la doctrine énoncée par le premier ministre lui-même, les accusés ont-ils été démis sans forme de procès ?

4. Est-ce l'intention du gouvernement de réparer l'injustice commise ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 16 JUIN 1897.

1897.

- 1 15 juin—3e lecture (Bill 106) Acte concernant la Compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), et changeant son nom en celui de Compagnie de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée).—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 2 15 juin—3e lecture (Bill 119) Acte constituant en corporation La Mutuelle Générale Canadienne.—(Honorable M. Bellerose.)—A.F.
- 3 15 juin—3e lecture (Bill 69) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 4 15 juin—3e lecture (Bill 90) Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 5 15 juin—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(Honorable M. Kirchhoffer).
- 6 15 juin—Prise en considération du deuxième rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement.—(Honorable M. Power.)
- 7 15 juin—2e lecture (Bill 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canadien et à l'effet de changer son nom en celui de Trans-Canada.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 8 15 juin—2e lecture (Bill 65) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.

CHAMBRE DES SENATEURS

Le Sénat s'est réuni le mardi 15 mars 1892, à 10 heures, sous la présidence de M. le Président de la Chambre.

PROCES VERBAUX

SEANCES DU SENAT

Le Sénat s'est réuni le mardi 15 mars 1892, à 10 heures, sous la présidence de M. le Président de la Chambre.

Le Sénat s'est réuni le mardi 15 mars 1892, à 10 heures, sous la présidence de M. le Président de la Chambre.

PROCES VERBAUX

PROCES VERBAUX

Le Sénat s'est réuni le mardi 15 mars 1892, à 10 heures, sous la présidence de M. le Président de la Chambre.

Le Sénat s'est réuni le mardi 15 mars 1892, à 10 heures, sous la présidence de M. le Président de la Chambre.

NOM	PROCES VERBAUX	PROCES VERBAUX	PROCES VERBAUX
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
91			
92			
93			
94			
95			
96			
97			
98			
99			
100			

N^o 40.

2^{me} Session, 5^{me} Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 16 juin 1897.

PROCÈS - VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 41.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 16 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cochrane,	MacInnes	Owens,
Almon,	Cox,	(Burlington),	Perley,
Armand,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Arsenault,	Dever,	McDonald (C.-B.),	Power,
Baird,	Dickey,	McInnes	Price,
Baker,	Dobson,	(New-Westminster),	Primrose,
Bellerose,	Drummond,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	McKindsey,	Reesor,
Bolduc,	Forget,	McMillan,	Scott,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Merner,	Snowball,
(C.M.G.),	Landry,	Miller,	Sullivan,
Bowell	Lewin,	Mills,	Temple,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wark.
Clemow,	Macdonald	O'Donohoe,	Wood.
	(Victoria),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Drummond :—D'Edgar Judge, président du comité d'administration de la Bourse aux blés de Montréal ; de H. et A. Allan et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec ; de John McKergome, président du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal ; et, de E. L. Bond, président de l'association des assureurs maritimes.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé : "Acte concernant l'*American Bank Note Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Bellerose, du comité permanent du compte rendu des *Débats* a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 16 juin 1897.

Le comité permanent du compte rendu des *Débats* du Sénat a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que M. Alphonse Desjardins qui a été chargé par le président, en conformité du premier rapport de votre comité de la session dernière adopté le deuxième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, de faire la traduction française des *Débats* du Sénat, reçoive pour son travail la somme de cinq cent treize piastres et soixante et quinze cents (\$515.75), cette somme étant basée sur le nombre de pages de l'édition anglaise.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Poirier a attiré l'attention du gouvernement sur un article paru vendredi dernier dans *La Patrie* de Montréal, journal réputé l'organe de l'honorable M. Tarte, et intitulé : *Une folle tentative*. Parlant du projet ministériel de l'extension du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal, l'article se termine ainsi :

"Si les vœux de certains cerveaux brûlés triomphaient, le Sénat empêcherait le gouvernement de mettre sa politique de chemins de fer à effet. Le Sénat est en presque totalité composé de conservateurs—et il a le pouvoir d'arrêter le progrès du pays....."

"S'il veut (le parti conservateur) tenter l'aventure d'opposer les résistances du Sénat aux volontés des représentants du corps électoral, nous l'attendons de pied ferme.

“ Le parti libéral a brisé bien des obstacles depuis douze mois.”

Et il demandera si le gouvernement approuve et endosse cette politique de menace et de violence vis-à-vis du Sénat, telle que énoncée par le ministre des Travaux publics ?

Débat.

L'honorable M. Vidal du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé : “ Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, ” a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 16 juin 1897.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé : “ Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, conformément à l'ordre de mardi, le huit juin courant, a pris en considération le dit bill, et a l'honneur de présenter le rapport suivant.

Votre comité recommande que le dit bill soit renvoyé à la prochaine session, pour plus ample considération.

Le tout respectueusement soumis,

A. VIDAL,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Vital, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé : “ Acte relatif à la Compagnie de placement et d'agence du Canada (à responsabilité limitée), ” et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 1. ligne 24. Après “ suite ”, insérez : “ autrement ils feront retour à leurs propriétaires antérieurs ou à leurs héritiers ou ayants droits.”

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (127) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries, ” et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (118) intitulé : “ Acte constituant en corporation la Compagnie de mines et de transport du Yukon (étranger), ” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (124) intitulé : “ Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de force motrice de la Cataracte de Hamilton, à responsabilité limitée, ” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (125) intitulé: "Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'Intérieur," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (99) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Rustigouche et Victoria," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (114) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (116) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (110) intitulé; "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le bill (5) intitulé: "Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des étrangers et aubains" soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée) et changeant son nom en celui de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée), a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: "Acte constituant en corporation la Mutuelle Générale Canadienne" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque. Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-canadien et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé; "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 17 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR JEUDI, 17 JUIN 1897.

1897.

14 juin—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre les différents départements ou leurs employés et M. Choquette, député de Montmagny, au sujet de la destitution des personnes suivantes :

- Charles Boufford, directeur du bureau de poste à Berthier.
- Louis Lavoie, directeur du bureau de poste à l'Île aux Grues.
- Joseph Bossinotte, directeur du bureau de poste au Cap Saint-Ignace.
- Michel St. Pierre, directeur du bureau de poste à Saint-Paul du Buton.
- Mme Cyp. Dunne, directrice du bureau de poste à Saint-Pierre-Rivière du Sud.
- Napoléon Dugal, directeur du bureau de poste à Beaubien.
- Cléophas Bélanger, directeur du bureau de poste à Landvilla.
- Mme Ignace Mercier, directrice du bureau de poste à Mercier.
- Alfred Dubé, employé sur l'Intercolonial.
- J. B. Proulx " " "
- Xavier Simoneau " " "

1897.

Xavier Poitras, employé sur l'Intercolonial.
 Sifroid Fortier " " "
 Téléphore Gendreau, maître du havre de Montmagny.
 Maxime Dubé, officier de douane (preventive officer).
 Téléphore Gendreau, gardien du quai de Saint-Thomas.

Par l'honorable M. Landry :

2 17 juin—Quelle est la date précise de la démission de J. B. Proulx et de Xavier Poitras comme employés sur l'Intercolonial, dans le comté de Montmagny ?

M. Xavier Simoneau remplissait-il ses devoirs à la satisfaction de ces chefs quand il a été démis pour acte de partisannerie blessante ?

Par l'honorable Sir Oliver Mowat, C.C.M.G. :

3 16 juin—Que lorsque le Sénat s'ajournera vendredi, il reste ajourné jusqu'à samedi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Par l'honorable M. Landry :

4 14 juin—1. Le gouvernement a-t-il pris communication de la dépêche suivante publiée dans *La Patrie* de samedi, 12 juin :

“ QUÉBEC N'A RIEN À CRAINDRE.

“ SON PONT SE CONSTRUIRA.

“ (*De notre correspondant régulier.*)

“ QUÉBEC, 12.—M. Aug. P. Choquette, M.P., vient d'adresser une lettre à un de ses amis de cette ville qui est de nature à faire cesser toutes les inquiétudes que certaines personnes pouvaient avoir sur le succès de l'entreprise du pont de Québec. M. Choquette déclare qu'ayant interviewé l'honorable M. Laurier juste avant le départ de ce dernier pour l'Europe, il est en mesure d'assurer que le gouvernement fédéral est prêt à accorder 25 pour 100 du coût total de la construction du pont, et que ce point sera réglé dès l'ouverture de la prochaine session en janvier prochain.

“ D'un autre côté, votre correspondant est en position d'affirmer que la Compagnie du pont a plus que jamais foi en la réalisation de ses grands projets. Dans quelques jours, des ouvriers s'occuperont des travaux préliminaires de la construction d'un pont sur le Saint-Laurent à la Chaudière.”

2. Cette dépêche est-elle vraie dans sa teneur et M. Choquette, M.P., était-il autorisé à faire connaître la politique du gouvernement au sujet de la construction d'un pont à Québec ?

3. Comment se fait-il que M. Choquette connaisse les secrets du cabinet et une politique qui n'a pas encore été énoncée ?

4. Est-ce la politique du gouvernement d'accorder pour la construction d'un pont à Québec 25 pour 100 de ce que coûtera cette entreprise ?

1897.

Par l'honorable M. Landry :

5 11 juin—Qu'il demandera au gouvernement :

1. Le lieutenant F. H. C. Sutton, de l'escadron B. des Dragons Canadiens Royaux stationné à Winnipeg, qui a été récemment envoyé en Angleterre par le gouvernement actuel, a-t-il obtenu en Canada un certificat de long cours de première classe ?
2. Si non, quelle est la classe du certificat dont il est porteur ?
3. D'après les règlements et les précédents, n'est-il pas vrai que le département de la Milice a déjà refusé et est tenu de refuser d'envoyer en Angleterre, pour y suivre un cours, les hommes qui n'ont pas obtenu en Canada le certificat le plus élevé possible ?
4. Qui a recommandé le lieutenant Sutton, et pourquoi a-t-il été choisi ?
5. Pourquoi M. Sutton a-t-il été envoyé en Angleterre, lorsqu'il n'a pas obtenu en Canada le plus haut certificat le qualifiant pour y aller ?

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G. :

6 16 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les affirmations suivantes que le *Montreal Witness*, du 15 juin courant, prête aux honorables MM. Deschênes et Turgeon, actuellement membres du gouvernement de Québec :

“ Ils ont laissé entendre que les deux principaux points de la politique financière de M. Flynn, la conversion de la dette et la revision du subside fédéral seraient abandonnés, l'un devant augmenter la dette sans diminuer la charge de l'intérêt et l'autre comme impraticable dans les circonstances défavorables actuelles.”

Et qu'il demandera au gouvernement s'il y a eu quelque communication, verbale ou autre, entre le gouvernement de Québec ou quelqu'un de ses membres et le gouvernement fédéral ou l'un de ses membres, relativement à la revision des subsides payés aux diverses provinces, laquelle communication aurait motivé l'expression d'opinion “qu'il était impraticable dans les circonstances défavorables actuelles” de demander la mise à l'effet des résolutions passées à une conférence provinciale tenue à Québec, dans le cours du mois d'octobre 1887, et dont faisant partie le ministre actuel de la Justice ; lesquelles résolutions ont été adoptées et confirmées par la législature d'Ontario et de Québec, l'honorable Sir Oliver Mowat étant premier ministre d'Ontario, et contiennent entre autres choses, ce qui suit :

“ 5. Que cette conférence est d'opinion qu'on peut arriver à établir la base d'un règlement définitif et irrévocable fixant les sommes que le pouvoir fédéral doit payer annuellement aux différentes provinces pour leurs fins locales et le maintien de leurs gouvernements et de leurs législatures, au moyen de la proportion qui suit, savoir :

a. Au lieu des montants actuellement versés, les sommes qui seront désormais payées annuellement par le Canada aux différentes provinces pour le maintien de leurs gouvernements et de leurs législatures, devraient être payées au *pro rata* du chiffre de la population et comme suit :

1897.

(a.) Quand la population n'atteint pas 150,000....	\$100,000
(b.) Quand la population est de 150,000, mais n'excède pas 200,000.....	150,000
(c.) Quand la population est de 200,000, mais n'excède pas 400,000	180,000
(d.) Quand la population est de 400,000, mais n'excède pas 800,000.....	190,000
(e.) Quand la population est de 800,000, mais n'excède pas 1,500,000	220,000
(f.) Quand la population excède 1,500,000.	240,000

“ b. Au lieu d'une somme comme celle qui est actuellement accordée tous les ans pour chaque tête de la population, le versement annuel devra désormais être fixé à raison de 80 centins par tête, mais au *pro rata* du chiffre de la population tel que constaté par le dernier recensement décennal, jusqu'à ce que la population dépasse 2,500,000; et à raison de 60 centins par tête pour la proportion de cette population qui excèdera 2,500,000.

“ c. Le chiffre de la population, tel que fixé par le dernier recensement décennal, devra servir de base, excepté pour la Colombie-Anglaise et le Manitoba; et, en ce qui concerne ces deux dernières provinces, le chiffre de la population à adopter devra être celui d'après lequel, conformément aux divers statuts qui s'y rapportent, les versements annuels, actuellement effectués en faveur de ces provinces respectivement par le pouvoir fédéral, sont déterminés, et ce jusqu'à ce qu'il ait été constaté par le recensement que la population réelle est devenue plus considérable; et à partir de ce moment, le chiffre de la population réelle, tel que constaté, devra servir de point de départ.

“ d. Les sommes que le pouvoir fédéral sera tenu d'accorder et payer chaque année aux provinces respectivement, doivent être fixées au moyen d'une législation impériale qui sera définitive et absolue, et à laquelle il sera interdit au parlement fédéral d'apporter des altérations, additions ou variantes.

“ 6. Que le tableau suivant indique les sommes que le pouvoir fédéral serait dorénavant tenu de payer chaque année aux diverses provinces en remplacement de celles qui doivent actuellement être payées à titre de subventions pour les fins du gouvernement et de législation (ces sommes devant être supputées en prenant pour point de départ le dernier recensement décennal dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard, et en tenant compte de la limite de la population actuellement fixée par statuts pour les provinces de la Colombie-Anglaise et du Manitoba.)

1897.

Provinces.	Population, recensement 1881.	Allocation pour le gouvernement et la législature.	Subside par tête.	Allocation totale pour le gouvernement et par tête.
Ontario.....	1,923,328	\$ 240,000	\$ 1,538,662 40	\$ 1,778,692 40
Québec.....	1,359,027	220,000	1,087,221 60	1,307,221 60
Nouvelle-Ecosse.....	440,572	190,000	352,557 60	542,457 60
Nouveau-Brunswick.....	821,233	180,000	256,986 40	436,986 40
Ile du Prince-Edouard.....	108,891	100,000	78,112 80	187,112 80
Manitoba.....	150,000	150,000	129,000 00	270,000 00
Colombie-Britannique.....	60,000	100,000	48,000 00	148,000 00
Total..		\$ 1,180,000	\$ 3,490,440 80	\$ 4,670,440 80

Et qu'il demandera de plus si le gouvernement qui est actuellement composé d'un certain nombre des membres de la dite conférence de Québec a une politique relativement aux questions qui font le sujet des dites résolutions ?

Si oui, quelle est cette politique ?

POUR VENDREDI, 18 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

1 15 juin—Attirera l'attention du gouvernement sur la déclaration suivante faite le 1er septembre 1896 à la Chambre des Communes par le premier ministre, l'honorable M. Laurier, et consignée dans le *Hansard* de la Chambre des Communes, vol. XLIII, colonne 434 :

“Le PREMIER MINISTRE: Aucun ministre ne prétendrait destituer un fonctionnaire sans que celui-ci ait eu l'occasion de se défendre; mais lorsque le cas est à la connaissance personnelle du ministre lui-même, alors il n'y a pas lieu à enquête. Lorsque les faits ne sont pas à la connaissance personnelle du ministre lui-même, toutes les fois que la connaissance du cas lui vient d'autrui, les assertions doivent être prouvées et le fonctionnaire incriminé doit avoir l'occasion de se défendre. Je ne veux point pour ma part et je suis sûr que le gouvernement ne désire pas—et je puis parler au nom du gouvernement sur cette matière—agir arbitrairement ni sous ce rapport ni sous aucun autre; il doit être donné à chaque fonctionnaire une juste occasion d'être entendu avant d'être jugé.”

Et demandera

1. Si ces paroles sont bien celles du premier ministre et du chef du gouvernement actuel ?

2. Si les cas de partisanerie blessante dénoncés par M. Choquette, M. P. et qui ont amené, sans enquête aucune et sans que les accusés aient eu l'occasion de se défendre, la démission de tous les accusés, sont des cas dont les ministres des Postes et des Chemins de fer ont eu une connaissance personnelle ?

3. Si les ministres des Postes et des Chemins de fer n'ont pas eu une connaissance personnelle des faits dénoncés par M.

1897.

Choquette, pourquoi, contrairement à la doctrine énoncée par le premier ministre lui-même, les accusés ont-ils été démis sans forme de procès ?

4. Est-ce l'intention du gouvernement de réparer l'injustice commise ?

Par l'honorable M. Ferguson :

27 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouvernement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi des objections préliminaires. Jugement fut rendu en conséquence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend prendre concernant cette affaire ?

Par l'honorable M. Landry :

3 16 juin—Attirera l'attention du gouvernement sur les faits suivants :—

1. Le 28 septembre 1896, répliquant à une interpellation au sujet de la démission de MM. Proulx et Poitras, employés sur l'Intercolonial, l'honorable M. Blair, ministre des Chemins de fer, fit à la Chambre des Communes la déclaration que voici :

“LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX (M. Blair) : Proulx et Poitras n'ont pas été démis.”

2. Le 1er septembre 1896, M. J. B. Proulx avait reçu la lettre suivante de son supérieur immédiat :

1897.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,
STATION DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP,

1er septembre 1896.

A J. B. PROULX,

Chef de section No 133.

CHER MONSIEUR.—A partir du 15 septembre, vos services ne seront plus requis comme chef de section. Vous remettrez tous les outils et les livres au chef de section qui sera nommé à votre place.

Tout à vous,

JAMES YEO,

Inspecteur de voie.

3. Le 5 octobre 1896, M. le sénateur Landry recevait la lettre suivante :—

“ SAINT-PIERRE, 5 octobre 1896.

“ Hon. PH. LANDRY.

“ CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre en date du 30 septembre, je dois vous dire qu'il n'y a rien de correct dans la réponse de l'honorable ministre des Chemins de fer à l'interpellation faite à mon sujet. Vous devez avoir l'ordre que j'ai reçu et que je vous ai envoyé. Je suis sans emploi, j'ai été remplacé par Beaumont et les deux autres hommes de section sont Martineau, de Saint-François, et Létourneau, fils de Godfroy, de Saint-Pierre, par conséquent tout se trouve incorrect.

“ J'ai écrit au ministre, il y a trois semaines, lui demandant une enquête, mais je n'ai reçu aucune réponse. Je mets le tout en vos mains avec la ferme confiance d'un bon succès.

“ Votre dévoué serviteur,

“ J.-BTE PROULX.”

4. Le 4 janvier 1897, M. le sénateur Landry recevait la lettre suivante :—

“ A M. PH. LANDRY.

“ MONSIEUR,—Je n'ai pas encore su de nouvelles au sujet de ma place. Je pense bien que les libéraux ne resteront pas longtemps au pouvoir, et si les conservateurs reviennent au pouvoir je vous demande de ne pas m'oublier. Je suis sans emploi et j'ai grandement besoin de ma place.

“ Je demeure avec le plus grand respect,

“ Votre très obligé,

“ J.-BAPTISTE PROUX.”

5. Le 15 juin courant à une demande expresse faite par le sénateur Landry, l'honorable Secrétaire d'Etat lui transmet le mémorandum suivant :

“ Department of the Secretary of State—Minister's Office.
Ottawa. Memorandum.

“ J. J. Proulx was given fourteen days notice in April 1897, and died before his time was up on 14th April.”

1897.

Après avoir attiré l'attention du gouvernement sur les faits précédents. L'honorable M. Landry demandera—

1. S'il est vrai, qu'à la date du 28 septembre 1897, M. J.-B. Proulx n'avait pas encore été démis, comme l'a affirmé officiellement le ministre des Chemins de fer, dans sa réponse publiée dans le *Hansard* de la Chambre des Communes, volume XLIII, colonne 1847 ?

2. S'il est vrai, qu'au mois d'avril 1897, M. J.-B. Proulx n'avait pas été encore démis, comme le constate officiellement le memorandum donné par l'honorable Secrétaire d'Etat à l'honorable sénateur Landry ?

3. S'il n'est pas vrai, comme matière de fait, que M. J.-B. Proulx a reçu de son supérieur immédiat M. James Yeo (track master) avis de sa démission et ordre de remettre ses outils et ses livres à son successeur le 15 septembre, le dit ordre ayant été donné le 1er septembre 1896 ?

4. S'il n'est pas vrai que le 15 septembre 1896, comme matière de fait, M. J.-B. Proulx a été remplacé par un nommé Beaumont qui depuis cette date a occupé la place et a retiré le salaire qu'avait auparavant Proulx ?

5. Pourquoi le ministre des Chemins de fer et le Secrétaire d'Etat ont-ils donné des renseignements contraires aux faits ?

6. Qui leur a suggéré ces réponses fantaisistes ?

7. Le gouvernement a-t-il pu être trompé par les dénonciations de partisanerie blessante portées contre de pauvres employés comme il l'a manifestement été dans les réponses qui lui ont été suggérées et qu'il a données aux interpellations qui lui ont été faites ?

Par l'honorable M. Landry :

4 16 juin—1. Pourquoi le ministre des Chemins de fer a-t-il, en réponse à une interpellation, déclaré à la Chambre des Communes le 28 septembre 1896, que M. Poitras n'avait pas été démis, lorsque, comme matière de fait, le dit Poitras avait été réellement démis, ainsi qu'il appert par les documents suivants :

(a.) " INTERCOLONIAL RAILWAY,
" RIVIÈRE DU LOUP STATION, Sept. 1st 1896.

" To XAVIER POITRAS, Section man, Section 131,

" On and after the 15th of September your services will not
" be required as Section man on No. 131 Section.

" Yours truly,

" JAMES YEO,
" Track Master."

(b.) " CAP SAINT-IGNACE, 7 octobre 1896.

" Honorable sénateur LANDRY,

" Villa Mastai.

" HONORABLE MONSIEUR,—J'ai vu la réponse de M. Blair à l'interpellation qui lui a été faite en Chambre, le 28 septembre dernier. Je trouve cela vraiment singulier de voir la réponse

1897.

qu'il a donnée, car je suis bel et bien démis, comme vous pouvez le voir par la lettre que j'ai reçue de Yeo. Je ne puis donc attribuer ma démission qu'à M. Choquette qui me met sur le pavé par simple esprit de vengeance, parce que je suis conservateur.

“ Votre dévoué serviteur,

“ XAVIER POITRAS.”

2. Qui a surpris de bonne foi du ministre des Chemins de fer en lui donnant ainsi des renseignements manifestement contraires à la vérité et aux faits ?

3. Si le ministre des Chemins de fer a été trompé au point d'égarer le public, a-t-il pu être également trompé au point de destituer de pauvres employés sans forme de procès ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 17 JUIN 1897.

1887.

- 1 16 juin—3e lecture (Bill 63) Acte concernant l'*American Bank Note Company*.—(Honorable M. Clemow.)—A. F.
- 2 16 juin—3e lecture (Bill 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental.—(Honorable M. Bellerose.)—A. F.
- 3 16 juin—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des *Débats*.—(Honorable M. Bellerose.)
- 4 16 juin—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat.—(Honorable M. Kirchhoffer).
- 5 16 juin—Prise en considération du rapport du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le (Bill 16) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.—(Honorable M. Vidal.)
- 6 16 juin—2e lecture (Bill 118) Acte constituant en corporation la Compagnie de mine et de transport du Yukon.—(Honorable M. Lougheed.)—A. F.
- 7 16 juin—2e lecture (Bill 124) Acte concernant la *Cataract Power Company of Hamilton, Limited*.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A. F.
- 8 16 juin—2e lecture (Bill 125) Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'intérieur.—(Honorable M. Scott.)—A. F.
- 9 16 juin—2e lecture (Bill 99) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche à Victoria.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A. F.
- 10 16 juin—2e lecture (Bill 114) Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable M. Scott.)—A. F.
- 11 16 juin—2e lecture (Bill 116) Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres rédérales.—(Honorable M. Scott.)—A. F.
- 12 16 juin—2e lecture (Bill 110) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Sud.—(Honorable M. McDonald, Cap-Breton.)—A. F.
- 13 16 juin—2e lecture (Bill 5) Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains.—(Honorable M. Casgrain.)—A. F.

ORDRES DU JOUR

POUR LEUDI, 17 JUIN 1897.

No 41.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 16 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 42.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 17 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cochrane,	MacInnes	Owens,
Allan,	Cox,	(Burlington),	Perley,
Almon,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Dever,	McDonald (C.-B.),	Power,
Arsenault,	Dickey,	McInnes	Price,
Baird,	Dobson,	(New-Westminster),	Primrose,
Baker,	Drummond,	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Forget,	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Hingston	McMillan,	Snowball,
Boucherville, de	(Sir William),	Merner,	Sullivan,
(C.M.G.),	Kirchhoffer,	Miller,	Temple,
Bowell	Landry,	Mills,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	Montplaisir,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Wood.
Clemow,	Macdonald	O'Donohoe,	
	(Victoria),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir John Carling, du comiré mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

Votre comité recommande le paiement de toutes les valises fournies aux membres de la galerie de la presse, tel qu'autorisé par une résolution du comité passée le 2 octobre 1896.

Votre comité recommande aussi que toutes les valises qui n'auront pas été livrées avant la clôture de la session, soient expédiées sans frais à l'adresse des diverses personnes qui ont droit de les recevoir.

JOHN CARLING,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (118) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte constituant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company (Foreign)*" et a constaté qu'il n'a pas été publié d'avis, comme l'exigent les quarante-neuvième et cinquantième règles et qu'il n'a pas été présenté de pétition, comme l'exige la cinquante-quatrième règle. Les pétitionnaires ayant représenté à votre comité que le territoire affecté est une contrée éloignée et très peu peuplée où il est impossible de donner les avis exigés par les règles, et lui ayant aussi donné des raisons suffisantes de la non-présentation d'une pétition, votre comité recommande de suspendre les quarante-neuvième, cinquantième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat, vu que le comité auquel sera renvoyé le projet de loi veillera à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout humblement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième, cinquantième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill (118) intitulé: "Acte constituant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company (Foreign)*", tel que recommandé dans le vingt et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (124) venu de la Chambre des Communes et intitulé: "Acte constituant en corporation la *Cataract Power Company of Hamilton, (Limited)*," et a constaté que la 50e règle, relative aux publications d'avis, a été observée en tous points. Les pétitionnaires ayant donné à votre comité des raisons satisfaisantes de la non-présentation d'une pétition en obtention de ce bill, il recommande de suspendre les règles 53 et 54, vu que le comité auquel sera renvoyé le projet de loi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,
W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill (124) intitulé: "Acte concernant la *Cataract Power Company, of Hamilton, (Limited)*," tel que recommandé dans le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le bill (124) intitulé: "Acte concernant la *Cataract Power Company of Hamilton (limited)*," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue pour le reste de la session.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Price, a proposé :

Qu'il soit émis un ordre du Sénat pour copie de toute correspondance échangée entre les différents départements ou leurs employés et M. Choquette, député de Montmagny, au sujet de la destitution des personnes suivantes:—

Charles Boufford, directeur du bureau de poste à Berthier.

Louis Lavoie, directeur du bureau de poste à l'Île aux Grues.

Joseph Bossinotte, directeur du bureau de poste au Cap Saint-Ignace.

Michel St. Pierre, directeur du bureau de poste à Saint-Paul du Buton.

Mme Cyp. Dunne, directrice du bureau de poste à Saint-Pierre, Rivière du Sud.

Napoléon Dugal, directeur du bureau de poste à Beaubien.

Cléophas Bélanger, directeur du bureau de poste à Landvilla.

Mme Ignace Mercier, directrice du bureau de poste à Mercier.

Alfred Dubé, employé sur l'Intercolonial.

J. B. Proulx " "

Xavier Simoneau " "

Xavier Poitras, " "

Sifroid Fortier " "

Télesphore Gendreau, maître du havre de Montmagny.

Maxime Dubé, officier de douane (preventive officer).

Télesphore Gendreau, gardien du quai de Saint-Thomas.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera vendredi, il reste ajourné jusqu'à samedi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a attiré l'attention du Sénat sur les affirmations suivantes que le *Montreal Witness*, du 15 juin courant, prête aux honorables MM. Deschênes et Turgeon, actuellement membres du gouvernement de Québec :

“ Ils ont laissé entendre que les deux principaux points de la politique financière de M. Flynn, la conversion de la dette et la revision du subside fédéral seraient abandonnés, l'un devant augmenter la dette sans diminuer la charge de l'intérêt et l'autre comme impraticable dans les circonstances défavorables actuelles.”

Et il a demandé au gouvernement s'il y a eu quelque communication, verbale ou autre, entre le gouvernement de Québec ou quelqu'un de ses membres et le gouvernement fédéral ou l'un de ses membres, relativement à la revision des subsides payés aux diverses provinces, laquelle communication aurait motivé l'expression d'opinion “ qu'il était impraticable dans les circonstances défavorables actuelles ” de demander la mise à effet des résolutions passées à une conférence provinciale tenue à Québec, dans le cours du mois d'octobre 1887, et dont faisait partie le ministre actuel de la Justice ; lesquelles résolutions ont été adoptées et confirmées par la législature d'Ontario et de Québec, l'honorable Sir Oliver Mowat étant premier ministre d'Ontario, et contiennent, entre autres choses, ce qui suit :

“ 5. Que cette conférence est d'opinion qu'on peut arriver à établir la base d'un règlement définitif et irrévocable fixant les sommes que le pouvoir fédéral doit payer annuellement aux différentes provinces pour leurs fins locales et le maintien de leurs gouvernements et de leurs législatures, au moyen de la proportion qui suit, savoir :

a. Au lieu des montants actuellement versés, les sommes qui seront désormais payées annuellement par le Canada aux différentes provinces pour le maintien de leurs gouvernements et de leurs législatures, devraient être payées au *pro rata* du chiffre de la population et comme suit :

(a.) Quand la population n'atteint pas 150,000.....	\$100,000
(b.) Quand la population est de 150,000, mais n'excède pas 200,000..	150,000
(c.) Quand la population est de 200,000, mais n'excède pas 400,000..	180,000
(d.) Quand la population est de 400 000, mais n'excède pas 800,000.	190,000
(e.) Quand la population est de 800,000, mais n'excède pas 1,500,000	220,000
(f.) Quand la population excède 1,500,000.	240,000

“ b. Au lieu d'une somme comme celle qui est actuellement accordée tous les ans pour chaque tête de la population, le versement annuel devra désormais être fixé à raison de 80 centins par tête, mais au *pro rata* du chiffre de la population tel que constaté par le dernier recensement décennal, jusqu'à ce que la population dépasse 2,500,000; et à raison de 60 centins par tête pour la proportion de cette population qui excèdera 2,500,000.

“ c. Le chiffre de la population, tel que fixé par le dernier recensement décennal, devra servir de base, excepté pour la Colombie-Anglaise et le Manitoba; et, en ce qui concerne ces deux dernières provinces, le chiffre de la population à adopter devra être celui d'après lequel, conformément aux divers statuts qui s'y rapportent, les versements annuels, actuellement effectués en faveur de ces provinces respectivement par le pouvoir fédéral, sont déterminés, et ce jusqu'à ce qu'il ait été constaté par le recensement que la population réelle est devenue plus considérable; et à partir de ce moment, le chiffre de la population réelle, tel que constaté, devra servir de point de départ.

“ d. Les sommes que le pouvoir fédéral sera tenu d'accorder et payer chaque année aux provinces respectivement, doivent être fixées au moyen d'une législation impériale qui sera définitive et absolue, et à laquelle il sera interdit au parlement fédéral d'apporter des altérations, additions ou variantes.

“ 6. Que le tableau suivant indique les sommes que le pouvoir fédéral serait dorénavant tenu de payer chaque année aux diverses provinces en remplacement de celles qui doivent actuellement être payées à titre de subventions pour les fins du gouvernement et de législation (ces sommes devant être supputées en prenant pour point de départ le dernier recensement décennal dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard, et en tenant compte de la limite de la population actuellement fixée par statuts pour les provinces de la Colombie-Anglaise et du Manitoba.)

Provinces.	Population, recensement 1881.	Allocation pour le gouvernement et la législation.	Subside par tête.	Allocation totale pour le gouvernement et par tête.
Ontario.....	1,923,328	\$ 240,000	\$ 1,538,662 40	\$ 1,778,692 40
Québec.....	1,359,027	220,000	1,087,221 60	1,307,221 60
Nouvelle-Ecosse.....	440,572	190,000	352,557 60	542,457 60
Nouveau-Brunswick.....	821,233	180,000	256,986 40	436,986 40
Ile du Prince-Edouard.....	108,891	100,000	78,112 80	187,112 80
Manitoba.....	150,000	150,000	129,000 00	270,000 00
Colombie-Britannique.....	60,000	100,000	48,000 00	148,000 00
Total.....		\$ 1,180,000	\$ 3,490,440 80	\$ 4,670,440 80

Et il a demandé de plus si le gouvernement qui est actuellement composé d'un certain nombre des membres de la dite conférence de Québec a une politique relativement aux questions qui font le sujet des dites résolutions ?

Si oui, quelle est cette politique ?

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (132) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes ”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (80) intitulé : “ Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie du pont de Québec, ” et aussi le bill (81) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord ”, et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (I) intitulé : “ Acte concernant l'intérêt. ” et aussi, le bill (M) intitulé : “ Acte modifiant l'Acte des Compagnies, ” et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (68) intitulé : “ Acte concernant l'*American Bank Note Company* ” ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en trois mois.

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Drummond a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme il suit :—

Dans le préambule.

Page 1, ligne 6, retranchez depuis “ énoncées ” jusqu'à “ et ” dans la ligne 9.
Page 1, ligne 10, retranchez “ aussi ”.

Dans le titre.

Après “ Company ” insérez : “ [foreign] ”.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé : “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, ” a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que les paragraphes 1, 2, 3, 4 et 5 soient adoptés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le 6ième paragraphe soit adopté.

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Loughheed, a proposé en amendement :

Que le dit paragraphe soit adopté, à l'exception de la recommandation relative au salaire d'Edward Ashe, et qu'il soit résolu que cette augmentation sera de \$100 au lieu de \$50.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que les paragraphes 7, 8 et 9 soient adoptés.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Que le paragraphe 9 du rapport soit retranché.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Arsenault,	De Blois,	O'Brien,
Bellerose,	Drummond,	Power,
Bernier,	Landry,	Primrose,
Bolduc,	Macdonald (I.P.-E.),	Prowse,
Boucherville, de,	Montplaisir,	Scott.—17.
Cochrane,	Mowat (Sir Oliver),	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Kirchhoffer,	McMillan,
Baird,	Lougheed,	Merner,
Bowell (Sir Mackenzie),	MacInnes (Burlington),	Miller,
Carling (Sir John),	McCallum,	Perley,
Casgrain,	McDonald (C.-B.),	Price,
Dever,	McKay,	Sullivan,
Dobson,	McKindsey,	Temple,
Ferguson (I.P.-E.),	McLaren,	Wood.—25.
Forget,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir William Hingston a présenté au Sénat un bill (N) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant certaines banques d'épargne dans la province de Québec."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer."

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé : Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement :

Que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (118) intitulé : "Acte constituant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company (Foreign)*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (125) intitulé : "Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'Intérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (99) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche à Victoria," ayant été lu,

L'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Adams, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat, en date du 9 juin 1897, demandant un état sous forme de tableau indiquant la nature, la quantité et la valeur des différents articles exportés du Canada en France pendant les années finissant le 30 juin 1893, 1894, 1895 et 1896.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Document de la Session No .)

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (110) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à samedi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi d'étrangers et aubains," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 18 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR VENDREDI, 18 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

15 juin—Attirera l'attention du gouvernement sur la déclaration suivante faite le 1^{er} septembre 1896 à la Chambre des Communes par le premier ministre, l'honorable M. Laurier, et consignée dans le *Hansard* de la Chambre des Communes, vol. XLIII, colonne 434 :

“ Le PREMIER MINISTRE : Aucun ministre ne prétendrait destituer un fonctionnaire sans que celui-ci ait eu l'occasion de se défendre; mais lorsque le cas est à la connaissance personnelle du ministre lui-même, alors il n'y a pas lieu à enquête. Lorsque les faits ne sont pas à la connaissance personnelle du ministre lui-même, toutes les fois que la connaissance du cas lui vient d'autrui, les assertions doivent être prouvées et le fonctionnaire incriminé doit avoir l'occasion de se défendre. Je ne veux point pour ma part et je suis sûr que le gouvernement ne désire pas—et je puis parler au nom du gouvernement sur cette matière—agir arbitrairement ni sous ce rapport ni sous aucun autre; il doit être donné à chaque fonctionnaire une juste occasion d'être entendu avant d'être jugé.”

Et demandera

1. Si ces paroles sont bien celles du premier ministre et du chef du gouvernement actuel ?

2. Si les cas de partisannerie blessante dénoncés par M. Choquette, M. P. et qui ont amené, sans enquête aucune et sans que les accusés aient eu l'occasion de se défendre, la démission de tous les accusés, sont des cas dont les ministres des Postes et des Chemins de fer ont eu une connaissance personnelle ?

3. Si les ministres des Postes et des Chemins de fer n'ont pas eu une connaissance personnelle des faits dénoncés par M.

1897.

Choquette, pourquoi, contrairement à la doctrine énoncée par le premier ministre lui-même, les accusés ont-ils été démis sans forme de procès ?

4. Est-ce l'intention du gouvernement de réparer l'injustice commise ?

Par l'honorable M. Ferguson :

27 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition “ d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que “ lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, “ pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par “ M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux “ pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables “ d'actes de corruption. • Roy admit qu'il lui avait été promis de “ l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des “ électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de “ M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda “ à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre “ pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par “ Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé “ M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une “ semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast “ avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouver- “ nement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant “ l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de “ M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. “ Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin “ de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. “ Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut “ reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la “ séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi “ des objections préliminaires. Jugement fut rendu en consé- “ quence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend prendre concernant cette affaire ?

Par l'honorable M. Landry :

3 16 juin—Attirera l'attention du gouvernement sur les faits suivants :—

1. Le 28 septembre 1896, répondant à une interpellation au sujet de la démission de MM. Proulx et Poitras, employés sur l'Intercolonial, l'honorable M. Blair, ministre des Chemins de fer, fit à la Chambre des Communes la déclaration que voici :

“LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX (M. Blair) : Proulx et Poitras n'ont pas été démis.”

2. Le 1er septembre 1896, M. J. B. Proulx avait reçu la lettre suivante de son supérieur immédiat :

1897.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL,
STATION DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP,

1er septembre 1896.

A. J. B. PROULX,
Chef de section No 133.

CHER MONSIEUR,—A partir du 15 septembre, vos services ne seront plus requis comme chef de section. Vous remettrez tous les outils et les livres au chef de section qui sera nommé à votre place.

Tout à vous,

JAMES YEO,
Inspecteur de voie.

3. Le 5 octobre 1896, M. le sénateur Landry recevait la lettre suivante :—

“ SAINT-PIERRE, 5 octobre 1896.

“ Hon. PH. LANDRY.

“ CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre en date du 30 septembre, je dois vous dire qu'il n'y a rien de correct dans la réponse de l'honorable ministre des Chemins de fer à l'interpellation faite à mon sujet. Vous devez avoir l'ordre que j'ai reçu et que je vous ai envoyé. Je suis sans emploi, j'ai été remplacé par Beaumont et les deux autres hommes de section sont Martineau, de Saint-François, et Létourneau, fils de Godfroy, de Saint-Pierre, par conséquent tout se trouve incorrect.

“ J'ai écrit au ministre, il y a trois semaines, lui demandant une enquête, mais je n'ai reçu aucune réponse. Je mets le tout en vos mains avec la ferme confiance d'un bon succès.

“ Votre dévoué serviteur;

“ J.-BTE PROULX.”

4. Le 4 janvier 1897, M. le sénateur Landry recevait la lettre suivante :—

“ A. M. PH. LANDRY.

“ MONSIEUR,—Je n'ai pas encore su de nouvelles au sujet de ma place. Je pense bien que les libéraux ne resteront pas longtemps au pouvoir, et si les conservateurs reviennent au pouvoir je vous demande de ne pas m'oublier. Je suis sans emploi et j'ai grandement besoin de ma place.

“ Je demeure avec le plus grand respect,

“ Votre très obligé,

“ J.-BAPTISTE PROULX.”

5. Le 15 juin courant à une demande expresse faite par le sénateur Landry, l'honorable Secrétaire d'Etat lui transmit le mémorandum suivant:

“ Department of the Secretary of State—Minister's Office.
Ottawa. Memorandum.

“ J. J. Proulx was given fourteen days notice in April 1897, and died before his time was up on 14th April.”

1897.

Après avoir attiré l'attention du gouvernement sur les faits précédents. L'honorable M. Landry demandera—

1. S'il est vrai, qu'à la date du 28 septembre 1897, M. J.-B. Proulx n'avait pas encore été démis, comme l'a affirmé officiellement le ministre des Chemins de fer, dans sa réponse publiée dans le *Hansard* de la Chambre des Communes, volume XLIII, colonne 1847 ?

2. S'il est vrai, qu'au mois d'avril 1897, M. J.-B. Proulx n'avait pas été encore démis, comme le constate officiellement le memorandum donné par l'honorable Secrétaire d'Etat à l'honorable sénateur Landry ?

3. S'il n'est pas vrai, comme matière de fait, que M. J.-B. Proulx a reçu de son supérieur immédiat M. James Yeo (track master) avis de sa démission et ordre de remettre ses outils et ses livres à son successeur le 15 septembre, le dit ordre ayant été donné le 1er septembre 1896 ?

4. S'il n'est pas vrai que le 15 septembre 1896, comme matière de fait, M. J.-B. Proulx a été remplacé par un nommé Beaumont qui depuis cette date a occupé la place et a retiré le salaire qu'avait auparavant Proulx ?

5. Pourquoi le ministre des Chemins de fer et le Secrétaire d'Etat ont-ils donné des renseignements contraires aux faits ?

6. Qui leur a suggéré ces réponses fantaisistes ?

7. Le gouvernement a-t-il pu être trompé par les dénonciations de partisanerie blessante portées contre de pauvres employés comme il l'a manifestement été dans les réponses qui lui ont été suggérées et qu'il a données aux interpellations qui lui ont été faites ?

Par l'honorable M. Landry :

4 16 juin—1. Pourquoi le ministre des Chemins de fer a-t-il, en réponse à une interpellation, déclaré à la Chambre des Communes le 28 septembre 1896, que M. Poitras n'avait pas été démis, lorsque, comme matière de fait, le dit Poitras avait été réellement démis, ainsi qu'il appert par les documents suivants :

(a.)

“ INTERCOLONIAL RAILWAY,
“ RIVIÈRE DU LOUP STATION, Sept. 1st 1896.

“ To XAVIER POITRAS, Section man, Section 131,

“ On and after the 15th of September your services will not
“ be required as Section man on No. 131 Section.

“ Yours truly,

“ JAMES YEO,
“ Track Master.”

(b.)

“ CAP SAINT-IGNACE, 7 octobre 1896.

“ Honorable sénateur LANDRY,
“ Villa Mastai.

“ HONORABLE MONSIEUR,—J'ai vu la réponse de M. Blair à l'interpellation qui lui a été faite en Chambre, le 28 septembre dernier. Je trouve cela vraiment singulier de voir la réponse

1897.

qu'il a donnée, car je suis bel et bien démis, comme vous pouvez le voir par la lettre que j'ai reçue de Yeo. Je ne puis donc attribuer ma démission qu'à M. Choquette qui me met sur le pavé par simple esprit de vengeance, parce que je suis conservateur.

“ Votre dévoué serviteur,

“ XAVIER POITRAS.”

2. Qui a surpris de bonne foi du ministre des Chemins de fer en lui donnant ainsi des renseignements manifestement contraires à la vérité et aux faits ?

3. Si le ministre des Chemins de fer a été trompé au point d'égarer le public, a-t-il pu être également trompé au point de destituer de pauvres employés sans forme de procès ?

Par l'honorable M. Landry :

5 11 juin—Qu'il demandera au gouvernement :

1. Le lieutenant F. H. C. Sutton, de l'escadron B. des Dragons Canadiens Royaux stationné à Winnipeg, qui a été récemment envoyé en Angleterre par le gouvernement actuel, a-t-il obtenu en Canada un certificat de long cours de première classe ?

2. Si non, quelle est la classe du certificat dont il est porteur ?

3. D'après les règlements et les précédents, n'est-il pas vrai que le département de la Milice a déjà refusé et est tenu de refuser d'envoyer en Angleterre, pour y suivre un cours, les hommes qui n'ont pas obtenu en Canada le certificat le plus élevé possible ?

4. Qui a recommandé le lieutenant Sutton, et pourquoi a-t-il été choisi ?

5. Pourquoi M. Sutton a-t-il été envoyé en Angleterre, lorsqu'il n'a pas obtenu en Canada le plus haut certificat le qualifiant pour y aller ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR VENDREDI, 18 JUIN 1897.

1887.

- 1 17 juin—2e lecture (Bill N) Acte modifiant l'Acte concernant certaines banques d'épargnes dans la province de Québec.—(Honorable Sir William Hingston.)
- 2 17 juin—2e lecture (Bill 118) Acte constituant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company (Foreign)*.—(Honorable M. Lougheed.)—A.F.
- 3 17 juin—2e lecture (Bill 124) Acte concernant la *Cataract Power Company of Hamilton, Limited*.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 4 17 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 125) Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'intérieur.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 5 17 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 114) Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 6 17 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 116) Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 7 17 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 5) Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains.—(Honorable M. Casgrain.)—A.F.

POUR SAMEDI, 19 JUIN 1897.

- 1 17 juin—2e lecture (Bill 132) Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 2 17 juin—2e lecture (Bill 110) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—(Honorable M. McDonald, Cap-Breton.)—A.F.

No 42

ANNÉE DU 1881

PROCES-VERBAUX

DES SÉANCES

SÉANCES DU SÉNAT

DU 1881

PROCES-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

SÉANCES	PROCES-VERBAUX	SÉANCES	PROCES-VERBAUX
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
91			
92			
93			
94			
95			
96			
97			
98			
99			
100			

No 42.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Jeudi, 17 juin 1897.

PROCÈS - VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 43.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 18 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cochrane,	Macdonald	O'Donohoe,
Allan,	Cox,	(Victoria),	Ogilvie,
Almon,	De Blois,	MacInnes	Owens,
Armand,	Dever,	(Burlington),	Perley,
Arsenault,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Baird,	Dobson,	McDonald (C.-B.),	Power,
Baker,	Drummond,	McInnes	Primrose,
Bernier,	Ferguson,	(New-Westminster),	Prowse,
Bolduc,	Forget,	McKay,	Reesor,
Boucherville, de	Hingston	McKindsey,	Scott,
(C.M.G.),	(Sir William),	McLaren,	Snowball,
Bowell	Kirchhoffer,	McMillan,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Temple,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Wark.
Clemow,		O'Brien,	Wood.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Drummond :—Des Commissaires du havres de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

D'Edgar, juge-président, et George Hadrill, secrétaire du comité de direction de la Bourse des blés de Montréal ;

De H. et A. Allan et autres, de la cité de Montréal, province de Québec ;

De Jno McKergone, président, et George Hadrill, secrétaire du conseil du *Board of Trade* de Montréal ;

Et de E. L. Bond, président, et G. A. Jarvis, secrétaire de l'association d'assurance Maritime de Montréal,

Demandant respectivement que le bill, présenté au parlement sous le titre : "Acte à l'effet de constituer en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal, ne devienne pas loi.

L'honorable Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (77) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de Chemins de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington) secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havre, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-canadien, et changeant le nom de la compagnie en celui de Chapagne du chemin de fer Trans-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 18 juin 1897.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: "Acte constituant en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," conformément à l'ordre du mardi, quinze juin courant, a l'honneur de faire rapport:—

Votre comité recommande de ne pas procéder ultérieurement relativement à ce bill, vu qu'il n'est pas dans l'intérêt public de l'adopter.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 18 juin 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable Trefflé Berthiaume, Conseiller législatif, de la cité de Montréal, et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le titre: "Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud," et a constaté que les avis à donner n'ont été insérés que dans la *Gazette du Canada* et deux journaux de la cité de Montréal, ce qui n'est pas tout à fait conforme à la quarante-neuvième règle du Sénat. Mais votre comité étant convaincu, par les faits qui lui ont été exposés, que le public, dans les localités plus particulièrement intéressées, est bien informé de la nature du projet de loi demandé, il recommande de suspendre les quarante-neuvième et cinquantième règles relativement à ce bill, vu que le comité auquel celui-ci sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du gouvernement sur la déclaration suivante faite le 1er septembre 1896 à la Chambre des Communes par le premier ministre, l'honorable M. Laurier, et consignée dans le *Hansard* de la Chambre des Communes, vol. XLIII, colonne 434:

"Le PREMIER MINISTRE: Aucun ministre ne prétendrait destituer un fonctionnaire sans que celui-ci ait eu l'occasion de se défendre; mais lorsque le cas est à la connaissance personnelle du ministre lui-même, alors il n'y a pas lieu à enquête.

Lorsque les faits ne sont pas à la connaissance personnelle du ministre lui-même, toutes les fois que la connaissance du cas lui vient d'autrui, les assertions doivent être prouvées et le fonctionnaire incriminé doit avoir l'occasion de se défendre. Je ne veux point pour ma part et je suis sûr que le gouvernement ne désire pas—et je puis parler au nom du gouvernement sur cette matière—agir arbitrairement ni sous ce rapport ni sous aucun autre; il doit être donné à chaque fonctionnaire une juste occasion d'être entendu avant d'être jugé."

Et il a demandé

1. Si ces paroles sont bien celles du premier ministre et du chef du gouvernement actuel ?

2. Si les cas de partisanerie blessante dénoncés par M. Choquette, M.P., et qui ont amené, sans enquête aucune et sans que les accusés aient eu l'occasion de se défendre, la démission de tous les accusés, sont des cas dont les ministres des Postes et des Chemins de fer ont eu une connaissance personnelle ?

3. Si les ministres des Postes et des Chemins de fer n'ont pas eu une connaissance personnelle des faits dénoncés par M. Choquette, pourquoi, contrairement à la doctrine énoncée par le premier ministre lui-même, les accusés ont-ils été démis sans forme de procès ?

4. Est-ce l'intention du gouvernement de réparer l'injustice commise ?

Débat.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (18) intitulé: "Acte constituant en corporation la Yukon Mining Transportation Company (foreign)," ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en trois mois.

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission du Sénat.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (124) intitulé: "Acte concernant la Cataract Power Company of Hamilton (Limited)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (125) intitulé: "Acte concernant les ministres des Douanes et du Revenu de l'Intérieur."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McCallum a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que l'ordre pour la seconde lecture du bill (132) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," qui se trouve sur l'ordre du jour de demain, soit reçu et lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (114) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord Ouest."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Sir William Hing-ton a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (116) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un, deux et trois ont été lus et agréés.

L'article quatre a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 28, retranchez "père" et insérez "colon".

Page 1, ligne 30, après "père" insérez: "ou de la mère".

Page 1, ligne 38, après "inscription, insérez: si le terrain constitue un établissement, et sur son établissement si le terrain constitue une préemption".

Page 2, lignes 6 et 7, retranchez "y adjoignant" et insérez: "occupé par lui dans le voisinage".

Les articles cinq, six, sept et huit ont été séparément lus et agréés.

L'article neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, lignes 32 et 33, retranchez " pour les " et insérez : " de valeur égale autant que possible, qui seront affectées aux ".

Les articles dix, onze, douze, treize et quatorze ont été séparément lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Forget a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant certaines banques d'épargnes dans la province de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir William Hingston, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable Sir John Carling, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Votre comité recommande qu'à l'avenir les diverses réponses déposées sur la table du Sénat soient envoyées au greffier du comité mixte des Impressions du Parlement pour être soumises au comité de la même manière et en même temps que celles de la Chambre des Communes.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

51. Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 23 janvier 1897, concernant la délimitation de la frontière de l'Alaska. (*Document de la Session.*)

54. Réponse à une Adresse, en date du 19 mai 1897, demandant un état en forme de tableau faisant voir les effets du traité commercial conclu entre le Canada et la France sur le commerce et le revenu du Dominion, comparativement aux trois années qui ont précédé la date à laquelle ce traité a été mis en vigueur, et autant que les divers articles compris dans le dit traité sont concernés. (*Document de la Session.*)

54a. Réponse à une Adresse du Sénat, en date du 9 juin 1897, demandant un état sous forme de tableau indiquant la nature, la quantité et la valeur des différents articles exportés du Canada en France pendant les années finissant le 30 juin 1893, 1894, 1895 et 1896. (*Document de la Session.*)

56. Réponse à une Adresse, en date du 5 mai 1897, demandant la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral. (*Document de la Session.*)

57g. Réponse à l'Ordre du 17 mai 1897,—Etat donnant les noms et l'emploi de toutes personnes mises à la retraite, destituées ou remplacées, dans le service du gouvernement canadien sous la présente administration, donnant les raisons de la mise à la retraite, de la destitution ou du remplacement dans chaque cas, et le nom et l'âge de l'officier ou employé nommé pour remplir la vacance dans chaque cas, et indiquant si une enquête régulière a eu lieu dans chaque cas, la nature de l'enquête et si la personne intéressée a eu l'occasion de plaider sa cause avant sa destitution ou son remplacement. (*Document de la Session.*)

57i. Réponse partielle (Départements de l'Intérieur et des Affaires Indiennes), à un ordre de la Chambre du 17 mai 1897,—Etat donnant les noms et l'emploi de toutes personnes mises à la retraite, destituées ou remplacées, dans le service du gouvernement canadien sous la présente administration, donnant les raisons de

la mise à la retraite, de la destitution ou du remplacement dans chaque cas, et le nom et l'âge de l'officier ou employé nommé pour remplir la vacance dans chaque cas, et indiquant si une enquête régulière a eu lieu dans chaque cas, la nature de l'enquête et si la personne intéressée a eu l'occasion de plaider sa cause avant sa destitution ou son remplacement. (*Document de la Session.*)

59. Réponse à Ordre du 17 mai 1897.—Copie du rapport fait par M. Gourdeau, sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, sur la conférence qui a eu lieu en novembre dernier entre les compagnies de steamers et les exportateurs de bestiaux et de chevaux. (*Document de la Session.*)

66. Réponse à Ordre du 28 septembre 1896.—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement fédéral depuis le 1er juillet 1873, pour construire, équiper et subventionner des lignes ferrées en Canada, le nombre d'acres de terre donnés à titre de subvention, et leur valeur estimative. Aussi, état indiquant séparément la part de dépenses faites pour lignes ferrées dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, déduction faite de toutes sommes qui ont pu être portées au compte de chaque province ou des Territoires du Nord-Ouest lors du règlement de leur dette envers la Puissance. (*Document de la Session.*)

71. Réponse à Ordre du 17 mai 1897.—Copie des soumissions ouvertes le 16 mars 1897, pour les travaux sur la section 12 du canal de Soulanges, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés et le montant total de chaque soumission. (*Document de la Session.*)

71a. Réponse à Ordre du 17 mai 1897.—Copie des soumissions ouvertes le 16 mars 1897, pour les travaux sur les sections 4, 5, 6 et 7 du canal de Soulanges, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés, et le montant total de chaque soumission. (*Document de la Session.*)

71b. Réponse à Ordre du 17 mai 1897.—Copie des soumissions ouvertes le 20 mars, pour les travaux d'agrandissement du canal de Grenville, indiquant les prix des divers soumissionnaires pour chaque item, les quantités approximatives sur lesquelles les calculs des soumissions ont été basés, et le montant total de chaque soumission. (*Document de la Session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

57a. Réponse à Ordre du 5 avril 1897.—Copie de toute correspondance, papiers, pétitions, etc., concernant la destitution de Angus McPhee comme maître de poste à Hopefield, dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

57b. Réponse à Ordre du 3 mai 1897.—Copie de tous papiers, lettres, documents, pétitions, etc., concernant la destitution de A. J. McNeill, comme maître de poste à Stanley Bridge, dans l'Île du Prince-Edouard.

57c. Réponse à Ordre du 3 mai 1897.—Copie de toutes lettres, papiers et télégrammes échangés entre le gouvernement et toutes personnes au sujet de la destitution du Dr George Duncan, ci-devant surintendant de la quarantaine à la station de William's-Head, C.A.

57d. Réponse à Ordre du 17 mai 1897.—Copie de tous documents, rapports, affidavits, déclarations, papiers et correspondance, concernant la destitution de F. X. Smith, ci-devant gardien du phare au Cap Gaspé.

58. Réponse à Ordre du 28 septembre 1896.—Copie du contrat accordé à M. Gédéon Beaulieu, entrepreneur, pour la construction du bureau de poste à Rimouski, de la correspondance échangée entre lui et le gouvernement à ce sujet, et de tous les documents concernant cette affaire.

60. Réponse à Ordre du 17 mai 1897.—Copie de toute correspondance échangée depuis le 20 juillet dernier entre le département de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa, et ses officiers ou autres personnes, concernant les approvisionnements et les réparations des navires et steamers sous le contrôle de ce département qui ont l'habitude de faire relâche aux ports de Charlottetown, Georgetown et Pictou ou qui sont employés à la protection des pêcheries du littoral ou au service et à l'entretien des phares ou au service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.

61. Réponse à Ordre du 21 avril 1897,—Copie de toutes lettres, pétitions, mémoires et suggestions reçues par le gouvernement ou par quelqu'un de ses membres depuis le 23 juin 1896, pour modifier l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, en vue d'augmenter les pouvoirs de l'Exécutif de ces Territoires et les subsides qui leur sont accordés.

62. Réponse à Ordre du 3 mai 1897,—Etat indiquant, en ce qui concerne Weller Bay alors que c'était un port extérieur, viz. : pendant environ onze ans,—

1. La valeur des articles imposables et le montant des droits perçus ;
2. La valeur des articles admis en franchise ;
3. Le nombre des navires entrés et sortis ;
4. Le salaire total payé.

63. Réponse à Ordre du 10 mai 1897,—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la milice et autres, et le ministre de la Milice et le major général commandant au sujet des promotions par brevet et de l'ordre général No 73, 1896.

64. Réponse à Ordre du 17 mai 1897,—Copie de toute correspondance, plans et rapports d'ingénieurs concernant la création d'un port de refuge à North Harbour, Aspey Bay, comté de Victoria, N.-E.

65. Réponse à Adresse du 3 mai 1897,—Copie de tous papiers, etc., concernant l'élargissement de Daniel Brien Sullivan, condamné à l'emprisonnement à Toronto le 18 novembre 1896, y compris les rapports du magistrat de police des 21 et 27 novembre 1896.

67. Réponse à Ordre du 28 septembre 1896,—Copie de toutes lettres, correspondance et soumissions, et état donnant les noms des soumissionnaires, les montants de leurs soumissions et les noms des personnes qui ont obtenu les contrats pour les monuments historiques de Lundy's Lane, de la ferme Chrysler et de Châteauguay.

68. Réponse à Ordre du 18 mai 1897,—Etat donnant une liste comparative des prix payés en rapport avec le camp militaire à Aldershot, comté de King, N.-E., pendant les saisons de 1895 et 1896 respectivement ; aussi, copie de tous papiers, correspondance et instructions concernant la fourniture des approvisionnements pour le dit camp en 1897.

69. Réponse à Ordre du 17 mai 1897,—Etat indiquant, d'après les changements annoncés dans l'organisation du Collège militaire royal du Canada,—

1. Les détails en ce qui concerne les membres du personnel supérieur et subalterne dans l'organisation projetée, les émoluments de chacun et les conditions de l'engagement, y compris les périodes de service à faire et de fonctions à remplir par chacun respectivement.

2. Le nombre de classes que l'on se propose d'établir pour l'instruction des cadets.

3. La répartition et distribution des heures consacrées à l'instruction en classe, aux exercices militaires et athlétiques, aux repas, récréations, etc., spécifiant les sujets, les professeurs et les instructeurs chargés respectivement des divers sujets enseignés dans chaque classe.

4. Le chiffre du dépôt à être fait par les cadets pour solder leurs dépenses personnelles pour une durée de trois ans, sous l'ancien système et sous le système de réorganisation, respectivement.

5. Le surplus de revenu produit par les honoraires payés par chaque cadet, déduction faite des frais de pension, sous l'ancien et le nouveau système, respectivement.

6. Les item détachés, sous l'ancien et le nouveau système, constituant une augmentation ou une réduction des dépenses, et les montants résultant de cette différence.

7. Le nombre de demandes faites avant l'annonce de la réorganisation par des personnes qualifiées désirant concourir pour entrer au Collège militaire royal en septembre prochain.

70. Réponse à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du Conseil et correspondance concernant le Congrès International des chemins de fer tenu à Londres en 1895.

70a. Réponse à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 28 septembre 1896,—Copie de toutes dépêches, minutes du Conseil et autres documents concernant la réunion du Congrès international des chemins de fer à Saint-Pétersbourg, et des papiers soumis à ce congrès par le Haut-Commissaire du Canada.

72. Réponse à l'Ordre du 9 septembre 1896,—

1. Copie de tous les rapports faits au cours des derniers dix ans par les ingénieurs du département des Travaux publics sur la condition du havre de Port-Albert et les travaux à y faire.

2. Relevé détaillé, avec dates, de tous les montants votés par le parlement pour l'amélioration du dit havre.

3. Etat indiquant quelle partie des dites sommes a été dépensée en vertu de contrats, et quelle partie a été dépensée autrement et comment; avec la date des paiements et les noms des personnes auxquelles ces paiements ont été faits ?

72a. Réponse à l'Ordre du 28 septembre 1896,—

1. Copie de tous rapports des ingénieurs des travaux publics depuis le 1er janvier 1890, sur la condition et l'amélioration du havre de Goderich et du brise-lames du Nord.

2. Relevé détaillé de tous les montants votés pour la construction et l'amélioration du dit havre.

3. Relevé indiquant le chiffre des dépenses faites pour le dit havre depuis que le gouvernement du Canada a entrepris les travaux à y faire comme port de refuge.

Vu que le comité ne tiendra plus de séance durant cette session, il recommande que son président soit autorisé d'ordonner l'impression, etc., de tous rapports ou réponses qui pourraient venir des deux Chambres, et de régler jusqu'à la clôture de la session toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

JOHN CARLING,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi d'étrangers et aubains ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cargrain, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 19 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR SAMEDI, 19 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Baker :

18 juin—Que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport à la pétition de l'honorable Tréflé Berthiaume et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le titre : " Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud," tel que recommandé par le vingt-troisième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Par l'honorable M. Ferguson :

27 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

" SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé

1897.

“ M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouvernement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi des objections préliminaires. Jugement fut rendu en conséquence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend prendre concernant cette affaire ?

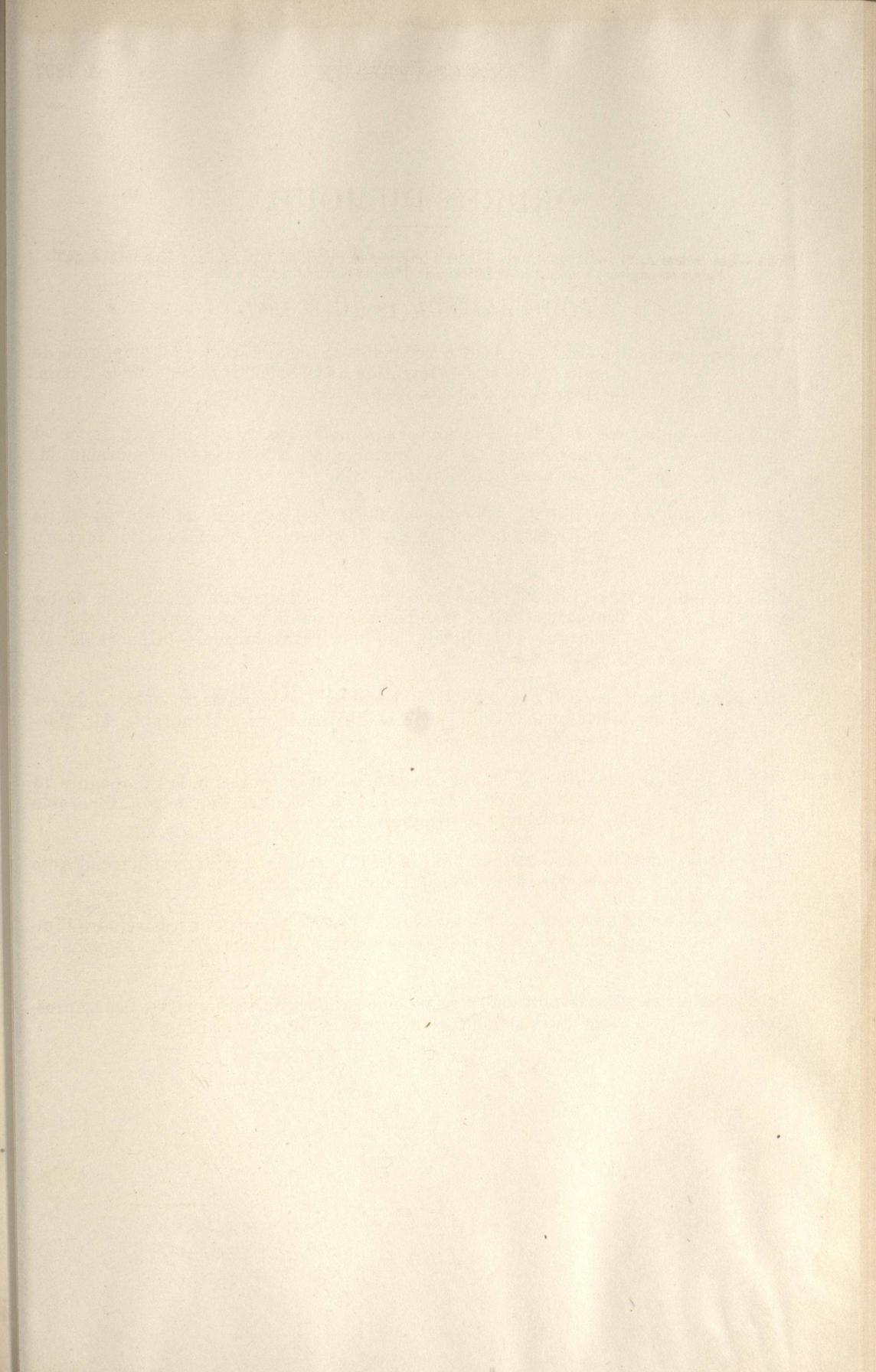
ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR SAMEDI, 19 JUIN 1897.

1887.

- 1 18 juin—3^e lecture (Bill 77) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie-d'Hudson et de la Yukon.—(Honorable M. Allan.)—A.F.
- 2 18 juin—3^e lecture (Bill 32) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay.—(Honorable M. M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 3 18 juin—3^e lecture (Bill 31) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 4 18 juin—3^e lecture (Bill 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Transcanadien, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.—(Honorable M. Clemow.)—A.F.
- 5 18 juin—3^e lecture (Bill 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique.—(Honorable M. MacInnes, Burlington.)—A.F.
- 6 17 juin—2^e lecture (Bill 110) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.—(Honorable M. McDonald, Cap-Breton.)—A.F.
- 7 18 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 116) Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 8 18 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 5) Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains.—(Honorable M. Casgrain.)—A.F.
- 9 18 juin—Prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.—(Honorable Sir John Carling.)



ANNALS OF THE

THE ANNALS OF THE ...

OF THE ...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

SEANCES DU SENAT

Requisitoire de la Loi sur le régime des terres publiques en Ontario
présenté par M. J. B. Macdonald
1911

SEANCES DU SENAT
LE 15 MARS 1911
PROCES-VERBAUX

Commencé à 10 heures

Le Sénat s'est réuni à 10 heures

No 43.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 18 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 44.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 19 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cox,	McCallum,	Owens,
Aikins,	De Blois,	McDonald (C.-B.),	Perley,
Allan,	Dever,	McInnes	Poirier,
Almon,	Dickey,	(New-Westminster),	Power,
Armand,	Dobson,	McKay,	Price,
Arsenault,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Baird,	Hingston	McLaren,	Prowse,
Bernier,	(Sir William),	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Snowball,
Boucherville, de	Landry,	Miller,	Sullivan,
(C.M.G.),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Temple,
Bowell	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
(Sir Mackenzie),	(Victoria),	O'Brien,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	MacInnes	O'Donohoe,	Wark.
Casgrain,	(Burlington),	Ogilvie,	Wood.
Clemow,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certaines banques d'épargnes dans la province de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

(*Voir Journal.*)

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir William Hingston, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Pelletier (Président),
Allan,	Carling (Sir John),	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Almon,	Cox,	McDonald (C.-B.),	Price,
Armand,	De Blois,	Montplaisir,	Scott,
Arsenault,	Hingston (Sir William),	Mowat (Sir Oliver),	Snowball,
Bernier,	Landry,	O'Brien,	Vidal,
Boucherville, de	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Villeneuve.—28.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Clemow,	McKay,	Miller,	Prowse,
Ferguson,	McKindsey,	Perley,	Temple,
McCallum,	McLaren,	Power,	Wood.—15.
McInnes (N.-Westm'tr),	Merner,	Primrose,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général, relativement au dit bill.

En comité.

(*Voir journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKindsey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec deux amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayants été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir William Hingston, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable Sir William Hingston, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 19 juin 1897.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," conformément à l'ordre de jeudi, dix-septième jour de juin courant, a examiné le dit bill et a l'honneur de faire rapport que le préambule du bill n'a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité. Votre comité est arrivé à cette décision parce qu'il n'est pas opportun d'adopter le projet de loi demandé.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (142) intitulé : " Acte à l'effet de confirmer un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada et la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (68) intitulé : " Acte concernant l'*American Bank Note Company*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Prowse, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport à la pétition de l'honorable Trefflé Berthiaume et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le titre : Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud," tel que recommandé par le vingt-troisième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie d'Hudson et de la Yukon," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canadien, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Prowse, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général, relativement au bill (116) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales."

(*En comité.*)

L'article quinze a été lu et amendé comme il suit :

Page 4, ligne après " quatre-vingt-dix-huit " insérez le proviso suivant :
 " pourvu qu'aucune inscription d'établissement ne soit annulée en vertu du présent article avant que la personne, qui a pris l'inscription n'ait reçu de la part du ministre un avis par écrit de trois mois au moins qu'elle sera déchu de son inscription à cause de sa négligence de demander des lettres patentes ; le dit avis adressé à la dite personne sera déposé au bureau de poste le plus voisin du terrain qui fait le sujet de l'inscription."

Les articles restants du bill ont été séparément lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant que qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des étrangers et aubains."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Prowse a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera lundi, il reste ajourné à mercredi, et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là; la première devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, la seconde de ces séances devant commencer à trois heures de l'après-midi, et continuer jusqu'à ce que la Chambre s'ajourne; et que chacune de ces séances soit considérée une séance distincte.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à lundi, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 21 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTIONS.

POUR LUNDI, 21 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

17 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant :

“SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouvernement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi des objections préliminaires. Jugement fut rendu en conséquence, renvoyant la pétition.”

Et qu'il demandera quelle action le gouvernement entend prendre concernant cette affaire ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR LUNDI, 21 JUIN 1897.

1887.

- 1 19 juin—3e lecture (Bill 5) Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains.—(Honorable M. Casgrain.)—A.F.
- 2 19 juin—2e lecture (Bill 142) Acte à l'effet de confirmer un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada et la Compagnie de chemin de fer du comté de Drummond pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

No 44.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

Samedi, 19 juin 1897.

PROCÈS VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 45.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 21 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cox,	McDonald (C.-B.),	Power,
Aikins,	De Blois,	McInnes	Price,
Almon,	Dever,	(New-Westminster),	Primrose,
Armand,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Arsenault,	Dobson,	McKindsey,	Reesor,
Baird,	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Baker,	Forget,	McMillan,	Snowball,
Bellerose,	Kirchhoffer,	Merner,	Temple,
Bernier,	Landry,	Miller,	Thibaudeau
Boucherville, de	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	(de la Vallière),
(C.M.G.),	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Bowell	(Victoria),	O'Donohoe,	Villeneuve,
(Sir Mackenzie),	MacInnes	Owens,	Wark.
Carling (Sir John),	(Burlington),	Perley,	Wood.
Clemow,	McCallum,	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche à Victoria," a présenté le rapport suivant :—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
LUNDI, 21 juin 1897.

Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche à Victoria," conformément à l'ordre de renvoi au jeudi, dix-sept juin courant, a examiné le dit bill et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'en a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité.

Votre comité recommande de ne pas procéder ultérieurement au dit bill, vu que, dans son opinion, la passation de ce bill empêcherait la construction de la voie de chemin de fer qui y est mentionnée.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (118) intitulé : "Acte constituant en corporation la Yukon Mining and Transportation Company (Foreign)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 22, retranchez "L'entreprise de chemin de fer" et insérez :
"Le dit chemin de fer."

Page 1, ligne 26, retranchez l'article "2" et substituez le suivant :

"2. Le présent acte et l'Acte des chemins de fer, en tant qu'ils peuvent s'y appliquer, s'appliqueront à la Compagnie et à son chemin de fer, au lieu des dits actes de la Colombie-Britannique et de l'Acte des chemins de fer de la Colombie-Britannique ; néanmoins, rien dans le présent article n'affectera rien de ce qui a été fait, ni aucun droit ou privilège acquis, ou aucun engagement ou obligation contracté à l'époque de la sanction du présent acte, mais la compagnie continuera d'exercer tous ces droits et privilèges, et d'être liée par tous ces engagements et obligations."

Page 1, ligne 40, après "Compagnie," insérez : "en Canada."

Page 2, retranchez les articles "4, 5 et 6."

Page 2, ligne 23, retranchez "au lac Teslin," et insérez : "à un point sur le lac Teslin pas plus à l'ouest que le cent trente-troisième méridien."

Page 6, ligne 35, retranchez "quinze pour cent du capital social, et insérez :
"trois cent mille piastres."

Page 7, ligne 5, retranchez l'article 25.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 3, retranchez depuis "que" jusqu'à "en vertu," même ligne.

Page 1, ligne 5, retranchez "aussi."

Page 1, ligne 7, retranchez "par lesquels."

Page 1, ligne 14, retranchez depuis "général" jusqu'à "et," ligne 16.

Dans le titre.

Retranchez "constituant en corporation" et insérez: "concernant."

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Power, il a été ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mercredi prochain, à la première séance.

L'honorable M. Ferguson a attiré l'attention du Sénat sur l'extrait suivant du *Montreal Witness* du 5 juin courant:

"SAINT-BONIFACE, MAN., 5 juin.—Au sujet de la pétition d'élection de Saint-Boniface, discutée hier, on se souviendra que lorsque la cause fut appelée devant le juge Killam, le 29 avril, pour la plaidoirie sur les objections préliminaires déposées par M. Lauzon à l'encontre de la pétition, il fut prouvé que les deux pétitionnaires, Roy et Berthiaume, s'étaient rendus coupables d'actes de corruption. Roy admit qu'il lui avait été promis de l'argent par M. Prendergast, le juge actuel, pour conduire des électeurs aux bureaux de votation. Le président du comité de M. Bertrand déclara que, le lendemain de l'élection, il demanda à M. Prendergast de le payer et que ce dernier lui donna un ordre pour le montant sur M. J. A. Richard, ordre qui fut payé par Richard. L'autre pétitionnaire, Berthiaume, qui avait appuyé M. Lauzon à l'élection de l'année précédente, admit que, une semaine environ avant l'élection, Bertrand et M. Prendergast avaient promis de s'efforcer de lui obtenir un emploi du gouvernement fédéral, et que durant la dernière semaine précédant l'élection il travailla vigoureusement pour assurer l'élection de M. Bertrand. Lorsque cette étrange déposition fut faite, M. Howell, conseil des pétitionnaires, demanda un ajournement afin de pouvoir assigner comme témoins M. Prendergast et M. Richard, ce qui lui fut accordé. Hier matin, quand la cause fut reprise, M. Howell déclara à la cour que vu la preuve faite à la séance précédente, il lui était impossible de demander le renvoi des objections préliminaires. Jugement fut rendu en conséquence, renvoyant la pétition."

Et a demandé ce que le gouvernement a l'intention de faire dans les circonstances?
Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (143) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et d'amender les actes concernant les droits de douane," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (144) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (145) intitulé: "Acte concernant les droits d'exportation," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (139) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (140) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (14) intitulé: "Acte concernant l'emmagasinage à froid sur les paquebots voyageant du Canada au Royaume-Uni, et en certaines cités du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: "Acte concernant la cour Suprême de l'Ontario, et les juges de cette cour," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

(Voir Journal.)

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (D) intitulé: "Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS.

Les honorables messieurs

Clemow,	Mowat (Sir Oliver),	Power,	Thibaudeau
Cox,	O'Donohoe,	Scott,	(de la Vallière),
Dever,	Pelletier (Président),	Snowball,	Villeneuve.—12.
McKindsey,			

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

Almon,	De Blois,	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,
Arsenault,	Dobson,	McCallum,	Perley,
Baker,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Price,
Bernier,	Forget,	McKay,	Primrose,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McMillan,	Prowse,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Landry,	Merner,	Temple.—26.
Carling (Sir John),	Macdonald (I. P.-E.),		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: "Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des étrangers et aubains" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (142) intitulé: "Acte à l'effet de confirmer un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc du Canada et la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé: Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à mercredi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 23 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MERCREDI, 23 JUIN 1897.

1887.

- 1 21 juin—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (118) Acte constituant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company (Foreign)*.—(Honorable M. Vidal.)
- 2 21 juin—2^e lecture (Bill 143) Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant les droits de douane.—(Honorable M. Scott.)—A.
- 3 21 juin—2^e lecture (Bill 144) Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur.—(Honorable M. Scott.)—A.
- 4 21 juin—2^e lecture (Bill 145) Acte concernant les droits d'exportation.—(Honorable M. Scott.)—A.
- 5 21 juin—2^e lecture (Bill 139) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 6 21 juin—2^e lecture (Bill 140) Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.
- 7 21 juin—2^e lecture (Bill 141) Acte concernant l'emmagasinage à froid sur les paquebots voyageant du Canada au Royaume-Uni, et en certaines cités du Canada.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 8 21 juin—2^e lecture (Bill 142) Acte à l'effet de confirmer un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada et la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)

No 45.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Lundi, 21 juin 1897.

PROCÈS - VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 46.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 23 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	McDonald (C.-B.),	Poirier,
Allan,	Cox,	McInnes	Power,
Almon,	De Blois,	(New-Westminster),	Price,
Armand,	Dever,	McKay,	Primrose,
Arsenault,	Dickey,	McKindsey,	Prowse,
Baird,	Dobson,	McMillan,	Reesor,
Baker,	Drummond,	Merner,	Scott,
Bellerose,	Ferguson,	Miller,	Snowball,
Bernier,	Forget,	Montplaisir,	Sullivan,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Mowat (Sir Oliver),	Temple,
Boucherville, de	Landry,	O'Brien,	Thibaudeau
(C.M.G.),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	(de la Vallière),
Bowell	Macdonald	Ogilvie,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	(Victoria),	Owens,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	McCallum,	Perley,	Wood.
Casgrain,			

Le Sénat s'est réuni à 11 heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Clemow:—D'Armalella Hubert, du comté de Richmond.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (142) Acte à l'effet de confirmer un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc du Canada et la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal, ayant été lu, L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à la prochaine séance du Sénat, et qu'il soit le premier item de cette séance.

Alors sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni de nouveau à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	McDonald, (C.-B.),	Poirier,
Allan,	Cox,	McInnes	Power,
Almon,	De Blois,	(New-Westminster),	Price,
Armand,	Dever,	McKay,	Primrose,
Arsenault,	Dickey,	McKindsey,	Prowse,
Baird,	Dobson,	McMillan,	Reesor,
Baker,	Drummond,	Merner,	Scott,
Bellerose,	Ferguson,	Miller,	Snowball,
Bernier,	Forget,	Montplaisir,	Sullivan,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Mowat (Sir Oliver),	Temple,
Boucherville, de	Landry,	O'Brien,	Thibaudeau
	(C.M.G.),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,
Bowell	Macdonald	(Victoria),	Ogilvie,
(Sir Mackenzie),		Owens,	Vidal,
Carling (Sir John),	McCallum,	Perley,	Villeneuve,
Casgrain.			Wood.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:—

Des Commissaires du Havre de Montréal, demandant que le bill présenté au parlement sous le titre: "Acte à l'effet de constituer en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal, ne devienne pas loi.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir Oliver Mowat pour la seconde lecture du bill (142) intitulé : "Acte à l'effet de confirmer un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada et la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal."

Après un nouveau débat,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois ;

Après un nouveau débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir Oliver Mowat pour la seconde lecture du bill (142) intitulé : "Acte à l'effet de confirmer un contrat passé entre Sa Majesté et la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada et la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la cité de Montréal," et sur l'amendement à la dite motion, à savoir : que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et, les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Brien,
Armand,	De Blois,	McCallum,	Owens,
Arsenault,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Baird,	Drummond,	McKay,	Poirier,
Bellerose,	Ferguson,	McKindsey,	Price,
Bernier,	Forget,	McMillan,	Primrose,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Prowse,
Boucherville, de	Landry,	Miller,	Villeneuve,
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Wood.—37.
Carling (Sir John),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Cox,	O'Donoghoe,	Scott,	Thibaudeau
Dever,	Pelletier (Président),	Snowball,	(de la Vallière.)—10.
McInnes (N.-Westm'tr),	Price,	Temple,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur la même division, résolue dans l'affirmative, et, il a été Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à onze heures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné jusqu'à onze heures du matin.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 24 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

POUR JEUDI, 24 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Landry :

123 juin—Ordre du Sénat. Pour copie de toutes les requêtes de la part de ceux qui cultivent ou qui préparent le tabac en rapport avec le nouveau tarif, ainsi que de toute correspondance échangée à ce sujet, entre le gouvernement et ces producteurs.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR JEUDI, 24 JUIN 1897.

1887.

- 1 21 juin—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (118) Acte constituant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company (Foreign.)*—(Honorable M. Vidal.)
- 2 21 juin—2e lecture (Bill 143) Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant les droits de douane.—(Honorable M. Scott.)—A.
- 3 21 juin—2e lecture (Bill 144) Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur.—(Honorable M. Scott.)—A.
- 4 21 juin—2e lecture (Bill 145) Acte concernant les droits d'exportation.—(Honorable M. Scott.)—A.
- 5 21 juin—2e lecture (Bill 139) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole.—(Honorable M. Scott.)—A. F.
- 6 21 juin—2e lecture (Bill 140) Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.
- 7 21 juin—2e lecture (Bill 141) Acte concernant l'emmagasinage à froid sur les paquebots voyageant du Canada au Royaume-Uni, et en certaines cités du Canada.—(Honorable M. Scott.)—A. F.

N. 46,

2me Session, 3me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mercredi, 23 juin 1897.

DES
PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté La Reine
1897

No 47.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 24 juin 1897..

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Clemow,	McCallum,	Ogilvie,
Allan,	Cox,	McDonald (C.-B.),	Owens,
Almon,	De Blois,	McInnes	Perley,
Armand,	Dever,	(New-Westminster),	Poirier,
Arsenault,	Dickey,	McKay,	Power,
Baird,	Dobson,	McKindsey,	Primrose,
Baker,	Drummond,	McMillan,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson,	Merner,	Reesor,
Bernier,	Forget,	Miller,	Scott,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Mills,	Snowball,
Boucherville, de	Landry,	Montplaisir,	Temple,
(C.M.G.),	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Bowell	Macdonald	O'Brien,	Villeneuve,
(Sir Mackenzie),	(Victoria),	O'Donohoe,	Wood.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bernier, a proposé qu'un ordre du Sénat soit émis pour copie de toutes les requêtes de la part de ceux qui cultivent ou qui préparent le tabac en rapport avec le nouveau tarif, ainsi que de toutes correspondances échangées à ce sujet, entre le gouvernement et ces producteurs.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (118) intitulé: "Acte constituant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company (Foreign).*"

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que les dits amendements soient agréés maintenant.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé en amendement :

Que les dits amendements ne soient pas agréés maintenant, mais que le bill, tel qu'amendé, soit réimprimé pour l'usage des membres.

La question de concours ayant été posée sur le dit amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a proposé en amendement :

Que les dits amendements ne soient pas agréés maintenant, mais qu'ils soient agréés d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur le dit amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Reesor,
Bernier,	McCallum,	Mowat (Sir Oliver),	Snowball,
Dever,	McInnes (N.-Westm'ter),	Pelletier (Président),	Vidal.—12.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Power,
Allan,	Clemow,	McKay,	Temple,
Almon,	Dickey,	O'Donohoe,	Villeneuve,
Arsenault,	Forget,	Owens,	Wood.—18.
Bolduc,	Kirchhoffer,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (143) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes concernant les droits de douane," ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant et reste ajourné jusqu'à trois heures cette après-midi, et que cette séance soit considérée une séance distincte.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré le Sénat continué à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni de nouveau à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Carling (Sir John),	McInnes	Owens,
Allan,	Clemow,	(New-Westminster),	Perley,
Almon,	Cox,	McKay,	Poirier,
Armand,	De Blois,	McKindsey,	Power,
Arsenault,	Dever,	McMillan,	Primrose,
Baird,	Dobson,	Merner,	Prowse,
Baker,	Ferguson,	Miller,	Reesor,
Bellerose,	Forget,	Mills,	Scott,
Bernier,	Landry,	Montplaisir,	Snowball,
Bolduc,	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Sullivan,
Boucherville, de	Macdonald	O'Brien,	Vidal,
(C.M.G.),	(Victoria),	O'Donohoe,	Villeneuve,
Bowell	McCallum,	Ogilvie,	Wood.
(Sir Mackenzie),	McDonald, (C.-B.),		

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott pour la seconde lecture du bill (143) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant les droits de douane."

Après un nouveau débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir Oliver Mowat pour la seconde lecture du bill (143) intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant les droits de douane."

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la quaranté et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie pour l'année terminée le 30 juin 1896, et un rapport partiel pour les six mois terminés le 31 décembre 1896.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit.—

((Voir document de la Session, No 16c.))

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que demain et pendant le reste de la session il y ait deux séances distinctes du Sénat par jour, la première devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi à moins que le Sénat ne soit ajourné plus tôt; la seconde de ces séances devant commencer à trois heures de l'après-midi, et continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne; et que chacune de ces séances soit considérée une séance distincte.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à demain, à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 25 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

POUR SAMEDI, 26 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Miller :

1 24 juin—Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire une enquête sur l'emploi des subventions accordées par le Parlement du Canada au chemin de fer du comté de Drummond, dans la province de Québec ; sur la situation financière actuelle de la dite compagnie ; sur ses dettes de tout genre échues ou à échoirs ; sur la classe et la condition du dit chemin de fer ; aussi sur son matériel d'exploitation et sur tout ce qui peut avoir rapport à ces sujets, ainsi que sur toutes autres choses ayant trait au dit chemin de fer ; que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents, et à faire rapport de temps à autre, et qu'il soit composé des honorables Sir Mackenzie Bowell, Ferguson, Power, Scott, Macdonald (I.P.-E.), de Boucherville, Primrose, Cox, Landry, Prowse, Wood, Thibaudeau (de la Vallières) et du proposant.

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A qu'il l'était en anglais; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR VENDREDI, 25 JUIN 1897.

1887.

- 1 21 juin—2e lecture (Bill 144) Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur.—(Honorable M. Scott.)—A.
- 2 21 juin—2e lecture (Bill 145) Acte concernant les droits d'exportation.—(Honorable M. Scott.)—A.
- 3 21 juin—2e lecture (Bill 139) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 4 21 juin—2e lecture (Bill 140) Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.
- 5 21 juin—2e lecture (Bill 141) Acte concernant l'emmagasiner à froid sur les paquebots voyageant du Canada au Royaume-Uni, et en certaines cités du Canada.—(Honorable M. Scott.)—A.F.

PROCES-VERBAUX

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

1894

1894

SEANCES DU SENAT

PROCES-VERBAUX

1894

1894

1894

No 47.

2me Session, 8me Parlement, 60 Victoria, 1897

*Jeu*di 24 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 48.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 25 juin 1897.

Le Sénat s'est réuni à 11 heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Carling (Sir John),	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),
Almon,	Clemow,	(Victoria),	O'Brien,
Armand,	Cox,	McCallum,	Owens,
Arsenault,	De Blois,	McDonald (C.-B.),	Poirier,
Baird,	Dever,	McInnes	Power,
Baker,	Dickey,	(New-Westminster),	Primrose,
Bellerose,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	McKindsey,	Reesor,
Bolduc,	Forget,	McMillan,	Scott,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Merner,	Snowball,
(C.M.G.),	Landry,	Miller,	Sullivan,
Bowell	Macdonald (I.P.-E.),	Mills,	Vidal,
(Sir Mackenzie),		Montplaisir,	Villeneuve,
			Wood.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (144) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (145) intitulé: "Acte concernant les droits d'exportation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré le Sénat continué à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni de nouveau à trois heures de l'après midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Carling (Sir John),	McCallum,	Owens,
Armand,	Clemow,	McInnes	Poirier,
Arsenault,	Cox,	(New-Westminster),	Power,
Baird,	De Blois,	McKay,	Primrose,
Baker,	Dever,	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Dickey,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Ferguson,	Miller,	Sullivan,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Mills,	Vidal,
(C.M.G.),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Villeneuve,
Bowell	Macdonald	Mowat (Sir Oliver),	Wood.
(Sir Mackenzie),	(Victoria),	O'Brien,	

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De Armabella Hubert, du comté de Richmond, représentant qu'elle est victime d'une injustice au sujet de laquelle elle demande une investigation.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Mills, a proposé :

Que le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres reçoive avis maintenant de se réunir demain matin, à dix heures, pour prendre en considération les différents bills qui lui ont été renvoyés et au sujet desquels il n'y a pas eu encore de rapport de présenté au Sénat ; et de faire rapport sur les dits bills.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (148) intitulé : " Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse datée du 20 mai 1897, demandant un état donnant les noms de toutes personnes qui ont déposé des réclamations pour primes de pêche entre les mains de Stanislaus F. Perry, inspecteur intérimaire des pêcheries sur l'Île du Prince-Edouard, jusqu'au 20e jour d'avril dernier ;

Aussi les noms de toutes personnes qui ont déposé de semblables réclamations entre les mains de James F. White, agent de primes, jusqu'à la même date ;

Aussi les noms de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans la division électorale ouest du comté de Prince, pendant les mois de mars et avril derniers.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Document de la Session No)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé : " Acte concernant l'emmagasinage à froid sur les paquebots voyageant du Canada au Royaume-Uni, et en certaines cités du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé ;

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à demain à trois heures de l'après midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 26 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

POUR SAMEDI, 26 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Miller :

1 24 juin—Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire une enquête sur l'emploi des subventions accordées par le Parlement du Canada à la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, dans la province de Québec; sur la situation financière actuelle de la dite compagnie; sur ses dettes de tout genre échues ou à échoir; sur la classe et la condition du dit chemin de fer; aussi sur son matériel d'exploitation et sur tout ce qui peut avoir rapport à ces sujets, ainsi que sur toutes autres choses ayant trait au dit chemin de fer; que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents, et à faire rapport de temps à autre, et qu'il soit composé des honorables Sir Mackenzie Bowell, Ferguson, Power, Scott, Macdonald (I.P.-E.), de Boucherville, Primrose, Cox, Landry, Prowse, Wood, Thibaudeau (de la Vallières) et du proposant.

Par l'honorable M. Power :

2 25 juin—Qu'il proposera que les 13e et 70e règles du Sénat soient suspendues à l'égard du bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de force motrice de la Cataracte d'Hamilton," (à responsabilité limitée).

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR SAMEDI, 26 JUIN 1897.

1887.

- | | |
|---|---|
| 1 | 25 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 140) Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.* |
| 2 | 25 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 141) Acte concernant l'emmagasinage à froid sur les paquebots voyageant du Canada au Royaume-Uni, et en certaines cités du Canada.—(Honorable M. Scott.)—A. F. |
| 3 | 25 juin—2e lecture (Bill 148) Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public.—(Honorable M. Scott.) |

ANNÉE 1880

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCES DU SÉNAT

ANNÉE 1880
DE SÉNAT
LE 22 JANVIER 1880

LE 22 JANVIER 1880

LE 22 JANVIER 1880

N. 48.

2^{me} Session, 8^{me} Parlement, 60 Victoria, 1897

Vendredi, 25 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 49.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 26 juin 1897.

Le Sénat s'est réuni à 11 heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Armand,	De Blois,	McMillan,	Power,
Arsenault,	Dever,	Miller,	Primrose,
Baird,	Dickey,	Mills,	Prowse,
Bernier,	Ferguson,	Montplaisir,	Reesor,
Boucherville, de	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Scott,
(C.M.G.),	McCallum,	O'Brien,	Sullivan,
Bowell	McDonald (C.-B.),	Owens,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	McInnes	Perley,	Villeneuve,
Clemow,	(New-Westminster),	Poirier,	Wood.
Cox,	McKay,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (110) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. McMillan, a proposé:

Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire une enquête sur l'emploi des subventions accordées par le Parlement du Canada au chemin de fer du comté de Drummond, dans la province de Québec; sur la situation financière actuelle de la dite compagnie; sur ses dettes de tout genre échues ou à échoir; sur la classe et la condition du dit chemin de fer; aussi sur son matériel d'exploitation et sur tout ce qui peut avoir rapport à ces sujets, ainsi que sur toutes autres choses ayant trait au dit chemin de fer; que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents, et à faire rapport de temps à autre, et qu'il soit composé des honorables Sir Mackenzie Bowell, Clemow, Ferguson, Power, Scott, McInnes (New-Westminster), Macdonald (I. P.-E.), de Boucherville, Primrose, Cox, Landry, Prowse, Wood, Thibaudeau (de la Vallières) et du proposant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. de Boucherville,

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (149) intitulé: "Acte pourvoyant au paiement de primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (118) intitulé: "Acte constituant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company, (foreign)*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (140) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse partielle à une adresse du Sénat, datée du 9 avril 1897, demandant un état indiquant les noms, l'âge, les fonctions et le traitement de toutes les personnes employées dans les divisions intérieures et extérieures de chaque département du service civil; aussi, les noms de ceux qui, ne faisant pas partie du service civil et étant employés par le gouvernement dans un département, ont été destitués, mis à leur retraite ou autrement démis de leurs fonctions depuis le 13 juillet 1896, dans le cas où il n'y a pas eu de commission d'enquête d'instituée; le dit état spécifiant de quelle manière et pour quelles raisons la démission a été faite, la durée de l'avis donné aux personnes renvoyées, et le montant de la pension ou de la gratification accordée; cet état indiquant aussi le nom

l'âge, l'emploi et le salaire ou la rétribution de chaque personne nommée dans le service civil à la place d'un employé démis ou en conséquence de cette démission.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Document de la session No.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (141) intitulé : " Acte concernant l'emmagasinage à froid sur les paquebots voyageant du Canada au Royaume-Uni, et en certaines cités du Canada."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Cox a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (148) intitulé : " Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public," ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lundi prochain et pendant le reste de la session il y ait deux séances distinctes du Sénat par jour, la première devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi à moins que le Sénat ne soit ajourné plus tôt; la seconde de ces séances devant commencer à trois heures de l'après-midi, et continuer jusqu'à ce que le Sénat s'ajourne; et que chacune de ces séances soit considérée une séance distincte.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 28 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

POUR LUNDI, 28 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

1 26 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'article suivant, publié dans le *Daily Examiner*, de Charlottetown, I.P.-E., le 24 courant :

“ Le dragueur à vapeur *Prince Edward*, est au quai de Prince Street, désamarré, accumulant des frais qui seront portés au compte de l'Île du Prince-Edouard, et qui devront être payés par les contribuables du Canada. Un représentant de l'*Examiner* a passé près du dragueur aujourd'hui, et a vu trois hommes à bord. L'un était dans un des chalans à l'ancre, et l'autre occupé à faire des réparations. Nous sommes informés que le dragueur de l'île n'a été employé que pendant environ dix jours depuis l'ouverture de la navigation et a été à peu près inutile. Ce dragueur à vapeur appartient à l'honorable Donald Farquharson, M.A.L., ci-devant premier ministre intérimaire de la province, et est employé à raison de 25 par jour. On rapporte que le capitaine a dernièrement été blessé à bord dans un accident survenu par suite de fausse manœuvre et qu'il a dû être envoyé à l'hôpital. On dit aussi que plusieurs hommes ont failli perdre la vie en tentant de faire des choses qu'ils n'entendaient pas. Le service désastreux de ce dragueur à vapeur nous donne un exemple des effets du système des dépouilles. En faisant la comparaison entre le service exécuté le printemps dernier par le capitaine Larkin, avec le remorqueur de

1897.

l'honorable Donald Farquharson et celui exécuté l'automne dernier, dans des circonstances bien plus difficiles, par le capitaine McDonald, avec le remorqueur de Bott, on voit de suite la différence qui existe entre le travail d'hommes capables et celui de quémandeurs politiques."

Et qu'il demandera au gouvernement si ces faits son vrais ? Si oui, quelles mesures le gouvernement se propose-t-il de prendre pour assurer l'efficacité du service du dragueur *Prince Edward* ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR LUNDI, 28 JUIN 1897.

1887.

- 1 26 juin—3e lecture (Bill 110) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Centre.—(Honorable M. DeBoucherville.)
- 2 26 juin—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Miller, qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire une enquête sur l'emploi des subventions accordées par le Parlement du Canada à la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, dans la province de Québec ; sur la situation financière actuelle de la dite compagnie ; sur ses dettes de tout genre échues ou à échoir ; sur la classe et la condition du dit chemin de fer ; aussi sur son matériel d'exploitation et sur tout ce qui peut avoir rapport à ces sujets, ainsi que sur toutes autres choses ayant trait au dit chemin de fer ; que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents, et à faire rapport de temps à autre, et qu'il soit composé des honorables Sir Mackenzie Bowell, Ferguson, Power, Scott, Macdonald (I.P.-E.), McInnes (New-Westminster), de Boucherville, Primrose, Cox, Clemow, Landry, Prowse, Wood, Thibaudeau (de la Vallières) et du proposant.—(Honorable M. Miller.)
- 3 26 juin—Comité de toute la Chambre (Bill 140) Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.
- 4 26 juin—2e lecture (Bill 148) Acte pour autoriser l'emprunt de certaines sommes destinées au service public.—(Honorable M. Scott.)—A. F.
- 5 26 juin—2e lecture (Bill 149) Acte accordant des primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada.—(Honorable M. Scott.)—A. F.

No 49.

2me Session, 3me Parlement, 60 Victoria, 1897

Samedi, 26 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 50.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 28 juin 1897.

Le Sénat s'est réuni à 11 heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Armand,	Clemow,	McInnes	Perley,
Arsenault,	Cox,	(New-Westminster),	Poirier,
Baird,	De Blois,	McKay,	Power,
Bernier,	Dever,	McKindsey,	Primrose,
Boucherville, de	Dickey,	Miller,	Prowse,
(C.M.G.),	Ferguson,	Mills,	Scott,
Bowell	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	McCallum,	Mowat (Sir Oliver),	Wood.
Carling (Sir John),	McDonald (C.-B.),		

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (110) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud," ayant été lu,

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en trois mois.

La question de concours ayant été posée sur le dit amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Clemow, Dever,	Dickey, Macdonald (I. P.-E.),	McKay, Power,	Primrose.—7.
-------------------	----------------------------------	------------------	--------------

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand, Arsenault, Baird, Bernier, Boucherville, de	Carling (Sir John), De Blois, Ferguson, McCallum, McDonald (Cap-Breton),	McInnes (N.-Westm'tr), Miller, Mills, Montplaisir, Mowat (Sir Oliver),	Poirier, Prowse, Vidal, Wood.—19.
---	--	--	--

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Miller, qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire une enquête sur l'emploi des subventions accordées par le Parlement du Canada à la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, dans la province de Québec; sur la situation financière actuelle de la dite compagnie; sur ses dettes de tout genre échues ou à échoir; sur la classe et la condition du dit chemin de fer; aussi sur son matériel d'exploitation et sur tout ce qui peut avoir rapport à ces sujets, ainsi que sur toutes autres choses ayant trait au dit chemin de fer; que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents, et à faire rapport de temps à autre, et qu'il soit composé des honorables Sir Mackenzie Bowell, Clemow, Ferguson, Power, Scott, McInnes (New-Westminster), Mills, Macdonald (I.P.-E.), McCallum, de Boucherville, Primrose, Cox, Landry, Prowse, Wood, Thibaudeau (de la Vallières) et du proposant.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Vidal,

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance de la Chambre, et qu'elle soit la première item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (136) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des pensions de retraite," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré le Sénat continué à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni de nouveau à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Armand,	Clemow,	McKay,	Power,
Arsenault,	Cox,	McKindsey,	Primrose,
Baird,	De Blois,	Miller,	Prowse,
Bellerose,	Dever,	Mills,	Reesor,
Bernier,	Dickey,	Montplaisir,	Scott,
Boucherville, de	Ferguson,	Mowat (Sir Oliver),	Sullivan,
(C.M.G.),	McCallum,	O'Brien,	Vidal,
Bowell	McDonald, (C.-B.),	Owens,	Villeneuve,
(Sir Mackenzie),	McInnes	Perley,	Wood.
Carling (Sir John),	(New-Westminster),	Poirier,	

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé :

Qu'il soit permis au pétitionnaire du bill (129) intitulé: "Acte concernant la *Cataract Power Company of Hamilton (Limited)*," de retirer le dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant certaines caisses d'épargnes de la province de Québec," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (116) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Miller, qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire une enquête sur l'emploi des subventions accordées par le parlement du Canada à la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, dans la province de Québec; sur la situation financière actuelle de la dite Compagnie; sur ses dettes de tout genre échues ou à échoir; sur la classe et la condition du dit chemin de fer; aussi sur son matériel d'exploitation et sur tout ce qui peut avoir rapport à ces sujets, ainsi que sur toutes autres choses ayant trait au dit chemin de fer; que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et documents, et à faire rapport de temps à autre, et qu'il soit composé des honorables Sir Mackenzie Bowell, Ferguson, Power, Scott, Macdonald (I.P.-E.), McInnes (New-Westminster), McCallum, de Boucherville, Primrose, Cox, Clemow, Landry, Mills, Prowse, Wood, Thibaudeau (de la Vallières) et du proposant.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (140) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales."

En comité.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (148) intitulé: "Acte pour autoriser l'emprunt de certaines sommes destinées au service public," a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (149) intitulé: "Acte accordant des primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (136) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pensions de retraite," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé: Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continue à demain, à onze heures de l'avant-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 29 juin 1897.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

POUR MARDI, 29 JUIN 1897.

1897.

Par l'honorable M. Ferguson :

1 26 juin—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'article suivant, publié dans le *Daily Examiner*, de Charlottetown, I.P.-E., le 24 courant :

“ Le dragueur à vapeur *Prince Edward*, est au quai de Prince Street, désamarré, accumulant des frais qui seront portés au compte de l'île du Prince-Edouard, et qui devront être payés par les contribuables du Canada. Un représentant de l'*Examiner* a passé près du dragueur aujourd'hui, et a vu trois hommes à bord. L'un était dans un des chalans à l'ancre, et l'autre occupé à faire des réparations. Nous sommes informés que le dragueur de l'île n'a été employé que pendant environ dix jours depuis l'ouverture de la navigation et a été à peu près inutile. Ce dragueur à vapeur appartient à l'honorable Donald Farquharson, M.A.L., ci-devant premier ministre intérimaire de la province, et est employé à raison de \$25 par jour. On rapporte que le capitaine a dernièrement été blessé à bord dans un accident survenu par suite de fausse manœuvre et qu'il a dû être envoyé à l'hôpital. On dit aussi que plusieurs hommes ont failli perdre la vie en tentant de faire des choses qu'ils n'entendaient pas. Le service désastreux de ce dragueur à vapeur nous donne un exemple des effets du système des dépouilles. En faisant la comparaison entre le service exécuté le printemps dernier par le capitaine Larkin, avec le remorqueur de

1897.

l'honorable Donald Farquharson et celui exécuté l'automne dernier, dans des circonstances bien plus difficiles, par le capitaine McDonald, avec le remorqueur de Bott, on voit de suite la différence qui existe entre le travail d'hommes capables et celui de quémandeurs politiques."

Et qu'il demandera au gouvernement si ces faits son vrais ? Si oui, quelles mesures le gouvernement se propose-t-il de prendre pour assurer l'efficacité du service du dragueur *Prince Edward* ?

ORDRES DU JOUR.

NOTE.—Les lettres A. F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A qu'il l'était en anglais ; F qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

POUR MARDI, 29 JUIN 1897.

1887.

- 1 28 juin—3e lecture (Bill 140) Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.—(Honorable Sir Oliver Mowat.)—A. F.
- 2 28 juin—3e lecture (Bill 148) Acte pour autoriser l'emprunt de certaines sommes destinées au service public.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 3 28 juin—3e lecture (Bill 149) Acte accordant des primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada.—(Honorable M. Scott.)—A.F.
- 4 28 juin—3e lecture (Bill 136) Acte amendant de nouveau l'Acte du service civil.—(Honorable M. Scott.)

No 50.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Lundi, 28 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

No 51.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 29 juin 1897.

Le Sénat s'est réuni à 11 heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Armand,	Carling (Sir John),	McInnes	Perley,
Arsenault,	Clemow,	(New-Westminster),	Poirier,
Baird,	Cox,	McKay,	Power,
Baker,	De Blois,	McKindsey,	Primrose,
Bellerose,	Dever,	Miller,	Prowse,
Bernier,	Dickey,	Mills,	Scott,
Boucherville, de	Ferguson,	Montplaisir,	Sullivan,
(C.M.G.),	Macdonald (I.P.-E.),	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Bowell	MacKeen,	O'Brien,	Villeneuve,
(Sir Mackenzie),			Wood.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé: "Acte pour autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé: "Acte autorisant le paiement de primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (136) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des pensions du service civil," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (150) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant respectivement le 30e jour de juin 1897, le 30e jour de juin 1898, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (146) intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser une subvention pour un chemin de fer à travers la Passe du Nid-de-Corbeau," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré le Sénat continué à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni de nouveau à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Armand,	Carling (Sir John),	McInnes	Power,
Arsenault,	Clemow,	(New-Westminster),	Primrose,
Baird,	Cox,	McKindsey,	Reesor,
Baker,	De Blois,	Mills,	Scott,
Bellerose,	Dever,	Montplaisir,	Sullivan,
Bernier,	Dickey,	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Boucherville, de	Ferguson,	O'Brien,	Villeneuve,
(C.M.G.),	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Wood.
Bowell	McDonald, (C.-B.),	Poirier,	
(Sir Mackenzie),			

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant respectivement le 30e jour de juin 1897, et le 30e jour de juin 1898, et pour d'autres objets liés au service public," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (146) intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser une subvention pour un chemin de fer à travers la Passe du Nid-de-Corbeau," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (151) intitulé: "Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (129) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des postes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (130) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Oliver Mowat, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demi.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 29 juin 1897.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, pour proroger le parlement, mardi, le 29 courant, à huit heures du soir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur

Votre obéissant serviteur,

DAVID ERSKINE.

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat,
etc., etc., etc.

La Chambre s'est ajourné à loisir.

Quelque après la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte de Formartine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse ; chevalier Grand-Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-George ; Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie Electrique de Hull.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie La Nationale du Canada.

Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario, contre les accidents.

Acte constituant en corporation les Cisterciens Réformés.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *The Mycenian Marble Company of Canada, (Limited)*.

Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite du Soleil.

Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.

Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondaek.

Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord, sur la vie.

Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêts et d'épargne.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Minden et Muskoka.

- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.
 Acte concernant la Banque du Peuple.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de la rivière Colombie.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog.
- Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment Portland Dominion.
 Acte concernant la Compagnie d'assurances contre l'incendie La Canadienne.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa.
- Acte relatif aux endossements faux ou non autorisés sur lettres de change.
 Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics canadiens de Montréal.
- Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba au Pacifique.
- Acte concernant la Compagnie de gaz d'Outaouais.
 Acte constituant la Corporation de mines, de développement et de consultation de l'Amérique Britannique (à responsabilité limitée).
 Acte constituant en corporation la Compagnie de mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique.
- Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte des brevets d'invention.
 Acte concernant les listes d'électeurs de 1897.
 Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.
 Acte à l'effet de pourvoir à l'enregistrement des fromageries et crémeries, et à l'étampage des produits de la laiterie, et d'empêcher les fausses représentations au sujet des dates de fabrication de ces produits.
- Acte modifiant l'Acte concernant la protection des eaux navigables.
 Acte relatif à la Compagnie de placement et d'agence du Canada (à responsabilité limitée).
- Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries.
 Acte concernant la Compagnie de dépôt, d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), et changeant son nom en celui de Compagnie de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée).
 Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance la Mutuelle générale canadienne.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.
- Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal.
 Acte concernant la Compagnie du pont de Québec.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord.
 Acte modifiant les Actes concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim-Rouge.
- Acte concernant l'intérêt.
 Acte modifiant l'Acte des compagnies.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental
 Acte concernant les ministères des Douanes et du Revenu de l'intérieur.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.
- Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie-d'Hudson et de la Yukon.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-canadien, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique.

Acte concernant l'*American Bank Note Company (Foreign)*.

Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour.

Acte relatif au jugement par jury de certaines affaires dans les Territoires du Nord-Ouest.

Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains.

Acte à l'effet de refondre et modifier les Actes concernant les droits de douane.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

Acte concernant les droits d'exportation.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole.

Acte modifiant en corporation la *Yukon Mining and Transportation Company (Foreign)*.

Acte concernant l'emmagasinage à froid sur les paquebots voyageant du Canada au Royaume-Uni, et en certaines cités du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Montréal et les Comtés du Sud.

Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant certaines caisses d'épargnes de la province de Québec.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.

Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public.

Acte autorisant le paiement de primes sur le fer et l'acier fabriqués en Canada.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des pensions du service civil.

Acte à l'effet d'autoriser une subvention pour un chemin de fer à travers la Passe du Nid-au-Corbeau.

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des Postes.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil.

A ces bills, la sanction royale a été donnée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.”

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

‘ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant respectivement le 30e jour de juin 1897 et le 30e jour de juin 1898, et pour d'autres objets liés au service public.’

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale est donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la Deuxième session du Huitième Parlement de la Puissance par le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous relevant de l'obligation d'être présents plus longtemps dans cette Chambre, je tiens à vous remercier de l'assiduité avec laquelle vous avez accompli les travaux d'une session laborieuse, et la législation très importante qui résulte de vos délibérations mérite mes félicitations.

La revision du tarif à laquelle vous avez employé une grande partie de la session, a été faite, j'en suis convaincu, de manière à favoriser l'industrie et le commerce de la Puissance. On se plaît à reconnaître que cette mesure est considérée comme importante au point de vue de l'Empire, et elle a déjà eu pour effet d'affermir d'une manière sensible les liens qui unissent le Canada et la mère-patrie.

Les arrangements faits pour établir une ligne de vapeurs rapides de la meilleure classe entre la Grande-Bretagne et le Canada, avec la co-opération de l'aide des gouvernements impérial et canadien, me font espérer, qu'à une date rapprochée, nous verrons s'accomplir ce projet si important.

Je vois avec plaisir que vous avez accordé des subventions pour différents chemins de fer qui sont destinés à développer la richesse minière du Canada, à faciliter le trafic et à accommoder le public voyageur.

La loi qui établit un système frigorifique efficace favorisera nos agriculteurs en leur donnant le moyen d'exporter les produits alimentaires périssables et de les placer sur les marchés étrangers, dans les meilleures conditions possibles.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie pour les subsides que vous avez généreusement votés pour les services publics.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

La session qui va se clore restera mémorable non seulement à cause des mesures importantes qui ont été adoptées, mais aussi parce qu'elle a eu lieu pendant l'année du Jubilé de diamant de Sa Majesté qui a vu se réunir les peuples des différentes parties de l'Empire pour célébrer la soixantième anniversaire du règne de Sa Majesté la Reine Victoria. Les magnifiques démonstrations dans les possessions de Sa Majesté témoignent hautement de la loyauté et de l'affection du peuple pour sa Souveraine et prouvent l'unité de l'Empire britannique.

Je sais que vous vous réjouissez avec moi de voir que le Canada a dignement fait sa part dans ces circonstances.

En me séparant de vous je désire vous exprimer mes meilleurs souhaits de bonheur, et j'espère avec confiance que votre travail pendant cette session aura pour effet d'augmenter le bien-être du peuple que vous représentez.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce parlement soit prorogé jusqu'à mercredi, le onzième jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mercredi, le onzième jour d'août prochain.

Imprimerie de la Cour d'Appel de Paris
1891

PROCES-VERBAUX

DE LA COMMISSION

chargée d'étudier les propositions

de loi relatives à la réorganisation des tribunaux

N° 21

No 51.

2me Session, 5me Parlement, 60 Victoria, 1897

Mardi, 29 juin 1897.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1897

